This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

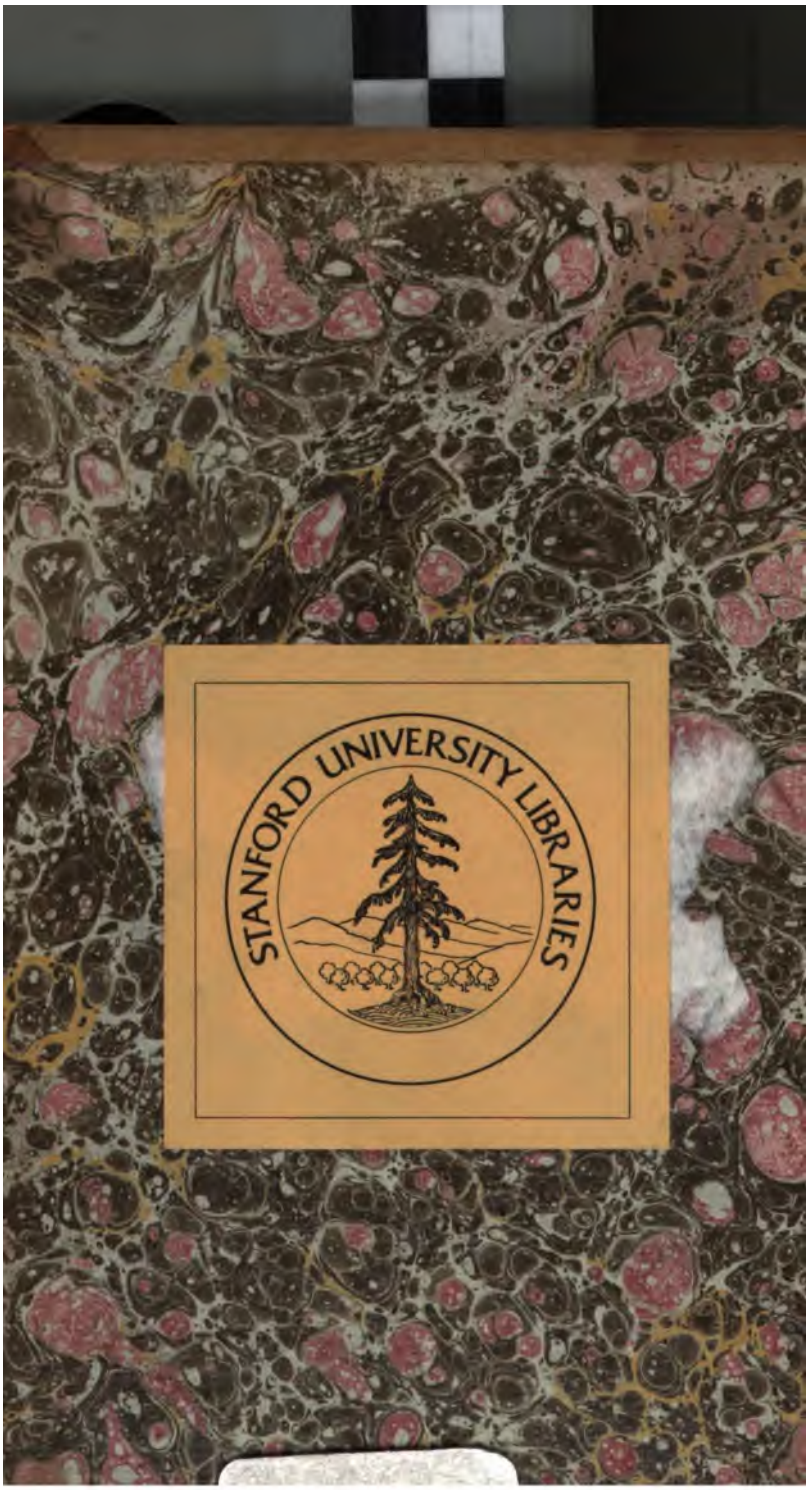
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

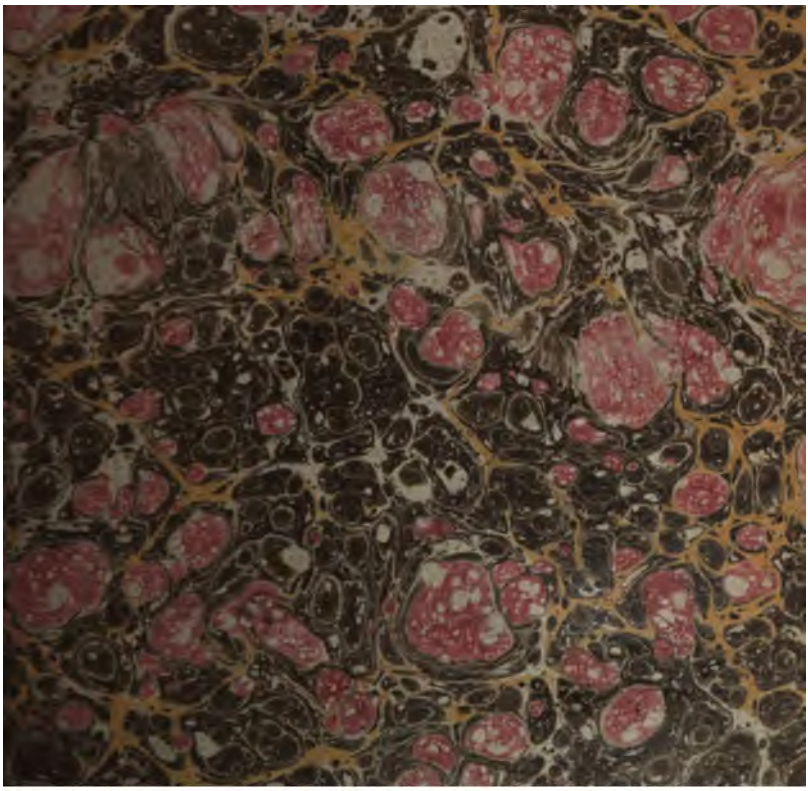

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

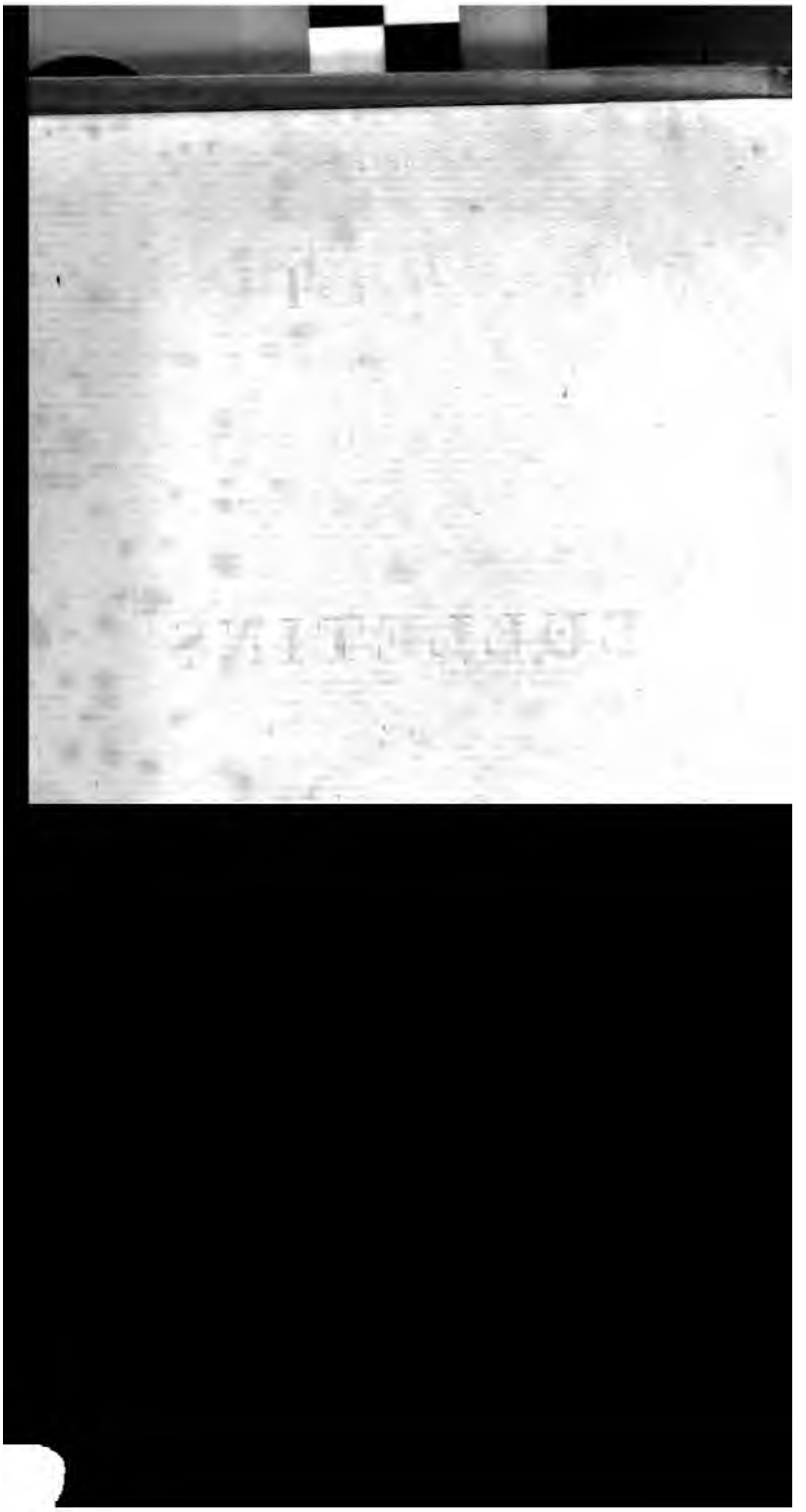

BULLETINS

DE

LA FACULTÉ DE MÉDECINE

DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

PREMIÈRE SÉRIE,

DE L'AN XIII (1804) A L'ANNÉE 1812.

TOME PREMIER

CONTENANT LES ANNÉES XIII ET XIV (1804 ET 1805), 1806, 1807 ET 1808.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE MIGNERET, IMPRIMEUR

DU JOURNAL DE MÉDECINE, RUE DU DRAGON, N.° 20.

1812.

An 13. (Première année.) N.° I.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

En créant les Ecoles de Médecine, en organisant toutes les parties de l'enseignement médical, la loi du 14 frimaire an 3 a ouvert aux professeurs de ces Ecoles une carrière au moins aussi vaste que celle de l'enseignement. Cette loi a voulu que les mêmes hommes appelés par elle à répandre l'instruction, fussent également occupés des travaux relatifs au perfectionnement de la médecine. L'article 7 de cette loi les charge « de se livrer sans relâche » à perfectionner, par des recherches suivies, » toutes les sciences qui peuvent concourir » à l'avancement de l'art de guérir. »

Mais il était impossible qu'au milieu des travaux immenses qu'exige un enseignement toujours en activité, qu'occupés des examens nombreux dont les arrêtés du Gouvernement et la loi du 19 ventôse ont spécialement chargé les Ecoles, les professeurs pussent seuls remplir des fonctions aussi étendues.

Le Ministre de l'intérieur a senti cette vérité, et pour ne point séparer l'enseignement et le perfectionnement de la médecine, pour ne point affecter à deux corporations distinctes, qui n'auraient pas entr'elles des rapports nécessaires, une de ces deux branches, dont le mutuel secours peut si puissamment contribuer à la splendeur de la médecine, il a, par un arrêté du 12 fructidor an 8, formé dans le sein de l'Ecole une Société académique. Cette Société est chargée des recherches relatives à la topographie de la France, de la publication des anciens mémoires de la Faculté, de la Société royale de Médecine, et de l'Académie de Chirurgie; enfin, du perfectionnement de toutes les connaissances médicales.

Tel est le but de la Société de l'Ecole de Médecine de Paris, qui vient de recevoir, par un nouvel arrêté en date du 30 ventôse an 12, le complément de son organisation. Elle est à présent composée de soixante membres, savoir, les vingt-sept professeurs de l'Ecole, le chef des travaux anatomiques, seize associés et seize adjoints. Elle s'est choisi soixante associés nationaux pris sur toute l'étendue du territoire français, autant d'associés étrangers, et un nombre indéterminé de correspondans.

Déja des travaux très-importans lui ont été communiqués; d'autres, qui ne le sont pas

moins, sont commencés par elle. Elle s'occupe sans relâche du soin de classer les mémoires manuscrits des corps académiques auxquels elle succède. Sa correspondance lui a acquis plusieurs topographies qui ne le cèdent en rien à celles que la Société royale accueillit avec tant de distinction.

Entre beaucoup d'autres mémoires lus à la Société, nous ferons connaître successivement le travail de M. *Lassus* sur les tumeurs fongueuses du périoste;

Celui de M. *Dupuytren*, sur un nouveau genre de constitutions médicales fondées sur les altérations pathologiques observées dans un nombre donné de cadavres, aux diverses époques de la vie, dans les différentes saisons de l'année, etc.;

Un mémoire du même sur les veines des os;

Les vues, et la classification nouvelle des hydatides du corps humain, par M. *Laennec*;

Les expériences de M. *Schwilgué*, sur le pus;

Un mémoire de M. *Duvernoy*, sur la langue des oiseaux, etc.

Ceux de M. *Decandolle*, sur les diverses espèces d'ipécacuanha, sur le fucus helmintho-corton;

Plusieurs de M. *Gardien*, sur l'art des accouchemens; et d'autres travaux aussi intéressans qui ont été communiqués à la Société.

RAPPORT

SUR LE FŒTUS TROUVÉ DANS LE VENTRE D'UN JEUNE HOMME DE QUATORZE ANS.

M. *DUPUYTREN*, chef des travaux anatomiques de l'Ecole de Médecine, a fait à la Société, au nom d'une commission composée de MM. *Cuvier*, *Richard*, *Alphonse Leroy*, *Baudelocque* et *Jadelot*, un rapport sur le fœtus trouvé dans le ventre du jeune *Bissieu*, de Verneuil, département de l'Eure.

Le phénomène qui fait le sujet de ce Rapport, avait excité presqu'au même degré l'attention des physiologistes par sa singularité, et celle du ministère public, par la publicité qu'il a eue, et les explications qu'on en a données, lorsqu'un ministre (M. *Chaptal*), aussi attentif aux progrès des sciences, qu'au maintien de la morale publique, chargea la Société de l'Ecole de Médecine d'examiner ce fait extraordinaire. Dans les cas qui, comme celui-là, s'éloignent des lois communes, la sagesse consiste également à n'admettre que des faits rigoureusement prouvés, et à ne pas assigner des bornes trop étroites à la puissance de la nature. C'est d'après ces principes qu'a été fait le rapport dont nous allons donner une idée

très-succincte. Il renferme, avec de très-grands développemens, l'histoire du jeune homme qui portait ce fœtus, celle de l'ouverture de son corps, la dissection du fœtus lui-même ; enfin, des considérations physiologiques qui servent de conséquences au travail de la commission.

Amédée Bissieu, dans le corps duquel a été trouvé le fœtus, s'était plaint, dès qu'il avait pu balbutier, d'une douleur au côté gauche : ce côté s'était élevé, et avait présenté une tumeur, dès les premières années de sa vie. Cependant ces symptômes avaient persisté sans empêcher le développement des facultés physiques et morales de cet enfant, et ce n'est qu'à l'âge de treize ans que la fièvre le saisit tout-à-coup. Dès-lors sa tumeur devint volumineuse et très-douloureuse ; quelques jours après, il rendit par les selles des matières puriformes et fétides. Au bout de trois mois seulement de l'invasion de cette première maladie, une sorte de phthisie pulmonaire se manifesta. Peu de temps après, le malade rendit par les selles un peloton de poils ; et, au bout de six semaines il mourut dans un état de consomption des plus avancés.

A l'ouverture de son corps faite par MM. *Guérin* et *Bertin des Mardelles*, on trouva dans une poche adossée au colon transverse, et communiquant alors avec lui, quelques pelotons de poils, et une masse organisée,

ayant plusieurs traits de ressemblance avec un fœtus humain. Il serait difficile de ne pas apercevoir de liaison entre l'indisposition habituelle du jeune *Bissieu* et sa maladie; entre celle-ci et les faits observés à l'ouverture de son corps. Ce premier point, fondé sur des procès-verbaux authentiques, étant solidement établi, il était de la plus haute importance de déterminer la position de la masse organisée, et le lieu où elle s'était développée. Or, l'examen des pièces remises à la Société par M. *Blanche*, chirurgien à Rouen, ne laisse aucun doute qu'elle ne fût renfermée dans un kyste situé dans le mésocolon transverse, au voisinage de l'intestin colon, et hors des voies de la digestion. A la vérité, ce kyste communiquait avec l'intestin; mais cette communication était récente, accidentelle en quelque sorte; et on voyait manifestement les restes de la cloison qui séparait ces deux cavités.

La vraie position de cette masse organisée ayant été déterminée, il fallait en reconnaître la nature. On trouvait dans ses formes un grand nombre de traits de ressemblance avec un fœtus humain, mais on y voyait en même temps une foule de dispositions particulières, dont les unes paraissaient tenir à des vices de conformation, et les autres à des déformations successivement produites par le temps, et par le séjour qu'elle avait fait dans le mésocolon. Il était un moyen plu-

déterminer le véritable caractère de cette production ; il est évident que si elle renfermait des appareils d'organes indépendans de ceux du corps auquel elle était attachée, elle devait constituer un individu ; tandis que si elle n'offrait que des prolongemens organiques, elle rentrait, quelles que fussent ses formes extérieures, dans la classe des végétations qui s'élèvent de toutes les parties des corps organisés, et dès-lors elle cessait d'être un phénomène. La dissection de cette masse, faite avec un soin extraordinaire, y a fait découvrir la trace de quelques organes des sens ; un cerveau, une moëlle de l'épine, des nerfs très-volumineux ; des muscles dégénérés en une sorte de matière fibreuse ; un squelette composé d'une colonne vertébrale, d'une tête, d'un bassin et de l'ébauche de presque tous les membres ; enfin, dans un cordon ombilical, fort court et inséré au mésocolon transverse, hors de la cavité de l'intestin, une artère et une veine ramifiées par chacune de leurs extrémités, du côté du fœtus et du côté de l'individu auquel il tenait. L'existence des organes précédens suffit certainement pour établir l'individualité de cette masse organisée, quoique

[illegible]urs elle fût dépourvue des organes de la
[illegible]ion, de la respiration, de la secrétion
[illegible]es, et de la génération ; seulement,
[illegible]e d'un grand nombre d'organes né-
[illegible]s à l'entretien de la vie, doit la faire

regarder comme un de ces fœtus monstrueux destinés à périr au moment de leur naissance.

Le développement d'une masse organisée dans le mésocolon, étant bien constatée, son analogie avec un fœtus humain étant bien démontrée, il restait à rechercher depuis quand elle y était, pourquoi elle se trouvait dans le corps d'un autre individu, et comment elle avait pu y vivre ?

Ce fœtus *étant hors du canal alimentaire*, on ne pouvait pas admettre qu'il eût été introduit dans le corps du jeune *Bissieu* après la naissance; ce qui détruit le plus grand nombre des hypothèses inconsidérées qu'on a proposées pour expliquer ce phénomène. Le sexe du jeune *Bissieu*, bien constaté par MM. *Delzeuse* et *Brouard*, sur l'invitation de M. le Préfet de l'Eure, ne permettait d'ailleurs ni de penser qu'il eût été fécondé, ni qu'il eût pu se féconder lui-même, puisqu'il était pourvu d'organes mâles, et qu'il n'offrait pas la plus légère trace de ceux du sexe féminin.

Les faits qui servent de base au rapport, conduisaient naturellement à des idées différentes de celles-là; l'indisposition à laquelle le jeune *Bissieu* était sujet depuis son enfance; la nature des symptômes qui la caractérisaient; ceux de la maladie qui lui a succédé immédiatement, et les faits découverts à l'ouverture de son corps, sont tellement liés qu'il est impossible de ne pas voir entre eux une dépendance

nécessaire, et de ne pas admettre que ce jeune infortuné a porté en naissant la cause de la maladie à laquelle il a succombé au bout de quatorze ans seulement. Beaucoup d'autres faits se réunissent encore pour prouver l'ancienneté de l'existence de ce fœtus dans le corps du jeune *Bissieu*. Tels sont le volume de ses dents, la dégénération fibreuse de ses muscles, le raccornissement du cerveau, l'usure de la peau dans un grand nombre de points, la carie de plusieurs os, la soudure de la plupart d'entre eux, la dégénération osseuse du kyste lui-même, etc. etc.; dispositions qui, pour se développer, exigent presque toutes un temps fort long. Mais en admettant que ce fœtus soit contemporain de l'individu auquel il était attaché, il restait toujours, pour ceux qui veulent tout expliquer, une grande difficulté à lever, celle de sa situation dans le mésocolon transverse. Les faits curieux, exposés dans ce rapport, en sont certainement la partie la plus importante, et ils sont, jusqu'à un certain point, indépendans des explications qu'on en peut donner; cependant il entrait nécessairement dans le plan d'un semblable travail de faire servir les faits à l'explication du phénomène. Il n'est pas rare de voir des jumeaux naître accolés soit par le dos, soit par le ventre, soit par la tête, soit par plusieurs parties en même temps; une compression plus ou moins forte, exercée pas les or-

la mère sur des embryons extrêmement us, pendant la conception, ou peu de temps après, peut produire ces monstruosités ; dans d'autres cas, qui ne sont pas non plus très-rares, les jumeaux sont tellement identifiés, que plusieurs organes manquent à chacun d'eux, et sont remplacés par des organes communs qui servent à-la-fois à la vie des deux. Dans le premier cas, la monstruosité est due à une cause toute mécanique ; et dans le second, elle tient à un vice primitif dans l'organisation des germes. Il faut nécessairement remonter à l'une ou à l'autre de ces causes pour expliquer le phénomène qui fait le sujet du rapport ; ainsi, dans le cas du jeune *Bissieu*, ou bien, de deux germes d'abord isolés, l'un a pénétré l'autre par l'effet de quelqu'action mécanique, ou bien, par une disposition primitive dont il serait aussi difficile de rendre raison, que de tout ce qui a trait à la génération, ils se sont trouvés entre eux dans les rapports où on les a vus par la suite.

L'une de ces explications étant admise, l'existence d'un fœtus dans l'abdomen d'un autre individu, n'a plus rien qui doive surprendre beaucoup, et le sexe de celui qui lui a si long-temps servi de mère, devient à-peu-près indifférent. Ce fœtus peut être comparé au produit des conceptions extra-utérines : en effet, à quelques parties de l'abdomen que s'attachent des germes fécondés, leur mode de

nutrition est le même; ils puisent dans toutes, à l'aide de vaisseaux qui leur sont propres, des liquides nourriciers; ils se développent et s'accroissent jusqu'au terme marqué par la nature pour leur expulsion; et s'ils ne peuvent être expulsés lorsque ce terme est arrivé, ils se putréfient, se convertissent en gras, se dessèchent, s'ossifient, ou bien ils végètent, jusqu'à ce que leur présence, en irritant les parties voisines, détermine la formation d'abcès, et provoque ainsi leur sortie. C'est ce qui est arrivé dans ce cas : les parois du kyste où était renfermé le fœtus qui nous occupe, comme tous les fœtus placés hors des voies ordinaires de la génération, se sont enflammés, et l'inflammation s'est communiquée à l'intestin; la cloison qui séparait ces deux cavités a été détruite; le kyste a communiqué dans le colon; du pus et des poils ont été rendus par les selles, et une véritable phthisie abdominale, compliquée dans son cours avec une phthisie pulmonaire, a fait périr le malade. Placé plus près de la surface du corps, le kyste ne se fût point ouvert dans l'intestin, et ce phénomène, sans changer de nature, eût cependant paru moins extraordinaire.

Ce fœtus a été nourri aussi long-temps qu'a duré la vie de celui qu'on doit regarder comme son frère; l'absence de toute espèce d'altération putride dans son corps, et la perméabilité de ses organes de la circulation, ne laissent aucun

doute à cet égard ; le défaut des organes de la digestion, de la respiration, de la secrétion de l'urine et de la génération, ne fournit point une objection contre la vie de ce fœtus, puisque ces organes simplement nourris dans les fœtus ordinaires, n'exercent leurs fonctions qu'après la naissance. Mais cette vie a dû se composer d'un très-petit nombre de fonctions, à cause de la structure particulière de ce fœtus; les seuls organes de la circulation exerçaient chez lui une action nécessaire à la vie de tous les autres. Ils prenaient et donnaient successivement le sang du mésocolon au fœtus, et du fœtus au mésocolon.

La Société de l'Ecole de Médecine, après avoir entendu la lecture de ce rapport remarquable par l'étendue et l'exactitude des recherches qu'il renferme, ainsi que par la liaison des faits avec les conséquences qui le terminent, a arrêté qu'il serait inséré, en entier, dans le premier volume de ses œuvres, ainsi que les dessins faits sur toutes les parties du corps du fœtus, par MM. *Cuvier* et *Jadelot*.

La même commission fera incessamment un second rapport sur les faits présumés analogues à celui-là, et qu'on trouve consignés dans les auteurs.

De l'Imprimerie de MIGNERET, rue du Sépulcre, Faubourg Saint-Germain, N.° 28.

An 13. (Première année.) N.° II.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

ANATOMIE PATHOLOGIQUE.

M. *Dupuytren*, chef des travaux anatomiques, a présenté plusieurs Mémoires à l'Ecole et à la Société de l'Ecole de Médecine sur des recherches d'anatomie pathologique, qu'il a suivies depuis plusieurs années.

Les nombreuses dissections accordées par l'Ecole à ses élèves, autrefois dirigées exclusivement vers l'instruction de ces derniers, étaient perdues pour la science. Une foule de dispositions extraordinaires, de lésions de nos organes, de sujets d'analyses chimiques, intéressant également le physiologiste, le médecin et le chimiste, n'excitaient qu'une attention passagère, peu réfléchie, et bientôt étaient entièrement oubliées, sans avoir profité même à celui sous les yeux duquel le hasard les avait fait tomber.

D'une autre part, les lésions organiques avaient été trop généralement regardées comme des désorganisations dans lesquelles la nature, une fois écartée de sa marche ordinaire, ne suivait aucune loi. En considérant ainsi les lésions organiques, on avait cru inutile de fixer par des descriptions exactes les états par lesquels passent successivement les organes qui en sont affectés.

M. *Dupuytren* a senti le parti qu'on pourrait tirer, pour les progrès de la science, du rapprochement d'un grand nombre de faits, et d'une manière de les voir plus conforme à l'esprit qui dirige maintenant les sciences naturelles. Considérant d'abord les lésions organiques comme des produits de l'altération des forces qui régissent les corps vivans, et convaincu par l'expérience que ces forces suivent des loix constantes jusques dans leurs altérations, il a appliqué aux lésions organiques la méthode descriptive en usage pour les corps naturels, et il en a successivement recherché l'origine, les progrès et la terminaison.

Cette idée fondamentale l'a conduit à trouver entr'elles des différences constantes, et, dès-lors, il a cherché à déterminer les genres et les espèces des lésions organiques : c'était là le premier pas à faire dans une science déja riche de faits à la vérité, mais où l'on ne trouvait par-tout que confusion à cause de l'incertitude du caractère de ces affections, et

de l'impropriété des termes employés pour les nommer et pour les décrire.

Toutes les parties des corps vivans contiennent un certain nombre d'élémens organiques, et sont douées d'un certain nombre de propriétés vitales ; toutes exercent un certain nombre de fonctions nutritives : ces fonctions, ces propriétés et ces élémens entretiennent dans chaque partie une vie de nutrition, dont l'exercice est, dans l'état de santé, la source de phénomènes analogues dans quelqu'organe qu'ils se passent. De cette communauté de vie entre les diverses parties des êtres organisés, il en résulte une autre non moins réelle entre les affections dont ces parties peuvent devenir le siège dans l'état de maladie. Aussi tous nos tissus sont-ils susceptibles d'un assez grand nombre d'affections essentiellement analogues, quel que soit celui d'entr'eux où elles se développent. Ce principe, cette loi première, que l'on semble avoir méconnus dans ces derniers temps pour en saisir et pour en développer les modifications, étant établis, M. *Dupuytren* pose les limites qui séparent nos lésions.

Les altérations communes, source du plus grand nombre de celles dont nos organes sont susceptibles, offrent deux grandes divisions naturelles. Les unes sont des transformations d'un tissu dans un autre tissu analogue à quelqu'un de ceux qui existent déja dans l'économie animale : celles-là entraînent, en général,

peu d'altérations dans la vie générale. Les tissus, ainsi dégénérés en révêtant une organisation qui leur est étrangère, prennent aussi les propriétés et le mode de vie propre à ceux en lesquels ils se transforment. La nature suit dans leur développement les mêmes loix qui président au développement des tissus naturels, et si quelques-unes de ces transformations n'apportaient des obstacles mécaniques à l'exercice des fonctions, on croirait à peine qu'elles fussent des maladies. Ce premier ordre de lésions organiques offre un phénomène plus extraordinaire encore que des transformations d'un tissu dans un autre : c'est une véritable production. En effet, dans le développement de corps fibreux de la matrice, du tissu cellulaire, etc.; dans celui des kystes séreux des toutes les parties, ce n'est plus dans un moule déja préparé que la nature jette les matériaux du tissu nouveau qu'elle veut produire; c'est, au contraire, une création qu'elle opère : elle forme de toutes pièces, en quelque sorte, un tissu dont le germe n'existait nulle part.

M. *Dupuytren* range dans ce premier ordre les transformations et les productions *cellulaires*, *adipeuses*, *fibreuses*, *cartilagineuses*, *osseuses*, *séreuses*, *synoviales*, *muqueuses*, *cutanées*, *pileuses*, etc.; lésions dont il a découvert lui-même le plus grand nombre, qu'il a observées dans presque toutes les parties du corps, et dont il assigne séparément les

caractères. Il est très-remarquable que ces tissus nouveaux deviennent sujets, par la suite, aux mêmes affections que les tissus dont ils ont pris la structure et les propriétés vitales.

Les lésions communes du premier ordre n'offrent guères qu'une aberration des loix ordinaires de la vie; celles du second ordre, au contraire, semblent résulter d'une altération de ces loix, et leurs produits n'ont plus d'analogues dans des tissus naturellement existans. L'organisation, les propriétés et les fonctions des parties qui en sont devenues le siège, tout est changé; dès-lors il existe vraiment une maladie d'autant plus dangereuse, que le tissu nouveau qui constitue la lésion, semble s'éloigner davantage des tissus naturels.

Les lésions communes du second ordre sont l'*inflammation* et ses espèces, la *dégénération blanche* et ses variétés, les affections *tuberculeuses*, enkystées, et celles par *dégénération* du tissu des parties; les affections *squirrheuses*, *cancéreuses*, *carcinomateuses*; les *hémorrhagies* par lésion de tissu, et celles par lésion de propriétés; les *hydatides*, etc.

L'organisation et la vie, quoiqu'analogues par-tout où elles se rencontrent, présentent pourtant dans chaque partie des modifications nombreuses, lesquelles en déterminent, à leur tour, dans les maladies communes à tous les

organes. Cette seconde vérité ne contredit pas la première : toutes deux sont fondées sur la nature; mais l'une n'offre qu'une modification de l'autre, et n'est en quelque sorte qu'une vérité secondaire. De ces modifications de la vie naissent, d'une part, les différences qu'offre la même maladie comparée à elle-même dans des organes différens; et, de l'autre, plusieurs maladies propres à certains tissus, et qui résultent de la structure ou des fonctions que la nature leur a départies : tels sont les polypes pour les membranes muqueuses; l'exostôse, le ramollissement et la friabilité pour les os; l'hydropisie pour les membranes séreuses, etc. etc. Ces dernières maladies constituent un troisième ordre de lésions, sous le nom de lésions organiques particulières: celles-là doivent varier comme la nature des parties où elles se développent.

Il existe un quatrième et dernier ordre de lésions organiques, dépendantes de vices de conformation naturels ou acquis. Il paraît résulter des dissections faites par M. *Dupuytren*, sur la demande de l'Ecole, que le plus grand nombre des monstruosités tient à des vices dans l'organisation des germes, tandis que quelques-unes d'entr'elles seulement tiennent à des déformations survenues depuis la conception. Fondé sur ces observations, il divise le quatrième ordre de lésions organiques en deux classes. Dans l'une

il renferme les vices de conformation originels, comme les cas nombreux de têtes soutenues par un seul col, et offrant deux cerveaux distincts réunis à une moëlle épinière unique; les cas encore assez nombreux d'organes digestifs, doubles à leur principe, et simples vers leur fin, et beaucoup d'autres: il place dans la seconde classe les *déformations* survenues depuis la conception, pendant ou après la gestation, tels sont les défauts de membres, les réunions contre nature de certaines parties, etc. Au reste, tous les tissus ne sont pas également sujets aux trois premiers ordres de lésions organiques. On les voit se partager d'une manière fort inégale entr'eux, et rarement on les voit toutes également nombreuses et fréquentes dans les diverses parties. Il est à remarquer que les lésions du quatrième ordre portent presque toujours sur les organes et sur les appareils, et qu'elles portent beaucoup plus rarement sur les tissus.

M. *Dupuytren* ne s'en est pas tenu à ce premier travail: il en a entrepris et dirigé un autre non moins important, et dont nous allons également donner une idée succincte.

On peut diriger les recherches d'anatomie pathologique vers plus d'un but. On peut, à l'imitation des hommes célèbres qui ont étendu et enrichi le domaine de cette science, recueillir sur un grand nombre de cadavres, les observa-

tions les plus piquantes, instruire par des détails circonstanciés, et plaire par la nouveauté des faits exposés : ou bien on peut soumettre un nombre donné de corps, pris sans choix, à des recherches attentives et uniformes ; recueillir toutes les lésions qu'ils présentent, déterminer la nature de ces lésions, leur nombre absolu dans les sujets qu'on examine, leur nombre respectif dans les appareils, les organes et les tissus divers, à toutes les époques de la vie, dans les sexes et les saisons différentes de l'année ; rechercher dans leur foule immense celles qui ont pu produire la mort, et celles qui n'étaient qu'accessoires ; dresser un tableau comparatif des unes et des autres ; déterminer celles qui coïncident le plus communément ; en un mot, faire ressortir de toutes ces observations, devenues importantes par leur réunion, des résultats et des conséquences, qui, sans cesse agrandis par de nouvelles observations, puissent un jour conduire à des conséquences plus générales et plus utiles que celles qu'on a cherché jusqu'à ce jour à obtenir de l'anatomie pathologique.

Un semblable travail ne pouvait avoir de prix qu'autant qu'il serait exécuté sur un grand nombre de sujets. M. *Dupuytren* l'a fondé sur l'ouverture de plusieurs centaines de cadavres faites, chaque année, par lui, ou bien sous ses yeux par plusieurs aides d'anatomie,

et notamment par M. *Bayle*, l'un d'entr'eux, au zèle et aux connaissances duquel il a plus d'une fois rendu hommage.

Les résultats de ce travail sont consignés dans un certain nombre de tableaux qui ne sauraient être extraits, mais dont nous allons indiquer le but seulement.

Un premier tableau indique le nombre respectif des lésions des appareils et des organes divers, quelle qu'en soit la nature. Fondé sur les premières données que fournira ce travail, le physiologiste et le médecin pourront diriger leurs vues, l'un vers la recherche des causes qui multiplient, pour certains organes, les lésions ; l'autre, vers les moyens de les prévenir, ou bien de les guérir.

Un deuxième tableau renferme l'indication de la nature des affections de chaque appareil en général, et celle des organes qui le forment en particulier. On voit ainsi la tendance que chacun a, par sa nature ou par ses fonctions, à être affecté d'une manière ou d'une autre.

Un troisième tableau exprime les lésions simultanées de diverses parties, dont la connaissance peut fournir au physiologiste et au médecin des apperçus pour la liaison d'action, et l'influence réciproque de divers organes les uns sur les autres, dans l'état de santé et dans celui de maladie. On y voit sur-tout la transformation adipeuse du foie coïncider souvent avec la phthisie pulmonaire, et quelque-

fois avec d'autres maladies, une rougeur remarquable de la membrane interne de l'estomac avec les maladies du cœur, etc. etc.

Il semble répugner à la rigoureuse exactitude de l'anatomie pathologique, qui ne classe les maladies qu'en suivant les systêmes, les appareils ou les organes lésés, de ranger les lésions suivant un ordre nosologique : cet essai n'est pourtant pas dépourvu d'utilité. Privé le plus communément de tous les renseignemens qui auraient pu éclairer sur la cause de la mort, mais libre aussi de tous les préjugés qui font voir si souvent et à tort, dans les tristes restes des hommes, les maladies dont on les avait jugés atteints avant leur mort ; le médecin voit qu'il est aussi facile d'en déterminer l'espèce après la mort, d'après les lésions organiques, que pendant la vie d'après les phénomènes qu'elles avaient produits. On trouve donc rangées dans un quatrième tableau les maladies suivant un ordre nosologique. Ce travail, au reste, n'a pas seulement pour but une stérile nomenclature des maladies : il peut encore conduire à des idées importantes sur le meilleur systême nosologique à adopter.

Il est difficile, en général, d'assigner les causes probables de la mort des sujets dont on fait l'ouverture. En effet, ce n'est pas toujours la lésion organique la plus prononcée qui la détermine ; quelquefois même elle est le produit d'une cause toute différente de celle-là. Quoi

qu'il en soit, cette recherche conduisait à la détermination des appareils et des organes dont les lésions sont les plus graves, et les plus souvent mortelles. Les $\frac{4}{5}$ des individus ouverts ont offert autant de données qu'on en pouvait raisonnablement espérer pour déterminer la maladie qui avait causé la mort : un grand nombre de ceux compris dans le dernier cinquième a offert, à la vérité, des traces de maladies ; mais elles n'étaient pas suffisantes pour permettre d'en déterminer l'espèce : un très-petit nombre, enfin, n'a offert aucune trace qui pût faire présumer la cause de leur mort.

Un sixième tableau, fécond en grandes et utiles conséquences, est destiné à offrir le parallèle des lésions observées sur des nombres égaux de corps, morts dans les quatre saisons de l'année. La médecine a ses constitutions, basées principalement sur les symptômes des maladies ; mais ne peut-on pas en dresser d'autres sur des bases au moins aussi solides ? Ce Mémoire renferme le premier essai d'une constitution, purement fondée sur les lésions organiques, qui ait été tenté depuis que l'anatomie pathologique est cultivée. Ces constitutions anatomiques ne dépareront pas les constitutions médicales : réunies, elles s'éclaireront, se rectifieront mutuellement, et acquerront un nouveau degré d'utilité.

Enfin, un septième tableau est consacré à indiquer le nombre et la nature des affections

organiques, comparés, dans l'homme et dans la femme, aux époques principales de la vie. L'on y voit les affections organiques, rares en général dans le fœtus et l'enfant mort presque en naissant, augmenter en nombre, à mesure que, par les progrès de la vie, les organes destinés à son entretien se fatiguent. On y voit encore celles que chaque âge, chaque époque de la vie ramènent le plus fréquemment; celles que chaque sexe doit aux particularités de son organisation, aux diverses circonstances dans lesquelles il se trouve, etc. .. Cette partie du travail est une de celles qui promettent le plus de conséquences utiles, aussitôt qu'on pourra les appuyer sur l'ouverture de plusieurs milliers de corps.

La Société a arrêté que ces Mémoires, et les Tableaux qui y sont annexés, seroient insérés dans le premier volume de ses *Mémoires*.

De l'Imprimerie de MIGNERET, rue du Sépulcre, Faubourg Saint-Germain, N.° 28.

An 13. (Première année.) N.° III.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

Séance du 11 brumaire.

Société de l'Ecole.

S. E. le Ministre de l'intérieur a approuvé le choix que la Société a fait de MM. *Geoffroy*, fils, *Laennec*, *Moreau* et *Bayle*, en qualité d'associés résidans-adjoints.

M. *Corvisart*, premier médecin de S. M. l'Empereur, a été élu président de la Société, la présidence de M. *Chaptal* étant terminée.

La Société a entendu un Rapport de MM. *Auvity*, *Deschamps* et *Delaporte*, sur l'emploi du muriate de mercure oxygéné administré en lavemens, et sur une Notice des végétaux prétendus anti-syphilitiques du Nouveau-Monde, par M. *Valentin*, médecin à Nancy. Ces deux écrits que la Société a jugés dignes de la réputation de leur auteur, seront analysés dans un des prochains numéros du Bulletin.

M. *Plutot*, médecin à Thionville, a adressé la suite de ses observations sur les maladies régnantes dans cette ville et ses environs. Depuis la création de l'Ecole, ce médecin lui a régulièrement communiqué, trimestre par trimestre, les résultats de sa pratique.

S. E. le Ministre de l'Intérieur a transmis à la Société une observation sur une maladie extraordinaire, produite par la suppression de transpiration, qui lui avait été adressée par M. *Anglade*, officier de santé à l'hospice civil de Saint-Lizier.

M. *Keraudren*, médecin de la marine, a lu une Notice sur la propagation de la maladie qui règne à Malaga et à Alicante, extraite de la correspondance de S. E. le Ministre de la Marine avec les Commissaires des Relations commerciales; de laquelle il paraît résulter que la contagion a été introduite dans ces deux villes par des marchandises de contrebande.

Assembl. des Profes.

Séance du 18 brumaire.

M. *Chaussier* a été élu président de l'Ecole.

Société de l'Ecole.

Séance du 24 brumaire.

M. *Hallé* a rendu compte d'une observation de M. *Legallois*, sur une hyper-sarcôse du ventricule aortique du cœur, considérée

comme cause probable d'une apoplexie foudroyante.

La Société a donné de justes regrets à M. *le Pecq de la Clôture*, l'un de ses associés nationaux, dont on lui a annoncé la mort.

La nomination de M. *Thillaye*, fils, élu, dans cette séance, associé résidant-adjoint, sera présentée à l'approbation de S. E. le Ministre de l'Intérieur.

Séance extraordinaire pour la distribution des prix aux élèves de l'Ecole-pratique. *Assemblée des Profess.*

28 *Brumaire.*

Il sera rendu compte dans le Bulletin de frimaire, du rapport des travaux de l'Ecole et de la Société pendant le cours de l'an 12, fait et lu par M. *Chaussier.*

PRIX DE L'ÉCOLE PRATIQUE

DISTRIBUÉS EN L'AN XII.

PREMIÈRE CLASSE.

I.er Prix.

M. MARJOLLIN (Jean-Nicolas), du département de la Charente.

M. RULLIER (Pierre), du département de la Haute-Saône.

Mentions honorables.

M. GILLAISEAU. (Louis)
M. ESPIAUD. (Arnould-Pierre)
M. BELLENAND. (Michel)
M. SAVARY (Augustin-Charles) était de la deuxième classe.

DEUXIÈME CLASSE.

I.er Prix.

M. PITET (Claude-Joseph), du département de l'Ain.

II.e Prix.

M. LECOUAS (Victor-Maurice), du département du Loiret.

Mention honorable.

M. REY. (Jacques-Césaire)

TROISIÈME CLASSE.

I.er Prix, ex æquo.

M. BOUCHET (Claude-Antoine), du départe- du Rhône.
M. FLAUBERT (Achille-Cléophas), du département de l'Aube.

II.e Prix, ex æquo.

M. EMANGARD (François-Pierre), du département de l'Orne.

M. GUYTON (Nicolas-Antoine), du département de l'Yonne.

Mentions honorables.

M. BLANCHETON. (Charles-Antoine)

M. FOUBERT. (Dominique)

M. *GARDIEN*, médecin, professeur d'accouchemens, a lu sur la section de la symphyse des os pubis, un Mémoire dans lequel il cherche à fixer les circonstances où cette opération peut seule convenir pour extraire l'enfant en vie; celles où elle doit être accompagnée d'inconvéniens moins graves que dans les cas ordinaires; et, enfin, celles où elle est insuffisante, et l'opération césarienne nécessairement indiquée.

Le médecin prudent peut-il, dans tous les cas, adopter exclusivement une de ces opérations, et ne doit-on pas, avant d'en proscrire aucune, rechercher s'il n'existe pas des circonstances où l'une des deux, quoique plus dangereuse par elle-même que l'autre, serait

cependant indispensable pour extraire l'enfant ? Tel est, suivant M. *Gardien*, le point capital, et celui par où l'on aurait toujours dû commencer l'examen de la question relative à l'emploi des opérations césarienne et de la symphyse des pubis. Il s'est sur-tout attaché à donner les développemens convenables à cette première section de son Mémoire, dans laquelle il expose les circonstances où la section du pubis peut seule donner la facilité d'extraire l'enfant, parce qu'il la regarde comme la plus importante, et que les vues qui en font la base, n'ont encore été indiquées par aucun auteur.

Dans une seconde section, l'auteur examine s'il n'existe pas des configurations vicieuses du bassin, dans lesquelles la section de la symphyse du pubis ne doit pas offrir les inconvéniens attachés à cette opération dans les cas ordinaires, parce que l'écartement nécessaire étant alors peu considérable, il ne peut pas produire les désordres que l'on croit résulter de leur diduction portée à un très-haut degré.

Dans une troisième section, il fait connaître les cas où la section du pubis est insuffisante et l'opération césarienne indispensable, quelque graves que puissent paraître les accidens qu'elle fait courir à la

Il est un quatri

on peut considérer cette opération. M. *Gardien* ne fait que l'indiquer, et il a cru devoir en remettre la discussion à un autre moment : ce serait, dans les cas où l'une ou l'autre opération pourrait également faciliter la sortie de l'enfant, de déterminer laquelle des deux doit mériter la préférence. Suivant lui, la discussion de ce point de pratique, un des plus essentiels de l'art des accouchemens, et sur lequel les accoucheurs les plus illustres sont encore partagés d'opinion, n'offrirait pas moins d'intérêt que l'examen des trois premiers, d'autant mieux que la conformation du bassin qui peut exiger l'un de ces procédés, en permettant à l'opérateur d'opter entre l'un et l'autre, suivant qu'il juge qu'il doit être moins dangereux pour la mère, est plus fréquente que celle qui ne laisse de ressource que dans l'un des deux, quel que soit d'ailleurs le danger qui doive l'accompagner.

La première circonstance où la section du pubis peut seule convenir pour extraire l'enfant vivant, est celle où le sacrum pèche par un excès de courbure dans l'excavation du bassin : les deux détroits éprouvent alors un rétrécissement considérable d'avant en arrière. Si, dans ce cas, la tête d'un enfant vivant a franchi avec de grandes difficultés le détroit supérieur qui est resserré, et qu'elle ne puisse

traverser le détroit inférieur par les efforts de la nature, secondés même par l'application du forceps, la section du pubis est nécessaire.

L'opération césarienne est alors impraticable, parce qu'il serait impossible de remonter au-dessus du détroit supérieur la tête, qui est parvenue dans l'excavation en éprouvant une réduction considérable entre les deux protubérances pariétales. La section de la symphyse du pubis, la seule qui puisse assurer les jours de l'enfant, ne paraît pas devoir être accompagnée des mêmes inconvéniens que dans les cas ordinaires où on la pratiquerait, parce que, dans les cas où la tête serait arrêtée par une courbure considérable du sacrum qui rapprocherait la pointe du coccix de l'arcade du pubis, un écartement modéré suffirait pour obtenir sa sortie. En effet, les deux os pubis étant écartés, l'arcade gagne vers la partie supérieure ce que lui fait perdre par en bas le rapprochement du coccix; et quoique la tête porte encore sur la partie inférieure du sacrum qui s'oppose, dans le premier instant, à ce que la partie la plus basse de l'arcade ne serve à lui livrer passage, elle peut cependant s'engager, parce que, pour sortir, elle passe au-dessus du diamètre du détroit périnéal, mesuré du coccix au bord inférieur de la symphyse du pubis.

Le deuxième cas où la section du pubis est

nécessaire, est celui où le détroit supérieur est resserré au point que la tête ne peut le franchir pour arriver dans l'excavation, qu'en éprouvant une réduction très-grande. Quoique le détroit inférieur soit plus large d'avant en arrière, il peut exister entre les deux tubérosités ischiatiques un rapprochement assez considérable pour s'opposer à la sortie de la tête, même en ayant recours au forceps : dans ce cas, comme dans le précédent, l'opération césarienne est évidemment inadmissible, parce que la tête ne pourrait remonter au-dessus du détroit abdominal. Ce cas est un de ceux où la section du pubis offrirait le moins d'inconvéniens, parce qu'un rétrécissement extrême du diamètre transversal n'exigerait qu'un écartement médiocre.

Troisième cas. Chez une femme qui offre une étroitesse extrême de l'un ou de l'autre diamètre du détroit inférieur qui s'oppose à la sortie, même en secondant les efforts de la nature par l'application du forceps, il peut exister une exostôse à la base du sacrum, qui, après avoir permis à la tête de parvenir avec difficulté dans l'excavation, s'oppose à ce qu'elle puisse être refoulée. Ici la section du pubis est encore exclusivement indiquée.

Quatrième cas. La tête a franchi l'orifice de la matrice, lorsqu'on reconnaît que l'étroi-

tesse du détroit inférieur est telle qu'elle s'oppose à ce que la tête puisse sortir spontanément, ou en appliquant le forceps sur ses parties latérales. Pour que l'hystérotomie fût praticable, il faudrait que la tête, qui a franchi le col, pût rentrer dans la matrice; ce qui est impossible, comme l'établit M. *Baudelocque*.

Cinquième cas. L'opération césarienne est contr'indiquée, et la section du pubis est seule admissible, toutes les fois qu'il existe un enclavement, de quelqu'espèce qu'il soit, qui s'oppose à l'extraction de la tête, ou à ce qu'on ne puisse la remonter au-dessus du détroit à l'aide du forceps. Les cas de cette espèce sont rares. Une fois admis comme possibles, ce que prouve rigoureusement l'observation, M. *Baudelocque* conviendrait que l'opération césarienne ne peut pas offrir une ressource pour extraire l'enfant vivant.

Si, dans cette circonstance, la tête est enclavée suivant son épaisseur, le forceps lui-même ne peut pas entrer en comparaison avec l'opération de la symphyse du pubis; car l'une des branches devrait être placée sur la face, et l'autre sur l'occiput: or, l'application du forceps, faite d'après ces principes, donnerait nécessairement la mort à l'enfant. Pour s'enclaver, la tête a déja été forcée de s'affaisser fortement d'une protubérance pari

tre. Si, pour triompher de l'obstacle que la nature éprouve à opérer une réduction plus grande, on applique les branches du forceps de manière que l'une agisse sur l'occiput, et l'autre sur la face, la tête est comprimée en quatre directions différentes. Si la force est suffisante pour forcer la tête à s'affaisser encore suivant son épaisseur, elle éprouve nécessairement une réduction plus grande que celle de quatre ou cinq lignes, au-delà de laquelle elle ne peut pas être portée au moyen de cet instrument, sans courir le danger d'ôter la vie à l'enfant. A réduction égale, les effets de cette application seraient encore plus funestes, parce que la tête est saisie dans une direction plus défavorable. D'ailleurs le forceps est contr'indiqué toutes les fois que la main ne suffit pas pour réduire assez la tête entre les serres de l'instrument ; or, lorsque le forceps comprime la tête de l'occiput au front, il ne tend pas à la réduire dans le diamètre suivant lequel elle a trop d'étendue.

Sixième cas. La section du pubis peut encore être exclusivement indiquée, quoique l'enfant se présente par les pieds, et que le tronc soit au dehors, si la tête, parvenue dans l'excavation, trouve un obstacle insurmontable à sa sortie dans l'étroitesse de l'un ou de l'autre diamètre du détroit inférieur, mais plus

fréquemment de celui qui s'étend d'une tubérosité ischiatique à l'autre. Dans ce cas, l'enfant peut être entièrement hors de la matrice, et lors même que la tête serait encore enveloppée par le col de cet organe, on ne réussirait pas à faire rentrer les épaules dans la matrice ; ce qui serait nécessaire pour que l'opération césarienne fût praticable.

Septième cas. Les fesses, engagées dans l'excavation, ont franchi l'orifice de la matrice; l'étroitesse de l'un ou l'autre diamètre du détroit inférieur s'oppose à ce qu'elles ne puissent sortir sans un moyen extrême. S'il n'est pas rigoureusement prouvé que la section du pubis soit seule admissible, il est au moins constant qu'elle mérite, dans ce cas, la préférence sur l'opération césarienne.

Huitième cas. Le tronc étant au-dehors, la tête peut s'enclaver au détroit supérieur, soit suivant sa longueur, soit suivant son épaisseur. Or, la section du pubis est encore ici seule indiquée.

Neuvième cas. La symphyséotomie ne peut-elle pas être indiquée, quoique l'enfant soit mort, si la perforation du crâne ne peut pas faire cesser les points de contact? La section de la symphyse du pubis n'est-elle pas préférable à la ponction de la matrice conseillée par *Guillemeau* et *Hunter* dans le cas de rétrover-

sion de la matrice que l'on ne peut réduire ? Dans le cas où un moyen extrême devient nécessaire, la section du pubis sauverait l'enfant, en exposant beaucoup moins la mère que ne le ferait la ponction de la matrice à travers la paroi postérieure du vagin.

Le premier cas que M. *Gardien* range parmi les conformations vicieuses du bassin, dans lesquelles la section du pubis paraît devoir offrir moins d'inconvéniens que dans les cas ordinaires, est celui où le rétrécissement qui s'oppose à la sortie de la tête, existe dans le diamètre transversal de l'un ou de l'autre détroit. Ici un écartement médiocre suffit pour faire cesser la disproportion : on agrandit presque le diamètre trop étroit dans la même proportion que l'on écarte les deux os pubis.

Deuxième cas. Un rapprochement trop considérable des branches de l'arcade du pubis qui s'oppose à la sortie de la tête sans un moyen extrême.

Troisième cas. La présence d'une exostôse à la face interne de l'une des tubérosités ischiatiques, ou le long de l'une des branches de l'arcade du pubis, qui diminuerait les dimensions du bassin au point de s'opposer à la sortie de la tête après l'application du forceps. Dans ces deux cas, les mêmes raisons déterminent à accorder la préférence à la section du pubis, ainsi que dans le premier.

fréquemment de celui qui s'étend d'un
rosité ischiatique à l'autre. Dans ce ca
fant peut être entièrement hors de la n
et lors même que la tête serait encor
loppée par le col de cet organe, on ne
rait pas à faire rentrer les épaules dans
trice ; ce qui serait nécessaire pour qu
ration césarienne fût praticable.

Septième cas. Les fesses, engagées d
cavation, ont franchi l'orifice de la m
l'étroitesse de l'un ou l'autre diamètre
troit inférieur s'oppose à ce qu'elles ne
sortir sans un moyen extrême. S'il n
rigoureusement prouvé que la section
bis soit seule admissible, il est au moi
tant qu'elle mérite, dans ce cas, la pr
sur l'opération césarienne.

Huitième cas. Le tronc étant au-de
tête peut s'enclaver au détroit supéri
suivant sa longueur, soit suivant s
seur. Or, la section du pubis est
seule indiquée.

Neuvième cas. La symphyséotom
elle pas être indiquée, quoique l'
mort, si la perforation du crâne
faire cesser les points de contact
de la symphyse du pubis n'est elle
ble à la ponction de la
Guillemeau et *H*

on de la matrice que l'on ne peut réduire ?
ns le cas où un moyen extrême devient né-
aire, la section du pubis sauverait l'en-
t, en exposant beaucoup moins la mère que
e ferait la ponction de la matrice à travers
roi postérieure du vagin.

premier cas que M. *Gardien* range parmi
nformations vicieuses du bassin, dans
lles la section du pubis paraît devoir
oins d'inconvéniens que dans les cas
res, est celui où le rétrécissement qui
e à la sortie de la tête, existe dans le
e transversal de l'un ou de l'autre dé-
un écartement médiocre suffit pour
ser la disproportion : on agrandit
e diamètre trop étroit dans la même
r que l'on écarte les deux os pubis.
ne cas. Un rapprochement trop con-
les branches de l'arcade du pubis
e à la sortie de la tête sans un moyen

cas. La présence d'une exostôse
rne de l'une des tubérosités ischia-
long de l'une des branches de
ubis, qui diminuerait les dimen-
n au point de s'opposer à la sor-
après l'application du forceps.
ons, les mêmes raisons déter-
rence à la section
nier.

Quatrième cas. Le prolongement extraordinaire de la symphyse du pubis qui s'opposait à la sortie de la tête, en diminuant la hauteur de l'arcade.

Cinquième cas. Le rapprochement du coccix du bord inférieur de la symphyse qui rétrécirait ce diamètre de manière à rendre la sortie de la tête impossible sans un moyen extrême, paraît encore devoir être mis au nombre des conformations dans lesquelles la section du pubis serait préférable. En écartant les os pubis, l'arcade gagne par cette diduction beaucoup plus supérieurement qu'elle ne perd inférieurement par le rapprochement du coccix.

Sixième cas. Des tumeurs assez volumineuses pour s'opposer à la sortie de la tête, n'exigeraient-elles pas de préférence la section du pubis, si elles occupaient les côtés du bassin, en supposant que leurs adhérences ne permissent pas de les exciser ?

Il est cinq cas dans lesquels l'auteur prouve que la symphyséotomie serait insuffisante, et l'opération césarienne nécessaire, en la supposant même plus dangereuse par elle-même. Au reste, il s'est beaucoup moins étendu sur les cas d'insuffisance de la section du pubis, parce que cette doctrine est assez généralement admise par les accoucheurs.

Premier cas. L'opération césarienne est né-

cessaire toutes les fois que le rétrécissement du bassin est extrême : deux pouces et un quart, deux pouces, au plus, sont le dernier terme où la section du pubis peut faciliter la sortie de l'enfant.

Deuxième cas. L'opération peut devenir nécessaire chez une femme qui aurait déja accouché naturellement, s'il survient accidentellement une exostôse très-considérable à la base du sacrum, qui s'oppose au passage de la tête.

Troisième cas. L'accouchement par la voie naturelle devient impossible, lorsque, dans le commencement d'une grossesse, la matrice s'est échappée hors du ventre, et n'a pas été réduite à temps : l'opération césarienne est évidemment la seule admissible.

Quatrième cas. La monstruosité de l'enfant.

Cinquième cas. Si des tumeurs squirrheuses, qui auraient des adhérences avec le col de la vessie, la matrice ou le vagin, bouchaient en partie ce canal, ne devrait-on pas préférer l'opération césarienne à l'excision de ces tumeurs ?

An 13. (Première année.) N.° IV.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

Séance du 8 frimaire.

Société de l'Ecole.

Une lettre de M. *Saucerotte*, associé non résidant, contient quelques faits desquels il paraît résulter que la lumière et la sécheresse nuisent à la conservation du vaccin, et que les circonstances opposées la favorisent.

M. le docteur *Marin*, chirurgien du Lycée impérial de Paris, a présenté à la Société le cadavre d'un enfant nouveau-né, dénué des parties extérieures de la génération, et offrant, à la région hypogastrique, une tumeur herniaire formée par la vessie, renversée et présentant au dehors sa membrane muqueuse.

La Société a vu avec un grand intérêt une pièce d'anatomie artificielle en cire, exécutée pour les collections de l'Ecole, par M. *Laumonier*, l'un de ses associés non résidans, et

représentant tous les détails de l'oreille humaine interne et externe, dans la proportion de neuf fois la surface naturelle. On conçoit de quelle utilité peuvent être pour l'étude, et pour les démonstrations publiques, de tels travaux, exécutés par un artiste aussi habile que savant anatomiste.

Séance du 23 frimaire.

M. *Savialles* lit une Note sur un fœtus monstrueux, à terme, ayant deux têtes, huit doigts à la main gauche, et six à la droite; et fait don aux collections de l'Ecole, de la pièce qui fait le sujet de cette note.

La Société a entendu la lecture d'une Notice de M. *Leullier* sur une hernie de la vessie, avec renversement, chez un garçon de quinze ans.

M. *Taillefer*, pharmacien à Pont-l'Evêque, a adressé à la Société une Note historique sur feu M. *le Pecq de la Clôture*, docteur en médecine, l'un de ses associés non résidans.

MM. *Andry* et *Jeanroy* ont rendu un compte très-avantageux d'un Mémoire qui a été adressé à la Société par M. *Dubosc de la Roberdière*, médecin à Vire, sur la fièvre puerpérale, et sur l'emploi du carbonate de potasse dans les maladies laiteuses.

Sur le rapport de MM. *Delaporte* et *Deschamps*, la Société a arrêté que l'Observation

suivante de M. *Anglade*, chirurgien en chef de l'hospice de Saint-Lizier, serait insérée par extrait, au Bulletin.

Un homme, âgé de 30 ans, fortement constitué, et ayant toujours joui d'une bonne santé, avait gravi, pendant d'excessives chaleurs, et chargé de divers objets d'un poids considérable, la haute montagne espagnole, dite le *Hourkaïl*. Arrivé au sommet, après avoir éprouvé une soif dévorante, et une chaleur interne très-intense, il coucha à la belle étoile, et fut surpris par un orage très-froid. Il sentit tout-à-coup une douleur avec gonflement au poignet droit, qui s'étendit à la main, et jusqu'à l'extrémité des doigts; en même temps, des picotemens douloureux aux genoux, aux jambes, et aux pieds. La chaleur interne et la soif continuèrent; mais la sueur dont il était trempé, se supprima, et tout son corps devint d'une couleur noire tirant sur le violet. Ramené aussitôt dans une commune située au bas des Pyrénées, on crut qu'il était atteint du scorbut au dernier degré, ou d'un charbon général; et, dans cette conviction, on pratiqua des scarifications sur la main enflée. Transporté de là à l'hôpital de Saint-Lizier, M. *Anglade* fut extrêmement surpris de l'aspect que lui présenta ce malheureux. Toute la surface de son corps était de couleur violette foncée, et parsemée de phlyctènes assez rapprochées, et de la même couleur. Son pouls était petit et

serré. Ses gencives étaient saignantes, et sa langue offrait plusieurs bandes rouges qui donnaient du sang : il avait eu, depuis cet accident, plusieurs hémorrhagies nasales. Ses jambes et ses pieds étaient gonflés, ainsi que les avant-bras et la main droite. La main gauche, sur laquelle on avait pratiqué des scarifications, était désenflée ; mais les tégumens qui la recouvraient, paraissaient gangrenés, et répandaient une odeur très-fétide. Ses urines étaient rares, très-rouges et cuisantes. Il était travaillé d'une coustipation opiniâtre. Il éprouvait la même chaleur interne, et une soif aussi ardente que les premiers jours.

M. *Anglade*, remontant aux causes de cette maladie singulière, et ne s'en laissant point

M. *Huzard*, associé résidant, a lu une Observation sur un anévrysme vrai dans un cheval : en voici l'extrait.

Cet animal était fort, vigoureux, très-gras, trottant bien et très-vîte ; mais il était promptement essoufflé, et battait fortement des flancs. Il était fort sensible, lorsqu'on lui appuyait la main sur les reins ; alors, au lieu de fléchir l'épine en contre-bas, il la voussait en contre-haut. Il se défendait lorsqu'on voulait lui mettre la selle, et ruait lorsqu'on voulait le monter. Une personne qui l'avait acheté depuis peu, lui fit faire quelques exercices trop forts, et trop répétés, et l'animal mourut presque subitement.

A l'ouverture de la cavité abdominale, il s'échappa une quantité considérable de sang assez noir, à la superficie duquel on remarquait une couche huileuse et graisseuse. Cet épanchement, purement sanguin, ne laissa point à M. *Huzard* le plus léger doute sur la rupture d'un gros vaisseau, et il procéda avec le plus grand soin pour reconnaître quel était ce vaisseau rompu. Il reconnut bientôt à l'aorte postérieure une tumeur considérable, qui avait dix-sept centimètres de longueur, et douze centimètres de diamètre, dans son milieu. Elle était d'une forme ovale irrégulière, et avait, à sa partie supérieure et postérieure un peu latérale gauche, une protubérance, ou une espèce de cul-de-sac bien prononcé. L'ané-

vrysme commençait au tronc de la mésentérique antérieure ; l'aorte, à la terminaison de la tumeur, reprenait son diamètre ordinaire, et paraissait même comme étranglée. On voyait, à la partie antérieure et supérieure de cette tumeur, une ouverture d'environ trois centimètres de longueur, par laquelle il sortait encore du sang. Les artères rénales étaient tellement effacées, que M. *Huzard* ne put les trouver; les reins étaient flétris, et d'une mollesse extrême. La mort de l'animal, était évidemment la suite de la rupture de cet anévrysme vrai, et la rupture paraît avoir été déterminée, à son tour, par les efforts que faisait l'animal en sortant de son écurie, qui était très-étroite, ainsi que la cour qui la précédait; ce qui le forçait à tourner très-court deux fois de suite, pour sortir de l'une et de l'autre.

Cette Observation a paru d'autant plus importante à M. *Huzard*, que les Vétérinaires et les Hippiatres n'ont presque rien dit de l'anévrysme.

Il y a joint une Notice des pièces pathologiques analogues, conservées dans le cabinet de l'Ecole vétérinaire d'Alfort.

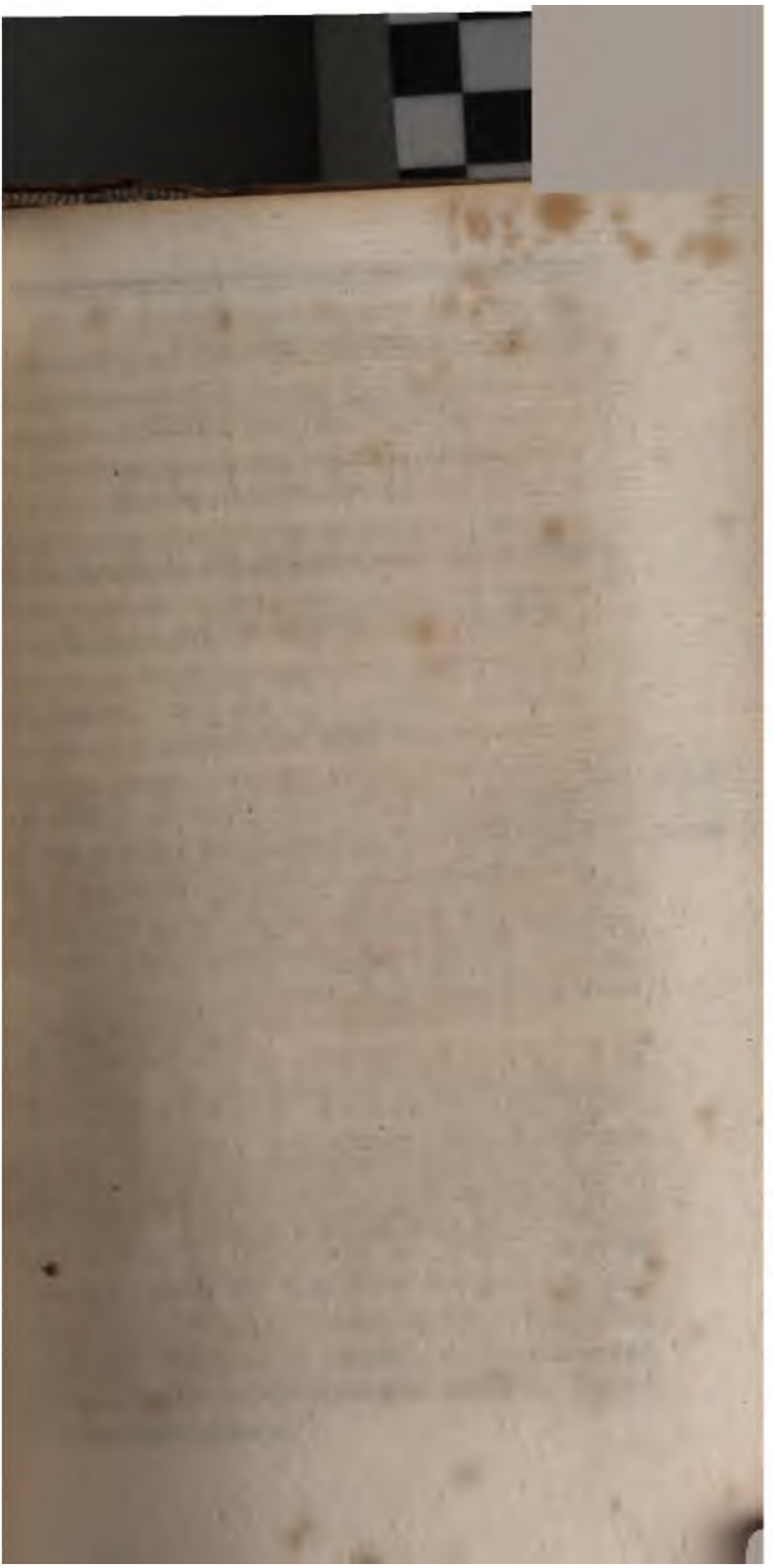

An 13. (Première année.) N.° V.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

Du 29 frimaire.

Assemblée des Professeurs.

S. Ex. le Ministre de l'Intérieur a communiqué à l'Ecole de Médecine une proclamation qui vient d'être publiée à Gênes, au nom de la République Ligurienne. Elle renferme, outre quelques règlemens sanitaires, une description précise de l'épidémie qui règne à Livourne. Nous croyons utile de donner connaissance de ce dernier article.

Symptômes et signes caractéristiques de la malaaie de Livourne. La maladie se manifeste, le plus souvent, tout-à-coup. Elle commence par un frisson plus ou moins prolongé, et plus ou moins sensible, accompagné d'une douleur aiguë dans la tête, dans les reins, dans les jambes, mais sur-tout dans les genoux. Les yeux sont rouges et étincelans. On éprouve des nausées, auxquelles succède un vomissement de toutes les substances que contient l'esto-

mac, dans lequel on ressent des secousses et des tiraillemens qui se portent principalement vers la partie droite, et font éprouver au malade quelques douleurs *au tact*. La langue se charge d'humeurs blanchâtres, et quelquefois jaunes; les urines sont sans couleur, et le ventre est chargé, sans que les lavemens même puissent le dégager. Le pouls a des vibrations fréquentes, quoique faibles; la respiration se maintient presque toujours libre. Si le mal augmente, la rougeur et la vivacité des yeux diminuent; le blanc en devient jaune. Le visage a la teinte d'un jaune vert, qui devient bientôt noir, ainsi que tout le reste du corps. Aussitôt que les yeux sont devenus jaunes, le vomissement revient tel qu'il était; les matières qu'il produit, sont jaunâtres et vertes, quelquefois noires, et mêlées de sang. On éprouve alors une douleur insupportable dans l'estomac; une source d'humeurs découle de la bouche, et le malade souffre cruellement d'un feu brûlant qu'il ressent à la partie droite de l'estomac. La respiration devient plus difficile; le sang sort par les gencives, par le nez et les vaisseaux hémorrhoïdaux. Cependant ces pertes de sang ne se remarquent point chez tous les malades.

[illegible]sque la maladie est à cette période, les [illegible]nt jaunes, et le malade ne peut même [illegible]s les rendre; la matière fécale est de [illegible] couleur, et la mort s'annonce lors[illegible]sations du pouls sont faibles, que le

froid prend aux pieds, que le malade tombe dans le délire, qu'il s'assoupit, et retombe dans les convulsions.

Séance du 14 nivôse.

Assemblée des Professeurs.

S. Ex. le Ministre de l'Intérieur a adressé le décret Impérial, en date du 29 frimaire an 13, qui nomme, « pour se rendre en Espagne, à » l'effet de constater la nature et les caractères » de l'épidémie qui s'y est manifestée, d'en » indiquer les moyens curatifs les plus efficaces, et les préservatifs les plus sûrs, deux » professeurs de l'Ecole de Paris, MM. *Chaussier* et *Leclerc*, » et M. *Bailly*, ancien médecin en chef de l'armée de Saint-Domingue; et, pour les seconder dans leurs opérations, MM. *Husson*, *Nysten*, *Hamel* et *Etcheverry*.

Sur le rapport d'une commission chargée de l'examen ouvert pour la nomination d'un aide de clinique interne, l'école a nommé à cette place vacante par la démission de M. *Deschamps* fils, M. *Mérat*, docteur en médecine de l'Ecole de Paris.

M. *Pinson*, artiste-modeleur attaché à l'Ecole, lui a présenté sept pièces d'anatomie artificielle, pour ses cabinets : 1.° une maladie du cœur; 2.° une maladie des poumons, du sternum, du cœur et du péricarde, toutes deux observées par les prof. *Corvisart* et *Leroux*; 3.° le squelette du fœtus monstrueux trouvé dans l'abdomen

du jeune *Bissieux* ; 4.° un modèle du fœtus monstrueux présenté à la Société par M. *Marin* ; 5.° une coupe du même fœtus présentant ses parties intérieures ; 6.° une glande thyroïde et un larynx dans un état particulier de maladie, présenté par M. *Dupuytren* ; 7.° une matrice avec les ovaires malades, donnés par M. *Leclerc*.

M. *Dupuytren* a déposé un très-grand nombre de pièces d'anatomie, parmi lesquelles on a remarqué celles destinées aux démonstrations du système veineux.

Séance du 6 nivôse.

M. *Dalmas* a adressé un Mémoire sur la fièvre jaune.

La Société a entendu la lecture d'une Notice sur quelques applications utiles des observations météorologiques à l'hygiène navale, par M. *Péron*, un des Naturalistes de l'expédition de recherches à la Nouvelle-Hollande.

Séance du 20 nivôse.

La Société a reçu, 1.° de M. *Nicolas*, médecin à Caen, l'un de ses associés nationaux, un Mémoire contenant des recherches chimiques sur les humeurs de l'œil, et sur celles de leurs altérations qui disposent à la cataracte ;

2.° De M. *Desbordeaux*, un Mémoire sur la cause directe des fièvres qui règnent épidémiquement en Europe, et sur les moyens de s'y soustraire ;

3.° De M. *Guilgaut*, officier de santé à Congy, arrondissement d'Epernay, des détails sur une fièvre qui a régné dans le canton qu'il habite ;

4.° De M. *Bouteille*, médecin à Manosque, un Mémoire sur le tétanos essentiel ;

5.° De M. *Lesage*, médecin à Fécamp, une observation sur une tumeur cancéreuse d'un volume extraordinaire.

6.° De M. *Verdier-Heurtin*, des Recherches sur l'opium ;

7.° De M. *Gilbert*, médecin principal du camp de Montreuil, correspondant de la Société, des Observations, 1.° sur un engorgement laiteux de la mamelle, guéri par l'usage de la cigüe ; 2.° sur une éruption fébrile survenue un an après la vaccination ; 3.° sur une affection cutanée extraordinaire.

M. *Laennec* a lu une Observation sur des vers ascarides lombricaux qui remplissaient les voies biliaires d'un enfant, dont le canal cholédoque s'ouvrait dans l'estomac. En voici l'extrait.

Le cadavre d'un enfant, âgé d'environ deux ans et demi, avait été apporté dans un amphithéâtre pour y servir à l'étude de la névrologie. Il paraissait avoir succombé à une maladie prompte, car il avait beaucoup d'embonpoint, et tous ses viscères étaient sains, si l'on en excepte l'estomac et le foie.

L'estomac, du volume à-peu-près d'un

œuf de canne, était rempli de vers blancs cylindriques, dont la longueur variait depuis six lignes jusqu'à cinq pouces, et qu'il reconnut pour des ascarides lombricoïdes, aux trois tubercules demi-transparens que présentait leur tête examinée à la loupe. La tunique interne de l'estomac était rougie çà et là : ces rougeurs présentaient une teinte uniforme, ou paraissaient formées par des points, ou de petites taches rougeâtres rapprochées ; mais n'offraient nulle part des vaisseaux distincts. Elles n'étaient accompagnées d'aucun épaississement de la membrane muqueuse.

Au côté gauche, et tout auprès de l'œsophage, s'ouvrait le conduit cholédoque, qui avait, en cet endroit, environ un demi-pouce de diamètre. Le conduit hépatique et ses ramifications offraient une dilatation proportionnée. Tous ces vaisseaux étaient remplis d'ascarides lombricoïdes, et contenaient si peu de bile, que les vers n'en étaient même pas teints. La membrane muqueuse des voies biliaires offrait par endroits des rougeurs très-marquées, et accompagnées d'un peu d'épaississement. Dans quelques points, cette membrane était rongée, et totalement détruite, et les vers se trouvaient en contact immédiat avec le tissu du foie, dans lequel ils avaient creusé de petites cavités, dont quelques-unes auraient pu loger une amande. Le foie offrait

dans les parois de ces excavations, un tissu mollasse, fongueux, et plus rougeâtre que partout ailleurs.

La vésicule biliaire était pleine d'ascarides lombricaux. Le conduit cystique n'était point dilaté; mais la membrane y formait des replis qui semblaient annoncer que le conduit avait été précedemment dilaté. Il ne contenait aucun ver. Le reste du canal intestinal n'en recélait également aucun.

La pièce préparée a été donnée par l'auteur de l'observation, aux collections de l'Ecole.

M. *Fizeau* a lu un Mémoire sur les fièvres simples.

Notice d'un mémoire intitulé, RECHERCHES EXPÉRIMENTALES SUR LE PUS, *présenté et lu à la Société par M.* Schwilgué, *médecin de l'Ecole de Paris.*

Ce mémoire est divisé en trois parties. Dans la première, M. *Schwilgué* donne l'historique des diverses opinions des auteurs sur la formation du pus, ainsi que des caractères qu'ils avaient assignés pour distinguer le pus de toutes les autres humeurs.

La seconde partie présente une série d'expériences et de recherches sur la nature chimique du pus. On y trouve des observations et des analyses faites avec beaucoup d'art, de

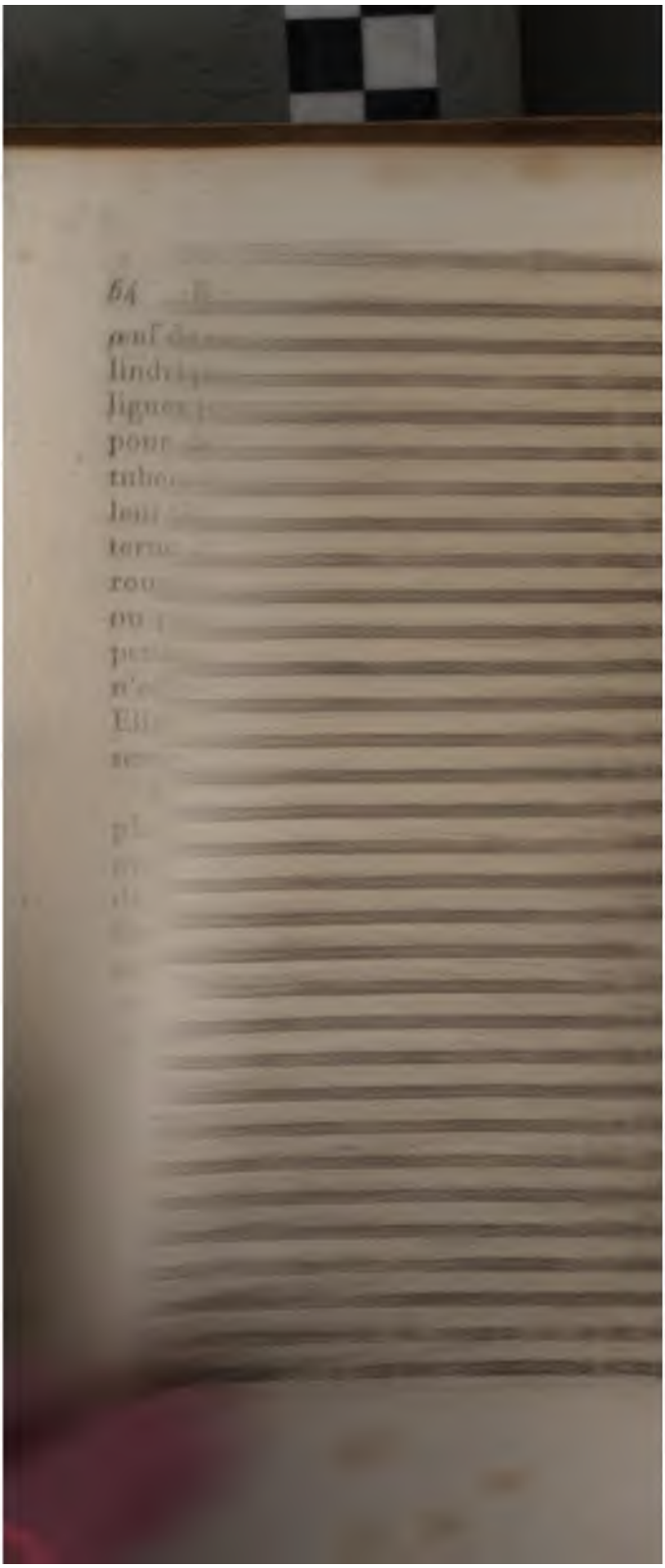

produite par un vésicatoire, et élevée à un degré constant et semblable d'irritation, toutes les substances qu'il a jugées devoir essayer. Elles ont toutes été mêlées et étendues dans de l'axonge récente, et dans des proportions déterminées. Plus de soixante substances diverses ont été ainsi examinées et appréciées par M. *Schwilgué*, et il a cru pouvoir en tirer les résultats suivans.

1.° Les cantharides sont l'excitant le plus propre à entretenir la suppuration, pendant le plus long espace de temps. Le tartrite de potasse antimonié est, après ces insectes, le plus fort excitant; mais il est douloureux, et son action n'est pas constante.

2.° L'euphorbe, le garou, les résines sont loin de pouvoir remplacer les cantharides. Le muriate de soude peut très-bien les remplacer dans les cas où l'on se proposerait de déterminer de la douleur et de l'inflammation, plutôt que de la suppuration.

3.° La plupart des corps de la nature, quoique plus ou moins excitans, ne sont pas, pour cela, tous propres à déterminer la suppuration du derme, puisque, lors de leur application, les tubercules s'affaissent, et que la dessication ne tarde pas à survenir.

4.° Un certain degré de chaleur auquel on expose les cantharides, les prive de leur odeur désagréable, et de leur action sur le système

urinaire ; mais elles n'excitent plus aussi fortement la suppuration.

Ce mémoire a été jugé par la Société digne d'être inséré dans le recueil de ses Mémoires.

M. *Dupuytren* a lu une description du fœtus mal conformé qui a été présenté par M. *Marin*, dans une des dernières séances de la Société.

Les principaux vices de conformation de ce fœtus consistent, 1.° dans une tumeur située au bas de la ligne médiane abdominale, de forme arrondie, de consistance molle, terminée par une surface muqueuse, et susceptible d'être réduite en totalité dans le ventre; 2.° dans une gouttière très-courte, étendue de la partie inférieure de cette tumeur vers les pubis, et au dessus de laquelle on distingue quelques orifices très déliés ; 3.° dans deux tubercules rouges et lisses, situés au devant des pubis, et entourés inférieurement par une sorte de prépuce.

Il résulte de cette description, l'une des plus complètes qui aient été faites de ces sortes de cas, que le fœtus qui a présenté ces vices de conformation est du sexe masculin, et que ces derniers ont leur siège dans les organes urinaires, et dans ceux de la génération. En effet, la tumeur située au bas de la ligne médiane du ventre, est la vessie renversée au dehors par

une ouverture résultant de la destruction de sa paroi antérieure, de l'écartement des muscles droits, des pyramidaux, et même des os pubis

C'est à la surface de cette tumeur, que les uretères viennent s'ouvrir, tandis que le canal de l'urètre représenté par la gouttière située au-dessus des pubis, reçoit les extrémités des canaux déférens. D'une autre part, les deux tubercules rouges situées devant les pubis, ne sont autre chose que les extrémités des corps caverneux, un peu écartés l'un de l'autre, et entièrement séparés des organes séminifères. Une semblable organisation doit nécessairement apporter des modifications dans la manière d'agir ordinaire des organes urinaires et de ceux de la génération. Aussi l'urine, au lieu d'être recueillie dans la vessie, comme de coutume, est continuellement distillée (dans ces cas) à la surface de la vessie renversée; tandis que la semence est simplement déposée dans une gouttière incapable de lui communiquer le moindre mouvement de projection.

Le même fœtus a encore offert d'autres particularités. Les testicules étaient renfermées dans l'abdomen. Il n'avait qu'une artère ombilicale. Son intestin grêle offrait une appendice cæcale naissant de la concavité de sa courbure. Le centre aponévrotique du diaphragme manquait chez lui, et était remplacé par le foie, au bord duquel s'inséraient les fibres char-

nues de cet organe. Il portait encore un bec-de-lièvre, avec division de la voûte palatine et du voile du palais, etc.

NÉCROLOGIE.

Note historique sur M. LEPECQ DE LA CLÔTURE, par M. Taillefer, pharmacien à Pont-l'Evêque, lue à la Société de l'Ecole de Médecine.

Après avoir exercé avec la plus grande distinction, pendant 45 ans, l'art de guérir, M. *Lepecq*, docteur-régent et professeur Royal de chirurgie en la faculté de Caen : avant la revolution, médecin désigné de l'Hôtel-Dieu de Rouen, médecin de la province de Normandie pour les maladies épidémiques : associé à la Société Royale de Médecine de Paris, membre de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Rouen, de celle de Caen, etc., vient de mourir à Saint-Pierre-Azifs, où il s'était retiré depuis 1794.

Elève de l'Ecole de Caen, dans le cours de ses études, il étonna souvent ses maîtres par la rapidité de ses progrès.

A ses premiers pas dans la carrière médi-
cale, il fut aisé aux praticiens observateurs de prévoir les services qu'il devait rendre, un jour, à la médecine clinique [illegible]

médecine à Caen jusqu'en 1768, et vint, à cette époque, se fixer à Rouen, où sa réputation l'avait devancé.

A peine arrivé dans cette ville riche et populeuse, il se vit souvent obligé de prolonger ses veilles pour répondre à la confiance de ses nouveaux concitoyens. Ennemi du repos, tourmenté du desir de s'éclairer de plus en plus du flambeau de l'expérience, peu de médecins virent plus de malades. Sa pratique fut constamment heureuse. Dégagé de cet esprit systématique trop commun aux jeunes médecins, et trop souvent funeste aux malades, il donna tout à l'observation, et jamais praticien n'eut le coup-d'œil plus prompt et plus sûr.

La réputation de M. *Lepecq* devait s'étendre, et s'étendit rapidement. Dans les années 1769 et 1770 des fièvres malignes épidémiques et même pestilentielles se manifestèrent dans plusieurs villages de la Haute-Normandie (Seine-Inférieure), à Louviers, dans les prisons de Rouen, etc. Il fut désigné par le Gouvernement pour s'opposer à leurs ravages, étudier les causes de ces fléaux destructeurs, en reconnaître la nature, les combattre, en arrêter les progrès, et faire renaître l'espérance dans l'ame des malheureux qui voyaient la mort planer sur leurs têtes, et qui se comptaient déja au nombre de ses victimes. M. *Lepecq* courut au secours de tous ces infortunés, et bravant tous les dangers dont il se voyait envi-

ronné, il eut la consolation de voir ses travaux couronnés du plus entier succès. Le recueil précieux de ses Observations sur ces épidémies fut publié par ordre du Gouvernement, et aux frais du Roi. Quelques années après, il publia aussi par ordre du Gouvernement, en 2 vol. in-4.°, une collection d'Observations sur les maladies et les constitutions épidémiques, une Topographie médicale de la Normandie, d'après le plan indiqué par *Hippocrate* : ces deux ouvrages, qui prouvent ses travaux immenses, ses connaissances profondes et étendues, sont connus et estimés de tous les gens de l'art.

Des services si importans demandaient plus que des récompenses pécuniaires, sur-tout pour un homme qui attachait bien plus de prix à la gloire qu'à la fortune. Le Roi lui fit expédier des lettres de noblesse. Qui pouvoit mieux les mériter que celui qui servait si bien l'humanité et sa patrie ! Cette récompense honorable fut, dans des temps malheureux que tout nous commande d'oublier, un motif de plus pour les méchans de persécuter celui qui la mérita, et l'obtint sans l'avoir sollicitée.

En 1791, il se présenta à M. *Lepecq* une occasion d'être utile à son pays. L'école militaire de Beaumont (Calvados) fut, au commencement de cette année, exposée aux ravages d'une fièvre putride-vermineuse épidémique très-meurtrière : en peu de temps, presque

tous les écoliers de cette maison nombreuse en furent attaqués, et peu de jours se passaient sans que la mort en moissonnât quelques-uns. M. *Lepecq* y accourut, administra d'heureux secours, et la mort sembla fuir devant lui.

Le temps des proscriptions arrivait, et M. *Lepecq* s'était fortement prononcé contre le système désorganisateur qui préludait au bouleversement de la France. Son opinion était trop connue pour qu'il fût oublié; il avait rendu trop de services pour n'en être pas puni : il fut arrêté, subit une longue détention, et lorsqu'il croyait toucher à son heure fatale, une main bienfaisante, qu'il n'a jamais bien connue, brisa ses fers, et le rendit à sa famille désolée qu'il chérissait, et dont il était l'idole.

La perte de la plupart de ses amis, la crainte de nouvelles persécutions le dégoûtèrent du séjour de Rouen : il vint se fixer à S. Pierre-Azifs, d'où étaient ses ancêtres. Tout autre eût voulu se reposer sur ses lauriers, et jouir tranquillement d'une fortune honnête. M. *Lepecq* n'exerça jamais plus activement la médecine, que depuis qu'il le fit uniquement pour rendre service. Quoique sexagénaire, et tourmenté quelquefois d'une goutte irrégulière, il était presque tous les jours à cheval, portant avec un zèle infatigable des secours par-tout où il était appelé, par-tout où il se croyait nécessaire.

A la suite d'une maladie plus longue que

douloureuse, une hydropisie de poitrine a terminé son active et glorieuse carrière. Il est mort le 14 brumaire dernier (5 novembre 1804), à l'âge de 68 ans, ayant conservé jusqu'à la dernière heure cette vivacité qui décèle l'homme de génie. Les pauvres de son canton, auxquels il prodiguait des soins si généreux, mêleront long-temps sur sa tombe les pleurs de la reconnaissance à ceux de sa respectable famille et de ses amis.

Nota. En rendant compte de la séance de la Société, du 24 brumaire, on a omis d'annoncer que M. *Dupuytren* avait présenté un travail fort étendu sur la détermination des genres et des espèces des lésions organiques. Ce travail, qui fait suite à celui dont nous avons donné une idée dans le numéro II du Bulletin, est le résultat d'un grand nombre de recherches sur les caractères physiques, chimiques et organiques des lésions de nos parties.

Outre la détermination du genre et de l'espèce des lésions organiques, il renferme l'exposition des maladies des tissus, faite d'après les idées contenues dans la première partie du Mémoire.

An 13. (Première année.) N.° VI.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIETÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

27 Nivôse.

Assemb. des Professeu

S. Ex. le Ministre de l'Intérieur, satisfait des *résultats extrêmement importans pour les départemens*, de l'institution des cours d'accouchemens qui se font à l'hospice de la Maternité, a annoncé à l'Ecole, par une lettre en date du 22 nivôse, qu'il était dans l'intention de renouveler son invitation aux préfets de continuer à y envoyer des élèves. Il a de plus chargé l'Ecole de lui présenter ses vues sur les mesures propres à concilier les cours d'accouchemens, dans les principaux hôpitaux des départemens, avec l'enseignement de l'hospice de la Maternité.

S. Ex. le Ministre de l'Intérieur a transmis à l'Ecole, 1.° un décret impérial qui ordonne la confection de boîtes de médicamens, et leur distribution à chacune des sous-préfectures. M. le prof. *Thouret* a été chargé par le ministre de diriger et de surveiller l'exécution de cette mesure de bienfaisance ordonnée par Sa Majesté.

2.° Un autre décret impérial qui ordonne que M. *Corvisart*, premier médecin de leurs Majestés Impériales, soit désormais attaché à l'Ecole de Médecine en qualité de professeur honoraire, et continue de jouir, à titre de retraite, des traitement, droit et prérogatives qui appartiennent aux professeurs en activité; ordonne, en outre, que les fonctions dont il était chargé, soient remplies par l'un des membres actuels de l'Ecole, désigné dans une assemblée générale des professeurs.

5 Pluviôse.

L'assemblée des professeurs, extraordinairement convoquée pour se conformer au décret impérial du 5 nivôse an 13, a procédé, par la voie du scrutin secret, à la désignation de celui de ses membres qui serait chargé de remplacer M. *Corvisart*. M. *Leroux* a été nommé à l'unanimité.

11 Pluviôse.

D'après les nouvelles satisfaisantes que le Gouvernement a reçues sur l'état actuel de l'épidémie d'Espagne, le Ministre a fait savoir à l'Ecole de Medecine, que l'intention de S M. I. était que le départ des médecins chargés par elle d'aller en Espagne, fût différé jusqu'à la saison où l'on peut craindre de voir cette maladie se renouveler.

S. Ex. a aussi adressé à l'Ecole la 18.e partie du Rapport de M. *Buniva* sur la fièvre jaune, et un Mémoire sur cette maladie par

M. *Guelpa*, médecin, demeurant dans le département de la Sésia.

25 Pluviôse.

Le Ministre a transmis à l'Ecole, 1.° le détail des symptômes observés, au lazaret de Marseille, sur des malades arrivés par des navires venant d'Espagne, ainsi que sur les cadavres de ceux qui ont succombé.

2.° Un tableau des règles suivies dans l'emploi du procédé de M. *Guyton-Morveau* pour la purification des navires et des appartemens.

L'Ecole a reçu un arrêté de S. Ex. le Ministre de l'Intérieur, en date du 15 pluviôse, par lequel il autorise, d'après les ordres de S. M. I., l'achèvement des travaux de l'hôpital de clinique interne, et l'achat des objets d'ameublement convenables; accorde les fonds à ce nécessaires, sur ceux des bâtimens civils; confie l'administration économique de cet hôpital au conseil d'administration de l'Ecole de Médecine, et charge celui des hôpitaux de pourvoir à l'entretien des malades qui y seront admis, en l'autorisant à comprendre, chaque année, dans son budjet, un fonds extraordinaire spécialement affecté à cet objet.

4 Pluviôse.

S. Ex. le Ministre de l'Intérieur a donné son approbation à l'élection de M. *Thillaye*, fils, aide-conservateur des collections de l'Ecole de Médecine de Paris; et de M. *Duvernoy*, *Société de l'Ecole.*

docteur en médecine, en qualité d'associés-adjoints.

Sur le rapport d'une commission, la Société a donné son approbation à un Mémoire sur la fièvre jaune, par M. *Dalmas*.

La Société a entendu avec beaucoup d'intérêt la communication des travaux de la Société anatomique établie dans le sein de l'Ecole-pratique, et des faits nombreux qui y ont été recueillis dans le cours de l'an 12.

18 Pluviôse.

L'Ecole a reçu de S. Ex. le Ministre de l'Intérieur un Mémoire sur la nécessité de se préserver de la fièvre jaune, même quelque temps après qu'elle paraît avoir cessé; et sur l'examen des différens moyens qu'on propose à titre de préservatifs, par M. *Richelmi*, ci-devant médecin de la marine du Roi de Sardaigne, à Villefranche;

De M. *Bret*, médecin à Arles sur Rhône, correspondant de la Société, une Observation sur un enfant monstrueux;

De M. *Chansarel*, pharmacien à Bordeaux, un Mémoire intitulé: *Réflexions sur l'acidule tartareux soluble, ou crême de tartre soluble, préparé suivant le dernier procédé adopté, proposition d'un autre procédé qui paraît présenter beaucoup plus d'avantage, en lui donnant une solubilité plus parfaite.*

M. *Laennec*, associé-adjoint, a fait, au

nom d'une commission, la description d'un ver présenté à la Société par M. *Chartier*, chirurgien à Lorris, département du Loiret. Il conclut de l'examen anatomique de ce ver, fait avec beaucoup de détail, qu'il appartient à une espèce différente de toutes celles qui ont été décrites jusqu'à ce jour; mais que la description et les dessins qu'il en a faits, ne doivent pas encore être publiés, par la raison que l'individu soumis à son examen paraissait n'être pas dans son état d'intégrité.

La Société a entendu la lecture du Mémoire de M. *Nicolas*, l'un de ses associés nationaux, sur l'analyse chimique des humeurs de l'œil; et celle des Observations de M. *Gilbert*, annoncées dans le numéro précédent.

Extrait d'une Observation lue à la Société par M. Legallois, *sur une maladie du cœur par hypersarcôse, ou par excès de la substance musculaire de ce viscère, cause présumée d'une apoplexie foudroyante qui a terminé les jours de la malade.*

Voici les symptômes primitifs de sa maladie, c'est-à-dire, ceux qui paraissent répondre au vice organique subsistant pendant sa vie : impossibilité, dès l'enfance, de faire des mouvemens un peu prompts sans essoufflement, et cette disposition s'était progressivement et considérablement accrue jusqu'à sa mort, qui a eu lieu à 25 ans. Les étés augmentaient cette incommodité, et des sueurs

abondantes, accompagnaient l'essoufflement. Cette malade ne se couchait que du côté droit, s'éveillait de très-bonne heure, et ne pouvait plus dormir, ni rester au lit, au bout de quelques heures de sommeil. Elle ne pouvait porter des vêtemens serrés, en aucun temps, mais sur-tout après avoir mangé. Elle mangeait beaucoup, sur-tout du pain, et avait toujours faim. Elle éprouvait des douleurs dans les membres, était sujette aux hémorrhagies nasales, et aux maux de tête. Son visage était pâle. Tel était l'état habituel de cette femme.

Peu de temps avant sa mort, ayant beaucoup mangé sans se desserrer, elle fut attaquée de graves étourdissemens. Le jour même où elle périt, elle sentit sa joue se gonfler subitement du côté droit. Elle éprouva aussitôt un violent mal de dents auquel elle n'avait jamais été sujette; la douleur devint si vive, qu'elle tomba sans connaissance. Elle eut deux ou trois vomissemens; la respiration devint stertoreuse; et elle mourut environ trois quarts-d'heure après que le mal de dents se fût déclaré avec de l'écume à la bouche, une sueur universelle, et un écoulement involontaire des urines.

Après la mort, son visage se couvrit de vergetures : ses bras en étaient habituellement marqués, et ils étaient d'une proportion singulièrement forte relativement au reste du corps. Ses côtes étaient si flexibles, qu'elles ne purent être brisées. Le volume, la dureté

du cœur et l'épaisseur de ses parois étaient extraordinaires : tout son volume était dû au ventricule aortique. Les valvules, les oreillettes et le ventricule droit étaient dans les proportions naturelles. La capacité du ventricule aortique n'était cependant pas plus grande qu'à l'ordinaire ; le poids total du cœur de six hectogrammes (environ une livre et un quart). Sa longueur, de sa base à sa pointe, était d'un décimètre et un tiers (de cinq pouces) ; sa plus grande circonférence de trente et un décimètres (douze pouces et demi). Les parois avaient vingt-sept millimètres (un pouce) d'épaisseur, et seulement deux millimètres (une ligne) à la pointe. Il y avait peu de graisse sur le cœur, seulement sur le ventricule droit.

Le foie était très-volumineux, très-gorgé de sang ; la rate était également d'un volume considérable.

L'hémisphère droit du cerveau contenait dans sa cavité près de neuf décagrammes de sang (trois onces). On y observait une crevasse à sa partie postérieure, et à sa partie externe : cette crevasse était également pleine de sang, et la substance du cerveau, à cet endroit, était d'un rouge pâle, mollasse, et cédant facilement sous le doigt. Une partie du sang s'était aussi fait jour dans la cavité du côté gauche par une rupture dans la cloison intermédiaire.

Cette Observation est terminée par des réflexions physiologiques judicieuses, sur la

liaison qui paraît s'établir ici entre l'état du cœur et les désordres du cerveau ; sur les déchirures de ce dernier viscère, et sur l'état pulpeux de quelques-unes de ses parties dans les coups apoplectiques. Fondé sur l'autorité de *Morgagni*, l'auteur regarde ces altérations de la substance cérébrale comme effet de l'effort apoplectique, et non comme cause de l'épanchement. Il finit en observant que les derniers symptômes qu'a présentés l'état de cette malade, sont ceux qu'*Hippocrate* a désignés comme caractéristiques d'une apoplexie inévitablement funeste.

Cette Observation, dont on n'offre ici qu'une esquisse, a paru mériter attention, et devoir être comptée au nombre de celles qui peuvent concourir à perfectionner l'histoire des maladies qui peuvent dépendre des vices organiques de la substance du cœur.

Extrait d'une Observation de M. Viallet *sur une exostôse qui occupait tout le côté droit de la face.*

Une jeune fille de quatre ans fut attaquée d'une tumeur osseuse, située à l'angle externe de l'œil droit, précisément à la réunion de l'apophyse angulaire externe du coronal, avec l'apophyse du même nom de l'os de la pommette. Cette tumeur, dans son principe de la grosseur d'une lentille, prit, dans l'espace de trente-deux ans, un tel accroissement, que ses [illegible] couvèrent changés en une boîte os-

seuse ovale, de vingt-trois pouces de circonférence.

La paroi supérieure de cette boîte osseuse était formée par l'écartement du coronal, l'inférieure par le fond du sinus maxillaire, l'externe et antérieure par la lame antérieure du coronal, considérablement prolongée en bas, et par les parois externe et antérieure du sinus maxillaire, auxquelles étaient, pour ainsi dire, collés l'os malaire, et l'apophyse zigomatique. L'auteur ne parle pas de la paroi interne : il dit seulement que les anfractuosités des narines avaient disparu. En haut et en arrière, les parois de la boîte répondaient à la base du crâne, dont les os se trouvaient, en cet endroit, ramollis.

La partie supérieure de cette boîte osseuse était remplie par un polype formé originairement dans le sinus frontal droit. Ce polype, par les progrès de son développement, avait comprimé les parois supérieure et interne de l'orbite, et en avait peu-à-peu entièrement expulsé l'œil.

La partie inférieure de la boîte osseuse était remplie par une substance crétacée, imbibée d'une matière ichoreuse et fétide.

A la partie externe supérieure de la boîte osseuse, était fixée une tumeur qui s'étendait jusques dans la fosse zigomatique, et dont la nature était entièrement osseuse. Cette excroissance répondait parfaitement à l'endroit où avait commencé la maladie.

On voit, d'après ce qui précède, que cette maladie était produite par deux affections de nature différente, dont l'une était une exostôse, tandis que l'autre était une dégénérescence produite par le développement d'une matière hétérogène dans l'intérieur des os de la face.

Relativement à cette dernière affection, il eût été à desirer que l'auteur eût donné des détails plus précis sur le lieu où existait la matière crétacée qu'il a décrite. En effet, d'après ce qu'il en dit, on ne peut savoir si cette matière était placée dans le sinus maxillaire, ou dans la substance propre de quelques-uns des os de la face. On ne sait même si elle communiquait, ou non, par continuité de substance avec le polype du sinus frontal.

usage. En outre, il est beaucoup de circonstances, qui doivent empêcher le médecin d'administrer le mercure par la bouche : alors on sent combien il est utile de pouvoir l'injecter en clystère, et l'offrir aux vaisseaux absorbans des gros intestins. C'est principalement dans les vieilles gonorrhées, dans les stranguries, dans les rétrécissemens de l'urètre, soit organiques, soit spasmodiques ; dans les gonflemens squirrheux des testicules, les douleurs nocturnes, les affections de la peau et du tissu cellulaire, et, en général, dans tous les symptômes consécutifs, que l'auteur a employé cette méthode avec un succès plus marqué. Très-souvent aussi le même procédé lui a servi à combattre les symptômes primitifs de la vérole, et à les faire disparaître radicalement. M. *Valentin* passe ensuite à la manière dont il administre le muriate suroxigéné de mercure en lavement. Il distingue deux doses, et il entre, à cet égard, dans des détails très-précis, qui ne peuvent laisser aux praticiens aucune incertitude, ni les exposer à commettre des erreurs graves. Il trace aussi le régime convenable, relativement aux sujets, et aux lieux qu'ils habitent. Des observations présentées avec intérêt, confirment les avantages de la méthode qu'a suivie M. *Valentin*, et terminent ce Mémoire.

Dans sa Notice sur les végétaux prétendus anti-syphilitiques du Nouveau-Monde, M. *Valentin* se propose de prouver qu'ils

sont tous incapables de détruire le virus vénérien sans le secours du mercure, et qu'on est, en Europe principalement, dans une grande erreur, en croyant que les sudorifiques seuls peuvent guérir la vérole en Amérique.

M. *Péron*, Naturaliste de l'expédition du capitaine *Baudin* à la Nouvelle-Hollande, a lu à la Société un Mémoire intitulé : *Notice sur quelques applications utiles des observations météorologiques à l'hygiène navale.* Nous allons donner l'extrait de ce Mémoire que la Société a jugé digne d'être inséré dans ses actes.

L'auteur observe d'abord que l'uniformité des conditions dans lesquelles se trouvent les

dans chaque point de leurs voyages, et comme une topographie maritime médicale, ou un hydrographie météorologique interessante pour l'hygiène navale. Mais l'objet que s'etait proposé M. *Péron*, était plus immédiatement utile, et plus promptement applicable. Répétant, tous les dix jours, ses observations à la dunette, sous les gaillards, à la sainte-barbe, et dans le fond des cales, il a eu occasion de remarquer un rapport constant entre l'état de ses instrumens, et les variations de l'air du vaisseau, qui l'a mis à même d'apprécier souvent des causes d'insalubrité, et même de les annoncer d'une manière utile pour l'équipage; ce qui l'eût été sans doute davantage, si des obstacles supérieurs ne l'eussent arrêté dans ce travail, et ne lui eussent imposé la nécessité de la discontinuer à son grand regret. Il se représentait les rapports évidens qui existent entre l'état humide de l'atmosphère, et le développement des affections scorbutiques dans toutes les températures, et il pensait que ce genre d'observations pouvait présenter de grands avantages.

Dans les premiers jours de brumaire an 9, les vomissemens des hommes entassés dans la sainte-barbe, joints aux effets inséparables d'une telle réunion, avaient singulièrement altéré l'air qui ne pouvait se reparer, les sabords étant fermés; et dans le même temps, au milieu d'une atmosphère infectée de l'odeur du gaz hydrogène sulfuré, le thermomètre

s'était élevé de 8 degrés à 15, et l'hygromètre de 78 à 96. Des *branle-bas*, des balayages, des fumigations, l'ouverture des sabords, etc., furent ordonnés, et la sainte-barbe recouvra sa précédente salubrité. Une autre observation, à-peu-près pareille, donna à M. *Péron* l'occasion de faire diminuer d'un tiers le nombre des hommes qui couchaient à la sainte-barbe, et l'effet fut conforme à ses desirs.

La cale et la soute aux provisions sont, dans les vaisseaux, des lieux très-sujets à beaucoup de causes d'insalubrité; et, quoique certainement un grand nombre d'autres indices que ceux que donnent les instrumens météorologiques puissent avertir des causes menaçantes qui se développent dans ces lieux, la précision que les instrumens donnent à l'observation, y ajoute beaucoup de prix, et frappe en même temps les esprits trop enclins à négliger ces sortes de dangers.

Les altérations des provisions commençaient à infecter la soute dans laquelle elles étaient accumulées. Le thermomètre s'y élevait à 27; l'hygromètre avait dépassé le point de saturation. M. *Péron* avertit du danger, demande l'évacuation de la soute pour quelques jours, des fumigations, des aspersions, des ventilations; qu'on défende à tout cellier de descendre désormais seul dans la soute, au risque d'y être asphyxié sans secours; qu'on leur donne un quart de vin de plus pour les préserver des inconvéniens que leur cause la soif ex-

trême qui les presse, lorsqu'ils en sortent, à boire des quantités considérables d'eau. On rit de ses inquiétudes, qu'on traite de chimères : il n'est point écouté. Bientôt un cellier des plus robustes est asphyxié, et on a grande peine à le faire revenir à la vie. On est obligé de se rendre à son avis, et on l'exécute en perdant une grande quantité des provisions accumulées.

La cale s'emplit plus ou moins d'eau qui s'y introduit par les coutures. Cette eau, chargée de sel, baigne le lest, qui est composé de masses de fer. L'oxide forme une boule qui se mêle à des débris de substances végétales et animales, et la cale s'emplit d'un air infecté de gaz hydrogène carboné et sulfuré, dont les émanations se répandent dans le reste du navire, et en détruisent la salubrité.

M. *Péron* observe ici l'importance du renouvellement des liquides contenus dans la cale, et la nécessité d'y faire passer de nouvelle eau pure et fraîche. Dans tous ces cas, les indications que lui donnaient ses instrumens, étaient dans un rapport tel avec l'accroissement des causes d'insalubrité, que leur utilité ne put être méconnue des hommes capables de la plus légère attention, et qui n'eussent point été aveuglés par des passions trop souvent en contradiction avec le bien de l'humanité, et la conservation des hommes.

M. *Péron*, toujours guidé par ses observations, fait encore sentir combien dans certaines mesures qui paraissent avoir pour fin la

santé de l'équipage, il faut encore mêler de prudence et de discernement, et s'éclairer de l'expérience. Il applique ces réflexions aux effets très-divers qui ont lieu dans l'exécution, en différens temps et en différentes circonstances, des *branle-bas*, et de l'exposition à l'air des effets des matelots. Ces pratiques, abandonnées à la routine, ne sont pas, en tout temps, également avantageuses, ni exemptes d'inconvéniens, par la manière de les faire. Le choix dans la distribution des vivres devrait également être éclairée par une prudence plus instruite. Les lavages des ponts à grande eau sont également préjudiciables dans beaucoup de circonstances, et seraient souvent, dit-il, avantageusement remplacés par les *grattages à sec*;

An 13. (Première année.) N.° VII.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

9 Ventôse.

Assemblée des Professeurs.

S. Exc. le Ministre de l'Intérieur a fait part à l'Ecole de la nomination de M. le D. *Fleury*, l'un de ses prosecteurs, à la place de chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Clermont-Ferrand, département du Puy-de-Dôme, devenue vacante par la retraite de M. *Bonnet*.

Les amis de l'art se rappelleront toujours avec reconnaissance les longs et utiles services que M. *Bonnet* a rendus à la chirurgie, qui lui doit un grand nombre d'élèves dignes de leur maître.

23 Ventôse.

La commission administrative des hôpitaux de Lyon ayant transmis à l'Ecole le programme suivant, et l'ayant priée de contribuer à sa publicité par les moyens qui sont en son pouvoir, l'assemblée a arrêté qu'il serait inséré au plus prochain Bulletin.

HÔPITAUX CIVILS DE LYON.

Concours pour la nomination du chirurgie major de l'hôpital général des malades, o Hôtel-Dieu.

LA commission administrative des hôpitau civils de Lyon, en exécution des disposition de l'arrêté du conseil général d'administratio desdits hôpitaux, du 26 nivôse dernier, donn avis qu'il sera ouvert, le 17 fructidor an 1 prochain et jours suivans, à huit heures d matin, dans la forme usitée, et dans la sall des séances administratives, à l'Hôtel-Dieu, un concours public pour la nomination à l place de chirurgien-major de cet hôpital.

Ceux qui se présenteront pour concourir seront interrogés sur les matières chirurgicales qui leur seront échues par le sort.

Le 1.er jour, ils seront examinés sur l'ana tomie et la physiologie;

Le 2.e jour, sur la pathologie chirurgicale et les accouchemens.

Le 3.e jour sera consacré aux opérations d chirurgie, qui, après avoir été discutées théo riquement, seront ensuite exécutées sur l cadavre.

Le 4.e jour, chacun des concurrens tra tera par écrit, à huis-clos, et sans communi cation, une question médico-chirurgicale, qu sera aussi tirée au sort, et qui sera la mêm pour tous les concurrens.

Celui qui aura développé le plus de talens et d'instruction, sera nommé et désigné, par le conseil général, chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu, pour en exercer les fonctions pendant six années consécutives, qui commenceront le 11 nivôse an 20.

Il sera tenu de se rendre à Paris après sa nomination, d'y résider pendant deux ans consécutifs, à moins de rappel par l'administration; d'y suivre les cours, d'y perfectionner les études analogues à son art, et de justifier, tous les trois mois, de son assiduité dans les Ecoles publiques, et de ses progrès, par des certificats des professeurs dont il aura suivi les leçons.

A l'expiration des deux années consacrées à son instruction à Paris, il entrera à l'hôtel-Dieu, et y exercera en qualité d'aide-major pendant la durée de son expectative.

Il se conformera, au surplus, pendant tout le temps de sa résidence à l'Hôtel-Dieu, aux règlemens de police administrative établis pour l'ordre de la maison.

Ceux qui desireront concourir, seront tenus de se faire inscrire au bureau du secrétariat de l'administration avant la dernière semaine, pendant laquelle le concours aura lieu.

Lyon, 23 pluviôse an 13.

Signé ROSSET et DEAN, Com.res Adm.rs

ROSSARY, Sec.re gén.al

2 Ventôse.

Société de l'Ecole.

S. Ex. le Ministre de l'Intérieur, par sa lettre du 13 pluviôse, a approuvé le choix que la Société a fait de M. *Nysten*, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, pour remplir une des places d'associés-adjoints.

La Société, entre plusieurs rapports sur divers objets qui lui ont été présentés, a entendu avec un vif intérêt un rapport très-détaillé de MM. *Baudelocque* et *Dubois*, sur le Mémoire dans lequel M. *Gardien* a eu en vue de déterminer les cas dans lesquels la symphyséotomie doit être substituée à l'hystérotomie. Ce rapport contient une discussion approfondie et lumineuse de plusieurs points de pratique, sur lesquels les maîtres de l'art n'ont pas encore prononcé.

La Société considérant ce rapport comme un mémoire très-instructif, le destine à être publié dans le premier volume de ses Actes.

M. *Beauchêne*, fils, a lu une Notice sur une concrétion biliaire assez volumineuse pour remplir la capacité de la vésicule, et sur une oblitération complète du canal cystique; il a présenté à la Société les pièces pathologiques, et en a fait don aux collections de l'Ecole.

M. *Lafargue* a aussi déposé dans les cabinets de l'Ecole, un anévrisme de l'aorte pectorale, dont une perforation a transmis le sang, à la faveur d'une adhérence, entre le paren-

chyme du poumon et la plèvre pulmonaire. Ce fluide a soulevé cette membrane, et, après s'être accumulé au-dessous d'elle, s'est épanché dans la cavité de la poitrine, par une ouverture placée à la partie la plus déclive de l'espèce de sac formé par la plèvre.

16 Ventôse.

La Société a reçu de S. Ex. le Ministre de l'Intérieur, un Mémoire de M. *Novarro* sur la fièvre jaune ;

De M. *Boistard de Glanville*, un éloge historique de feu M. *le Pecq de la Clôture ;*

De M. *Mortehan*, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, un Mémoire sur l'abus des boissons alcooliques ;

De M. *Paul*, chirurgien à Fécamp, une Observation sur une rétention des règles causée par l'imperforation de la membrane hymen.

Sur le rapport de MM. *Andry* et *Geoffroy*, fils, la Société a donné son approbation à l'ouvrage qui lui a été présenté par M. *Desbordeaux*, intitulé : *De la Cause directe des fièvres primitives qui règnent épidémiquement en Europe, et des Moyens de s'y soustraire.*

M. le D. *Hébréard*, chirurgien en second à Bicêtre, a adressé à la Société le canal intestinal d'un homme qui portait depuis vingt-quatre ans un anus artificiel, et dont le rectum contenait une masse très-considérable d'une

matière concrète, d'apparence mucoso-albumineuse, probablement formée par l'accumulation du mucus secrété par la membrane interne de la portion d'intestin située au-dessous de l'anus artificiel.

M. le docteur *Murat*, chirurgien en second à la Salpêtrière, a lu une Observation sur une lésion de la colonne vertébrale, à laquelle il donne le nom de luxation, et qui consiste réellement dans le déchirement d'une couche intervertébrale.

30 Ventôse.

L'élection de M. *Péron*, naturaliste de l'expédition de recherches à la Nouvelle-Hollande, à l'une des places d'associés-adjoints, a été approuvée par S. Ex. le Ministre de l'Intérieur.

La Société a reçu, 1.° de M. *Talabère*, chirurgien à Lunéville, un Mémoire sur l'anévrisme faux consécutif de l'artère brachiale;

2.° De M. *Olombel*, médecin dans le département du Tarn, une Observation sur un fœtus dont les cris se sont, dit-il, fait entendre pendant la gestation;

3.° De M. *Desbout*, médecin à Saint-Péters- [illegible] des Observations qui confirment les [illegible]ges de la vaccination;

[illegible]De MM. *Nauche*, *Julien* et *Fajan*, des

tableaux synoptiques des maladies qu'ils ont traitées chez les indigens de la division de la Halle-aux-bleds, pendant le premier trimestre de l'an 12;

M. *Clarion* a lu une monographie d'un nouveau genre de graminées, précédée de recherches sur les caractères du genre de cette famille;

M. *Deschamps*, fils, un Mémoire sur les mouvemens du cerveau.

M. *Vauquelin* a rendu compte de l'examen chimique qu'il a fait de la racine de Calaguala. Il résulte de ses recherches, et de celles de M. *de Jussieu* qui a examiné cette plante sous les rapports botaniques, qu'elle se rapproche beaucoup des polypodes, et qu'elle ne doit probablement pas tenir, en matière médicale, d'autre rang que ces végétaux eux-mêmes.

M. le professeur *Dubois* a communiqué à la Société l'observation suivante, dont nous ne donnons ici que les principaux détails.

On apporta à sa consultation publique, dans l'hospice de l'Ecole de Médecine, un enfant de trois ans, dont les envies fréquentes d'uriner avaient fait naître l'idée qu'il était calculeux. M. *Dubois* le sonda, reconnut la présence d'un calcul, mais déclara en même temps qu'il le croyait d'un si petit volume, qu'il ne jugeait

pas prudent de faire subir à l'enfant l'opération de la taille. Il se fonda sur les deux raisons suivantes: d'une part, l'espoir qu'une pierre si petite pourrait être expulsée par les efforts de la vessie; de l'autre, la crainte qu'elle ne se perdît pendant l'opération dans le sang ou les flots d'urine qui sortent par l'ouverture du col de la vessie, et qu'alors le chirurgien ne fût taxé d'ignorance. Il donna donc le conseil de reconduire l'enfant chez ses parens, et de lui donner pour boisson une décoction de chiendent et de graine de lin; en les invitant à le lui ramener s'il continuait à souffrir, et sur-tout si les douleurs étaient très-aiguës.

Vingt-sept jours après, la mère présenta de nouveau cet enfant à M. *Dubois*, qui le sonda encore, et trouva que la pierre était à l'entrée du col de la vessie, d'où sa sonde ne put la faire sortir. Il conseilla encore à la mère de le garder chez elle quelques jours, espérant qu'alors l'enfant souffrirait moins, et pourrait être soumis à l'opération.

Environ douze jours après, l'enfant voulant uriner au milieu de la nuit, et ne le pouvant, poussa des cris qui réveillèrent sa mère et son père; celui-ci croyant que la pierre engagée dans le canal de l'urètre était l'obstacle au passage de l'urine, s'avisa de sucer fortement la verge [illegible] enfant. Il s'apperçut d'abord qu'elle [illegible] un peu, et l'enfant parut souffrir da-

vantage. Le père tenta la même chose à diverses reprises : il vit alors que l'enflure de la verge venait plus en devant; il continua, et il reçut, avec une gorgée d'urine, une petite pierre que M. *Dubois* a présentée à la Société.

Notice d'un Mémoire de M. DUVERNOY, sur les organes de la déglutition dans quelques animaux à vertèbres.

ON connaissait déja, d'après les descriptions de *Jacobæus*, de *Borelli*, de *Meli*, de *Walter* et de *Vicq-d'Azir*, le singulier mécanisme des organes de la déglutition du pic-verd, de cet oiseau grimpeur qui a la faculté de faire sortir hors du bec une langue plus longue que son col; on savait que ce mouvement dépendait d'une conformation particulière des cornes de l'hyoïde, des muscles qui l'enveloppent en forme de cornet, et de ceux qui entourent la trachée en manière de spirale. M. *Duvernoy* a fait des recherches analogues sur les animaux qui ne pouvant saisir les matières solides propres à leur nourriture qu'en les lapant, pour ainsi dire, jouissaient de la même faculté, quoique doués d'une conformation différente.

Dans ce but, il a étudié les appareils de la déglutition dans les animaux à langue protractile, et particulièrement chez les fourmiliers

et les échidorés parmi les mammifères, dans le caméléon et plusieurs autres reptiles de l'ordre des sauriens, et enfin dans plusieurs espèces de couleuvres et de grenouilles. Nous allons indiquer ici les points de conformation remarquables qu'il a observés.

Les différences les plus notables qu'offrent les muscles de la déglutition dans les mammifères à langue protractile, dépendent moins de ceux qui s'attachent à l'hyoïde que de la structure de la langue même. Le muscle lingual est extérieur : il forme une sorte de fourreau ou d'étui charnu à fibres annulaires, et coniques analogues en quelque manière aux articulations du corps des lombrics. Deux muscles alongés, nés de la face interne du sternum, passent sur l'hyoïde comme sur une poulie de renvoi, pénètrent dans le fourreau charnu, et vont se fixer presque à la pointe du cône qu'il forme. Ce muscle lingual, ainsi conformé en gaîne, paraît destiné par le raccourcissement successif de ses fibres annulaires, à produire la protraction ou l'alongement de la langue de la base au sommet, tandis que les sterno-glosses ou les muscles à fibres longitudinales, produisent la rentrée au-dedans ou la rétraction du sommet à la base.

Dans le caméléon, les mouvemens de la langue, qui peut presque atteindre, par sa protraction, la longueur du corps, ont la plus

grande ressemblance avec ceux des fourmiliers et des pics; car les forces musculaires destinées à agir sur l'hyoïde n'y contribuent pas moins que les muscles propres à la langue, et en particulier un lingual à fibres annulaires.

Dans toutes les espèces de serpens à plaques sous le ventre, dont la langue est très-protractile, cet organe peut rentrer dans un fourreau composé de deux portions de cylindre, accolées l'une à l'autre, qui vont en s'amincissant vers la pointe où elles se séparent en formant une sorte de bifurcation. Le mécanisme de ce mouvement est encore analogue à celui des pics et des autres oiseaux à langue vermiforme ou tubulée, tels que les torcols, les colibris, les grimpereaux.

Enfin, dans les grenouilles et autres batraciens, la langue se trouve, pour ainsi dire, renversée; la base correspond à la concavité des branches de la mâchoire, et sa pointe est dirigée en arrière; de sorte que quand ces animaux font sortir la langue de la bouche, ils semblent la vomir, en faisant paraître en-dessus la face qui est naturellement inférieure. L'auteur du mémoire n'a fait qu'indiquer ce dernier mode de conformation, sur lequel M. *Towson* a donné des détails très-curieux dans l'ouvrage anglais, qu'il a publié sous le titre de *Choix d'observations sur l'Histoire naturelle et la Physiologie*. Londres, 1799.

Recherches botanico-médicales sur les diverses espèces d'ipécacuanha, par M. le D. DECANDOLLE.

L'HISTOIRE des médicamens exotiques, mieux connue depuis les progrès récens de l'histoire naturelle, tend à prouver que nous avons fréquemment confondu sous un nom commun, des matières réellement différentes; on conçoit que cette inexactitude doit entraîner de nombreuses erreurs dans l'emploi de ces médicamens et particulièrement dans la dose à laquelle chacun d'eux doit être donné: cette confusion est sur-tout sensible dans l'histoire de l'ipécacuanha. Sous ce nom, ou sous quelques autres qui en diffèrent peu, on désigne dans toute l'Amérique méridionale les diverses racines émétiques. Ces racines nous sont transmises par le commerce; et, quoique très-différentes entre elles, elles sont employées indistinctement l'une pour l'autre. On peut distinguer les divers ipécacuanhas en cinq classes, savoir, ceux qui proviennent de plantes appartenant aux familles des rubiacées, des violettes, des apocinées, des euphorbes, ou enfin quelques racines mal connues et qui n'ont reçu le nom d'ipécacuanha que par analogie.

1.° Les rubiacées fournissent les deux principales espèces d'ipécacuanha, savoir, l'ipécacuanha gris, qui provient du Pérou, et qui

est fourni par le *Psychotria emetica* de *Mutis*, et l'ipécacuanha brun, qui provient du Brésil, et que donne le *callicocca ipecacuanha* de *Brotero* : ces deux racines ont pour caractères communs d'avoir l'axe ligneux très-grêle, l'écorce très-épaisse, assez friable en dedans, marquée extérieurement d'anneaux transversaux. Sa couleur est blanche à l'intérieur, et assez foncée en dehors, grise dans le premier, d'un roux brun dans le second.

2.° Les racines de la *viola parviflora* de *Linné*, se trouvent presque toujours mélangées en quantité plus ou moins grande dans les caisses de l'ipécacuanha gris : elles ont à l'extérieur la même couleur, mais les anneaux extérieurs sont beaucoup moins prononcés ; la racine est moins rameuse, l'axe ligneux est toujours plus épais que l'écorce : celle-ci est souvent marquée de crevasses longitudinales. Cette plante est indigène du Pérou et du Brésil. On trouve encore dans quelques magasins, et sur-tout dans les collections de matière médicale, d'autres racines de violettes : ainsi les racines de la *viola ipecacuanha L.* du Brésil, ou la *viola calceolaria L.*, ou *viola itoubou Aubl.* de Cayenne, et de la *viola diandra L.* sont confondues sous le nom d'*ipécacuanha blanc*, et se distinguent à leur couleur blanche, et à l'épaisseur de leur axe ligneux.

3.° Les racines des apocinées remplissent

dans l'Inde le même emploi que les rubiacées en Amérique, et servent aussi d'émétique. La plus connue est le *cynanchum vomitorium* de *Lamarck*, aussi nommé *asclepias asthmatica* par *Linné*, et *cynanchum ipecacuanha* par *Widenow* : elle produit l'ipécacuanha blanc de l'Ile-de-France, qu'on distingue à ses racines grêles, blanches, lisses, non marquées d'anneaux transversaux, et dont l'axe ligneux est très-menu. On se sert encore du *cynanchum tomentosum* de *Lam.* dans les hôpitaux de l'île de Ceylan; du *periploca emetica. Retz*, dans l'Inde; de l'*asclepias curanavica L.* à Tabago.

4.° Les racines d'euphorbes sont en général assez âcres, et il n'est pas douteux que plusieurs d'entre elles ne soient émétiques. On se sert dans l'Inde de l'*euphorbia brucalli L.*; l'espèce à laquelle on a donné le nom d'*euphorbia ipecacuanha L.*, est employée dans l'Amérique septentrionale; mais on n'en apporte pas en Europe. Elle est cylindrique, grêle, d'un gris jaunâtre, et son axe ligneux est beaucoup plus épais que l'écorce.

Outre les dix espèces d'ipécacuanha que nous venons de distinguer, on a encore donné ce nom à quelques autres trop peu usitées, pour qu'il soit nécessaire d'en faire mention dans cet extrait. La distinction de ces médicamens expliquera sans doute plusieurs contradictions des auteurs au sujet de l'ipécacuanha; ainsi la dose

de ces diverses espèces est différente : celle de la *viola ipecacuanha* est de 1 à 3 gros ; celle de la *viola calceolaria*, de 60 à 72 grains; celle de la *psychotria emetica*, de 24; celle du *cynanchum vomitorium*, de 22 ; et on trouve quelques médecins anciens qui disent avoir employé l'ipécacuanha à la dose de 1 à 6 grains. Peut-être se servait-on alors de quelqu'une des espèces indiquées plus haut, ou de quelque racine maintenant inusitée. Quelques auteurs ont de même avancé que l'axe ligneux de l'ipécacuanha n'est pas émétique : ce fait peut être vrai pour certaines espèces; mais quant à l'ipécacuanha gris commun, l'expérience a prouvé que son axe ligneux est émétique au même degré que son écorce; on fait bien cependant de l'enlever, parce qu'il est difficile à pulvériser et désagréable à prendre.

An 13. (Première année.) N.° VIII.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

21 Germinal.

Assemblée des Professeurs.

M. le professeur *Pinel* a été élu président de l'Ecole de Médecine.

L'assemblée a arrêté que la place de prosecteur, vacante par la démission de M. le docteur *Fleury*, actuellement chirurgien en chef de l'hôpital de Clermont, serait mise au concours, ainsi que celles d'aides d'anatomie qui viendront à vaquer.

Sur le rapport fait par M. *Hallé*, au nom d'une commission dont les artistes de l'Ecole faisaient partie, l'assemblée a chargé le conseil d'administration de faire l'acquisition d'un buste de S. M. l'Empereur, exécuté par M. *François Heim*.

Ce portrait, qui réunit à de grandes proportions, et à un style *monumental*, un caractère héroïque et une ressemblance exacte, est destiné à décorer le chef-lieu de l'Ecole de

Médecine, et sera placé dans la salle d'assemblée des professeurs.

14 Germinal.

Société de l'Ecole.

La Société a reçu de M. *Barbarin*, chirurgien à Chaillé-lès-Marais, l'un de ses correspondans, deux observations, l'une sur une phthisie pulmonaire guérie par l'usage itératif de l'ipécacuanha, selon la méthode de *Reid*; l'autre sur une éruption qui survenait chez une femme, à la suite de l'administration du quinquina;

De M. *Martinet*, médecin-directeur des eaux de Plombières, 1.° une observation sur la cure d'un rhumatisme goutteux, accompagné d'anasarque et d'ascite; 2.° une seconde observation sur une colique qu'il appelle nervoso-humorale;

De M. le docteur *Clarion*, aide du laboratoire de chimie de l'Ecole de Médecine de Paris, des descriptions et dessins de plantes nouvelles qu'il a récoltées dans les Alpes et dans le midi de la France;

De M. le docteur *Plutot*, son correspondant à Thionville, le tableau des maladies qui ont régné dans cette ville, pendant le second trimestre de la présente année;

De M. *Prat*, docteur de l'Ecole de Paris, une notice sur les maladies observées à l'hôpi-

tal Saint-Antoine, pendant le premier sémestre de l'an 13 ;

De M. *Bucquet*, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, l'un de ses correspondans à Laval, l'histoire médicale de l'an 12, avec deux cahiers de tableaux, l'un d'observations météoriques, l'autre destiné à montrer d'une manière synoptique les rapports des maladies avec les principaux points lunaires.

M. *Royer-Colard*, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, a lu un mémoire sur la médecine symptomatique.

28 Germinal.

M. *Sabatier* a donné communication d'une observation sur une opération césarienne pratiquée avec succès à Saint-Pierre de la Martinique.

M. *Clarion* a offert la seconde partie des descriptions et dessins des plantes nouvelles qu'il a récoltées dans les Alpes et dans le midi de la France.

M. *Thénard* a lu un mémoire contenant le détail d'un grand nombre d'expériences sur l'analyse de la bile ;

Et M. *Louyer-Willermay*, des observations nombreuses sur le vomissement nerveux.

M. *Hallé* a fait un rapport sur les réflexions lues à la Société par M. *Royer-Collard* sur la médecine symptomatique. Ce travail, qui,

d'après les conclusions du rapporteur, et le jugement de la Société, est destiné à faire partie du recueil de ses Mémoires, nous paraît trop important pour n'en pas faire, dès à présent, connaître la substance par l'insertion du rapport au Bulletin.

» En présentant à la Société *quelques Réflexions sur la médecine symptomatique*, l'auteur s'est proposé d'éclaircir une de ces questions complexes et abstraites dans lesquelles la diversité d'opinions n'est souvent que dans les mots dont se servent ceux qui les traitent, et dans lesquelles il suffit souvent d'en bien déterminer l'état pour se trouver parfaitement d'accord quand on se croit à des distances immenses, et dans des oppositions inconciliables.

» Dans de pareilles circonstances, analyser et définir est le vrai secret au moyen duquel l'homme qui réfléchit fait évanouir les difficultés, et sait, au milieu de l'obscurité du doute, faire briller la lumière de l'evidence.

» Le médecin peut-il, dans le traitement des maladies, avoir d'autre guide que les symptômes ? non. Qu'entend-on donc par ces deux expressions, *la médecine du symptôme, et la médecine de la maladie* ?

» L'auteur établit ici des définitions, des faits et des principes.

» Toute maladie se manifeste à nos yeux par des phénomènes qui nous la rendent sensible, et dont l'ensemble et la succession la consti-

tuent et la caractérisent : ce sont là ses symptômes.

» Un symptôme ne constitue pas une maladie : celle-ci résulte de la réunion de plusieurs symptômes simultanés ou successifs, et forme un tout compris dans une certaine durée, dans laquelle elle a son commencement, ses progrès et sa terminaison.

» Parmi les symptômes, les uns sont constans, invariables, essentiels, et naissent de la cause immédiate de la maladie ; et les autres sont variables, ne sont point essentiellement liés à son existence, et sont les effets de diverses causes accessoires.

» Les symptômes essentiels sont susceptibles de différens degrés d'intensité, et ces degrés sont encore étrangers à la nature propre de la maladie.

» Les symptômes accessoires prennent quelquefois une gravité qui leur donne une importance supérieure à celle des symptômes essentiels, et leur donne une influence décisive sur la terminaison de la maladie.

» Cela posé, il s'établit deux sortes de traitement.

» L'un se règle conformément à la nature de la maladie, l'ensemble de ses phénomènes, sa marche connue, et sa terminaison naturelle ; c'est là ce qu'on entend par *médecine de la maladie*.

» L'autre se renferme dans des moyens parti-

culiers adaptés aux symptômes considérés isolément, et abstraction faite de l'ensemble : c'est ce qu'on entend par *médecine du symptôme*.

» Faut-il s'attacher exclusivement à l'une ou à l'autre méthode ; ou faut-il les réunir et comment doit-on les associer ?

» Pour résoudre cette question, M. *Royer* divise les maladies, sous le rapport du traitement, en quatre classes.

» 1. Dans la première il met les maladies dont la terminaison naturelle est heureuse, et dont le cours n'est troublé par aucun symptôme grave : telles sont les affections d'une intensité modérée, parmi les inflammatoires, les bilieuses, les pituiteuses ; telles sont encore les phlegmasies bénignes, les hémorrhagies actives non excessives.

» Dans ce cas, la médecine du symptôme est ordinairement inutile : si elle se dirige sur quelque symptôme accessoire, c'est pour en diminuer l'incommodité. L'auteur fait sentir ici la différence entre la sagesse du médecin qui ne perd pas de vue l'ensemble de la maladie, qui juge sa marche, prévoit son issue, et est économe de moyens superflus ; et le téméraire empressement de celui qui ne voit que le symptôme et non la maladie, agit sans cesse, et s'applaudit de son importune activité.

» 2. Dans une seconde classe sont rangées les maladies qui ont une tendance naturelle vers

une terminaison heureuse, mais dont la direction devient funeste ou par l'excès de leurs symptômes propres, ou par le développement de quelque symptôme accessoire grave. Ici sont rapportés les mêmes genres de maladies, mais dans un degré d'intensité qui rendrait leur issue incertaine ou fâcheuse.

» Dans ces cas, la médecine du symptôme s'associe à la médecine de la maladie; mais celle-ci donne à l'autre sa mesure, en jugeant, d'après l'expérience, quels symptômes il faut combattre, quels sont au contraire ceux qu'on doit respecter, et quelle étendue on doit donner aux secours de l'art, pour les contenir dans les limites d'une véritable utilité.

» 3. Une troisième classe renferme les maladies qui tendent naturellement à une terminaison funeste, ou indéfiniment prolongée, mais que l'art peut ramener à une direction plus favorable.

» De ce nombre sont les fièvres adynamiques fortes, les fièvres ataxiques, les adéno-nerveuses pestilentielles, les inflammatoires charbonneuses; les hémorrhagies passives, les névroses, les maladies cutanées, et celles du système lymphatique.

» Ici la médecine de la maladie devient nécessairement active : elle emprunte ses indications ou de l'ensemble des symptômes, ou de quelque symptôme prédominant qui est lié à l'organe affecté, ou qui donne d'une manière sail-

lante la mesure du mal dont il devient la principale expression.

» Elle s'associe la médecine du symptôme quand il se développe quelque symptôme accessoire très-influent, qui en fortifie les directions pernicieuses de la maladie, ou crée des incommodités graves, et qui ajoutent à la fatigue et au tourment des malades.

» Mais la médecine de la maladie demeure régulatrice de l'ensemble du traitement, et de la méthode générale à laquelle il doit être assujetti.

» 4. Dans la quatrième classe, l'auteur comprend toutes les maladies nécessairement funestes, et qui sont par leur nature au-dessus des ressources de l'art, qui ne peut leur apporter que des adoucissemens et des palliatifs : dans ce nombre sont principalement les affections organiques.

» Ici la médecine du symptôme devient seule agissante : la médecine de la maladie reste observatrice, et suit l'état connu des désordres, et l'étude de leurs progrès inévitables ; elle donne la mesure des secours que réclament les symptômes, pour que les moyens de l'art ne passent pas les limites au-delà desquelles ils accéléreraient une destruction inévitable.

» A ces quatre classes, M. *Royer* en ajoute une cinquième ; c'est celle des maladies obscures et insidieuses, où la nature du mal, sous des formes équivoques et incertaines, se dé-

robe quelque temps à l'œil attentif du médecin.

» C'est ce qu'on voit dans quelques fièvres ataxiques ou adynamiques, et dans les commencemens obscurs des maladies organiques.

» Alors le médecin suit pas à pas tous les symptômes, agit sur eux avec réserve, mais sans pusillanimité; étudie leur caractère, observe leurs développemens, apprécie les effets du traitement. C'est la médecine symptomatique qui agit mais avec réserve, tandis que l'autre épie le moment où sa vigilante surveillance verra le vrai caractère de la maladie se montrer derrière un nuage moins épais, et avec des forces moins incertaines.

» Après avoir ainsi développé toutes les parties d'une question aussi complexe, et dans laquelle il était d'autant plus essentiel de porter un excellent esprit d'analyse, que ses diverses solutions sont moins susceptibles d'une application rigoureuse, l'auteur conclut que la médecine du symptôme, soit qu'elle agisse seule, soit qu'elle agisse concurremment avec la médecine de la maladie, doit toujours être subordonnée à celle-ci, et que le principal objet que l'on doit se proposer dans la pratique de la médecine est de connaître à fond l'histoire des maladies, leur cours ordinaire, leurs symptômes essentiels et accidentels, leurs terminaisons naturelles, les caractères de leurs analogies et de leurs différences, c'est-à-dire, autant qu'il est en nous, leur nature. C'est là, dit-il, ce qui

constitue le véritable médecin, ce qui assure sa marche, le préserve des tâtonnemens et des essais hasardeux ; c'est par là qu'il honore son art, et qu'il s'honore lui-même.

» Le propre de pareilles questions est, quand elles ont été ainsi analysées et résolues, de paraître si simples, et de présenter une solution si évidente, qu'on serait tenté de se demander pourquoi l'on s'est donné la peine de les résoudre. Cependant c'est sur-tout dans un temps où l'on s'efforce, d'un côté, en interprétant l'expérience par des théories ingénieuses et faciles, d'abréger l'art, suivant l'expression d'*Hippocrate*, et d'élaguer les difficultés nécessaires d'une observation laborieuse, et d'une marche

vérité, l'observation appelée en témoignage des uns et des autres; et nous pensons qu'il mérite d'être accueilli, et joint aux mémoires que la Société se propose de publier dans ses recueils. »

Observation sur une tumeur de l'os maxillaire, produite par le développement d'une dent dans la cavité du sinus, par M. le professeur DUBOIS.

Un jeune homme, aujourd'hui âgé de 24 ans, n'en avait que 7 et quelques mois, lorsque ses parens s'apperçurent qu'il portait vers la base de l'apophyse montante de l'os maxillaire, du côté gauche, une petite tumeur très-dure, ronde et de la grosseur d'une noisette. L'enfant n'en éprouvait aucune douleur, elle n'augmentait pas de volume : on ne s'en occupa pas. Dans une chûte que fit cet enfant environ un an après, la face porta : il y eut écoulement assez considérable par le nez, et deux ou trois marques de contusion sur la joue gauche, et notamment sur ou auprès de la petite tumeur. On appliqua quelques compresses d'eau salée, et bientôt l'enfant n'éprouva plus de douleur. Depuis huit ans jusqu'à quinze, l'augmentation de la tumeur fut insensible. Dans l'année suivante, on s'apperçut un peu de son accroisse-

ment, et elle causa de légères douleurs. De 16 à 18 ans, l'augmentation de son volume devint si considérable, que le plancher des fosses orbitaires fut soulevé ; l'œil gauche, pressé de bas en haut, paraissait plus petit ; les paupières étaient très-bornées dans leur écartement ; la voûte palatine déprimée formait une tumeur du volume de la moitié d'un œuf coupé dans son grand diamètre ; la fosse nasale était presque entièrement effacée. Sur la fosse sous-orbitaire, il y avait une éminence surpassant le niveau de la joue de près de quatre centimètres. Le nez était fort déjeté à droite. A la partie supérieure de la tumeur, et sous la paupière inférieure, la peau était d'un rouge violet, et paraissait devoir se rompre prochainement. Elle conservait sa couleur naturelle sur tout le reste de l'étendue de la tumeur.

La lèvre supérieure était soulevée, et l'on pouvait remarquer derrière elle toute la région des gencives du côté gauche, portée bien en-deçà du niveau de celles du côté droit. Dans ce lieu seulement on remarquait très-peu d'épaisseur à l'os qui formait les parois de la cavité présumée. Le malade parlait difficilement, et respirait avec peine ; son sommeil était laborieux, sa mastication pénible. Ce fut dans cet état qu'il fut présenté au prof. *Dubois* en fructidor an 10.

La gravité de cette affection, l'incertitude

où se trouva M. *Dubois* sur le genre d'opération qu'il y avait à faire, l'engagea à prier le père de l'enfant d'appeler en consultation MM. *Sabatier*, *Pelletan* et *Boyer*. Tous furent d'avis que la maladie était une tumeur fongueuse du sinus maxillaire. Il fut donc décidé à l'unanimité qu'il fallait opérer, et M. *Dubois* resta chargé du mode d'opération qu'il trouverait le plus convenable. Voici comment il décrit lui-même la manière dont il opéra.

« L'espèce de fluctuation que je trouvais » derrière la lèvre supérieure et dans la région » genginale, fixa ma première attention, et, » quoique partant de l'idée que la maladie » était une tumeur fongueuse, je ne dus soupçonner dans cette apparente fluctuation » qu'une très-petite quantité de fluide ichoreux, dont l'évacuation ne m'apprendrait » rien. Cependant je me décidai à faire sur ce » lieu, et en suivant la direction de l'arcade » alvéolaire supérieure, une incision de trois » centimètres. Cette ouverture donna lieu à la » sortie d'une assez grande quantité d'une substance lymphatique très-gluante, et semblable à celle qui sort des grenouillettes. J'introduisis sur-le-champ, par cette ouverture, » une sonde arrondie, et je fus fort surpris » de pouvoir parcourir avec elle une cavité qui » me paraissait répondre à l'étendue antérieure » de la tumeur. En faisant diverses recherches

» pour connaître s'il y avait un fongus, je sen-
» tis un choc comme je l'aurais éprouvé en
» touchant une dent. Je crus qu'en baissant ma
» sonde, j'avais touché l'une des incisives qui
» avoisinaient l'ouverture que je venais de
» faire, et l'idée vraie que j'aurais pu prendre,
» m'échappa..... Cinq jours après cette pre-
» mière opération, j'en pratiquai une nou-
» velle, et de la manière suivante.

» Je fis l'extraction de trois dents, les deux
» incisives et une molaire. J'emportai avec
» un instrument approprié le bord alvéolaire
» correspondant aux dents arrachées, dans
» l'étendue de quatre centimètres de longueur,
» et deux et demi de largeur : il coula beau-
» coup de sang, et je crus devoir m'en rendre
» maître. Après deux jours, l'appareil que
» j'avais placé tomba : ayant alors fait placer
» le malade convenablement, il me fut facile
» de parcourir de l'œil tout l'intérieur de la
» cavité. J'apperçus alors dans la partie la plus
» élevée, et dans le lieu qui correspondait au
» rebord sous-orbitaire, un point blanc que je
» crus être du pus. J'y portai ma sonde, et le
» choc que j'en reçus, réveilla en moi le sou-
» venir de celui que j'avais éprouvé le jour de
» la première opération. Je reconnus bientôt
» la présence d'une dent que j'arrachai sur-
» le-champ, et pour l'extraction de laquelle
» j'employai de la force par rapport à la dis-

» position de la racine. Cette dent était une » canine, dont le développement était parfait » quant à la couronne, mais dont le sommet » de la racine était aplati et comme rivé sans » doute par l'effet de la pression qu'elle avait » éprouvée de la part de la résistance au déve- » loppement contre nature de l'os maxillaire.

» La suite du traitement n'offrit rien de par- » ticulier : on fit des injections détersives, et » on pansa mollement. Dans l'espace de qua- » rante jours, toute la cavité disparut; mais la » tumeur de la joue, celle de la voûte pala- » tine, le déjettement du nez persistaient. De- » puis ce temps, c'est-à-dire, depuis dix-sept » mois, la nature a repris tous ses droits, et » toute difformité est disparue. »

M. *Dubois*, après la lecture de cette intéressante observation, présenta celui qui en était le sujet à la Société, qui a jugé elle-même du succès de l'opération.

Deux pièces en cire exécutées par M. *Pinson*, et déposées dans les collections de l'Ecole, représentent fidèlement le sujet de l'observation avant et depuis sa guérison.

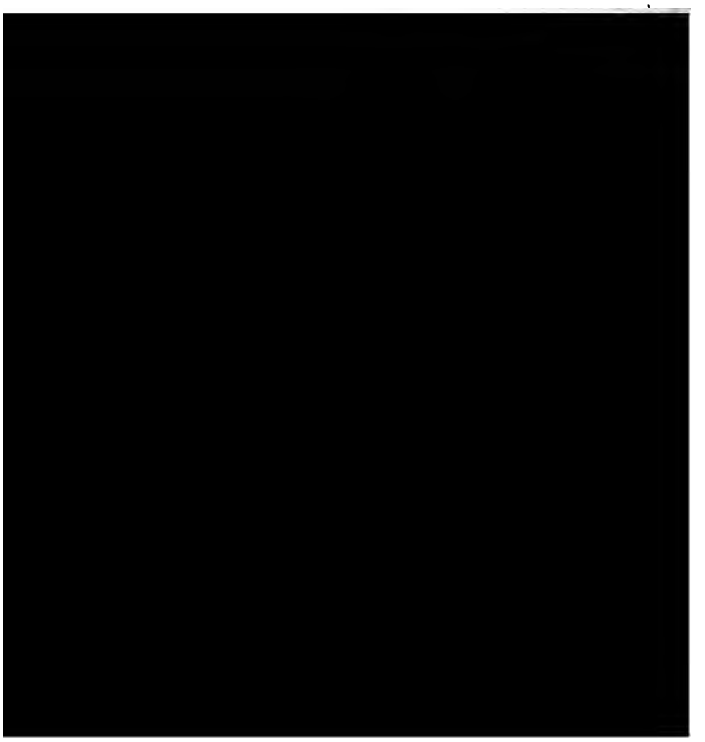

An 13. (Première année.) N.° IX.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

5 Floréal.

Assemblée des Professeurs.

Un Mémoire de M. *Mornard*, commissaire des relations commerciales à Malaga, contenant des détails très-importans sur les causes qui ont contribué à prolonger le règne de l'épidémie qui a ravagé cette ville, a été adressé à l'Ecole de Médecine par S. Ex. le Ministre de l'Intérieur, ainsi que la dix-neuvième partie du rapport de M. *Buniva* sur la maladie d'Espagne, et celle de Livourne.

12 Floréal.

Société de l'Ecole.

La Société a reçu de M. *Chansarel*, pharmacien à Bordeaux, un travail intitulé : *Sur le Succin, ou Karabé jaune ;*

De M. *Keraudren*, médecin du ministère de la Marine et des Colonies, un projet de dispositions réglementaires, dont l'objet est de prévenir l'introduction, par mer, des maladies contagieuses;

De M. *Fréd. Chardel*, un Mémoire sur les jours critiques et les crises dans les maladies aiguës.

M. *Gardien*, docteur en médecine, a lu un Mémoire sur la maladie communément désignée sous le nom d'asphyxie des enfans nouveau-nés.

M. *Lesage*, médecin-adjoint du deuxième dispensaire, a communiqué des observations sur deux prétendues stérilités.

M. *Dupuytren* a rendu un compte détaillé d'un accident arrivé à trois ouvriers vidangeurs qui ont péri d'asphyxie, ainsi que des recherches et des expériences qu'il a entreprises avec M. *Thénard*, professeur de chimie au Collège de France, sur la nature des gaz qui se dégagent dans les fosses d'aisance, et sur les moyens de prévenir les accidens auxquels ils donnent lieu. La Société, pénétrée de l'importance du travail commencé par MM. *Dupuytren* et *Thénard*, les a invités à le poursuivre, et a nommé une commission composée de MM. *Chaussier*, *Deyeux*, *Hallé*, *Huzard* et *Thouret*, pour s'en occuper de concert avec eux.

26 Floréal.

S. Ex. le Ministre de l'Intérieur, par une lettre en date du 7 floréal, a donné son approbation au choix que la Société a fait de M. *Decandolle*, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, en qualité d'associé-adjoint.

M. *Lafargue*, élève chirurgien-interne à l'Hôtel-Dieu, a communiqué une observation sur une tumeur carcinomateuse énorme, placée au-devant du rachis dans les cavités thoracique et abdominale, et a mis sous les yeux de la Société une pièce en cire représentant cette maladie.

M. *Goujaud-Bompland*, correspondant de la Société, lui a présenté des observations sur l'Amérique méridionale.

M. *Duval*, membre du ci-devant Collège de Chirurgie de Paris, a lu des observations sur quelques affections douloureuses de la face, considérées dans leurs rapports avec l'organe dentaire.

M. *Collet-Meygret*, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, a lu la description d'une nouvelle espèce de vers trouvée dans les reins des chiens, et a présenté quelques observations sur la vaccine.

Extrait d'une Notice sur l'anévrisme, par M. LARREY.

L'auteur se propose dans cette Notice de prouver que les anévrismes internes sont causés par des vices particuliers, comme le vénérien dégénéré, le scorbutique, le scrophuleux, le psorique, etc., qui atteignent les vaisseaux le plus à la portée de leur action (1). Les premiers effets de ces vices, dit M. *Larrey*, sont

(1) Déjà, depuis un grand nombre d'années, M. le prof. *Corvisart* avait émis dans ses leçons cliniques que certains anévrismes du cœur ou des gros vaisseaux paraissaient avoir pour cause un virus morbifique déplacé et porté sur l'organe qui en était affecté. De nombreuses

de changer le mode de susceptibilité organique du tissu artériel, d'anéantir son ressort, son élasticité ; et de favoriser ainsi l'engorgement des membranes de l'artère.

M. *Larrey* remarque d'abord que les anévrismes des extrémités, qui sont ordinairement produits par des causes externes, présentent des phénomènes différens de ceux des anévrismes internes. Dans ces derniers, il y a le plus souvent mouvement fébrile continuel, de la chaleur dans le lieu malade ; le visage est coloré pendant les paroxismes, etc. : symptômes qui n'ont pas lieu dans les premiers.

Voici les raisons qui font penser à M. *Larrey* que les anévrismes internes sont produits par un vice morbifique qui attaque l'organisme de l'artère. Il croit qu'il est bien difficile qu'une artère puisse *s'anévrismer* dans une cavité par suite de mouvemens violens, plutôt que de se rompre par ces mêmes mouvemens, et de produire alors des hémorragies mortelles. L'isolement des artères dans les cavités, et leur laxité semblent rendre tous les mouvemens possibles sans nul inconvénient ; aussi M. *Larrey* observe que c'est plutôt chez les gens d'une profession sédentaire, ou qui vivent dans l'inaction, qu'on voit des anévrismes internes, que chez ceux qui se livrent à des exercices violens et continuels.

La courbure des artères ne paraît pas suffisante à M. *Larrey* pour produire des anévris-

mes; car, dit-il, s'il en était ainsi, les tumeurs anévrismales ne se formeraient qu'aux angles des vaisseaux ou à leur principale courbure, et cependant on les voit, au contraire, très-souvent se former dans des troncs ou des branches qui marchent en ligne droite. Bien plus, c'est qu'on voit assez souvent des inflexions ou des courbures morbides des artères sans la moindre trace d'anévrisme; ce qui ne devrait point manquer d'arriver si les courbures des artères causaient des anévrismes. M. *Larrey* rapporte une observation tirée de *Morgagni*, dans laquelle un sujet était attaqué d'un anévrisme de l'aorte pectorale : la courbure de cette artère n'y était pour rien. *Lancisi* et *Littre* en rapportent de semblables.

M. *Larrey* étaie son opinion de la formation des anévrismes internes d'autres observations. *Bell* lui fournit plusieurs exemples d'anévrismes de l'artère fémorale qui paraissaient à ce praticien devoir être attribués à une affection gangreneuse qui avait désorganisé les parties molles voisines. M. *Larrey* a connaissance de plusieurs cas dans lesquels on a trouvé tout le système artériel dans une diathèse anévrismale, chez des sujets morts de scorbut.

M. *Larrey* rapporte ensuite trois observations qui lui sont propres. Dans la première, il est question d'un soldat de 37 ans, attaqué d'un anévrisme de l'artère poplitée. Ce soldat avait eu autrefois une dartre farineuse dans la

même région, et la fit disparaître au moyen d'une pommade caustique. M. *Larrey* crut reconnaître que l'anévrisme pouvait être causé par la répercussion de cette dartre, puisque d'ailleurs ce soldat n'avait jamais eu de coups ni éprouvé de chûte sur cette partie. En conséquence, il le mit à l'usage des anti-psoriques, des amers; il fut soumis à un régime doux, et au repos le plus absolu. On mit sur la tumeur des compresses trempées dans du fort vinaigre saturé de sel ammoniac et de tan pulvérisé. Le malade se trouva bien de ces moyens : on en continua l'usage. Le 37.e jour, la tumeur avait presque totalement disparu. On obtint la résolution complète de cette tumeur en appliquant dessus un emplâtre vésicatoire, dont la dessiccation fut suivie d'une éruption miliaire, qui prit, par la suite, un vrai caractère dartreux. Cet homme se trouva ainsi délivré d'un anévrisme qu'on avait été sur le point d'opérer.

Dans la deuxième observation, il s'agit d'un anévrisme du tronc cœliaque venu à la suite d'une fièvre rémittente bilieuse très-intense. M. *Larrey* attribua cet anévrisme à l'irritation, et il employa pour le combattre les bains tièdes, les linimens sur l'épigastre, faits avec l'opium gommeux et le camphre, le lait d'amandes en boisson, etc. Tous ces moyens, dont le malade se trouva d'abord un peu soulagé, amélioraient assez peu son état, lorsqu'au 30.e jour il survint, après un violent accès de fièvre venu

inopinément, une éruption miliaire sur toute la surface du corps. En très-peu de jours, tous les symptômes de l'anévrisme de la cœliaque disparurent, et le malade se trouva guéri.

La troisième observation est celle d'un homme attaqué d'un anévrisme de la crosse de l'aorte, lequel faisait saillie à travers le sternum. Le malade attribuait cette tumeur à des symptômes vénériens négligés et dégénérés. Comme ce malade était dans un état désespéré lorsque M. *Larrey* le vit, il ne tenta aucun moyen curatif; il périt quelque temps après.

M. *Larrey* termine sa Notice par engager les praticiens à faire de nouvelles recherches sur le sujet qu'il propose.

Extrait d'une Observation sur une espèce d'affection cataleptique, compliquée d'extase et de somnambulisme; par M. CARMOY, docteur-médecin à Paray, département de Saône-et-Loire.

M. ***, âgé de 30 ans, d'un tempérament faible, né d'une mère morte de phthisie pulmonaire, et d'un père atteint de la même maladie, éprouva en 1792 une toux sèche, accompagnée de douleurs entre les épaules, qui disparut promptement par l'usage du lait d'ânesse. Au printemps de l'année suivante, les mêmes symptômes se manifestèrent, et il s'y joignit un

bourdonnement dans les oreilles, la dureté de l'ouïe, et une altération sensible de la vue. Le malade avait moins d'appétit chaque jour. Il était plongé dans une tristesse profonde et silencieuse, et la maigreur devenait extrême ; le visage seulement conservait de la fraîcheur, et même un coloris remarquable ; son pouls était naturel, sa respiration un peu gênée par la toux. Il lui était survenu entre les épaules des boutons qui suppuraient, se séchaient et reparaissaient ensuite. Il éprouvait de violentes démangeaisons aux genoux, et une chaleur insupportable aux jambes, lorsqu'elles étaient couvertes plus que de coutume

Le 18 mai de cette même année, on observa dans le malade quelques incohérences dans les idées. Le 21, on le trouva couché sur son lit, dans l'apparence du sommeil le plus tranquille et le plus profond : rien ne put l'exciter. On le leva : il se prêta à tous les mouvemens qu'on lui fit exécuter sans ouvrir les yeux ; seulement il proféra deux ou trois paroles pendant quatre heures environ que dura ce premier accès.

Le lendemain, à la même heure, cette scène se renouvela. Ses paupières étaient tellement fermées, qu'on eut beaucoup de peine à les ouvrir, et elles se refermèrent dès qu'on cessa de les tenir ouvertes. Son pouls et sa respiration étaient dans l'état naturel, et le sentiment, dans toutes les parties, était plus exquis que jamais. On leva le malade : il marchait quand

on le dirigeait ; il s'arrêtait quand on cessait de lui imprimer un mouvement. On lui présenta diverses boissons; il choisit et but celles qui étaient de son goût. Assis, il faisait divers mouvemens spontanés, remuait les lèvres, poussait des soupirs, pleurait ; on l'a vu dans d'autres accès sourire, et tomber ensuite dans un repos parfait, dans une attitude extatique. Cependant les membres n'avaient point de roideur, et ne gardaient point les positions qu'on leur donnait. La volonté paraissait jouir de tout son empire. Son tact était d'une finesse extrême, et telle qu'il connaissait au toucher les personnes qui lui étaient un peu familières. Il leur témoignait une vive sensibilité, les consolait de la peine que leur causait son état : d'où il

mant : il dura plus de quarante heures. La propension au sommeil était extrême, ainsi que l'engourdissement. Il ne distinguait presque plus au toucher les personnes qu'il connaissait le mieux. Les mouvemens qu'on excitait étaient faibles : ceux qu'il faisait spontanément étaient très-rares. On avait lieu de craindre une attaque d'apoplexie, lorsque les signes précurseurs qui annonçaient la fin de l'accès, se manifestèrent enfin, et aussitôt le malade se trouva dans l'état naturel, sans aucun souvenir de l'effrayante situation où il était resté si long-temps.

Celui du lendemain fut leger, et ne dura que quatre heures. Insensiblement les accés s'éloignèrent, et cessèrent tout-à-fait depuis le 2 septembre jusqu'au 17 décembre 1794, époque à laquelle il éprouva un nouvel accès qui dura plus de 50 heures ; mais on doit remarquer que cette dernière rechûte suivit l'application indiscrète de l'eau végéto-minérale sur des boutons qui s'étaient élevés en grand nombre autour de l'exutoire qu'on lui avait fait à la cuisse, et qui se séchèrent aussitôt. L'écoulement du cautère diminua aussi beaucoup. Bientôt après tout le corps, sans en excepter le visage, se couvrit de vésicules, d'où sortait une humeur gluante et infecte. L'énorme déperdition que le malade subissait tous les jours, une fièvre lente qui survint, accompagnée d'une expectoration puriforme, terminèrent promptement sa carrière. Les principaux moyens qui furent opposés à

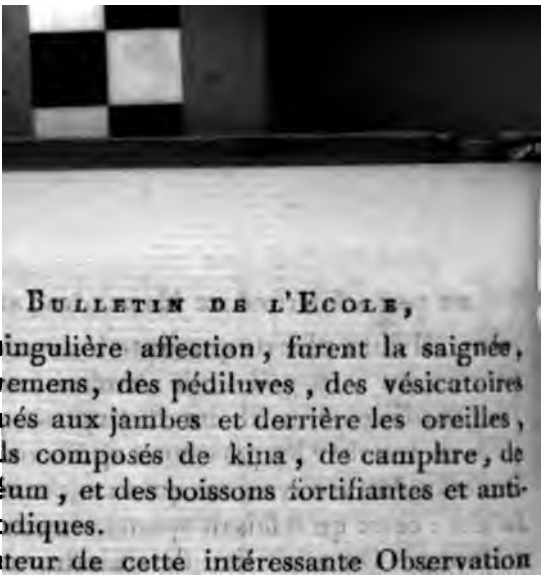

cette singulière affection, furent la saignée, des lavemens, des pédiluves, des vésicatoires appliqués aux jambes et derrière les oreilles, des bols composés de kina, de camphre, de castoréum, et des boissons fortifiantes et antispasmodiques.

L'auteur de cette intéressante Observation remarque que l'individu qui en est le sujet, était né faible, de parens atteints de phthisie, à laquelle il n'avait échappé lui-même que par un régime sévère, et une attention continuelle à éviter tout ce qui pouvait l'incommoder; qu'à cette fâcheuse prédisposition il se joignit des affections tristes, de vives frayeurs dont l'imagination de la malade était sans cesse frappée dans ces années du régime révolutionnaire; et il croit trouver avec raison dans ces circonstances réunies, sinon la cause première et efficiente de cette affection, du moins de puissans agens qui la déterminèrent et lui donnèrent un caractère particulier.

Mais comment classera-t-on cette maladie? Il est évident que ce n'est point une catalepsie vraie, puisque le symptôme pathognomonique de cette affection ne se rencontre point dans celle-ci; c'est moins encore l'extase; ce n'est pas non plus le somnambulisme. Où est son siège? Quels sont les organes qu'elle affecte primitivement? Quels sont ceux qui ne sont atteints que sympathiquement? Malgré tant d'incertitude et d'obscurité que présentent, à cha-

ture ?

---

ait d'une Note sur la mousse de Corse,
par M. DECANDOLLE.

connaît en matière médicale deux sortes
stances vermifuges, désignées sous le
de coralline, l'une dite coralline blanche,
coralline rouge ou mousse de Corse. La
ière est un produit animal appelé par
corallina officinarum : elle est mainte-
peu ou point employée en médecine. La
nde, qui est un bon vermifuge, a été décrite
la première fois par *la Tourrette* (1) sous
m de *fucus helminthochorton* : elle n'est
oyée en France que depuis environ trente
mais ses propriétés étaient connues depuis
temps dans les îles de l'Archipel. Une colo-
recque, transportée dans l'île de Corse
le milieu du 17.e siècle, y apporta cette

En 1777, un médecin corse, membre de cett colonie, M. *Stephanopoli*, trouva cette mêm plante sur les rochers qui bordent les côtes d cette île, et fit connaître ses propriétés en l'in diquant sous le nom de *leminthochorton*, dé rivé par corruption du mot grec *helminthc chorton*, qui signifie vermifuge.

En examinant la mousse de Corse, M. *Decan dolle* s'est convaincu que cette substanc n'était point homogène comme on l'a cru ju qu'ici, mais au contraire qu'elle était très composée. A peine le *fucus helminthochorto* forme-t-il un tiers de la meilleure mousse de Cor du commerce. On ne sera point étonné de c mélange quand on saura que les pêcheurs co ses qui recueillent ce médicament, se contei tent de râcler les rochers où il leur paraît abo dant, font sécher au soleil ce qu'ils ont dét ché, et le vendent sans autre préparation au marchands. Ils sont maintenant obligés d'alle chercher la mousse de Corse sur les côtes d Sardaigne, parce qu'elle est devenue rare dan la première de ces deux îles.

Les plantes que M. *Decandolle* a trouvé mêlées avec le *fucus helminthochorton*, sont e grande quantité: elles en forment, comme no l'avons déja dit, les deux tiers dans celle qu est choisie, et les sept huitièmes pour cell qui est réputée la moins bonne. Nous allon indiquer ces plantes que M. *Decandolle* a d crites dans sa Note. Les plus abondantes son

les suivantes : 1.° le *fucus ericoïdes* de *Goodenough* ; 2.° le *corallina rubens L.*; 3.° le *fucus barbatus* de *Goodenough*, ou le *F. fœniculaceus L.* ; 4.° le *conferva catenata L.*, que M. *Decandolle* appelle *ceramium catenatum* (1) ; 5.° le *conferva pegagropila L.* ; 6.° le *conferva albida* de *Roth* ; 7.° le *corallina officinarum L.* ; 8.° le *fucus sedoïdes* de *Desfontaines* ; 9.° le *fucus incurvatus* de *Hudson* ; 10.° le *fucus fasciola* de *Roth* ; 11.° le *conferva pilosa* du même auteur. Quelquefois, mais plus rarement et moins abondamment, on trouve dans la mousse de Corse, le *conferva scoparia L.*, l'*ulva pavonia L.*, l'*ulva squammaria* de *Gmelin*, l'*ulva lactuca L.*, le *fucus aculeatus L.*, le *fucus plicatus L.*, les feuilles, et sur-tout les écailles ou poils qui sont à la base de l'algue marine connue sous le nom de *zostera marina L.* Indépendamment de toutes ces productions, on trouve encore dans la mousse de Corse une multitude de fragmens trop petits ou trop défigurés pour pouvoir être reconnue. On y trouve aussi un grand nombre de petites coquilles, de petits madrépores, et de petits caillous.

Voilà donc au moins une vingtaine de substances différentes composant la mousse de

(1) M. *Decandolle* désigne sous le nom de *ceramium* toutes les algues cloisonnées dont les graines sont placées dans des tubercules latéraux ou terminaux.

Corse, au lieu d'une seule que l'on croyait la composer. Reste à savoir si le seul *fucus helminthochorton* est vermifuge, ou si toutes ces substances participent de cette vertu. Pour décider cette question, il s'agirait de les essayer séparément : il n'y a que les praticiens qui sont sur les lieux, qui puissent le faire. Si cette vertu était reconnue dans toutes ces substances, il s'ensuivrait que nous pourrions nous procurer sur nos côtes, et même dans tous les pays, un bon vermifuge, puisqu'il n'est guères de lieu maritime où on ne trouve quelques-unes d'elles en plus ou moins grande abondance.

An 13. (Première année.) N.° X.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

4 Prairial.

Assemblée des Professeurs.

La place vacante de prosecteur et celles d'aides d'anatomie, qui ont été mises au concours, ont été données, la première à M. *Beauchêne*, fils; et les deux autres, à MM. *Marjolin* et *Isidore Dubois*.

M. *Cabanis* a adressé le dessin et le modèle d'un *baquet ventilateur*.

10 Prairial.

Société de l'Ecole.

La Société a reçu de M. *Reydellet*, docteur-médecin de Paris, un échantillon de quinquina de la Guyane Espagnole, qui lui a paru propre à guérir les fièvres intermittentes, en l'employant à moindre dose que le quinquina ordinaire;

De M. *Talabère*, docteur en médecine à Lunéville, deux Observations, l'une sur une fracture très-grave du crâne, l'autre sur une hernie inguinale contenant un peloton de vers, et compliquée de gangrène;

De M. *Puaux*, chirurgien à Vallon, département de l'Ardèche, des observations sur l'opération du cancer au sein, et sur l'usage des cautères et de la ciguë à l'intérieur dans cette maladie;

De M. *Marc-Ant. Petit*, l'un de ses associés nationaux, un Mémoire sur l'opération de la cataracte par extraction.

M. *Péron* a lu des détails historiques et descriptifs très-circonstanciés sur le prolongement des tégumens qu'on désigne vulgairement sous le nom de tablier des femmes Hottentotes, et qui, d'après ses observations, est propre à la nation ou peuplade Boschisman. La description qu'en a faite M. *Péron*, et les dessins d'après nature exécutés par M. *Lesueur*, fixeront enfin les doutes que les relations contradictoires des voyageurs ont fait naître sur l'existence et la nature de ce singulier organe.

M. *Chavassieu d'Audebert* a lu un Mémoire sur la médecine comparée de l'homme et des animaux.

17 Prairial.

S. Ex. le Ministre de l'Intérieur a donné son approbation à l'élection de M. *Royer-Collard*, D. M. P., à l'une des places d'associés-adjoints.

24 *Prairial.*

La Société a reçu le procès-verbal d'une opération césarienne faite par M. *Guillaume le Maître*, fils, chirurgien à Aixe, département de la Haute-Vienne.

M. le prof. *Leroux* a lu une Observation sur une maladie organique du cœur, compliquée d'une pleuro-péripneumonie bilieuse, et de lésion du cerveau.

M. *Double* a lu un Mémoire sur la phthisie laryngée.

Mémoire sur les Vers vésiculaires, et principalement sur ceux qui se trouvent dans le corps humain; par M. LAENNEC, *associé-adjoint de la Société.*

Ce Mémoire, qui a été remis à la Société de l'Ecole de Médecine à la séance du 22 germinal an 12, est divisé en deux parties.

Dans la première, après avoir exposé d'une manière succincte l'histoire des découvertes relatives aux vers vésiculaires, de la diversité des opinions émises sur leur nature, des variations que leur classification et leurs dénominations ont éprouvées depuis que leur *animalité* est généralement reconnue, l'auteur établit que les vers vésiculaires forment une famille

naturelle, dont il exprime les caractères par
phrase suivante : « Vers intestins dont le cor
» ou une partie quelconque du corps repr
» sente une vessie remplie de liquide. »

Il indique ensuite d'une manière générale l
connaissances acquises sur l'organisation
ces vers, sur leurs fonctions vitales, sur l
animaux chez lesquels ils se rencontrent, l
organes dans lesquels ils habitent, et les effe
auxquels ils donnent lieu; puis il passe à
division des genres compris dans la famille d
vers vésiculaires.

Tous les vers vésiculaires décrits jusqu'à pr
sent, peuvent être rangés sous les trois genr
CYSTICERQUE (*Cysticercus*), POLYCEPHALES (*P*
lycephalus ou *Echinococcus*), et BICORN
RUDE (*Ditrachyceros*). A ces genres, M. *Lae*
nec en ajoute un nouveau, auquel il donne
nom d'ACÉPHALOCYSTE (*Acephalocystis*).

Le nom de Cysticerque employé par les Nat
ralistes Allemands *Zeder* et *Rudolphi* pou
désigner le premier de ces genres, doit, d
M. *Laennec*, être préféré à celui d'*hydatia*
que les Naturalistes Français lui donnent com
munément. Les médecins peu versés dans l'he
minthologie appliquent indistinctement ce de
nier nom à toutes les espèces de vers vésicu
laires, et quelquefois même à des tumeurs enky
tées qui n'ont nul rapport avec ces êtres vivan
et par cette raison il est devenu trop vagu
pour qu'on puisse s'en servir désormais sa

courir le risque de tout confondre. Le caractère des Cysticerques est d'avoir un corps conformé à-peu-près comme celui des tænia, et terminé postérieurement par une vessie. Ce genre comprend un assez grand nombre d'espèces. L'auteur ne décrit avec détail que celles qui existent chez l'homme. Leur nombre se borne à quatre, dont l'une a été découverte par M. *Laennec*, qui lui donne le nom de *Cysticerque à double vessie (Cysticercus dicystus)*. Les trois autres sont le Cysticerque ladrique *(Cysticercus finnus)*, le Cysticerque découvert par le D. *Fischer*, *(Cysticercus fischerianus)*; et le Cysticerque fibreux *(Cysticercus lineatus)*. Sous ce dernier nom, M. *Laennec* désigne une espèce déja connue sous celui de *Taenia* ou *Hydatis globosa*, mais dans laquelle il démontre que l'on doit réunir les vers indiqués par *Gmelin*, comme autant d'espèces différentes, sous les noms de *tænia globosa*, *T. simiae*, *T. ferarum*, *T. caprina*, *T. ovilla*, *T. vervecina*, *T. apri*, *T. pisiformis*, et *T. cordata*. Il prouve ensuite par le rapprochement et l'examen des descriptions et indications du *Taenia visceralis*, qui ont été données par divers auteurs, que cette espèce n'existe point. Il rejette également du nombre des espèces connues de Cysticerques, le *T. albopunctata* de *Treutler*, dont la description ne lui paraît pas assez détaillée pour qu'on en puisse rien conclure.

Dans le genre *Polycephalus*, l'auteur comprend, ainsi que M. *Rudolphi* dans son genre *Echinococcus*, tous les vers vésiculaires qui ont plusieurs têtes sur une seule vessie caudale commune, et il rejette la distinction faite par *Zeder*, de ceux qui sont enfermés dans un kyste extérieur, et de ceux qui n'en ont pas. Ce genre ne comprend que trois espèces, dont une seule, découverte par *Goëze*, et vue depuis par *Zeder*, se trouve chez l'homme.

Le genre *Ditrachyceros* ne renferme jusqu'à présent qu'une seule espèce, découverte il y a peu d'années, par M. *Sulzer*, docteur en médecine de Strasbourg, et qui n'a été encore observée que par lui.

La description du genre *Acephalocystis* termine la première partie, et forme l'objet principal du Mémoire. M. *Laennec* s'attache d'abord à démontrer que les *hydatides* ou *vessies sans adhérence*, dont on trouve des exemples dans presque tous les ouvrages relatifs à l'anatomie pathologique, et que l'on rencontre assez fréquemment dans les ouvertures de cadavres, ne peuvent être regardées comme semblables aux *hydatides* décrites jusqu'à ce jour par les Naturalistes, quoique telle ait été l'opinion de tous les médecins qui ont eu quelque connaissance des *hydatides animées*, ou vers vésiculaires. Il prouve ensuite que ces hydatides, si communes chez l'homme, sont des vers intestins qui diffèrent des autres vers vésiculaires par plu-

leurs caractères très-essentiels, et entre autres par l'absence de tout organe que l'on puisse comparer au corps et à la tête des Cysticerques et des Polycéphales, ou aux *cornes* du *Ditrachyceros*, et sur-tout par les singularités que présente leur reproduction. M. *Laennec* décrit quatre modes différens de génération de ces vers. Ces quatre modes se ressemblent en ce point seulement, que les jeunes Acéphalocystes se développent dans les parois de leur mère, et qu'à une certaine époque, elles s'en détachent pour tomber, soit au dehors, soit même au-dedans de la cavité de celle-ci. Dans ce dernier cas, il arrive quelquefois que les nouvelles Acéphalocystes en produisant à leur tour d'autres, on trouve dans la plus ancienne plusieurs vessies enfermées les unes dans les autres. M. *Laennec* ne croit pas pouvoir décider encore si les divers modes de génération qu'il a observés dans les Acéphalocystes appartiennent à autant d'espèces différentes, ou s'il n'y en a réellement qu'une seule : il expose seulement quelques motifs qui le font pencher vers la première opinion.

La 2.e partie du Mémoire de M. *Laennec* est intitulée *Essai d'un Tableau systématique* de tous les vers vésiculaires trouvés tant dans l'homme que dans les animaux. Dans ce tableau écrit dans les deux langues latine et française, l'auteur s'attache à établir les caractères distinctifs des espèces qui existent réellement,

An 13. (Première année.) N.° XI.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

1.er Messidor.

M. *Petitot*, sculpteur, a fait hommage à l'Ecole de Médecine, d'un plâtre du buste du feu prof. *Desault*, qu'il avait exécuté peu de temps avant sa mort. *Assemblée des Professeurs.*

15 Messidor.

S. Ex. le Ministre de l'Intérieur a transmis le décret impérial, en date du 17 prairial, qui charge MM. *Desgenettes* et *Duméril*, de se rendre en Espagne, au lieu de MM. *Chaussier* et *Leclerc*.

30 Messidor.

Le buste de S. M. l'Empereur et Roi, précédemment acquis par l'Ecole, a été placé dans la salle d'assemblée des professeurs.

8 Messidor.

Société de l'Ecole.

La Société a reçu

De M. *Fleury*, D. M. P., chirurgien en chef des hospices de Clermont, deux observations, l'une sur une conformation monstrueuse des organes de la génération, dont l'effet était de rendre le sexe douteux;

L'autre, sur une rupture du ventricule aortique du cœur :

De M. *Bucquet*, D. M. P., correspondant de la Société à Laval, 1.° une observation sur l'emploi du galvanisme dans un cas de débilité générale, suivi d'un succès complet; 2.° la suite de ses observations noso-météoriques pour le trimestre d'automne de l'an 13;

De M. *Landet*, pharmacien à Bordeaux, la description d'un nouveau procédé pour la préparation de l'éther phosphoré;

De M. *Chansarel*, pharmacien de la même ville, un second mémoire sur le tartrite acidule de potasse soluble, avec un échantillon des cristaux qu'il a obtenus;

De M. *Capuron*, D. M. P., un mémoire sur la vaccine.

La Société a ensuite entendu la lecture d'une observation de M. *Geoffroy* sur deux énormes hydatides qui remplissaient les deux cavités du thorax; elles ont été déposées dans les collections de l'Ecole :

D'un mémoire de M. *Clarion*, D. M. P., sur la couleur jaune des ictériques;

D'une observation de M. *Hébriard*, D M. P., sur un abcès au foie, guéri par l'expectoration; suivie de réflexions sur les diverses terminaisons de phlegmasies de cet organe.

22 *Messidor.*

Le Collège supérieur de médecine et de santé de S. M. le Roi de Prusse, a invité l'Ecole à donner toute la publicité qui dépendra d'elle au *Prospectus* d'un prix concernant la contagion de la fièvre jaune, proposé, conformément aux ordres de S. M., par ledit Collége.

PROSPECTUS d'un prix concernant la contagion de la fièvre jaune.

L'expérience ayant indubitablement constaté que la *fièvre jaune* est du nombre des maladies contagieuses qui se communiquent par les malades aux personnes en santé par l'effet de la contagion, on est en droit d'admettre qu'il existe une matière contagieuse qui se reproduit, et qui doit être regardée comme la cause de la propagation de cette maladie.

Il n'est cependant point encore constaté d'une manière satisfaisante de quelle façon le virus contagieux agit, et s'il ne se propage que dans le cas d'un contact immédiat du malade; ou s'il est susceptible d'être transféré par l'atmosphère aux personnes en santé; ou enfin si, semblable au virus de la peste, et à celui d'autres contagions pareilles, il s'attache à des substances inanimées, et les infecte de façon que l'attouchement de ces corps, suffise pour produire ce mal contagieux.

[illegible] n'a pas encore été portée s
objet, et cette circonstance a engagé S
à ordonner à son Collège supérieu
santé, de propos[illegible]r aux médecins qui
avoir encore l'occasion d'observer
fièvre jaune, un prix relativement
engager par-là à éclaircir, par des ex
constatés, les doutes qui règnent à
cet ordre[illegible] Collège supérieur de n
invite les personnes qui, par leur pos
sont en état de s'occuper de ce tr
répondre aux questions suivantes.

I.

Existe-t-il des faits indubitables et d
vaincantes, qui permettent d'admett
contagieuse qui produit la fièvre jaun
corps inanimés, devienne une parti
substances sans perdre ses propriétés c
en état de communiquer cette même
sonnes qui se permettent l'attouchemen
de ces substances infectées, et la contag
se répandre au loin?

II.

III.

Peut-on regarder comme vraisemblable, ou prouver avec certitude, que le miasme qui occasionne la contagion de la fièvre jaune, soit un produit de cette maladie? Ce virus est-il particulièrement ou du moins principalement inhérent à quelques-unes des excrétions animales, et auxquelles?

IV.

A-t-on quelques notions sur les propriétés chimiques de ce virus contagieux, et peut-on fonder là-dessus l'emploi de quelque agent chimique capable de le neutraliser ou de le détruire? A-t-on découvert d'autres préservatifs contre l'infection, et quels sont-ils? Y en a-t-il parmi eux dont l'efficacité soit évidente? Comment doit-on les mettre en usage pour désinfecter, par leur moyen, les substances inquinées, de façon à les rendre entièrement incapables d'agir d'une manière dangereuse et nuisible?

V.

Peut-on admettre un espace de temps après lequel le virus contagieux perd en général son efficacité et ses propriétés délétères? Y a-t-il un terme au bout duquel les substances qui en sont infectées, ne sont plus en état de reproduire la maladie, et après lequel l'infection peut être regardée comme détruite, et la contagion comme impossible?

VI.

Existe-t-il une différence entre les substances susceptibles d'infection relativement à la facilité qu'elles ont de s'imprégner plus ou moins aisément du miasme contagieux, et de le conserver plus ou moins long-temps? Y a-t-il des substances incapables d'être infectées et de

retenir le miasme, tandis que d'autres sont d'autant susceptibles de cette imprégnation vicieuse, et qu sont les unes et les autres de ces substances ?

(On demande un tableau des principales marchand classifiées d'après les expériences relatives à ces deru questions.)

VII.

La fièvre jaune qui a régné dans l'Amérique sep trionale, sur les côtes méridionales de l'Espagne Livourne, a-t-elle été par-tout la même maladie bien a-t-on observé une différence relativement à la sance, aux symptômes et au cours de la maladie, mortalité qu'elle a occasionnée, et aux progrès de la tagion, fondée sur la diversité des contrées qui ont théâtre de ce fléau ? En quoi consiste la différence q suppose, et sur quelles preuves peut-on appuyer assertion ?

VIII.

La fièvre jaune est-elle une maladie endémique côtes, ou a-t-elle effectivement régné dans un élo ment assez considérable des bords de la mer, e éloignement n'a-t-il eu aucune influence sur le cou les progrès de ce fléau ?

On offre, d'après les ordres de Sa Majesté Prussie un prix de *deux cents ducats cordonnés*, à celui q pondra de la manière la plus évidente et la plus con aux questions proposées, et appuiera ses assertion des faits non équivoques, et des expériences sat santes.

Le mémoire qui approchera le plus de celui qui remporte le prix, recevra un accessit de *cent d cordonnés*.

Les mémoires écrits lisiblement en français, en pagnol ou en latin, seront envoyés à l'adresse du C

suprême de médecine et de santé à Berlin, et devront être présentés avant le premier janvier 1807. Les réponses qui arriveront plus tard, ne seront point admises au concours.

On prie les auteurs de ne point se nommer, mais de renfermer dans un billet cacheté, et muni au dehors d'une devise, leur nom, leur état et leur demeure.

La même devise doit être mise à la tête du mémoire présenté au concours.

Le Collège suprême de médecine et de santé jugera avec impartialité les réponses des auteurs, et décernera le prix à celui qui aura le plus parfaitement satisfait aux questions proposées, et dont le mémoire contiendra les faits les plus avérés, et les éclaircissemens les plus complets; il adjugera l'accessit à celui qui approchera le plus du mémoire couronné. Les billets qui renfermeront les noms des autres concurrens, seront brûlés sans les ouvrir.

Berlin, le 17 avril 1806.

Le Collége supérieur de Médecine et de Santé de Sa Majesté le Roi de Prusse.

M. *Phétot*, médecin à Thionville, a envoyé le tableau des maladies qui ont régné dans cette ville, pendant le troisième trimestre de l'an 13.

M. *Mongenot* a renvoyé, au nom du Comité central de Vaccine, établi près S. Ex. le Ministre de l'Intérieur, deux mémoires relatifs à des épidémies de fièvres intermittentes qui lui avaient été adressées.

M. le préfet de la Mayenne a fait parvenir à l'Ecole une pièce pathologique, recueillie par MM. *Bucquet* et *Plaichard-Choltière*, médecins à Laval.

qu'on lui faisait sur la figure des aspersions d'eau froide, d'alkool, de vinaigre, ou d'ammoniac étendu d'eau. Ses mouvemens étaient irréguliers et spasmodiques; son ventre douloureux au contact, et fort tendu; sa respiration était laborieuse, et entrecoupée par une sorte de mugissement; son pouls petit, irrégulier. Les veines du col et de la face étaient très-distendues; un froid glacial était répandu sur tout son corps.

Le second malade, âgé de 39 ans, offrait à-peu-près les mêmes symptômes, aux différences près que je vais détailler. Le premier avait les yeux fermés, peu saillans, et sans engorgement de la conjonctive : son ventre était dur et prodigieusement tendu;

L'autre avait les yeux ouverts, saillans, fixés, et les conjonctives très-rouges. Son ventre n'était ni plus tendu, ni plus volumineux que dans l'état naturel; ses membres avaient plus de roideur, et son pouls plus de force.

On administra à tous deux un grand nombre de rémèdes pour trouver un traitement contre une maladie à laquelle on n'en a pas assigné jusqu'à ce jour. Malgré l'emploi de tous ces secours, ils périrent, l'un 8 heures, et l'autre 18 heures après l'accident.

A l'ouverture de leurs corps, on rencontra chez tous deux beaucoup de gaz hydrogène sulfuré dans le canal intestinal, et une inflammation bien caractérisée du larynx, de la trachée,

des bronches et de leurs divisions. Chez l'un, celui qui avait survécu aux autres, on trouva de plus une fausse membrane inflammatoire très-déliée sur la membrane muqueuse des voies aériennes.

Les accidens qui avaient précédé ou bien suivi cet affreux accident, ne fournissaient que de bien faibles lumières sur la cause qui l'avait produit; seulement il paraissait probable que les eaux rentrées dans la fosse avaient méphitisé l'air qui y était contenu. C'est d'après cette idée que M. *Dupuytren* a fait avec M. *Thénard* une suite nombreuse d'expériences sur cet air et cette eau, pour en déterminer la nature; qu'il a renouvelé sur des animaux les terribles effets produits par les gaz délétères dont ils étaient chargés; et qu'enfin, il est parvenu à trouver le moyen de décomposer ces gaz, et de combattre l'asphyxie qu'ils produisent.

L'air et l'eau de la fosse, seules substances qu'elle contenait au moment de l'accident,

vent continué à se servir de l'hydro-sulfure d'ammoniac dégagé de l'eau de la fosse, ou bien de celui qu'ils ont préparé eux-mêmes.

Voulant ensuite savoir quelle est l'action de chacun des élémens de ce gaz, ils ont fait respirer successivement à divers animaux, du gaz hydrogène, du gaz ammoniac, de l'hydrogène sulfuré, et ils ont vu que le gaz hydrogène ne les faisait point périr lorsqu'il était mêlé à une petite quantité d'air; que le gaz ammoniac, même à assez forte proportion, se bornait à exciter vivement les animaux; mais que le gaz hydrogène mêlé au soufre produisait constamment la mort des oiseaux, à la dose de $\frac{1}{1000}$ dans l'air athmosphérique; et celle des chiens et d'autres grands animaux, à la dose de $\frac{1}{100}$, $\frac{1}{200}$, $\frac{1}{300}$; l'ammoniac, au lieu d'augmenter les qualités délétères de l'hydrogène sulfuré, leur a semblé les diminuer un peu.

Après avoir déterminé la nature du gaz qui avait produit l'asphyxie, M. *Dupuytren* s'est occupé des moyens de le combattre, et il en a trouvé un dans le gaz acide muriatique oxigéné; l'action de ces deux gaz l'un sur l'autre est si prompte, qu'au moment de leur contact ils se décomposent complètement. L'oxigène de l'acide s'unit à l'hydrogène du gaz méphitique, et forme avec lui de l'eau, tandis que du soufre se précipite, et que l'acide muriatique oxigéné devenu simple, se combine avec l'ammoniac

pour former un sel qui se cristallise sur les parois du vase.

Cette propriété de l'acide muriatique oxigéné étant bien constatée, MM. *Dupuytren* et *Thénard* ont soumis à des mélanges d'air, d'hydrogène sulfuré et d'acide muriatique oxigéné, dans diverses proportions un grand nombre d'animaux, et ils ont constamment vu qu'ils n'étaient jamais affectés même par de très-grandes quantités d'hydrogène sulfuré.

Non-seulement on peut prévenir l'asphixie par l'hydrogène sulfuré, en décomposant ce gaz par l'acide muriatique oxigéné; mais encore on peut rappeler à la vie les animaux qui en sont déja frappés, en leur faisant respirer aussitôt de l'air chargé de très-petites quantités de gaz acide muriatique oxigéné, ainsi que le prouvent les dernières expériences rapportées dans la notice dont nous venons de donner une simple idée.

M. *Dupuytren* conclut, relativement à la construction des fosses d'aisance, qu'il serait utile de leur donner à l'avenir une forme circulaire ou elliptique; de les construire avec des pierres courtes, qu'on placerait sur un lit de mortier à chaux et à ciment; et de placer l'ouverture de la fosse et celle du canal dans des lieux diamétralement opposés, afin de faciliter l'établissement des courans d'air pendant la vidange.

Relativement aux précautions à prendre pour

cette opération, il pense qu'avant de découvrir une fosse d'aisance, il faut faire dégager une grande quantité de gaz acide muriatique oxigéné dans les lieux où aboutit son ouverture; qu'il faut en faire autant dans l'intérieur de la fosse au moment où l'on casse la croûte qui recouvre les matières qu'elle contient, et qu'il faut renouveler ces fumigations toutes les fois que l'accumulation de l'hydrogène sulfuré dans les lieux où se fait la vidange, permet de craindre qu'il ne survienne des accidens.

Enfin, M. *Dupuytren* pense que le meilleur moyen à employer pour combattre l'asphixie produite par le gaz hydrogène sulfuré, consiste à faire respirer aux malades du gaz acide muriatique oxigéné mêlé à l'air dans de très-petites proportions, et à leur faire prendre une limonade faite avec cet acide.

La Société a nommé MM. *Thouret*, *Hallé*, *Chaussier* et *Deyeux*, pour concourir à une nouvelle suite d'expériences et de recherches que M. *Dupuytren* se propose de faire sur les autres causes du plomb.

de l'activité, et arriva d'une manière régulière à son dernier période.

Quelques jours avant que cet enfant fût vacciné, il avait perdu un frère qui était mort de la petite-vérole. Il avait continué de coucher dans son lit, dans les mêmes draps et sous les mêmes couvertures.

Au treizième jour de la vaccination, il parut au-dessous de la croûte inférieure du bras gauche un petit bouton blanc, arrondi et entouré d'un aréole, et sans bourrelet. A la même époque, tandis que les boutons du bras droit étaient vers la fin de leur deuxième période, d'autres boutons parurent à l'épaule droite, au menton, au front, aux cuisses, aux mains et aux avant-bras. Ces boutons étaient plus petits que ceux de la vaccine, et offrirent, dans leurs formes, beaucoup de rapports avec les pustules varioliques.

Le petit vacciné avait beaucoup dormi le septième jour de la vaccination. Il eut de la fièvre les huitième et neuvième jours; et dans la nuit du 9.e au 10.e, il survint une hémorrhagie nasale très-abondante. Les boutons parurent ensuite; et dès ce moment, il se trouva bien et se livra à ses jeux ordinaires.

Une semblable éruption ayant éveillé l'attention de M. *Collet-Maigret*, il se détermina aux expériences suivantes :

Il inocula d'abord de bras à bras un petit

garçon de six ans et demi, avec du virus pris sur le bras droit de l'enfant dont il est question. Il inocula ensuite un autre enfant avec du virus tiré d'un des boutons qui s'étaient développés accidentellement. Contre son attente, la première inoculation donna lieu à une éruption qui avait toutes les apparences d'une petite-vérole discrète ; et la seconde, à un développement de deux boutons sans éruption.

Avec du virus pris dans ces boutons, M. *Collet-Maigret* inocula de bras à bras quatre petits enfans, qui tous eurent une éruption, qui survint après le développement des boutons, à l'endroit des piqûres, sans s'opposer d'ailleurs à la marche de ce développement.

Une nouvelle inoculation, analogue à la pré-

M. *Collet Maigret* pense que de nouvelles observations pourront seules répondre à ces questions.

EXTRAIT d'une Dissertation sur la Fièvre dite puerpérale, par M. GASTELLIER, médecin à Montargis.

L'auteur de ce mémoire pense qu'on ne devrait donner le nom de fièvre puerpérale qu'à la fièvre de lait ; que cette dénomination ne peut être appliquée à toutes les maladies qui attaquent les femmes en couche, telles que les affections inflammatoires, putrides, malignes, vermineuses ; les fièvres épidémiques intermittentes, rémittentes, continues, etc. Il passe ensuite en revue les principales maladies qui attaquent les femmes nouvellement accouchées ; savoir : les pertes, les lochies sanguines diminuées ou supprimées, la suppression des lochies blanches qui occasionne l'apoplexie laiteuse, la péripneumonie laiteuse, les dépôts laiteux, le poil, ou l'inflammation des seins, etc. Il traite ensuite de l'inflammation de la matrice, de la fièvre de lait et de la diarrhée, dont il distingue deux espèces ; savoir, la critique et la symptomatique. Cette dernière est le plus souvent mortelle, d'après les observations de M. *Gastellier* ; elle est aussi un symptôme fré-

quent des fièvres qui attaquent les femmes nouvellement accouchées dans les hôpitaux, où les maladies ont plus souvent un caractère putride et saburral, qu'inflammatoire.

Quant à la nature et à la cause matérielle des épanchemens qu'on trouve dans les cadavres des femmes mortes à la suite de la fièvre puerpérale, M. *Gastellier* persiste dans l'opinion qu'ils sont laiteux et non pas purulens, ou du moins que, s'ils ont l'air d'être du pus, cette substance est de nature laiteuse (1). Il s'élève aussi contre ceux qui prétendent que les maladies des femmes nouvellement accouchées sont plus fréquentes à la campagne que dans les villes. Il affirme le contraire d'après sa propre expérience, et en apporte pour raison que les femmes des campagnes, quoique la plupart dans la misère, nourrissent toutes, qu'elles ne changent point de régime, qu'elles ne sont pas

blées par de grandes passions, etc. M. *Gastellier* termine cette dissertation, en renvoyant aux observations qui se trouvent à la fin de son Traité sur la fièvre miliaire des femmes en couche, ouvrage très-bien fait et digne de son auteur.

Extrait de deux Observations adressées à la Société par M. Barbarin, son associé-correspondant.

La première observation offre un exemple remarquable des heureux effets de l'usage de l'ipécacuanha dans le traitement de la phthisie, suivant la méthode de *Reid*. Un malade était devenu phthisique à la suite d'une fluxion de poitrine qui se termina par suppuration. Il paraissait déja arrivé au second degré de cette terrible maladie, lorsqu'il s'adressa à M. *Barbarin*. La fièvre était continuelle, avec redoublement le soir. Les sueurs étaient abondantes, l'expectoration considérable et comme purulente, et les accès de toux très-violens et très-rapprochés. L'usage seul de l'ipécacuanha donné à la dose de douze grains, chaque jour, pendant un mois, fut suivi d'un succès marqué. Bientôt le malade ne voulut plus continuer son traitement; alors tous les symptômes qui avaient précédemment disparu, re-

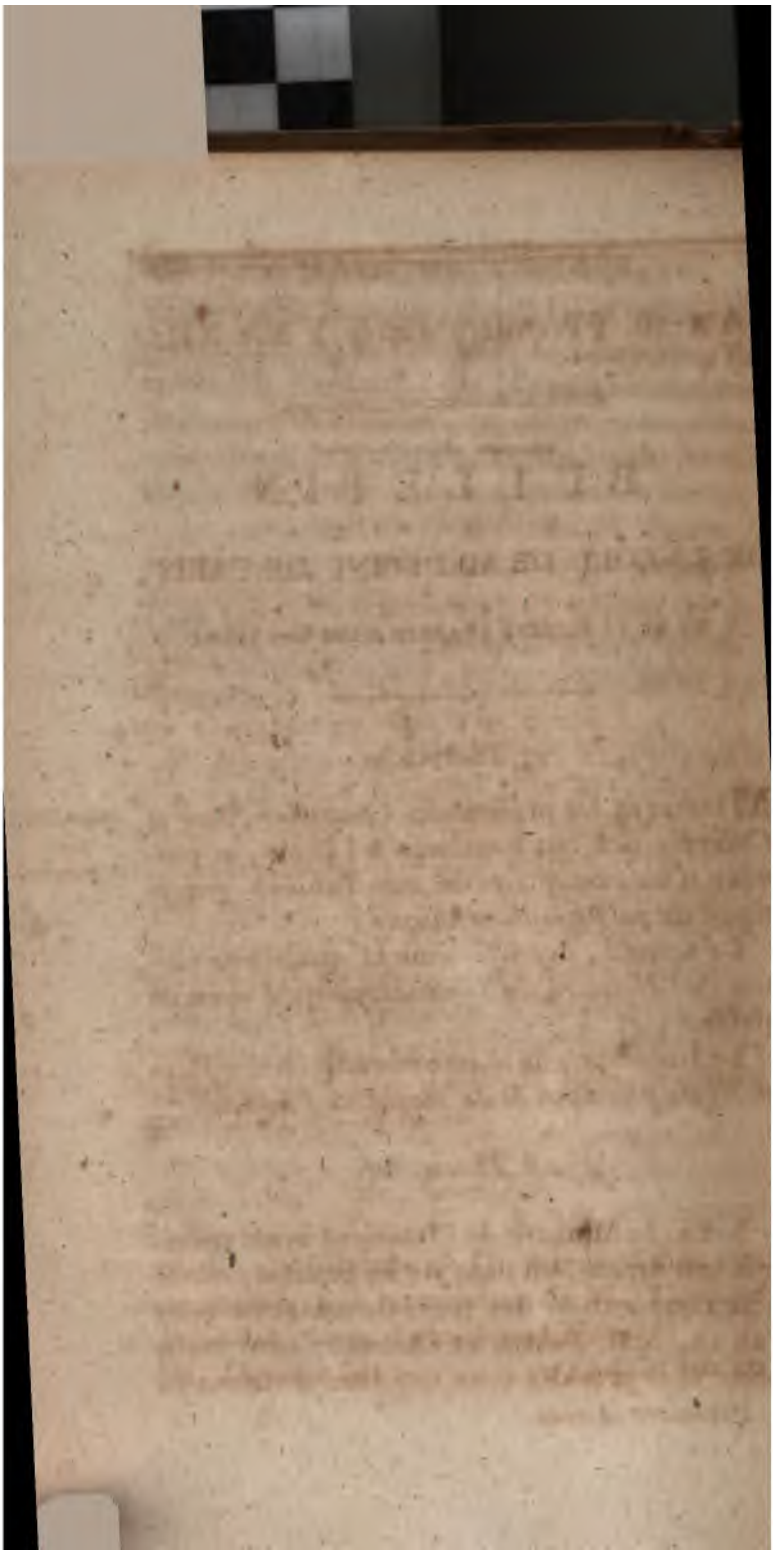

An 13. (Première année.) N.° XII.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS;

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

13 Thermidor.

Assemblée des Professeurs

Messieurs les professeurs *Chaussier*, *Sue* et *Cabanis* ont fait hommage à l'Ecole, le premier d'un exemplaire de son *Tableau synoptique du nerf trisplanchnique*;

Le second, des troisième et quatrième parties de l'*Histoire du Galvanisme* qu'il vient de publier;

Le troisième, de la seconde édition des *Rapports du physique et du moral de l'homme*.

28 Thermidor.

S. Ex. le Ministre de l'Intérieur ayant transmis son arrêté, en date du 29 prairial, relatif à la convocation des jurys de médecine pour l'an 13, MM. *Lassus* et *Chaussier* sont partis pour aller présider ceux des deux divisions de

l'arrondissement de l'Ecole. Le jury médical du département de la Seine ouvrira sa session à l'Ecole de Médecine, le 12 fructidor prochain.

---

6 Thermidor.

Société de l'Ecole. LA Société a reçu de M. *Buquet*, médecin, et son correspondant à Laval, la suite de ses tableaux noso-météorologiques pour le second trimestre de l'an 13, et une observation sur une altération morbide d'un ovaire.

M. *Laennec* a lu un mémoire dans lequel il donne une description détaillée de la nouvelle espèce de vers, qu'il regarde comme la quatrième espèce des vers vésiculaires, et qu'il désigne sous le nom de *cysticerque à double vessie (cysticercus dycistus)*. Il met sous les yeux de la Société la figure qu'il en a dessinée.

M. *Lafargue* présente le modèle en cire (exécuté par M. *Pinson*) d'une rate très-volumineuse, dont il a donné la pièce originale aux collections de l'Ecole.

20 Thermidor.

S. Ex. le Ministre de l'Intérieur donne son approbation à la nomination de M. *Thenard* à l'une des places d'associés-adjoints.

M. *Deyeux* fait lecture d'un rapport sur un

procédé proposé par M. *Landet*, pharmacien à Bordeaux, pour faire l'éther phosphorique. Le rapporteur propose que le mémoire de M. *Landet* soit publié dans le Bulletin de la Société pour faire connaître ce procédé, qu'il regarde, si l'expérience le confirme, comme devant enrichir la matière médicale d'un nouveau médicament.

M. *Sabatier* lit, au nom d'une commission, un rapport sur un mémoire de M. *Petit*, ancien chirurgien en chef des hôpitaux de Lyon, relatif à l'opération de la cataracte. Les commissaires donnent de justes éloges au mérite de ce travail, aux vues instructives qu'il contient, et témoignent leur desir de voir bientôt paraître l'ouvrage que M. *Petit* annonce sur la chirurgie clinique de l'hôpital de Lyon, dont ce mémoire doit faire partie.

M. *Baudelocque* fait un rapport sur deux opérations césariennes pratiquées avec succès, l'une par M. *Dariste*, chirurgien à Saint-Pierre de la Martinique; l'autre par M. *le Maître*, chirurgien à Aixe, près Limoges, département de la Haute-Vienne. Les conclusions du rapporteur sont, que ces deux faits soient réunis au grand nombre d'observations pareilles qui existent, soit dans les archives de l'ancienne Société Royale de Médecine, et de l'Académie de Chirurgie, dont l'Ecole est en possession, soit dans celle des autres Sociétés médicales des départemens; et que la Société

nomme dans son sein une commission qui soit chargée de continuer le travail commencé par l'Académie Royale de Chirurgie sur l'opération césarienne. Ces conclusions sont adoptées, et M. *Baudelocque* est invité à vouloir bien s'occuper spécialement du travail et des recherches qu'il a indiqués.

M. *Duvernoy*, associé-adjoint, fait lecture d'un mémoire qu'il a communiqué à l'Institut, sur l'existence de l'hymen dans les mammifères.

EXTRAIT d'une Observation sur deux Hydatides d'un volume considérable, trouvées dans la cavité thorachique, accompagnées d'une tumeur située sous le petit lobe du foie; par M. GEOFFROY, D. M.

UN jeune homme, né de parens sains, avait eu à 18 ans une péripneumonie qui avait été guérie parfaitement. De 18 à 20, sa santé avait été notablement dérangée par ses excès avec des femmes, les fatigues de la guerre, et par plusieurs maladies vénériennes négligées. A 24 ans, il avait éprouvé un rhume très-violent et très-opiniâtre, accompagné de vives douleurs au côté gauche, qui l'empêchaient de pouvoir se coucher sur ce côté. La douleur cessa avec le rhume; mais ils reparaissaient pour la cause la plus légère.

En thermidor an 9, ce jeune homme fut attaqué d'un ictère qui céda au bout de trois mois. A cette époque, il rendit de très-petits morceaux de tœnia. Quelque temps après, la douleur de côté et une toux sèche reparurent, mais avec une telle violence, que le malade ne pouvait plus se mettre au lit lui-même, ni faire vingt pas, sans être obligé de se reposer. Ces douleurs diminuèrent; mais, peu de temps après, il se plaignit d'une petite tumeur dont le siège était, selon lui, dans l'hypochondre droit : cette tumeur, très-faible d'abord, devint sensible, et fut parfaitement reconnue. A cette époque, des étouffemens momentanés et la toux sèche se firent ressentir.

Au rapport du malade, il y eut déplacement de la tumeur, qui, à fur et mesure de son accroissement, se rapprochait de la région ombilicale : effectivement le point de côté avait disparu; mais il avait été remplacé par de violentes coliques, et des maux de tête très-fréquens.

Au mois de prairial an 12, le malade s'étant présenté à M. *Andry* et à l'auteur, voici l'état dans lequel ils le trouvèrent. Il était fort maigre; il avait le *facies* des personnes sujettes aux obstructions. S'étant couché pour faire palper sa tumeur, elle parut d'un volume si considérable, que la main pouvait à peine contenir un de ses hémisphères. Sa dureté était telle, qu'elle ne cédait point sous le doigt. Sa surface semblait être très-lisse. Elle était mo-

bile, et pouvait être facilement déplacée d'un pouce, soit à droite, soit à gauche. La peau qui la recouvrait, ne présentait aucun changement de couleur. Les muscles droits paraissaient dans un état de contraction spasmodique. Le cœur battait dans la région épigastrique avec une véhémence que l'œil saisissait facilement.

Le malade se plaignait d'un étouffement continuel, et d'une espèce d'étranglement, en montant les escaliers : cet étouffement lui occasionnait un mouvement des mâchoires, qui ressemblait assez à un bâillement répété. Il éprouvait des faiblesses assez fréquentes, toussait de temps en temps, et crachait parfois un peu de sang. Il avait aussi un tremblement presque continuel. Ces symptômes étaient plus prononcés dans les temps froids ; ils diminuaient notablement lorsque la température était douce. Cependant l'appétit était toujours resté assez bon, quelquefois même excessif, et le sommeil, quoique agité, lui avait toujours procuré un peu de repos. Son pouls n'offrait point de dérangement notable. Les urines étaient peu chargées, et les selles avaient besoin d'être provoquées par des lavemens.

Le 27 thermidor an 12, la tumeur diminua un peu, et se prolongea un peu plus bas que l'ombilic ; le malade éprouva des coliques violentes. Dans la nuit suivante, elle disparut entièrement. Il ressentit aussi des coliques

très-vives, et une grande chaleur dans la région hypogastrique. Sa face devint violette, et ses yeux larmoyans. Il eut des nausées sans vomissement. La bouche était sèche, la langue belle, le ventre un peu douloureux, et le pouls petit, concentré, mais très-vîte. Dans le même jour, une éruption miliaire se répandit sur toute la surface de son corps. Le thorax et l'abdomen étaient couverts de larges vergetures. Le pouls était devenu insensible. Sur le soir, il se releva; l'éruption disparut, et fut remplacée par des espèces de vésicules sur les jambes et les cuisses.

Des évacuations bilieuses abondantes, un vésicatoire placé dans la partie inférieure des omoplates, firent momentanément cesser les symptômes les plus alarmans; le malade reprit un peu d'appétit, de sommeil, de forces, et put aller passer quelque temps à la campagne. Cet état se soutint jusqu'au mois de pluviôse an 13, où la gêne de la respiration augmenta considérablement, ainsi que tous les autres symptômes déja détaillés. Il eut encore quelques alternatives de mieux jusqu'au mois de prairial. Enfin, vers le milieu de ce mois, il éprouva deux accès très-violens, à un jour de distance, qui faillirent le suffoquer. Il revint à Paris pour consulter M. *Geoffroy*. Il avait fait dix lieues en voiture: rendu chez lui, il se trouva assez bien, soupa très-légèrement, et

fut, quelques heures après, pris d'un nouvel accès de strangulation, dans lequel il périt pendant qu'on était allé appeler le médecin. Il avait 28 ans révolus.

L'ouverture fut faite par M. *Dupuytren* et l'auteur. Ils trouvèrent dans le lobe gauche du foie un kyste en partie caché dans la substance, en partie saillant dans la cavité abdominale, et semblable à une vessie qu'on pouvait mouvoir et déplacer à volonté. Les parois du kyste étaient minces, et cependant fibreuses; elles semblaient retirées sur elles-mêmes, et comme racornies. Sa cavité contenait, 1.° une certaine quantité d'un liquide de couleur brune; 2.° un grand nombre de petites hydatides, la plupart de la grosseur d'un pois: on en remarquait une ou deux qui pouvaient avoir celle d'un jaune d'œuf.

La partie du kyste hydatique qui était placée hors du foie, adhérait fortement à la partie moyenne de la petite courbure de l'estomac, et cependant il n'existait aucune trace de cicatrice sur la membrane interne de cet organe.

La poitrine avait une dimension considérable, et était si exactement remplie, que le cœur, repoussé en bas, correspondait, comme l'auteur l'avait remarqué dans ce sujet vivant, à la partie supérieure de l'épigastre. Les deux poumons comprimés, aplatis et réduits à un feuillet très-mince, étaient relégués à la partie

antérieure de la poitrine, derrière les cartilages des côtes. Le reste de ces cavités était occupé par deux tumeurs très-volumineuses, placées de chaque côté, étendues l'une et l'autre du sommet de la poitrine au diaphragme, et le long des côtes auxquelles elles adhéraient intimement, ainsi qu'à la totalité du médiastin, ayant repoussé le cœur hors de la cavité de la poitrine. Ces deux tumeurs, également tendues et fluctuantes, avaient une enveloppe blanche, fibreuse, assez mince, quoique fort résistante, et renfermaient dans leur cavité de chaque côté une énorme hydatide. Ces hydatides, qu'on nomme viscérales, remplissaient exactement chaque kyste, et semblaient y adhérer à l'aide d'une matière glutineuse. Le liquide parfaitement limpide qu'elles contenaient, a été évalué à cinq pintes et demie pour chacune. Leur longueur était d'environ onze pouces.

Ainsi l'on voit que les principaux phénomènes observés pendant la maladie, se trouvent clairement expliqués par l'autopsie cadavérique. Mais quel moyen de reconnaître auparavant la cause et la nature d'une semblable affection, sur-tout lorsqu'elle se présente si rarement à l'observation? M. *Maloet* a consigné dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* (année 1732) une observation semblable à celle-ci. Voilà donc deux faits de même nature. Peut-être ne seront-ils pas toujours un simple objet de curiosité, et, dans des cas aussi évidemment déses-

pérés, ne pourrait-on pas pratiquer, avec quelque apparence de succès, la ponction de la poitrine?

EXTRAIT de deux Observations adressées à la Société, par M. FLEURY, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Clermont-Ferrand.

LA première de ces observations est relative à un individu qui a présenté un vice d'organisation dans les parties génitales. Cette personne est âgée de 28 ans, imberbe, d'une taille moyenne, d'une constitution délicate, et a des formes agréables et féminines. Son pubis, couvert de poils, est plus élevé que chez l'homme, et ressemble parfaitement à celui d'une femme. Deux grands replis oblongs, parsemés de rides, et garnis de poils en dehors, se remarquent au-dessous, et marchent en arrière dans une direction parallèle, ayant quelques rapports avec les grandes lèvres de la femme. Leur longueur est d'environ trois pouces; ils ont une épaisseur proportionnée, et l'on sent dans leur intérieur un corps dur, sensible au toucher, de la grosseur et de la forme d'une fève de haricot, que M. *Fleury* présume être des testicules. Ces replis se perdent en avant dans le périnée; ils sont séparés plus

en devant par une petite cavité oblongue, dont la profondeur n'est point déterminée, et supérieurement par un corps cylindrique un peu aplati, de deux pouces de longueur, ayant deux pouces et demi de circonférence, et recouvert d'une peau ridée dans le sens transversal, qui forme une espèce de prépuce autour de l'extrémité de ce corps, dont la forme est semblable à celle du gland de la verge chez l'homme. Au bas de ce gland et un peu en arrière, on remarque une seconde ouverture qui termine le canal de l'urètre, et donne passage à l'urine.

Cet individu qui a été baptisé comme fille, qui en a porté les vêtemens jusqu'à 26 ans, et qui cependant paraît avoir tous les caractères d'un garçon, suivant l'avis de M. *Fleury*, et celui des commissaires nommés par la Société pour faire un rapport sur cette observation, a déclaré n'avoir jamais éprouvé de desirs vénériens, ni de flux menstruel, ni même d'érection dans la verge.

La deuxième observation a pour objet principal la rupture spontanée du ventricule gauche du cœur. Un vieillard, âgé d'environ 80 ans, s'étant rendu à l'hôpital de Clermont pour une oppression et une faiblesse qu'il éprouvait depuis quelques jours, fut frappé
ite, sans aucun signe, à l'exté-
on organique.

A l'ouverture du cadavre, M. *Fleury* trouva le péricarde très-distendu, rempli d'un sang rouge et coagulé, dont l'évacuation lui fit découvrir une crevasse dans le ventricule gauche du cœur. Cette ouverture, longue de dix à douze lignes, était dirigée selon l'axe de cet organe. Elle était à peine sensible du côté de la cavité du ventricule, à cause du caillot qui en bouchait presque toute l'étendue ; ce qui a fait croire à M. *Fleury* que l'épanchement s'était fait graduellement dans le péricarde, et que ce vieillard n'avait succombé, que lorsque le ventricule, par la pression constante et progressive qu'il éprouvait de la part du sang épanché dans cette poche, n'en pouvait plus recevoir lui-même.

Les valvules aortiques et le tronc de l'aorte présentaient dans leur épaisseur plusieurs points d'ossification. Les artères sous-clavières, les carotides, les crurales, et leurs principales branches, étaient presque totalement ossifiées. M. *Fleury* pense que cette ossification a déterminé la rupture du ventricule du cœur, qui n'a pu surmonter l'obstacle contre lequel cet organe a eu sans cesse à lutter pour faire arriver le sang dans les dernières ramifications artérielles.

EXTRAIT d'une Observation sur le Galvanisme, par M. BUQUET, médecin à Laval, associé-correspondant.

UN remède nouveau, dit l'auteur, est d'autant mieux accueilli, qu'il est plus énergique : on se hâte de l'employer dans tous les cas, dans toutes les circonstances. Le peu de succès du galvanisme est dû peut-être à cette précipitation. L'histoire suivante présente un véritable intérêt, relativement à l'efficacité du galvanisme.

Un jeune homme, âgé de 18 ans, domestique dans une métairie, fut déposé, le 30 ventôse, à l'hôpital de Laval, après avoir éprouvé une fièvre tierce qui avait dégénéré, et qui avait été suivie d'accidens très-graves, de laquelle il fut traité pendant quelques jours dans l'hôpital de Sablé.

A son arrivée dans l'hôpital de Laval, son corps était maigre et décharné, sa face livide et un peu bouffie, ses gencives et ses lèvres décolorées, ses yeux fixes. Ce malade restait toujours sur le côté, dormant beaucoup, ne proférant aucune parole, n'exprimant aucun besoin. Il était dans une grande adynamie musculaire, une imbécillité complète, un idiotisme parfait. Il mangeait avec avidité tout ce qu'on lui présentait, et évacuait dans son lit sans paraître y faire la moindre attention. Ses urines

et ses matières fécales étaient naturelles. En un mot, ce malade était réduit aux seules fonctions de la vie organique, ayant même perdu sa locomobilité. Son pouls battait soixante fois par minute. L'auteur eut recours au galvanisme, et exclut tout autre médicament, même les tisanes. Il employa une pile de soixante paires, en plaçant un des conducteurs à la nuque, et l'autre au vertex.

Le 6 germinal, séance de dix minutes, à six heures du soir. Avant l'opération, son pouls battait 67 fois par minutes. Pendant l'influx du fluide, son pouls était concentré; il éprouva de fortes contractions musculaires, et donna des signes d'une douleur générale, mais assez faible. Son pouls donnait 98 pulsations.

Le 7 germinal, l'énergie vitale de cet individu était augmentée. Le soir, séance de dix minutes : pendant l'opération, il exprimait des douleurs plus vives; il se plaignait et éprouvait des convulsions dans tout le corps, aux approches des conducteurs.

Le 11, il se leva, et témoigna le desir de manger; il exprimait des craintes. On le galvanisa pendant dix minutes : mêmes plaintes, mêmes mouvemens convulsifs.

Le 13, séance de même durée : expression d'une vive douleur; cris, prières.

Le 15, séance de 9 minutes : il fit beaucoup d'efforts pour se soutenir.

Le 17, séance de 8 minutes : il fit les plus violens efforts pour se soutenir, criant qu'on lui appliquait un charbon de feu.

Le 20, sa santé était fort satisfaisante. Ses fonctions intellectuelles étaient rétablies. Il ignorait tout ce qui s'était passé depuis qu'il était entré à l'hôpital de Sablé jusqu'au moment actuel.

Le 3 floréal, séance de dix minutes : il cria, mais plutôt par mécontentement que par douleur.

Le 6, un gonflement érysipélateux se manifesta aux malléoles, et fut dissipé en dix jours.

Du 20 au 24, il éprouva des mal-aises, et rendit ses urines dans son lit.

Le 25, une fièvre tierce se déclara, avec langue muqueuse, et ventre empâté. Un traitement approprié fut suivi d'une guérison parfaite, et ce malade sortit de l'hôpital le 7 messidor.

L'auteur a recueilli ces faits avec la plus rigoureuse exactitude, mais sans y ajouter aucune réflexion. Plusieurs de ses confrères ont suivi le traitement, et vérifié l'état du malade, ainsi que les phénomènes du galvanisme, et les effets qui en ont résulté.

Fautes essentielles à corriger dans le numéro VII du Bulletin de l'Ecole.

Page 90, *ligne* 1, échidorés, *lisez* échidnés.

Pag. 91, *l.* 7, dont la langue est très-protractile, cet organe peut rentrer dans un fourreau composé, etc.; *lisez* dont la langue très-protractile est composée de deux portions de cylindre, etc.

Pag. id., *l.* 12, de bifurcation., *lisez* de bifurcation; cet organe peut rentrer dans un fourreau, ou en sortir avec une vîtesse qui lui a fait donner le nom de dard.

Dans le procès-verbal de la séance du 8 messidor, on a omis d'annoncer la lecture d'une observation de maladie du cœur, faite par *G. L. Duvernoy*.

An 14. (Seconde année.) N.° XIII.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

COMMISSION MÉDICALE D'ESPAGNE.

L'académie royale de Médecine de Madrid, qui était en vacances, s'est assemblée extraordinairement, le 4 fructidor (22 août 1805), sous la présidence de D. *Antonio Franseri*, médecin de la maison de S. M. C., membre du Conseil suprême de Santé et du Saint-Office, etc.

D. *Ignazio Ruiz de Luzuriaga*, secrétaire de l'Académie, a lu un discours dans lequel, après avoir annoncé à l'assemblée la présence de nos collègues, MM. *Desgenettes* et *Duméril*, il a rendu compte de l'objet de leur mission en Espagne, analysé leurs écrits, et rappelé les services qu'ils ont rendus aux sciences, à la patrie, à l'humanité : il a conclu à leur admission comme associés-étrangers à l'Académie ; ce qui a été de suite unanimement arrêté.

Nos collègues, en remerciant l'Académie de l'honneur qu'elle voulait bien leur faire, lui ont offert, au nom de l'Ecole de Médecine de Paris, l'une des belles médailles de M. *Dumarest*, représentant la tête d'*Esculape*, et, au revers, l'exergue *Ecole de Médecine de Paris*, entourée du serpent d'Epidaure.

---

11 Fructidor.

Assemblée des Professeurs. L'Ecole de Médecine a été invitée par S. Ex. le Ministre de l'Intérieur à disposer un local pour le concours aux places de professeurs vacantes dans les écoles vétérinaires, et à nommer deux de ses membres pour y assister.

M. *Fleury*, D. M. P., chirurgien en chef des hôpitaux de Clermont-Ferrand, lui a fait part de la mort de M. *Bonnet*, son prédécesseur.

Les prix fondés par le Gouvernement, et dont la distribution a été faite par S. Ex. le Ministre de l'Intérieur, en présence et dans la salle des séances publiques de l'Institut, ont été adjugés :

Prix d'Anatomie et de Physiologie.

Jacques-François Baron, de Paris.

1.er Accessit. *Claude-Joseph Pitet*, de Pont-de-Ve[illegible]artement de l'Ain.

2.e Accessit. *Victor-Maurice Legouas*, de Boynes, département du Loiret.

Prix de Chimie, Matière médicale et Pharmacie.

V. M. Legouas.
1.er Accessit. *J. F. Baron.*
2.e Accessit. *C. J. Pitet.*

Prix de Médecine, ou de Clinique interne.

C. J. Pitet.
1.er Accessit. *V. M. Legouas.*
2.e Accessit. *J. F. Baron.*

Prix de Clinique externe, ou de Chirurgie.

J. F. Baron.
1.er Accessit. *C. J. Pitet.*
2.e Accessit. *Abraham Bourgeois*, de Nyon en Suisse.

M. *Clarion*, aide-major de la pharmacie impériale, ayant donné sa démission de chef du laboratoire de chimie de l'Ecole, M. *Barruel*, aide du laboratoire, a été nommé à cette place; M. *Nysten* remplacera M. *Barruel*.

M. *Pinson*, sculpteur de l'Ecole, lui a présenté six pièces modelées en cire qu'il a exé-

tées pour ses collections. Elles représentent, la première et la seconde, un anévrisme de l'artère sous-clavière ;

La troisième, un carcinôme de la matrice et des ovaires ;

La quatrième, une maladie de l'utérus ;

La cinquième et la sixième, des altérations organiques de l'estomac.

Les pièces naturelles ont été fournies par MM. le prof. *Pelletan*, *Leroux* et *Chaussier*.

---

4 Fructidor.

Société de l'Ecole.

La Société a perdu l'un de ses associés nationaux par la mort de M. *Bonnet*, chirurgien en chef des hôpitaux de Clermont-Ferrand.

Ce praticien a fourni une longue et utile carrière. Ses leçons théoriques et pratiques ont formé une foule d'élèves instruits, dont plusieurs se sont montrés avec beaucoup de distinction dans les concours ouverts par l'Ecole de Paris, et ont depuis mérité d'être appelés à des concours aussi honorables qu'importantes.

M. *Wranchen* a adressé, au nom de la Société d'Emulation d'Anvers, deux mémoires de M. *Valbert*, sur l'usage de la benoite.

La Société a reçu de M. *Rochoux*, chirurgien à Beaugency, des détails sur un fœtus

double, formé de deux corps femelles réunis (1) ;

De M. *Barbarin*, chirurgien à Chaillé-lès-Marais, des observations sur la névralgie frontale.

Diverses pièces pathologiques ont été déposées pour les collections de l'Ecole : 1.° un cœur offrant la rupture de plusieurs des piliers charnus du ventricule aortique, et une grande dilatation du péricarde ; la description détaillée de cette pièce, donnée par M. *Leroux*, a été lue dans cette séance : 2.° la portion abdominale de l'aorte offrant une tumeur dans l'épaisseur de ses parois, par M. *Duvernoy* ; 3.° une dilatation de la valvule mitrale du cœur, par MM. *Laennec* et *Fizeau* ; le dessin de cette pièce a été donné aux collections de l'Ecole par M. *Laennec*.

M. *Lafargue* a lu deux observations, 1.° sur une communication des veines hépatiques et des canaux biliaires ; 2.° sur un foie très-volumineux rempli par des tubercules blanchâtres.

---

(1) A cette occasion, la Société a arrêté qu'une commission composée de MM. *Tenon*, *Cuvier*, *de Jussieu*, *Petit-Radel* et *Dupuytren*, s'occuperait de recueillir les descriptions anatomiques des fœtus monstrueux, et d'y réunir celle de tous les monstres qu'il sera possible de se procurer.

EXTRAIT d'une Observation faite sur un chien, d'une maladie du péricarde; par M. DUTROCHET, D. M., Associé.

On sait combien l'étude de l'anatomie et de la physiologie des animaux, sur-tout des mammifères, dont l'organisation se rapproche le plus de celle de l'homme, a servi aux progrès de l'anatomie et de la physiologie de l'homme : c'est ce qui a engagé l'auteur à présenter à la Société l'observation suivante.

Un chien mâtin de la ménagerie du Jardin des Plantes, est mort âgé d'un an, avec les symptômes d'une hydropisie ascite et d'un

Plusieurs de ces pédicules se réunissent ensemble par des replis plus ou moins larges, qui ne paraissent être qu'un développement de la portion du péricarde à laquelle ils adhèrent. Quelques-uns de ces pédicules, au lieu d'être aussi fins et d'un diamètre égal, vont en s'élargissant à mesure qu'ils s'approchent de la surface du cœur : d'autres sont plus larges à l'extrémité opposée, et soutiennent, par cette extrémité, deux ou trois des vésicules ; celles-ci s'affaissent par une légère compression. L'ensemble des vésicules, de leurs pédicules, et des plis auxquels ils tiennent, forme une sorte d'enveloppe au cœur, qui peut avoir environ cinq millimètres d'épaisseur, et qui en augmente beaucoup le volume apparent. On voit aussi quelques vésicules semblables sur la face interne de la partie libre du péricarde. Examinée de près, cette face en présente un grand nombre de plus petites, qui se seraient probablement développées, si l'animal avait vécu plus long-temps.

Le cœur ne présentait aucune altération organique.

M. *Duvernoy* ne pense pas qu'on ait jamais fait d'observation semblable dans l'homme, du moins dans la même membrane séreuse ; mais M. *Meckel*, qui était présent à la dissection de ce chien, a assuré à l'auteur que son père avait vu quelque chose de semblable dans l'articulation du genou d'un goutteux, mort âgé

de soixante ans. Sa membrane articulaire, épaissie dans plusieurs endroits, était couverte de petites productions jaunâtres, de la grosseur d'une lentille ou d'un pois, tenant également à des pédicules. Beaucoup de sérosité remplissait la cavité articulaire.

Une Observation décrite par *Morgagni* (*Epist. LVII, de Morbis chirurgicis*), présente quelque rapport avec cette dernière; mais elle en diffère par la nature des productions qui étaient osseuses et cartilagineuses.

EXTRAIT d'un Mémoire sur l'hymen, où l'on démontre que la membrane qui porte ce nom, dans la femme, existe dans plusieurs mammifères; par M. DUVERNOY, D. M.

LES Naturalistes et les Anthropotomistes répètent, d'après *Linné* et *Haller*, que la membrane de l'hymen est un des caractères distinctifs de l'espèce humaine, et qu'elle ne se rencontre dans aucun mammifère. Cependant *Steller* a décrit depuis long-temps une membrane analogue dans le *lamantin du nord* (1), et plus récemment *Brugnone* a indiqué la présence d'une membrane semblable dans les mules (2), les jumens et les ânesses. *Daubenton* a trouvé

(1) *Nov. Com. Petrop.*, t. II.
(2) Mém. de l'Acad. de Turin, t. X.

des productions membraneuses dans le *phoque vulgaire*, le *callitriche* et la *guenon patas*, qui doivent également porter ce nom ; mais il en a méconnu l'analogie, parce que ces animaux ayant la vulve très-profonde, il lui a semblé que ces plis étaient au milieu du vagin, quoiqu'ils fussent réellement à son entrée, et par conséquent dans la même situation relative que l'hymen de la femme.

Pour constater si l'hymen se rencontre dans les mammifères, l'auteur commence par établir quels sont ses caractères les plus essentiels dans la femme ; il rappelle qu'il n'a sur celle-ci rien de constant dans sa forme ni dans son étendue, et il en conclut que son caractère le plus important, est d'être placé au commencement du vagin, dont il rétrécit plus ou moins l'orifice, et que l'on peut se permettre d'appeler hymen, dans les mammifères, toute production membraneuse, quelles que soient sa forme, son épaisseur et son étendue, située dans les femelles vierges à l'entrée du vagin, et la fermant plus ou moins, que les premières approches du mâle, ou les premières portées, déchirent et font disparaître en tout ou en partie.

Il résulte des faits rapportés dans ce mémoire, 1.° que la plupart des jeunes femelles des mammifères présentent, avant d'avoir été couvertes, des caractères plus ou moins évidens de virginité ; 2.° que ces caractères se réduisent, dans plusieurs, à un simple étran-

glement de l'entrée du vagin, auquel se joignent quelquefois de légères bandes membraneuses ; 3.° que dans d'autres on trouve au même endroit un ou plusieurs replis membraneux, susceptibles d'être déchirés par les approches du mâle et par l'accouchement, et de s'effacer plus ou moins complètement ; 4.° que l'existence de ces replis, ou de la membrane de l'hymen, a été constatée, dans le *lamantin du nord*, par *Stetler* ; dans le *phoque vulgaire*, par l'auteur, d'après les observations de *Daubenton* ; dans les *mules*, les *jumens* et les *ânesses*, par *Brugnone* ; dans le *daman*, parmi les *pachydermes* ; dans le *cochon d'inde* et le *lapin*, parmi les *rongeurs* ; dans l'*hyène*,

l'air en particulier ? Son étendue proportionnée, presque constamment plus grande à mesure qu'on l'observe dans des sujets plus jeunes, semble confirmer cette opinion.

Extrait d'une Observation sur un anus artificiel, par M. Hébréard, chirurgien en second à Bicêtre.

Le malade qui a fourni à M. *Hébréard* le sujet de cette notice, portait un anus artificiel depuis 24 ans, époque à laquelle il fut opéré d'une hernie inguinale étranglée. Depuis ce temps, l'intestin, en se renversant, s'était prolongé au dehors sous la forme d'un cylindre de graisse, épais, agité par un mouvement antipéristaltique presque continuel, et susceptible de se raccourcir de moitié sous l'influence de certains stimulans. De l'extrémité de cet intestin renversé, suintaient, presque sans interruption, des matières fécales molles et très-fétides, dont la quantité augmentait sensiblement le matin et le soir; il ne sortait d'ailleurs, par l'anus naturel, que des mucosités filantes et analogues à du blanc d'œuf. M. *Desault* fit quelques tentatives pour la guérison de cette maladie : mais les coliques occasionnées par le

l introduisit dans l'intestin, for-

tndonner le traitement par lequel ce

chirurgien célèbre espérait obtenir la guérison radicale de cette dégoûtante infirmité.

Depuis cet essai infructueux, le malade s'était retiré à Bicêtre, où il avait acquis, en mangeant beaucoup, un assez grand embonpoint, lorsqu'il mourut d'une hydropisie de poitrine.

A l'ouverture du cadavre, on a trouvé un intestin grêle un peu plus gros que de coutume, l'anus artificiel formé aux dépens de la partie inférieure de l'iléon, l'intestin renversé par l'ouverture des parois de l'abdomen, et sa membrane muqueuse transformée en une sorte de tissu cutané. Le gros intestin était très-grêle en général, et réduit dans presque toute son étendue à l'épaisseur et à la capacité d'un uretère. La partie inférieure, seule exceptée, de ce rétrécissement, offrait, à deux pouces de l'anus, une dilatation occasionnée par une concrétion blanche, dure et libre, dans la cavité de l'intestin. Cette concrétion était composée de lames concentriques, blanches, semblables, par leur aspect extérieur, à de l'albumine concrète.

Plusieurs essais tentés sur cette matière ont convaincu qu'elle était presque entièrement formée d'albumine concrète, mêlée à une très-petite quantité de substance étrangère, et il est très-vraisemblable que l'albumine qui fournit la plus grande partie de cette concrétion, provient des mucosités du gros intestin, retenues

et épaissies dans cette cavité, et que la matière étrangère qu'on y a trouvée mêlée, provenait des alimens : c'est même à cette dernière circonstance que cette observation doit une partie de son intérêt.

EXTRAIT d'une Observation sur une affection cutanée extraordinaire; par M. GILBERT, médecin en chef du camp de Montreuil.

UNE femme âgée de 70 ans, d'un tempérament sanguin, allant rarement et difficilement à la selle, sujette à de violens maux de tête, avait d'ailleurs joui d'une bonne santé. Elle avait eu six enfans, et, à la suite d'une couche, elle avait éprouvé une perte considérable. A 48 ans, ses règles cessèrent sans aucune incommodité; à 54 ans, elle eut une fièvre tierce qui dura 15 jours; trois ans après, elle éprouva une douleur périodique derrière le col, qui durait tous les jours depuis cinq heures jusqu'à huit heures du soir, et qui était quelquefois assez violente pour procurer une espèce de délire.

Il y a à-peu-près six ans qu'il survint aux environs d'un cautère qu'on lui avait placé au bras, un érysipèle qui n'était point de nature ordinaire, et qui approchait davantage du caractère de la dartre, quoique cette affection n'eût jamais attaqué cette dame ni personne de sa famille. L'épiderme se séparait en écailles,

et la suppuration des pustules, qui étaient en grand nombre, n'offrait qu'une sérosité claire et grisâtre. Bientôt cet érysipèle s'est propagé du coude à l'épaule. La douleur du cou est devenue plus forte, et s'est fait sentir deux fois par jour. Il s'est élevé sur la poitrine, le bas-ventre et la région lombaire, des petits boutons réunis par plaques, semblables à ceux du bras, mais qui suppuraient davantage et s'écaillaient de même. De gros boutons sont ensuite survenus sur les bras, et ils étaient très-enflammés à leur base. Peu de temps après, l'érysipèle se répandit, sur tout le corps, et principalement sur les cuisses, avec une chaleur vive et une cuisson très-douloureuse. L'épiderme s'épaississait et tombait en écailles. Enfin, sur divers points de la surface du corps, s'élevaient successivement des phlyctènes semblables à celles qu'excitent les vésicatoires, ou qui sont l'effet de la brûlure : elles étaient séreuses, enflammées à leur base, et causant des douleurs continuelles. La malade se trouve dans une sueur presque continuelle ; elle est obligée de changer deux ou trois fois de linge par jour. Il faut observer aussi que, lorsqu'elle éprouve une affection morbifique quelconque, un catarrhe, un accès de fièvre, un embarras gastrique, les accidens relatifs à l'organe cutané sont suspendus, et reparaissent dès que la maladie intérieure est terminée.

Depuis ce temps, l'état de la malade n'a pres-

que pas changé, et pourtant les fonctions principales de la vie n'en ont point été altérées. Elle dort bien dans les instans où les douleurs cessent ; son appétit est naturel, et ses digestions bonnes.

Plusieurs médecins distingués de Paris et des provinces ont été consultés sur cette singulière affection. La malade a été soumise à divers traitemens : les rafraîchissans, les dépuratifs ont été d'abord employés ; ensuite elle a fait usage, pendant assez long-temps, de la limonade nitrique, et de la pommade oxigénée. Tous les moyens rationels de guérison ayant été inutiles, elle a eu recours aux charlatans, et l'eau dite de *Mettemberg* a été administrée en lotion par *Mettemberg* lui-même avec aussi peu de succès. Enfin, on l'a mise à la diète laiteuse, et son état est toujours le même.

M. *Gilbert* demande quelle est la nature de cette affection si rebelle et si extraordinaire. Il pense qu'aucun auteur ne l'a décrite. *Lorry* n'en parle pas ; le M. prof. *Baumes* a décrit une éruption vésiculaire, ou pemphigus chronique, dans son ouvrage intitulé : *des Fondemens de la science méthodique des maladies*, tom. I, pag. 316, dont les caractères se rapprochent beaucoup de celle-ci ; mais il ne parle pas de l'*ephidrosis*, ou sueur continuelle, qui l'accompagne. Cette sueur appartient-elle à l'éruption, ou la complique-t-elle ? N'est-elle pas due à la désorganisation cutanée, et à l'atonie complète

du système exhalant, ou bien a-t-elle sa cause dans une matière morbifique quelconque, affluant sans cesse à la peau, et produisant tout à-la-fois les sueurs et l'éruption vésiculaire ? Comment tracer un plan curatif, puisque sa cause est inconnue ? Il pense que cette affection est du nombre de ces maladies que *Raimond* présente comme incurables et même dangereuses à guérir, qu'on doit se contenter d'un traitement symptomatique, en tenant la la malade à un régime doux et humectant, et en calmant l'atrocité des douleurs.

An 14. (Seconde année.) N.° XIV.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

Extrait d'un Mémoire sur la phthisie laryngée, par M. Double.

Dans le préambule de ce Mémoire, l'auteur rend compte des motifs qui l'ont engagé à s'occuper de cette maladie : un des principaux est le silence presque absolu que les auteurs ont gardé sur ce point de médecine-pratique. Avant d'entrer en matière, M. *Double* prévient qu'il comprend sous le nom de phthisie laryngée, la phthisie gutturale, et la phthisie trachéale, que quelques auteurs ont voulu séparer; mais, comme dans ces deux cas le système affecté est le même, et qu'il y a identité dans la marche, les symptômes et le traitement de ces deux affections, il a pensé devoir les confondre sous un même titre, ces maladies ne différant entre

elles que parce que le siège de l'ulcération se trouve un peu plus haut ou un peu plus bas.

M. *Double* examine ensuite quels sont les auteurs anciens qui ont connu la phthisie laryngée. Ces auteurs sont, 1.° celui qui a donné le livre *De internis affectionibus*, qu'il attribue à un médecin de l'école de Cnide; 2.° *Galien*; 3.° *Arétée*; 4.° *Aétius*. Parmi les modernes, il compte *Bontius*, *Bennet*, *Bonnet*, *Morgagni*, *Lieutaud*, M. *Marc-Antoine Petit* de Lyon, qui, en 1790, dans la Dissertation qu'il présenta à l'Université de Montpellier pour obtenir le degré de bachelier, a donné un Traité sur la phthisie laryngée. On voit, dit l'auteur de ce Mémoire, dans les ouvrages de *Stoll*, *Portal*, *Petit-Radel* (1), *Baumes*, *Raulin*,

d'une phthisie laryngée, suite d'une angine inflammatoire; dans la seconde, cette maladie fut déterminée par une chûte. Il fait aussi mention d'une Dissertation de M. *Sauvée*, présentée en l'an 10 à l'Ecole de Médecine de Paris, et de deux observations de M. *Robert*, médecin à Langres, consignées dans le *Journal de Médecine*. M. *Double* termine ce Mémoire par trois observations tirées de sa propre pratique. De ces trois phthisies laryngées, l'une fut la suite de plusieurs affections catarrhales; la seconde d'une angine inflammatoire, cause déjà observée par le professeur *Thomann*, dans les Annales de l'Institut clinique de Würtsbourg; la troisième fut la suite d'ardeurs d'estomac et de convulsions assez violentes, que le malade attribuait à des substances délétères qu'on lui avait données.

Ce Mémoire est la première partie d'un travail complet sur la phthisie laryngée, que son auteur se propose de soumettre successivement à la Société. Cette série de Mémoires pourra, par sa réunion, former la monographie de ce genre de lésion.

EXTRAIT d'un Mémoire ayant pour titre : Mémoires et Observations sur l'opération de la cataracte par abaissement ; *par M. MARC-ANTOINE PETIT, ancien chirurgien en chef de l'hôpital de Lyon.*

CE Mémoire est divisé en quatre articles. Le premier a pour objet les cataractes opérées par la méthode de l'extraction, et avec les instrumens de *Wenzel* : le nombre en a été de 283. M. *Petit* attribue avec raison le succès qu'il a fréquemment obtenu, aux précautions suivantes.

Les malades ont été opérés couchés à la renverse, la tête un peu élevée et appuyée sur un

plus perpendiculairement qu'il a été possible, de sorte que l'iris a été moins exposée à être blessée.

M. *Petit* incise l'iris avec le *cystitôme*, instrument auquel il donne les louanges qu'il mérite, et qu'il a employé, non tel que *la Faye* l'a décrit, mais avec des modifications qui y ont été faites par M. *Rey*, l'un des plus habiles chirurgiens de Lyon. La capsule ouverte, il ne s'est servi que de la pression exercée avec les doigts pour déterminer la sortie du crystallin. Quand ce corps s'est trouvé adhérent, il a eu recours aux ciseaux, aux pinces, à la curette. Un des moyens auxquels il attribue principalement le succès qu'il a obtenu, est de laisser un intervalle de temps suffisant entre les diverses parties de l'opération, pour donner du repos à l'œil, et laisser dissiper le spasme; il a fait tomber de l'eau froide dessus dans la même intention. L'opération achevée, les paupières ont été rapprochées avec soin, et couvertes d'une espèce de matelas de charpie très-fine enfermée entre deux linges; de sorte que la pression légère exercée sur lui avec le bandage, était égale sur tous les points. Les malades ont été couchés à la renverse, la tête élevée, et ils ont été tenus dans la plus grande inaction, et dans l'obscurité. Du reste, il n'a jamais été fait de préparation avant d'opérer, et le régime n'a pas été très-sévère après.

Dans le second article de son Mémoire,

M. *Petit* examine les obstacles qui s'opposent le plus souvent au succès de l'opération, et il trouve que les plus grands viennent d'une sorte de dissolution du corps vitré, maladie qu'il n'a pas toujours distinguée, malgré sa grande habitude, et qu'il n'a reconnue qu'en opérant.

Le troisième article traite des cataractes pierreuses, dont M. *Petit* a vu trois exemples, non que le crystallin eût pris par-tout la consistance d'une pierre. Dans un des trois cas, il n'y avait que quelques points de ce corps qui l'eussent acquise ; dans les deux autres, c'était la capsule qui s'était endurcie en quelques endroits. M. *Petit* avait jugé que l'opération ne pouvait avoir de succès. Des circonstances particulières l'ayant obligé de la pratiquer, l'événement a justifié son pronostic.

Il emploie son quatrième article à rendre compte des cataractes qu'il a opérées avec l'instrument de M. *Guérin* de Bordeaux. Elles sont au nombre de seize, dont il n'y a que deux qui aient manqué de succès. Les autres ont guéri assez promptement, et quelques-unes en cinq à six jours de temps.

Ce mémoire, rempli d'observations intéressantes, et qui a paru extrêmement important à la Société, est terminé par des conséquences aphoristiques très-instructives. Il doit être publié sous peu de temps, et fera partie de la chirurgie clinique de l'hôpital de Lyon.

EXTRAIT d'un Rapport fait par MM. BAUDELOCQUE et DUPUYTREN, sur un fœtus monstrueux, présenté par M. Lavialle.

LA mère de ce fœtus est âgée d'environ 40 ans, et avait déja eu plusieurs enfans qui sont venus naturellement à terme. Devenue de nouveau enceinte, l'accouchement fut contre nature. Après l'écoulement des eaux, un enfant se présenta par les pieds, et fut tiré jusqu'au ventre par une sage-femme. M. *Lavialle* ayant été appelé, reconnut, après quelques tentatives pour terminer l'accouchement, que l'enfant était monstrueux. Cependant M. *Lavialle* parvint, après plusieurs heures de travail, à terminer cet accouchement seulement *à l'aide des mains.*

Ce fœtus est formé par la réunion de deux individus. Presque toutes les parties supérieures sont doubles, tandis que les inférieures sont simples. Il a deux têtes et deux cols parfaitement séparés, et de volume ordinaire. Ces deux cols se rendent à une seule poitrine, très-large, et du sommet de laquelle s'élève verticalement, entre les deux têtes, un bras terminé par huit doigts, parmi lesquels on distingue deux pouces; sur les côtés de cette poitrine, pendent deux autres bras bien conformés. Au-dessous de la poitrine existent un abdomen et un bassin également bien conformés, mais plus développés qu'ils ne le sont dans les fœtus sim-

ples. L'abdomen n'offre qu'un seul cordon ombilical, le bassin qu'un seul appareil génital du sexe féminin. Enfin, il n'existe que deux membres abdominaux.

Les rapporteurs entrent ensuite dans le détail anatomique des différentes parties du fœtus.

Deux colonnes vertébrales isolées dans toute la longueur du col, mais presque immédiatement appliquées l'une à l'autre dans l'étendue de la poitrine, de l'abdomen et du bassin, forment la base du squelette. A l'une des extrémités de ces colonnes vertébrales, sont placées deux têtes bien constituées et de volume ordinaire. Des parties droite et gauche de ces colonnes réunies, partent 24 côtes, qui s'articulent à un sternum placé en avant, et forment avec lui une seule cavité pectorale.

A l'autre extrémité des colonnes vertébrales, existe un seul bassin, formé en arrière par les deux colonnes, et sur les côtés, et en avant, par deux os des îles en tout. Le squelette est terminé par cinq membres dont quatre placés latéralement sont articulés avec les côtés droit et gauche du corps des fœtus réunis, à la manière ordinaire, et ne présentent rien de particulier. Le cinquième paraît résulter de la réunion de deux bras, dont il offre toutes les parties dans quelques points : il est situé dans la partie moyenne de la base du sternum. Il se compose, 1.° de deux omoplates placées en arrière, et articulées avec les deux clavicules ;

2.° d'un seul humérus pourvu de deux têtes, et de deux cavités médullaires supérieurement; 3.° d'un cubitus; 4.° de deux radius; ces trois derniers os articulés avec l'extrémité inférieure de l'humérus; 5.° d'une douzaine d'os du carpe; 6.° de huit os du métacarpe; 7.° de huit doigts.

Tous les muscles des deux fœtus réunis sont, en général, exactement disposés comme sur les côtés droit et gauche d'un enfant ordinaire. Tous les muscles placés sur les côtés de la tête et du col de chaque fœtus, sont placés comme de coutume. Ils trouvent, pour s'insérer, deux têtes, deux cols, deux hyoïdes, deux larynx, deux clavicules, deux omoplates; et, quoiqu'il n'existe qu'un seul sternum pour les deux fœtus, tous ceux des muscles du col qui doivent s'attacher à cet os, trouvent néanmoins, à la partie moyenne, des points d'insertion assez étendus.

Il n'en est pas de même des muscles situés à l'endroit de la jonction des deux fœtus : tous deux de ces muscles qui se rapportent uniquement aux mouvemens de la colonne vertébrale, sont doubles de l'état naturel, comme les parties du squelette pour lesquelles ils sont destinés.

Mais comme il n'existe qu'une seule poitrine, qu'un seul abdomen et un seul bassin, il ne peut exister de muscles pectoraux, abdominaux et *pelviens*, que sur un des côtés de cha-

que fœtus, il n'y a point de muscles du côté où ces fœtus sont appliqués et confondus.

L'existence de deux épaules dans l'intervalle des cols des fœtus réunis, semblait exiger un appareil musculaire double : il en est autrement. Tous les muscles destinés à mouvoir l'épaule, et qui proviennent de la colonne vertébrale, existent pour les épaules intermédiaires, comme pour celles qui sont situées sur les parties extérieures de la poitrine ; au contraire, tous ceux qui proviennent de la poitrine manquent absolument, sans doute par l'absence des parties osseuses, auxquelles ils prennent leur insertion dans les sujets bien conformés.

Il en est de même pour les muscles du bras : tous ceux qui prennent naissance à l'omoplate existent, tandis que ceux qui viennent du tronc manquent. Ceux du bras qui font mouvoir l'avant-bras, sont simples, et ceux de l'avant-bras destinés à mouvoir la main, sont proportionnés au nombre des os du carpe et du métacarpe.

Enfin, les muscles des membres inférieurs sont disposés comme dans l'état naturel. Il n'y a de muscles carrés, de psoas, de fessiers, etc., que sur un des côtés de chaque colonne vertébrale, parce qu'il n'existe d'os des isles, de fémur, etc., que sur un des côtés de ces colonnes.

Les organes des sens, le cerveau, le cervelet, la moëlle de l'épine, renfermés dans des

parties doubles du squelette, sont doubles eux-mêmes, et exactement disposés de chaque côté comme dans les fœtus ordinaires ; les nerfs de la moëlle épinière, offrent seulement quelques dispositions particulières, déterminées par l'absence de la poitrine, de l'abdomen et du bassin, d'un des côtés de chaque fœtus. Ainsi tous les nerfs qui naissent des côtés correspondans des moëlles épinières, sont, en général, très-petites depuis le col jnsqu'au bas de la colonne vertébrale. Ils finissent même par se réduire, dans ce dernier lieu, en filets imperceptibles, et chaque membre abdominal ne reçoit de nerfs que de la partie externe de la moëlle épinière qui lui correspond.

Il y a quatre poumons : deux sont renfermés dans les cavités droite et gauche de la poitrine, et les deux autres dans un écartement formé par les deux colonnes vertébrales. Ces quatre poumons ont chacun une plèvre ; mais il n'existe qu'un seul diaphragme percé de chaque côté par autant de trous qu'on en compte ordinairement sur le diaphragme d'un individu ordinaire.

Il existe deux cœurs, et deux péricardes renfermés dans la poitrine : chacun de ces cœurs reçoit deux veines-caves, et donne naissance à une artère pulmonaire ; chacun d'eux reçoit quatre veines pulmonaires, et donne naissance à une artère aorte.

Les deux artères aortes se réunissent au bas

de la région dorsale des colonnes vertébrales, pour ne former qu'un seul tronc, d'où partent les artères des viscères abdominaux, celles du bassin et des membres inférieurs.

Toutes les veines qui reviennent des deux membres inférieurs, du bassin et des parois de l'abdomen, se réunissent pour former une veine-cave inférieure droite, laquelle s'ouvre avec les veines hépatiques dans le cœur, du même côté. L'oreillette droite du second cœur ne reçoit point de sang des membres inférieurs; elle reçoit seulement celui qui est rapporté du foie par les veines sur-hépatiques, et celui des parties supérieures du corps, ramené par la veine-cave supérieure.

Les vaisseaux absorbans sont simples dans la partie inférieure du corps; mais ils aboutissent au système veineux par deux canaux thoraciques.

Les organes de la digestion sont doubles dans une grande portion de leur étendue; c'est-à-dire, que les organes de la mastication et de la déglutition, l'estomac, le foie, le pancréas et la rate, existent parfaitement distincts, des deux côtés. Tout porte à croire que les deux intestins grêles (ils avaient été enlevés ainsi que plusieurs autres organes) se réunissent vers leur partie inférieure; car il n'existe qu'un seul rectum.

Les organes de la génération, les urinaires, sont simples. Il n'y a que deux reins, deux

uretères, un vagin, et un seul appareil d'organes extérieurs de la génération.

MM. les rapporteurs concluent de cette description, que chacun de ces fœtus possède en propre presque tous les organes essentiels à la vie, tandis qu'ils ont en commun un certain nombre d'organes moins importans; d'où ils induisent que la dissection des fœtus monstrueux peut éclairer sur l'importance de chaque partie de l'organisation, en faisant connaître les modifications de l'état ordinaire, qui sont compatibles avec la vie.

Extrait d'une Note sur une dilatation partielle de la valvule mitrale, par MM. Laennec et Fizeau.

Un homme de moyen âge, et d'une forte constitution, entra à l'hospice de la Charité dans le mois de fructidor an 12. Il se plaignait de gêne dans la respiration, de palpitations de cœur, et de diverses autres incommodités, qui firent présumer que ce malade était attaqué d'un épaississement des parois du ventricule gauche du cœur. (Des circonstances particulières ont empêché les auteurs de cette Note de donner la suite des symptômes de cette maladie.)

A l'ouverture du cadavre, on trouva le cœur

beaucoup plus gros que dans l'état
Cette augmentation de volume dépen
que entièrement de l'épaisseur des
ventricule gauche, qui allait à plus d'
pouce. La cavité elle-même ne paraiss
plus ample que dans l'état naturel. L
les présentaient en divers points des co
osséo-pierreuses, de manière à rest
nuellement tendues, sans pouvoir se re
les parois de l'aorte ; ce qui rétréciss
dérablement l'orifice de cette artère.

La valvule mitrale offrait aussi de
concrétions de même espèce, mais q
naient en rien le mouvement. A la f
rieure de cette valvule, s'élevait une
petite poche d'un demi-pouce de long
plus de quatre lignes de diamètre, et
ses extremités de deux ouvertures ;
férieure était la plus large. Cette dern
des bords assez irréguliers et comme
de sorte que la lame inférieure de l
mitrale paraissait avoir été rompue e
droit, et le petit sac anévrysmal for
dilatation de la lame supérieure : s
l'ouverture supérieure était évidemm
d'une rupture déja ancienne de ce sac
était fort lisse.

Cette dilatation paraît avoir été
l'obstacle que le rétrécissement de l'
l'aorte opposait au cours du sang. On

en effet, que la lame inférieure de la valvule mitrale a pu se rompre par l'effort du sang qui, poussé par le ventricule gauche, avec une force nécessairement plus considérable que dans l'état naturel, vu l'épaississement des fibres de ce ventricule, ne pouvait cependant passer avec facilité dans l'aorte.

MM. *Laennec* et *Fizeau* ont accompagné cette Note d'une figure qui représente la pièce pathologique sèche, et préparée au moyen du muriate suroxigéné de mercure.

Procédé pour obtenir l'éther phosphorique, communiqué par M. LANDET, *pharmacien à Bordeaux.*

Ce procédé consiste à faire un mélange de parties égales d'alcool à trente-six degrés, d'acide phosphorique concentré, et d'oxide de manganèse, ce dernier à la dose d'un cinquième du mélange des deux premiers liquides.

On abandonne ces trois substances à elles-mêmes pendant quinze jours, avec la précaution d'agiter fréquemment le vase qui les contient; après quoi on distille dans une cornue jusqu'à ce qu'on ait obtenu un produit égal en quantité à la dose d'alcool employée. En rectifiant ce produit sur du carbonate de potasse, il passe un éther dont l'odeur est très-suave,

et qui, dit M. *Landet*, présente des phéno mènes particuliers très-intéressans.

Le résidu de la distillation est acide ; en mêlant avec de la soude, il donne par cry tallisation un véritable phosphate de soude.

La Société a arrêté d'insérer ce procédé dan son Bulletin, afin d'engager les médecins s'assurer de ses propriétés médicinales.

Fautes essentielles à corriger dans le numéro X du Bulletin de l'Ecole.

Page 176, *lignes* 29 *et* 30, il fit beaucoup d'effo pour se soutenir, *lisez* il fit des efforts pour se so traire à l'influx douloureux du fluide galvanique.

An 14. (Seconde année.) N.° XV.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

2 *Brumaire.*

Assem de Profes

M. Barruel a été nommé chef du laboratoire de chimie, en remplacement de M. *Clarion*, démissionnaire.

M. le docteur *Nysten* succède à M. *Barruel*, en qualité d'aide du laboratoire de chimie. Ces nominations ont reçu l'approbation de S. E. le Ministre de l'Intérieur.

16 *Brumaire.*

M. le professeur *Leroux* a fait don aux archives de l'École, de plus de 800 observations recueillies et rédigées sous la direction des professeurs de clinique interne. M. *Petit-Radel* a été élu président, et M. *Chaussier* nommé commissaire de l'École près le conseil d'administration.

21 *Brumaire.*

Séance publique pour la rentrée des Ecoles et la distribution des Prix, aux élèves de l'Ecole-Pratique.

L'ouverture de cette séance, présidée par M. le professeur *Fourcroy*, conseiller-d'état, directeur-général de l'instruction publique, a été faite par M. le professeur *Pinel*, président de l'Ecole, qui a prononcé un discours *sur la nécessité de rappeler l'enseignement de la médecine aux principes sévères de l'observation.*

Les prix ont ensuite été distribués dans l'ordre suivant :

Prix de Médecine, ou Clinique interne.

M. *Claude-Joseph Pitet*, âgé de 24 ans, natif de Pont-de-Vesle, département de l'Ain.

Mention honorable. MM. *Legouas* et *Baron*.

Prix de Chirurgie, ou Clinique externe.

M. *Jacques-François Baron*, déja nommé.

Mention honorable. MM. *Pitet* et *Bourgeois*, de Moudon en Helvétie.

DEUXIÈME CLASSE.

Prix d'Anatomie et Physiologie.

Partagé entre

M. *Achille Flaubert*, âgé de 21 ans, natif de Granges, département de l'Aube;

Et M. *Jean-Pierre Marandel*, âgé de 23 ans, né à Verniolles, département de l'Arriège.

Mention honorable. M. *Nicolas Guitton*, âgé de 26 ans, natif de Mery, département de l'Yonne.

Prix de Chimie, Physique et Matière médicale.

Prix partagé entre

M. *Charles-Antoine Blancheton*, âgé de 21 ans, natif de Vertazon, département du Puy-de-Dôme;

Et M. *Nicolas Guitton*, déja nommé.

Mention honorable. M. *Flaubert*, déja nommé.

TROISIÈME CLASSE.

Prix d'Anatomie et de Physiologie.

M. *Pierre Calemart la Fayette*, âgé de 22 ans, natif du Puy, département de la Haute-Loire.

Prix de Physique, Chimie et Matière médicale.

Prix partagé entre

M. *Jean Jadioux*, âgé de 21 ans, natif de

Sages-femmes.

Des médailles ont été décernées aux élèves sages-femmes dont les noms suivent :

M.lle *l'Herbon*, (*Jeanne-Thérèse-Eugénie*) du département de l'Aisne.

M.lle *Rabillon*, femme *Clément*, (*Marie-Pierrette*) du département de la Seine.

M.lle *Lemâche*, (*Nicole-Apolline*) du département de la Seine.

Mention honorable. M.lles *Agoutin*, *Paillet* et *Perrier*.

9 *Brumaire*.

Séance de la Société

M. le professeur *Fourcroy* a été élu président pour l'an XIV.

La Société a reçu de S. E. le Ministre de l'Intérieur, copie des lettres par lesquelles les professeurs, membres de la Commission médicale d'Espagne, lui rendent compte de leurs opérations ;

De M. *Plutot*, médecin à Thionville, le tableau des maladies qui y ont régné pendant le quatrième trimestre de l'an XIII ;

De M. *Valentin*, l'extrait de sa correspondance avec les Etats-Unis d'Amérique, sur la fièvre jaune ;

De M. *Bressy*, médecin à Arpajon, un Mémoire sur la désinfection de l'air et des substances solides ;

De M. *Aubery*, médecin à Ecouis, une note sur un enfant né sans ouverture duodénale à l'estomac ;

De M. *Bucquet*, médecin à Laval, l'histoire médicale du printemps, d'après ses observations faites dans le département de la Mayenne;

De M. *Drouard*, D.-M.-P., des observations sur une colique épidémique qui a régné au Mans au printemps dernier.

M. *Richerand* a présenté à la Société un soldat de la garde de Paris, chez lequel le sentiment paraît entièrement éteint dans une moitié latérale du corps, quoique l'action musculaire n'y soit aucunement lésée. Le même membre a communiqué verbalement l'observation d'une luxation de l'os de la hanche. L'os a glissé de bas en haut le long du sacrum, par l'effet d'une chûte d'un lieu très-élevé. Il n'y a pas eu de fracture du col du fémur, et le raccourcissement du membre après ce déplacement a été évalué à deux pouces.

M. *Thénard* a donné communication d'un Mémoire qu'il a lu à l'Institut, sur l'analyse de la sueur, les acides de la sueur, de l'urine et du lait.

M. *Lesage* a lu une note sur un fœtus portant au front les traces d'une lésion qu'il croit correspondante à celles d'un coup reçu au même endroit par la mère de ce fœtus.

23 *Brumaire.*

De M. *Daston*, directeur des Droits-réunis à Epinal, département des Vosges, la copie d'un Mémoire par lui présenté à S. M. l'Impératrice, sur la dissolubilité des calculs vésicaux dans l'eau minérale de Contrexeville;

De M..... une observation sur une manie furibonde, à la suite d'un abcès au foie;

De M. *Hufeland*, une observation sur une léthargie qui avait duré cinq semaines, et a été guérie par l'application du galvanisme. Cette pièce, traduite de l'allemand par M. *Duvernoy*, a été lue en séance.

M. *Dupuytren* a lu le rapport de la commission nommée pour continuer les recherches qu'il avait commencées sur la destruction du méphitisme des fosses d'aisances par le moyen de l'acide muriatique oxigéné.

M. *Carre*, D.-M.-P., a terminé la séance par la lecture d'un Mémoire sur le traitement des maladies des yeux, et a présenté à la Société plusieurs instrumens inventés ou corrigés par son père et par lui, pour les opérations qui se pratiquent sur ces organes.

Extrait de l'Exposé des travaux de la Société Anatomique, pendant l'an 12 et l'an 13, lu dans les séances des 4 pluviôse an 13, et 7 frimaire an 14, à la Société de l'École-de-Médecine; par M. C. J. PITET, Secrétaire de la Société Anatomique.

LA Société anatomique a été formée le 12 frimaire de l'an 12, au sein de l'Ecole-Pratique, dans la vue de rendre utile à tous ses membres les résultats des observations et du travail de chacun d'eux. Elle arrêta, dès sa première séance, que l'anatomie de l'homme sain et celle de l'homme malade, la physiologie dans l'état de santé, et dans celui de maladie, seraient l'objet de ses recherches et de ses exercices: elle ne s'est pas écartée de ce but et l'a poursuivi avec zèle. Son secrétaire lui a chaque année présenté le tableau sommaire des principaux résultats obtenus; elle en a fait l'hommage à la Société de l'Ecole de Médecine, à laquelle son origine et les moyens de son travail sont dûs en partie, puisque la réunion de ses plus anciens membres au sein de l'Ecole-Pratique, est son ouvrage, et qu'elle leur a ouvert ses amphithéâtres et ses cliniques.

Les deux rapports dont il est ici question présentent un très-grand nombre de faits exposés avec concision, et ne sont guères, par cette

raison, susceptibles d'analyse. Nous ne pouvons nous proposer ici que de rappeler quelques-uns de ceux qui nous ont paru les plus intéressans.

L'anatomie nous a offert un certain nombre de vices de conformation ; deux exemples de persistance du trou Botal, présentés par MM. *Rey* et *Laennec ;* l'absence congénitale et absolue de l'une des mamelles, montrée par M. *Marandel ;* plusieurs canaux hépatiques s'ouvrant immédiatement dans la vésicule biliaire, d'où partait un seul conduit qui s'ouvrait dans le duodénum, observés par M. *Marjolin ;* une appendice cécale à l'intestin grêle, montrée par M. *Dupuytren*, etc. etc.

Plusieurs Mémoires sur divers points de physiologie ont été présentés à la Société pendant l'une et l'autre année ; des expériences ont été faites. Une commission composée de MM. *Delaroche* et *Delvaux* a été chargée de rechercher si les canaux déférens, l'utérus, les trompes utérines jouissent d'une contractilité sensiblement mise en jeu par l'agent galvanique ; ils ont obtenu des résultats négatifs, en expérimentant sur une chienne prête à mettre bas, et sur le cordon spermatique séparé à l'instant même du corps d'un chien. On a eu l'occasion de voir, dans ces dernières expériences, que le contact d'une sonde d'argent communiquant au côté positif de la pile avec une coupe de l'épididyme ou du testicule, y déterminait un léger bour-

M. *Flaubert*; un cas d'apoplexie sanguine produite dans les ventricules, sans rupture de la substance du cerveau, vu par M. *Marandel*; des hémorragies passives par exhalation, dans la synoviale du genou, observées par MM. *Aumont* et *Pitet*; des exhalations évidentes sur la surface des intestins, tantôt d'un sang noir, tantôt de matières ressemblantes à du marc de café, et à du sang, rejetées par les vomissemens et par les selles; les dernières de ces affections, dont MM. *Gilbert*, *Marjolin*, *Delaroche*, *Espiaud*, ont donné plusieurs observations, peuvent jeter quelque jour sur l'étiologie du *Melæna*. Voici deux autres faits qui s'y rapportent encore : un homme reçoit un coup de pied de cheval sur l'hypochondre droit, des symptômes de péritonite paraissent, cessent et reviennent à des périodes régulières; des vomissemens et des déjections de sang terminent la scène. M. *Dupuytren*, qui a rapporté ce fait, trouve, en ouvrant le cadavre, le foie altéré et rempli de sang. Dans le deuxième cas, rapporté par M. *Marjolin*, on trouva, dans la vésicule biliaire, une matière analogue à celle des vomissemens; l'abdomen était rempli des mêmes matières qui y avaient sans doute pénétré, par une ulcération cancéreuse qui existait à l'estomac.

On doit peut-être rapporter la formation des calculs biliaires à quelqu'altération survenue— pétion de la bile, ou dans les quali—

tés de ce liquide, une fois sécreté ; la Société en a vu un très-grand nombre dans un Mémoire que MM. *Savary* et *Delvaux* lui ont présenté sur ce point ; ils parlaient, comme ayant été rarement observées, de cloisons dans la vésicule enchâssant les calculs. MM. *Fourier* et *Lenoble* ont présenté chacun un exemple de cette affection.

Parmi les maladies relatives aux secrétions, citons encore quatre faits d'accumulations de liquides, ou d'hydropisies, trouvées dans les trompes utérines, et montrées par MM. *Jurine* et *Berger*, *Dupuytren* et *Pitet*.

La graisse est quelquefois exhalée en grande proportion dans les parties qui n'en contiennent pas ordinairement, et qui se trouvent ainsi changées presqu'entièrement dans leur nature. M. *Dupuytren* a montré un cas de cette transformation graisseuse, dans les muscles de la cuisse et de la jambe. M. *Aumont* a présenté un rein qui la montrait également. Sur un autre rein qu'il a fait voir aussi, on a trouvé de la graisse simplement accumulée au-dessous de la membrane interne du bassinet, ce qu'il faut bien distinguer.

Un très-grand nombre de transformations des parties dans des tissus qui leur sont étrangers, mais qui se retrouvent dans quelqu'autre organe, ont été observées par la Société. Nous n'en citerons que quelques-unes.

La transformation fibreuse est, comme on

compact était aminci ; les extrémités des os longs présentaient une cavité; par tout l'organe médullaire était aussi agrandi. M. *Pitet* a vu un cas tout contraire sur un homme adulte ; la cavité centrale des os longs étaient presqu'entièrement oblitérée, et le tissu compact avait gagné en épaisseur tout ce qu'elle avait perdu en étendue.

Les kystes peuvent être considérés comme des productions de tissus, ordinairement semblables à quelqu'un de ceux de l'économie ; nous en avons vu de remarquables sous le rapport du tissu qui les forme. Ainsi M. *Savary* en a montré un qui était vraiment fibro-cartilagineux ; et par la matière qu'ils contenaient, ainsi parmi ceux que nous avons trouvés en très-grand nombre dans la thyroïde, quelques-uns contenaient du phosphate calcaire tenu à l'état liquide par un dissolvant qui n'a pas été reconnu ; enfin, quelques-uns sont notables par leur siège. Ainsi M. *Beauchêne* en a trouvé un dans l'épaisseur des parois de l'aorte ; M. *Pitet* en a rencontré un dans la membrane muqueuse du col de la vessie, où il faisait une saillie qu'on aurait prise pour un fongus en la voyant à l'extérieur.

M. *Pitet* a montré un kyste à la surface interne duquel un grand nombre de poils prenait naissance ; il avait été extirpé de la paupière supérieure.

MM. *Espiaud*, *Dutrochet* et *Linarès* ont

montré plusieurs exemples de tubercules développés dans le cervelet; deux pièces, présentées par M. *Delaroche*, ont montré qu'en plusieurs cas la formation des tubercules était due à une transformation de l'organe. Ainsi on a pu en reconnaître la progression dans le foie; la muqueuse des voies urinaires a paru dans un autre cas altérée de cette manière à sa surface.

Plusieurs tumeurs carcinomateuses et composées ont été décrites avec soin, notamment par M. *Marandel*; M. *Aumont* a montré un exemple de cette dégénérescence, affectant à-la-fois presque tous les tissus et tous les organes. M. *Marandel* a décrit avec soin plusieurs tumeurs des nerfs, et il a réuni dans un mémoire plusieurs observations analogues aux siennes.

MM. *Grandgagnage* et *Pitet* ont trouvé l'un dans l'articulation du genou, l'autre dans l'articulation métacarpo-phalangienne du pouce, au lieu du cartilage et de la synoviale qui les forment immédiatement, un tissu dur, à surface lisse, demi-transparent, comparable enfin à l'émail.

Jusqu'ici nous avons donné des exemples de changement du tissu des parties; il est souvent absolument détruit: nous ne citerons de ces sortes d'altérations que deux cas de perforation de l'estomac, présentés par MM. *Breschet*

et *Tilorier*, et une ulcération fistuleuse, communiquant du ventricule aortique du cœur dans le péricarde, observée par M. *Marjolin*.

Un grand nombre d'affections des organes circulatoires sont indiquées dans les rapports dont nous donnons ici la notice; l'un des faits les plus intéressans qui s'y trouvent consignés, est le résultat de la dissection d'un grand nombre d'anévrismes de l'aorte, faite par MM. *Bouchet* et *Gillaizeau*; ils ont vu que la membrane moyenne, ou propre de l'artère, était généralement la plus affectée et la plus promptement rompue; que la membrane interne faisait ensuite hernie au travers; la membrane celluleuse s'étend ordinairement sur elle, mais quelquefois en devenant extrêmement mince.

M. *Delabigne-Villeneuve* a présenté une affection organique notable d'un grand nombre d'artères du même sujet; en certains points, érosion de la membrane interne; en d'autres, des ossifications; en d'autres, enfin, une oblitération complète. M. *Bodson* a fait voir les veines iliaques primitive et crurale gauche, ayant leurs parois épaissies, contenant du pus épais et rougeâtre, et des concrétions fibrineuses, dont quelques-unes étaient adhérentes, obstruant leur calibre.

Plusieurs affections résultant de l'action de corps extérieurs, se trouvent consignées dans les deux exposés des travaux de la Société

anatomique : nous allons en citer deux qui paraissent singuliers : le premier est une fracture du corps de la troisième vertèbre, parallèlement au plan antérieur du corps ; le fibro-cartilage, situé entre cette vertèbre et la deuxième, étant rompu à sa partie antérieure, permettait au fragment détaché de tomber sur la quatrième. M. *Dupuytren* a montré les pièces.

La deuxième, rapportée par M. *Tilorier*, est une solution de continuité complète de l'intestin, vers l'union du colon et du rectum, produite par le passage sur les lombes, d'un homme renversé, d'une roue de voiture... Il n'y avait aucune fracture.

Le rapporteur fait observer, en finissant, qu'il n'a pu consigner les détails des histoires complètes des maladies et des ouvertures de corps très-nombreuses qui ont été communiquées à la Société anatomique, notamment par MM. *Legouas*, *Bellenaud*, *Lévêque*, etc., mais qu'il a dû se borner à en extraire les faits les plus importans. On conçoit que nous n'avons pu que suivre la même marche avec encore plus de rigueur.

Nota. Dans un Mémoire sur la phthisie laryngée, dont l'extrait a été inséré dans le dernier Bulletin des séances de la Société, il eût été juste, en nommant les médecins qui ont le mieux fait connaître cette maladie, de citer M. le professeur *Corvisart.* Les nombreux élèves qui ont suivi ses leçons cliniques savent quel soin et quelle précision il a mis dans la détermination des caractères de cette maladie. D'ailleurs, la Dissertation de M. *Sauvée*, dont le Mémoire de M. *Double* fait mention, contient plusieurs observations extraites de ses leçons Cliniques. En réparant cette omission, qui ne saurait être volontaire, nous entrons certainement dans les vues de l'estimable auteur du Mémoire.

incise la crystalloïde.

1806. — N.° I.er

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS;

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

14 Frimaire an 14.

Assemblée des Professeurs

S. Ex. le Ministre de l'Intérieur donne avis à l'Ecole de Médecine que le concours, pour la nomination à la place vacante à l'Ecole vétérinaire d'Alfort, s'ouvrira le 25 frimaire, dans l'enceinte de l'Ecole de Médecine, et l'invite à nommer deux de ses membres pour faire partie du jury de ce concours.

M. *Thouret* a été nommé commissaire pour les examens des sages-femmes, qui ont lieu à l'Hospice de la Maternité.

28 Frimaire an 14.

M. *Pinson*, artiste modeleur de l'Ecole, a présenté à l'assemblée une pièce en cire, représentant un énorme anévrisme de l'aorte, situé

devant les vertèbres dorsales et lombaires : la pièce originale a été donnée par M. *Pelletan*.

L'Ecole a déclaré vacante une des places de prosecteurs et deux d'aides-anatomistes, et a arrêté qu'elles seraient mises au concours. Les juges du concours seront MM. les professeurs *Hallé*, *Leroy*, *Lallement*, *Lassus*, *Petit-Radel*.

---

7 Frimaire an 14.

iété Ecole. La Société a reçu de M. *Vonmittag-midi*, médecin à Roye, une réclamation de priorité pour la préparation de l'acétate cuivreux ammoniacal, et son emploi pour la conservation de l'eau dans les voyages de long cours;

De M. *Raimbaud*, doyen des pharmaciens de la ville de Marseille, la copie d'un mémoire présenté par lui à MM. les conservateurs de santé du lazaret de cette ville.

M. *Pitet* a communiqué, de la part de la Société Anatomique de Paris, l'exposé sommaire des travaux de cette Société pendant l'an 13. Il a été entendu avec le même intérêt que celui de l'année précédente.

21 Frimaire an 14.

reçu de M. *Housset*, médecin à
u de ses correspondans, la copie
rant notaire, contenant la des-

cription de quelques machines de son invention pour le traitement de plusieurs maladies chirurgicales.

M. *Laennec* a lu une note sur le *taenia visceralis* de quelques auteurs, tendant à établir que cette espèce n'existe pas.

Un fœtus monstrueux, composé de deux individus réunis par la face, a été présenté à la Société.

5 Nivôse an 14.

M. *Ponderous*, médecin à Toulouse, a adressé un mémoire sur l'abus des évacuans.

M. *Dupuytren*, au nom de la commission chargée de faire des recherches sur le méphitisme des fosses d'aisance, et sur les moyens de le prévenir ou d'y remédier, a lu la partie du rapport, relative aux vices de construction des fosses, des opérations de la vidange, du transport des gadoues, du placement des voiries, et aux moyens d'y remédier.

La partie expérimentale de ce rapport a été ajournée à la prochaine séance.

D'après le rapport de MM. *Jussieu* et *Husson* sur les mémoires de M. *Werbert*, la Société a invité ses membres, et plus particulièrement les médecins des hôpitaux et des dispensaires, à faire des recherches sur la propriété fébrifuge de la benoite (*geum urbanum*).

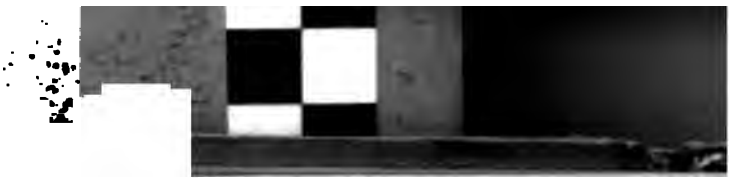

OBSERVATION sur une séparation du canal intestinal en deux portions, qui, toutes deux, se rendaient au pancréas sans se communiquer; par M. AUBERY, docteur médecin à Evreux.

Je fus appelé, dit M. *Aubery*, le 11 fructidor dernier, *au Grand-Andely*, ville du département de l'Eure, pour voir un enfant rédepuis six jours. Je le trouvai rendant par la bouche et le nez un mélange de lait et de sirop de chicorée, dont on lui faisait faire usage depuis plusieurs jours. Il suffisait de mettre l'enfant sur le côté pour déterminer la sortie de ce qu'il avait pris; ni le vomissement, ni les efforts de la toux n'y avaient aucune part. Sa face était extrêmement violette, la respiration courte et suspirieuse, le ventre tendu, quoiqu'il eût sorti une assez grande quantité de *méconium*. Le même mélange de lait et de sirop fut continué; j'ajoutai quelques lavemens avec l'hydromel, qui provoquèrent encore la sortie d'une nouvelle quantité de *méconium*, mais sans soulagement.

Je revis le petit malade le soir: la chûte subite des forces me fit pronostiquer une mort prochaine, qui arriva effectivement vers dix heures.

Curieux de connaître la cause de ce vomissement, je priai les parens de me permettre de

faire des recherches sur le cadavre : ils y consentirent. Ces recherches furent faites en présence de l'accoucheur, M. *Viglas*.

Nous trouvâmes l'estomac bien conformé, excepté qu'il existait à l'endroit où l'orifice pylorique ou duodénal aurait naturellement dû être, un rétrécissement qui bientôt donnait lieu à un évasement sphérique sans ouverture, pouvant bien avoir seize lignes de diamètre, et adhérent au pancréas dans son tiers postérieur. Le canal intestinal venait également, après s'être replié deux fois sur lui-même dans l'épaisseur du pancréas, se perdre dans cet organe par un tube sans ouverture. Les canaux cystique et cholédoque venaient aussi aboutir, en ligne directe, et sans se réunir, dans le pancréas. Ces deux canaux étaient également sans ouvertures. Il n'y avait point de canal pancréatique. Je me suis assuré que les extrémités du système digestif étaient sans ouvertures, en y introduisant de l'air.

Cet individu appartenait au sexe masculin, et, excepté les altérations notées, tous les autres systèmes de son économie étaient bien développés. Au jour de sa naissance, il était ce qu'on appelle ordinairement un bel enfant (1).

---

(1) M. *Pied* a donné dans le *Journal de Médecine, Chirurgie, etc.* (tom. 3, p. 227), une observation qui a beaucoup de rapport avec celle de M. *Aubery*. On ne comparera point sans intérêt ces deux observations qui

EXTRAIT d'une observation de M. HUFELAND, médecin du roi de Prusse, sur une léthargie qui a duré cinq semaines, et qui a été guérie par le galvanisme.

LE galvanisme a le sort de toutes les nouvelles méthodes de traitement. Enthousiasmé d'abord par la nouveauté et le merveilleux du moyen curatif, on exagère son utilité, on veut l'appliquer à toutes les maladies; mais bientôt, détrompé par un grand nombre d'essais infructueux, suite naturelle de l'abus qu'on en a fait, on tombe dans un autre extrême en le laissant dans l'oubli. C'est donc avec plai-

tranquille et plus taciturne que les filles de son âge, au point qu'elle pouvait rester plusieurs heures assise sans proférer une parole.

Au commencement de décembre 1802, une cause morale, à ce qu'il paraît, la rendit plus taciturne qu'à l'ordinaire : elle devint tout-à-fait mélancolique. De l'anorexie, des douleurs de tête, une sorte de découragement et d'apathie, qui se montrèrent dans le courant de ce mois, déterminèrent les parens à appeler un médecin. M. le prof. *Zencker*, qui vit la malade, lui administra, sans succès, dans le mois de janvier, des résolutifs, des vomitifs, des purgatifs, puis des fortifians. L'appétit se perdit de plus en plus, et, le 8 février, elle commença à ne plus prendre de nourriture. Quatre jours avant, ses règles avaient paru ; elles durèrent jusqu'au 9, et, le 11, elle tomba dans l'état où je la trouvai le 10 mars.

Elle était couchée sur le dos, sans mouvement, les membres étendus, la bouche fortement close, les yeux fermés ; ayant de temps en temps un clignotement involontaire, les membres conservant la position qu'on leur donnait (1), la respiration plus lente et plus calme

(1) Comme le mot *léthargie* désigne en nosographie, non pas une maladie, mais certain état d'une maladie, nous y aurions substitué celui de *catalepsie*, dont cette affection a plutôt les caractères, si l'on avait pu se permet-

que dans le sommeil naturel, et l'air expiré moins chaud ; ayant de 75 à 80 pulsations par minute, le bas-ventre mou et tellement affaissé, que l'on pouvait, en le palpant, sentir le corps des vertèbres ; prenant pour toute nourriture tout au plus deux tasses d'orge en vingt-quatre heures, par petites doses souvent répétées ; vomissant cette tisane pour peu qu'on y eût mêlé du bouillon, ou des jaunes d'œufs, ou autre boisson alimentaire ; conservant nuit et jour les yeux fermés, et ne proférant aucune parole ; ayant l'haleine fétide, la langue et les gencives couvertes d'un enduit brunâtre, comme dans les fièvres putrides ; les urines sortant involontairement et en petite quantité ; n'ayant point d'apparence de selles. Au rap-

prescrivis, en outre, des bains chauds aromatiques, des douches d'eau froide sur la tête, des frictions aromatiques, et je fis ajouter du *salep* à sa tisane d'orge.

Le 4 mai, son état était le même. On appliqua le galvanisme. M. *Flies* construisit une pile de trente-cinq paires de zinc et de cuivre. Il dirigea le pôle zinc dans un vase rempli d'eau, où il fit plonger la main de la malade, et, après avoir humecté le creux de l'estomac, il y appliqua le pôle cuivre. Un clignotement de paupières plus fréquent, et quelques taches rouges sur la peau, furent les seuls effets sensibles de ce premier essai. Les deux pôles dirigés sur le *rachis*, le pôle cuivre porté ensuite dans le creux de l'estomac, et le pôle zinc dans les environs de l'œil, n'en produisirent aucun. Alors on remplit d'eau le méat auditif gauche, et l'on y introduisit le pôle zinc, en laissant le pôle cuivre dans l'estomac. On vit aussitôt le visage se colorer, la bouche, les ailes du nez manifester quelques mouvemens. La malade agita fortement ses membres, et se mit à pleurer à haute voix. Après ce premier essai, qui dura environ cinq minutes, on fit des frictions spiritueuses sur le *rachis*; on prescrivit un bain aromatique, et on fit le reste du traitement prescrit. L'après-dîner, la situation de la malade était à-peu-près la même: elle avait rendu par la bouche, dans l'intervalle, un peu d'écume mêlée de sang. Lorsqu'on lui versa de l'eau

froide sur la tête, il s'opéra, à chaque fois, un léger mouvement dans les muscles de la face.

Le 6, elle refusa toute nourriture. Son visage était plus coloré, la chaleur des extrémités plus considérable, et le pouls un peu plus animé et plus plein. M. *Flies* dressa une pile de quarante paires de disques ; il appliqua le pôle cuivre sur la région épigastrique, et le pôle zinc dans l'oreille droite. La malade, après s'être agitée avec force, parvint à se dresser, et appela deux fois son père. C'étaient les seules paroles qu'elle avait prononcées depuis cinq semaines. Dans l'après-midi, M. *Flies*, venu pour réitérer l'application du galvanisme, la trouva dans une grande agitation, très-angois-

Le 8 mai, la malade avait eu, la veille, une douleur épigastrique, qui avait cessé au moyen de frictions avec un liniment opiacé. Elle ne consentit à prendre quelque chose qu'à cinq heures du matin, qu'elle but un peu d'eau et de vin ; à sept, une tasse de café, qui lui fit du bien ; à neuf, une seconde, qu'elle vomit. Elle était contente, tranquille, sans douleur. Son pouls était petit, sans fréquence. On lui fit prendre alternativement de petites doses de bouillon de viande, mêlé de jaunes d'œuf, d'eau, de sucre et de canelle. La santé dès-lors continua à s'améliorer. L'usage des alimens les mieux choisis, d'un élixir stomachique, et d'un emplâtre tonique appliqué sur la région de l'estomac, la rétablirent entièrement à la fin du mois. Au mois d'avril, il survint une rechûte, sans cause apparente, et après laquelle elle resta extraordinairement taciturne. D'autres attaques plus faibles se renouvelèrent pendant l'été, et se dissipèrent sans traitement. L'usage de la sabine rétablit la menstruation.

J'ai eu pour double but, en donnant cette observation, d'offrir l'histoire d'une maladie remarquable, et de prouver qu'il y a des cas où le galvanisme est le plus puissant, et même l'unique moyen curatif.

1806. — N.° II.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

2 Janvier.

Assemblée des Professeurs.

L'ECOLE a délibéré que mention serait faite au procès-verbal de ce jour, du retour des membres de la Commission médicale d'Espagne, MM. *Desgenettes*, *Duméril* et *Bally*, et des médecins qui leur ont été adjoints, MM. *Etcheverry*, *Hamel* et *Nysten*.

Semblable délibération a été prise relativement à la clôture du concours qui a eu lieu dans l'enceinte de l'Ecole de Médecine, pour la place de professeur vacante à l'Ecole vétérinaire d'Alfort, pardevant le Jury d'instruction de l'Ecole impériale vétérinaire, auquel deux professeurs de l'Ecole de Médecine ont été adjoints conformément à une décision de S. Ex. le Ministre de l'Intérieur.

16 Janvier.

M. *Béringier-Leclerc* a adressé à l'Ecole de Médecine, une notice sur la fièvre épidémique qui a régné à Argenteuil dans l'hiver de

l'an 11. Deux membres de l'Ecole avaient alors été envoyés sur les lieux par le Conseiller d'Etat Préfet de Police, et avaient fait un rapport, dans lequel ils ont indiqué les causes probables de cette épidémie, et les mesures à prendre pour en prévenir le retour.

30 janvier.

S. Ex. le Ministre de l'Intérieur a transmis à l'Ecole sa décision du 18 janvier, par laquelle il a nommé M. le D. *Royer-Colard*, l'un des associés-adjoints de la Société de l'Ecole de Médecine, médecin en chef non-résidant; et M. *de Cuise*, correspondant de la même Société, chirurgien-médecin résidant de l'hospice de Charenton.

Le même arrêté (art. 1.er) porte que le service de santé de cet hospice continuera d'être sous l'inspection de l'Ecole de Médecine de Paris.

M. le prof. *Sue* a été nommé secrétaire de l'Ecole.

Quelques maladies s'étant manifestées parmi les prisonniers de guerre stationnés à Autun, Chaumont et autres villes, les autorités locales, les administrations des hospices, et tous les citoyens, se sont empressés à l'envi de prodiguer à ces malheureux les secours en tout genre que l'humanité pouvait réclamer.

Néanmoins le Ministre de l'Intérieur, d'après

le vœu de S. M., qui ne laisse échapper aucune occasion d'adoucir le sort des victimes de la guerre, a nommé trois médecins de Paris, qu'il a chargés de se rendre dans ces villes, à l'effet de constater l'état de la santé des prisonniers de guerre, d'indiquer les précautions à prendre pour qu'elle ne soit point altérée, et les moyens de faire cesser les maladies existantes.

Ces médecins sont MM. *Desgenettes*, professeur de l'Ecole de Médecine de Paris, inspecteur-général du service de santé des armées, officier de la Légion d'Honneur; *Geoffroy*, docteur en médecine, et membre de la Société de l'Ecole de Médecine de Paris; et *Lerminier*, docteur en médecine.

D'après l'invitation faite à l'Ecole de Médecine, par l'administration des hospices civils de Lyon, de donner, par les moyens qui dépendent d'elle, de la publicité au concours qui sera ouvert pour la place de chirurgien-major de l'Hôpital-général de la Charité de Lyon, le conseil d'administration de l'Ecole de Médecine a fait insérer au Bulletin le programme de ce concours.

CONCOURS pour la nomination du Chirurgien-Major de l'hôpital général de la Charité de Lyon.

LA Commission administrative des hôpitaux civils de

Lyon, en exécution de l'arrêté du Conseil général d'administration desdits hôpitaux, du 4 nivôse dernier (25 décembre 1805), donne avis qu'il sera ouvert, le 21 avril prochain et jours suivans, à neuf heures du matin, dans la forme usitée, et dans la salle des séances administratives de l'hôpital de la Charité, un concours public pour la nomination du chirurgien-major de cet hôpital, destiné à remplacer M. *Amard*, actuellement en exercice.

Les concurrens traiteront les questions chirurgicales qui leur écherront par le sort.

Les matières générales de l'examen seront :

Le 1.er jour, l'anatomie et la physiologie ;

Le 2.e jour, la pathologie chirurgicale et les accouchemens ;

Le 3.e jour sera consacré au développement des opérations, et à leur pratique sur le cadavre ;

Le 4.e et dernier jour, chacun des concurrens traitera par écrit, à huis clos, et sans communication, une question médico-chirurgicale, tirée au sort, qui sera la même pour tous.

Celui qui aura développé le plus de talens et d'instruction, sera nommé par le Conseil, chirurgien-major de l'hôpital général de la Charité, pour en exercer les fonctions pendant six années consécutives, qui commenceront le premier septembre 1811.

Il se conformera, pendant tout le temps de sa résidence à l'hôpital de la Charité, aux règlemens de police administrative établis pour l'ordre de la maison.

Ceux qui désireraient concourir, seront tenus de se faire inscrire au secrétariat-général de l'administration, [illegible] jours au moins avant celui fixé pour le concours.

Lyon, 25 janvier 1806.

Signé MORAUD-JOUFFREY et DIAW, administrateurs.

ALEXANDRE, secrétaire-général.

9 Janvier.

M. *Dupuytren* a lu la seconde partie du rapport de la commission chargée de faire des recherches sur le méphitisme des fosses d'aisance. Société de l'Ec

M. *Leroux* a communiqué une lettre de M. *Valentin*, l'un des associés Français de la Société, par laquelle il annonce que sa correspondance avec les Etats-Unis d'Amérique lui apprend que la fièvre jaune, cette fois, comme dans les autres épidémies de la même nature qui ont régné, ne paraît point être contagieuse, puisque ceux qui ont déserté les villes, lors même qu'ils étaient déja atteints de la maladie, ne l'ont communiquée à aucun des habitans des lieux où ils se sont réfugiés.

23 Janvier.

La Société a reçu de M. *Plutot*, médecin à Thionville, l'un de ses correspondans, ses observations sur les maladies qui y ont régné pendant le premier trimestre de l'an 14;

De M. *Raikem*, élève interne à l'hôpital Saint-Antoine, des observations sur les maladies du cœur consécutives, dépendantes de certaines affections maladives des poumons, et dont la curabilité est subordonnée à celle de ces dernières;

De M. *Friedlander*, associé Français de la Société, une note sur la mortalité qui a eu lieu à Berlin en 1805, avec un tableau comparatif du nombre des individus qui ont succombé à tel ou tel genre de maladies, ou à divers événemens, tels que l'inanition, le suicide, etc.

La Société a choisi pour correspondans,

En France :

MM.

Adet,	à Nevers.
Barbier,	à Amiens.
Belloc,	à Agen.
Boulet,	à Lille.
Bourriat,	à Tours.
Capelle,	à Bordeaux.
Crève,	à Mayence.
Desbordeaux,	à Caen.
Devèze,	à Fontainebleau.
Donati,	en Corse.
Duval,	à Rennes.
Fleury,	à Clermont.
Guilhemarnaud-Lasplagnes,	à Lembège.
Kluiskens,	à Gand.
Lachèze,	à Angers.
Lobstein,	à Strasbourg.
[illegible],	à Mayence.
[illegible],	à Viston.

MM.

Olombel,	à Castres.
Prunelle,	à Montpellier.
Reydellet,	à Marseille.
Rougier,	au Vigan.
Scavini,	à Turin.
Siris,	aux armées.
Talabère,	à Lunéville.
Vidal,	à Périgueux.
Wranchen,	à Anvers.

En pays étranger :

Aldini,	à Bologne.
Desbout,	à Pétersbourg.
Mudrow,	à Moscow.
Nikouski,	à Wilna.
Richter,	à Moscow.
Solenghi,	à Milan.
Vogel,	à Mecklenbourg.

M. *Laennec* a lu un mémoire sur un genre particulier d'altération *morbifique* de différens organes, auquel il donne le nom de mélanôse, à cause de la couleur noire qui le caractérise.

M. *Léveillé* a lu un mémoire sur le mal vertébral.

EXTRAIT d'un rapport de MM. JUSSIEU et HUSSON, sur un mémoire relatif à l'usage médicinal de la racine de benoite, geum urbanum, *par M.* F. M. Verbert, *membre de la Société médicale d'Anvers.*

M. *Verbert*, après des réflexions générales sur la rareté du bon quinquina, sur sa cherté toujours croissante, et la sophistication qui en est la suite, rappelle les notions anciennement acquises sur les vertus de la benoite, employée soit comme fébrifuge, soit comme astringent, dans les fièvres intermittentes, les ulcères scorbutiques, la dyssenterie, les ménorrhagies utérines, les flueurs blanches, la chlorôse, la leucophlegmatie, etc. Il cite les divers auteurs qui ont écrit sur son usage, et s'arrête particulièrement à ceux qui s'en sont servi dans le traitement des fièvres. La dissertation de *Buchhave*, médecin de Copenhague, publiée en 1784, et intitulée : *Observationes circà radicis gei urbani, sivè cariophillatae, vires, in praecipuis corporis humani affectionibus institutae*, a particulièrement fixé son attention. Les principes qui y sont émis lui ont paru sages, et les observations très-exactes. La lecture de cet ouvrage lui inspira le desir de réitérer les expériences propres à constater les propriétés de cette racine. Il engagea en même temps plusieurs autres médecins à en faire de leur côté.

Chacun d'eux lui a communiqué ses résultats. Tous annoncent des guérisons, même dans des cas où le quinquina n'avait pas réussi, ou n'avait pu empêcher des récidives.

Parmi les correspondans, nous citerons M. *Leroy*, docteur en médecine, qui a fait les mêmes épreuves sur quarante femmes malades, rassemblées dans un hôpital, et attaquées de fièvres intermittentes de diverses natures. Il l'administrait en poudre, et en formait une conserve avec du miel, ou en mixture avec le miel et l'eau, sans autre addition, toujours dans l'intervalle des accès. La dose était d'une once pour les fièvres quotidiennes, et les tierces simples ou compliquées; de deux onces pour les quartes. Au bout de dix jours, vingt-sept malades furent guéries; mais elles continuèrent encore quelque temps l'usage de la racine, à moindre dose pourtant, pour éviter les récidives. Quelques fièvres quartes exigèrent un plus long traitement. Au bout de six semaines, toutes ces femmes sortirent de l'hôpital, parfaitement guéries, à l'exception de trois qui avaient eu des rechûtes.

M. *Leroy* n'a pas été aussi généralement heureux dans le traitement des mêmes maladies suivies dans les maisons particulières. Plusieurs fois la benoite a manqué son effet, et il croit pouvoir attribuer cette différence au mauvais choix, ou à la mauvaise conservation de la racine.

M. *Verbert* a réussi, dans sept cas de fièvres intermittentes, à guérir, par le moyen de la benoite. Il donne, d'après M. *Buchhave*, des instructions relatives à la récolte de cette racine, qu'il est important de ne point négliger.

La première, est qu'on ne doit la recueillir que depuis le mois d'avril jusqu'à la fin de mai. Les racines prises dans tout autre temps, ont beaucoup moins de vertu, sont dépourvues de l'odeur aromatique qu'elles acquièrent par la dessication, puis l'exposition dans un lieu frais, et de la saveur acerbe qu'on y remarque. L'odeur est telle que M. *Verbert* pense qu'elle pourrait remplacer le girofle.

La deuxième, est que la pulpe de cette racine étant violette, ce caractère suffit pour la faire distinguer de celle du *geum rivale*, qui est blanche, et infiniment moins active que le *geum urbanum* (1).

La troisième, est qu'après avoir lavé plusieurs fois cette racine pour en séparer la terre, on doit la conserver dans un lieu froid et sec, aéré, et éloigné des rayons du soleil.

La quatrième, enfin, consiste, lorsqu'on veut l'employer en décoction, à l'exposer, dans un récipient, à une douce chaleur, afin

(1) Ces deux plantes ont encore des caractères botaniques qui les distinguent parfaitement. Aux environs de Paris, on ne trouve que le *geum urbanum*. (*Note du Rédacteur du Bulletin.*)

d'y concentrer toutes ses propriétés; car la chaleur d'un fourneau, ou même du soleil, fait dissiper l'arome agréable que la racine exhale.

Telles sont, en abrégé, les observations de M. *Verbert*, qui forme des vœux pour que l'usage de la benoite devienne plus général dans la pratique de la médecine, et qui invite tous les médecins à vérifier, par de nouvelles épreuves, les propriétés qu'il reconnaît à cette plante, dont la culture deviendrait alors nécessaire.

A la suite de ce rapport, MM. les commissaires font mention de quelques observations relatives à l'usage de la benoite, qui leur sont propres. M. *Jussieu* a vu cette racine être utile dans les maladies de matrice, sur-tout les hémorrhagies utérines, étant employée en décoction, qu'on injecte dans le vagin. Administrée à l'intérieur, elle peut produire également un bon effet. M. *Husson* s'est servi de l'infusion vineuse de racine de benoite, dans une fièvre tierce, que le kina et les anti-spasmodiques n'avaient pu guérir. Les trois accès qui eurent lieu après l'administration de ce médicament, diminuèrent graduellement; mais le quatrième revint avec la même intensité qu'auparavant. M. *Husson* attribue cette sorte de rechûte à ce que l'économie s'était habituée au remède, et pense qu'il eût été nécessaire d'augmenter progressivement la dose du médicament.

EXTRAIT du Mémoire de M. LAENNEC, sur les mélanôses.

M. *LAENNEC* a décrit sous ce nom dérivé du mot μελας, noir, qui indique le caractère le plus saillant de la substance dont il s'agit, une des *matières morbifiques visibles* qui se rencontrent dans nos organes, et qui, quoique très-différentes entre elles, sont ordinairement confondues sous les noms vagues d'obstructions, ou de squirrhes.

Cette matière morbifique est assez rare, et paraît avoir échappé jusqu'à présent à l'observation des anatomistes, et des médecins qui

rement formées d'albumine, et d'une matière colorante noire, qui n'est pas due, comme dans les glandes bronchiques, à l'existence d'une grande quantité d'hydrogène et de carbone.

Les mélanôses peuvent exister sous quatre formes; savoir : 1.° sous celle de masses enfermées dans des kystes ; 2.° sous celle de masses non enkystées ; 3.° sous celle de matière disséminée et infiltrée dans le tissu des organes ; 4.° sous celle de matière déposée à la surface d'un organe membraneux.

Elles peuvent, en outre, entrer dans la composition des dégénérations connues sous le nom de squirrhes et de tumeurs anomales, que M. *Laennec* regarde comme formées le plus souvent par la réunion de plusieurs sortes d'altérations morbifiques, et qu'il désigne sous le nom de *dégénérations composées*. (*Voyez* Journal de Médecine, pluviôse an XIII.)

M. *Laennec* a rencontré des mélanôses dans le foie, dans les poumons, dans les cavités de l'œil, dans le nerf optique, dans la glande pituitaire, dans l'épaisseur des parois de l'estomac, et à la surface du péritoine.

Les effets de cette matière morbifique doivent être distingués, suivant M. *Laennec*, de même que ceux de toutes les matières qui n'ont point d'analogues dans l'économie animale [illegible], en effets locaux, et en effets généraux. [illegible]s effets locaux varient suivant la nature

ffecté par les mélanôses, et sont,
l'augmentation de son volume, la
s fonctions, et la compression des
sines.

ts généraux se réduisent à un amai-
t général, et à un affaiblissement
moins marqué, suivant la quantité
ère morbifique. Il n'y a pas de fièvre
, et la mort n'est due, dans ces cas,
ffaiblissement et au vice de la nutrition.
actère peut servir à faire distinguer, pen-
a vie, les affections du foie ou du pou-
, causées par des mélanôses, de celles qui
dues à la présence des tubercules; car cette
nière espèce d'altération morbifique occa-
me toujours une fièvre hectique plus ou
oins sensible.

Inoculation de la vaccine à
ensuite à l'inocula-

Il résulte du premier genre d'expériences,

1.° Que le travail local qui succède à l'inoculation de la vaccine sur les bêtes à laine, se manifeste dès le deuxième ou troisième jour après l'opération ;

2.° Que ce travail est caractérisé par un bouton irrégulier, dont l'aspect ressemble rarement à celui des boutons de vaccine ; mais qui est cependant environné quelquefois d'une aréole, comme celle qui distingue les boutons vaccins chez l'homme ;

3.° Que, sur les moutons, les boutons contiennent ordinairement un liquide purulent, quelquefois mêlé de sang ou de sérosité, et très-rarement un fluide incolore, analogue à celui du bouton de vaccine humaine ;

4.° Que leur apparition et leur développement ne sont accompagnés d'aucun mouvement fébrile, ni d'autre altération sensible dans la santé de l'animal ;

5.° Qu'ils se dessèchent du cinquième au dixième jour au plus tard ; qu'ils diffèrent donc des boutons vaccins humains par la rapidité de leur marche, leur figure irrégulière, et presque toujours par les qualités du liquide qu'ils renferment ;

6.° Que les boutons qui se développent sur les moutons à la suite d'une première vaccination, ne se renouvellent pas sur les mêmes animaux après une seconde.

Il résulte du deuxième genre d'expériences,

1.° Que douze moutons vaccinés l'été dernier, ont été, vingt-quatre jours après, soumis à l'infection de la clavelée par la cohabitation et l'inoculation ;

2.° Que l'individu qui a servi à leur inoculation, est mort le lendemain de cette opération, dans l'étable des vaccinés ;

3.° Qu'un autre mouton claveleux a parcouru toutes les phases de la maladie dans la même étable où étaient les vaccinés ;

4.° Que ces derniers ont eu tous un travail local très-prononcé, qui, pour l'un, s'est terminé par la mort, suite de la gangrène ; que les autres ont eu des tumeurs profondes, des suppurations abondantes, comme il arrive quelquefois dans le claveau inoculé ;

5.° Qu'aucun de ces symptômes locaux n'a offert la moindre ressemblance avec les pustules claveleuses ;

6.° Enfin, qu'aucun de ces douze moutons n'a eu d'éruption pendant le mois qu'ils ont été retenus en expérience, et visités chaque jour par les commissaires du Comité.

1806. — N.° III.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

27 février.

Assemblée des Professeurs.

M. Pinson, artiste modeleur de l'Ecole de Médecine, lui a présenté les pièces pathologiques suivantes, qu'il a exécutées pour ses collections :

Une tumeur considérable à la partie postérieure de la matrice, dans laquelle était contenue une masse charnue. La pièce originale a été fournie par M. *Baudelocque*.

Une tumeur carcinomateuse de la parotide droite.

Un assemblage de kystes séreux dans le rein, parvenus à un grand développement, en deux pièces, l'une offrant le rein et les kystes entiers, l'autre les offrant ouverts.

Une transformation complète de l'ovaire droit en tissu fibreux et cartilagineux.

Une ulcération avec perforation complète de l'aorte, et épanchement de sang dans le

Un kyste fibreux et cartilagineux, divisé à l'intérieur par des cloisons incomplètes, et de même nature, enveloppé dans la glande thyroïde.

Une masse d'un tissu spongieux analogue à celui des corps caverneux, développé dans le foie.

Ces différens cas pathologiques ont été donnés par M. *Dupuytren*.

Un anévrisme de l'aorte ventrale partagé en deux parties par la colonne vertébrale, donné par MM. *Pelletan* et *Dupuytren*.

Une dégénération carcinomateuse du tissu du cœur, donné par M. *Rullier*, élève de l'Ecole-Pratique.

Une affection carcinomateuse du périoste et des os de la jambe, par M...., élève de l'Ecole-Pratique.

M. *Dupuytren*, chef des travaux anatomiques, a déposé des notes instructives relatives à ces différentes pièces.

6 février.

Société de l'Ecole.

Son Exc. le Ministre de l'Intérieur a donné son approbation au choix que la Société a fait de MM. *Bourdois*, docteur régent de la ci-devant faculté de Médecine de Paris, et *Husson*, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, en qualité d'associés ordinaires résidans.

Demangeon a fait hommage à la Société,

de la part de M. *Ehlers*, l'un de ses correspondans étrangers à Altona, d'un modèle de fauteuil destiné aux accouchemens.

Un ophtalmostat de l'invention de M. *Hilmer*, oculiste, a été offert, de sa part, à la Société, par M. le Secrétaire.

M. *De Mercy* a lu un Mémoire sur une luxation en dedans du condyle interne du fémur.

La séance a été terminée par un rapport de M. *Hallé*, sur un mémoire de M. *Deschamps* fils, qui a pour objet le double mouvement imprimé au cerveau par la circulation et la respiration.

On donnera dans un des prochains numéros un extrait du mémoire et du rapport.

20 février.

La Société a reçu de M. *Housset*, médecin à Auxerre, un second mémoire sur des machines destinées au traitement des hernies ;

De M. *Bardenat*, chirurgien à Belvès, département de la Dordogne, une observation sur un estomac devenu cartilagineux ;

De M. *Aubery*, médecin au Grand-Andely, une observation sur une grossesse extra-utérine ;

De M. *Ducarteray*, secrétaire de la Société d'Emulation de Bordeaux, une observation

cas de melæna.

ubois a fait un rapport sur un mémoire

de M. *Gardien*, qui traite de la maladie à laquelle on a donné à tort, selon lui, le nom d'asphyxie des enfans nouveau-nés.

La notice de ce mémoire, insérée dans le présent numéro, est extraite de ce rapport.

EXTRAIT d'un Rapport fait par MM. DUBOIS et AUVITY, sur une Notice de M. GARDIEN, relative à l'état de syncope dans lequel se trouve quelques enfans au moment de la naissance.

M. GARDIEN recherche, dans cette notice,

le nom d'asphyxie, le visage est pâle et le corps décoloré.

L'asphyxie a son siège dans les poumons, car à l'ouverture des cadavres on y trouve des traces d'engorgement ; mais dans l'état des nouveau-nés dont il s'agit ici, il est évident que le siège de la maladie n'est pas dans les poumons, car ils présentent à l'ouverture des cadavres leur couleur naturelle, et ils sont dans l'état de vacuité. Les médecins étant convenus de donner le nom d'asphyxie à toute mort apparente, produite par une cause extérieure qui arrête la respiration, nous pensons, disent les rapporteurs, que l'on doit convenir avec M. *Gardien*, que le mot asphyxie est impropre pour désigner cet état pathologique observé au moment de la naissance chez l'enfant qui n'a pas encore respiré.

L'auteur cherche ensuite à déterminer quel est le véritable caractère de cette maladie, et il prouve que l'on doit la considérer comme une vraie syncope, parce qu'elle a son siège dans le cœur privé de sang.

Il passe en revue les diverses causes que l'expérience a appris pouvoir donner lieu à cet état que l'on appelle asphyxie, et que l'on doit appeler syncope : il fait voir, d'une manière satisfaisante, que toutes ne le produisent que parce qu'il y a défaut de sang vers le cœur, ou du moins parce qu'elles s'opposent à ce qu'il

n'y parvienne en suffisante quantité pour en entretenir les mouvemens.

Ces vues, qui tendent à donner une connaissance plus exacte sur le système d'organes qui est lésé dans cette affection des nouveau-nés, peuvent aussi éclairer le praticien dans l'emploi des moyens curatifs.

Dans un second article de sa notice, M. *Gardien* regarde comme une conséquence directe et nécessaire de cette théorie, que la compression du cordon ombilical, pendant le travail de l'enfantement, doit être comptée parmi les circonstances qui exigent de le terminer promptement.

Cette remarque a été faite par tous les accoucheurs ; mais il est toujours utile de rappeler les bons principes.

M. *Gardien* termine son Mémoire par le conseil suivant : *Ne pas couper le cordon ombilical après la sortie de l'enfant, lorsqu'il paraît asphyxié, tant qu'il ne sera pas rigoureusement démontré que l'on ne peut rien espérer de cette précaution pour parvenir à le sauver.*

Les commissaires pensent que l'on ne peut rien obtenir de cette précaution, parce qu'ils regardent comme démontré que l'on ne peut en rien espérer de bien. La connaissance exacte des phénomènes du travail de l'accouchement leur donne cette conviction.

EXTRAIT d'un Rapport de M. THÉNARD, sur l'analyse du bouillon d'os et du bouillon de viande.

M. *Cadet-de-Vaux* avait cru reconnaître, dans le bouillon préparé avec des os, une identité parfaite avec le bouillon de viande, et avait proposé de le substituer à ce dernier dans quelques grands établissemens publics. Cependant on sait que la saveur, l'odeur, la couleur, la limpidité de ces bouillons, ne sont pas les mêmes. M. *Thouret*, frappé de cette différence, invita M. *Thénard* à faire des recherches à cet égard.

Dix pintes de bouillon d'os, préparé à la manière de M. *Cadet-de-Vaux*, ont donné à M. *Thénard*, six livres de gelée en consistance molle. Une quantité égale de bouillon de viande, préparé à l'Hôtel-Dieu, où ces expériences ont été faites, a fourni un résidu de deux onces qui prenait difficilement en gelée, et qui semblait être un mélange de gélatine, et d'une autre substance. Huit pintes d'un excellent bouillon, fait avec huit livres de viande choisie, a donné par l'évaporation huit onces de semblable résidu.

M. *Thénard* traita alors à froid cette demi-livre de gelée par l'esprit-de-vin; la liqueur filtrée, après quelques heures de digestion, atine resta sur le filtre, et il se

trouva dans la dissolution dix gros et demi d'une substance particulière. Quatre livres de chair musculaire, broyée et lavée à froid, produisirent près de six gros de la même substance.

Cette matière, inconnue jusqu'ici, joue un rôle très-remarquable dans le bouillon. Elle en a l'odeur et la saveur, à un degré très-marqué. M. *Thénard* propose de l'appeler *osmazôme*. L'osmazôme est distincte de toutes les autres matières animales, par les caractères suivans : elle est soluble dans l'eau et dans l'alcool ; elle est légèrement déliquescente, elle ne se prend point en gelée ; elle fait prendre en masse l'acétite de plomb avec excès d'oxide, que la gélatine ne précipite pas ; elle précipite le nitrate acide de mercure, que la gélatine ne trouble

EXTRAIT d'un Mémoire de MM. DUPUYTREN et THÉNARD, sur le diabètes sucré.

LA différence qui existe entre l'urine d'un homme sain et celle d'un diabétique, est si grande, qu'elle eût dû attirer l'attention des praticiens, toutes les fois qu'ils ont eu à traiter cette maladie. Néanmoins les premiers essais d'analyse de cette espèce d'urine, ne remontent pas à plus de trente ans. Ce n'est réellement qu'en 1778 qu'on démontra l'existence du sucre dans les urines des diabétiques : cette découverte, due à *Cauley*, et constatée en 1791 par *Frank*, n'avait été tout au plus que pressentie par *Willis* au commencement du dix-septième siècle, et entrevue ensuite en 1775 par *Pool* et d'*Obson*. Mais il faut avouer que *Cauley* ne portant son attention que sur la matière sucrée de ces sortes d'urines, avait laissé beaucoup à desirer. Il était nécessaire de rechercher les autres principes qu'elles pouvaient contenir, et sur-tout ceux qui entrent dans la composition de l'urine ordinaire : c'est ce qu'ont fait en 1803 MM. *Nicolas* et *Gueudeville*, de Caen. Il résulte de leurs recherches, que l'urine des diabétiques ne contient pas sensiblement d'urée ni d'acide urique ; qu'on a peine à y reconnaître quelques traces de phosphate et de sulfate ; qu'il est impossible d'y trouver d'acide libre ; enfin qu'on n'y démontre

que du sucre en grande quantité, et plus ou moins de sel marin.

Le but des auteurs de ce mémoire, tout en confirmant ces résultats, est de faire connaître la nature très-particulière de la substance sucrée trouvée dans cette urine, et les diverses transformations que cette urine a subies avant d'être ramenée à sa composition primitive, ainsi que les effets du régime animal employé comme traitement du diabètes sucré.

MM. *Dupuytren* et *Thénard* rapportent l'histoire très-circonstanciée du malade dont l'urine a été soumise à leurs expériences et à leur observation; ils présentent le tableau de la quantité de nourriture et de boisson qu'il prenait chaque jour; quantité énorme, puisqu'elle n'allait pas moins qu'au tiers du poids du corps de l'individu; ils la comparent aux matières rejetées par les excrémens, les urines, les crachats et la transpiration; passent ensuite à l'analyse de l'urine; font voir que la matière sucrée qu'on y trouve est différente du sucre proprement dit, de sorte qu'il est nécessaire d'en admettre de plusieurs espèces, indiquent l'effet progressif d'un régime purement animal sur la santé du malade, et l'influence de ce régime sur la qualité des urines et leur composition; ils terminent leur mémoire par les conclusions suivantes :

1.° Que le diabètes sucré peut durer plusieurs années, et même aussi long-temps que

les forces digestives se soutiennent, et qu'elles peuvent fournir aux pertes excessives qui ont lieu par les urines.

2.° Que cette maladie n'est incurable à aucune de ses époques, non pas même lorsque la digestion altérée semble se refuser à fournir les matériaux de la secrétion qui épuise l'économie animale.

3.° Que le siège de cette affection paraît être dans les reins, et non pas dans le canal intestinal.

En effet, l'appétit et la soif des diabétiques n'offrent aucune perversion; ils paraissent seulement en rapport avec le besoin de réparer, ainsi que les forces digestives; en second lieu, les matières alimentaires subissent la même élaboration dans l'estomac d'un diabétique et dans celui d'un homme sain; et ce qui achève de prouver que la digestion n'est pas altérée, mais qu'elle est simplement accrue chez les diabétiques, c'est la quantité des matières qu'ils ingèrent, la promptitude avec laquelle ils les élaborent, la grande proportion des matières qu'ils en absorbent, la petite quantité de *fæces* auxquelles ils les réduisent; c'est qu'en-
re, à partir de la digestion jus-
on des urines, aucun liquide
t subi une altération quelconque
on.

cause du diabètes sucré paraît

être dans une exaltation, avec perversion, de l'action des reins; que c'est en vertu de cette action que la matière sucrée des urines est produite, et que c'est autour de cette cause qu'il faut ranger tous les symptômes de cette maladie.

5.° Que les pertes excessives qui ont lieu dans cette maladie semblent déterminer, dans quelques circonstances, une absorption assez considérable à la surface du corps des diabétiques.

6.° Que les rapports nouveaux déterminés par le diabètes sucré entre les alimens et les excrétions en général, et entre chacune de leurs espèces en particulier, sont analogues à ceux qui sont déterminés par une évacuation

9.° Que l'urine du diabétique que nous avons examinée, est composée presqu'entièrement d'une matière peu sucrée; que néanmoins cette matière jouit de toutes les propriétés qui caractérisent le sucre, car elle est transformée en alcool et en acide carbonique par le ferment; elle donne beaucoup d'acide oxalique, et elle ne donne point d'acide muqueux par l'acide nitrique; elle est très-peu soluble dans l'alcool à 36 d.; elle produit, quand on la calcine, peu d'huile et beaucoup d'eau, et d'acide carbonique; qu'ainsi il est bien démontré qu'il y a différentes variétés de sucre.

10.° Que la manne n'est point une espèce de sucre; qu'elle n'en contient qu'une petite quantité qu'on peut détruire par la fermentation; qu'elle contient au contraire beaucoup d'un principe particulier dont la saveur est très-douce, et dont le caractère principal est de ne point fermenter avec la levure; de donner beaucoup d'acide muqueux avec l'acide nitrique; d'être plus soluble à chaud qu'à froid dans l'eau, mais sur-tout dans l'alcool, à tel point que par le refroidissement la dissolution se prend en masse crystalline.

11.° Qu'en ne donnant aux diabétiques que des alimens animalisés, leur urine change assez promptement de nature; que d'abord on y trouve une matière albumineuse; que cette matière albumineuse, dont la quantité va pendant quelques jours toujours en croissant,

paraît être un signe non équivoque de la guérison de la maladie; qu'ensuite l'albumen disparaît peu-à-peu ; qu'alors les reins commençant à secréter de l'urée, de l'acide urique, et sans doute aussi de l'acide acéteux, l'urine ne tarde point à être semblable à celle d'un individu sain; que néanmoins le malade, pour prévenir une rechûte, doit encore observer long-temps le régime animal, et ne rien prendre enfin de ce qui peut faire reparaître le diabètes.

EXTRAIT d'un Mémoire de M. DEYEUX, sur l'huile de Ricin, et sur la nécessité de s'assurer de sa qualité, avant de l'administrer comme médicament.

jaune, et d'une saveur âcre, il faut bien se garder de la prescrire comme médicament interne, car alors elle peut donner lieu à des accidens très-graves.

Malheureusement depuis quelque temps on la trouve souvent, dans le commerce, de cette dernière espèce; et c'est parce que M. *Deyeux* a eu occasion d'observer les effets fâcheux qu'elle a produits, qu'il s'est déterminé à communiquer à la Société un travail qu'il avait fait, et dont le but était de reconnaître à quoi pouvait être attribuée la différence qu'on remarque dans les huiles de ricin, et le moyen qu'on pouvait employer pour donner à celles qui sont âcres cette saveur douce qui annonce qu'on peut les administrer sans inquiétude.

Il résulte des faits consignés dans le mémoire de M. *Deyeux*,

1.° Que c'est seulement le germe de la semence qui donne à l'huile de mauvaise qualité la saveur âcre qu'on lui remarque.

2.° Que les deux lobes de cette semence, dépouillés de leur germe, fournissent une huile très-douce et bonne à manger.

3.° Qu'il est vraisemblable que le procédé qu'on emploie en Amérique pour préparer l'huile de ricin, ou n'est pas toujours le même, ou qu'il n'est pas constamment suivi avec la même exactitude.

4.° Qu'on peut aisément rendre douce l'huile

qui est âcre, en la faisant bouillir pendant un temps plus ou moins long, avec de l'eau.

5.° Que l'huile douce est la seule que les médecins doivent se permettre de prescrire.

6.° Enfin, que puisque les pharmaciens n'extraient pas eux-mêmes cette huile de la semence de Ricin, et qu'ils sont obligés de la recevoir du commerce, ils ne doivent jamais se permettre de la débiter, sans préalablement s'être assurés de sa qualité; et, lorsqu'elle est âcre, sans l'avoir soumise à l'opération très-simple au moyen de laquelle on parvient à la dulcifier.

1806. — N.° IV.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

14 *mars*.

Assemblée des Professeurs.

L'École a accepté, pour les collections, le don qui lui a été fait par MM. *Féburier* et *Hauchecorne*, de différens modèles d'instrumens de chirurgie, telles que sondes, bougies, pessaires, dilatatoires, fumigatoires en résine élastique, bandages à hernies, etc.

27 *mars*.

L'Ecole de Médecine, sur le rapport d'un de ses membres, a nommé une commission pour s'occuper de la composition d'un nouveau codex.

M. *Larrey* a donné au cabinet anatomique de l'Ecole, une tête d'Egyptien moderne, une de Russe, une d'Autrichien, et une de Morave. De son côté l'Ecole, dans l'intention ou elle est de former une collection de têtes, en a acquis une de momie égyptienne.

6 mars.

Société de l'Ecole.

La Société a reçu de M. le docteur *L* deux Mémoires, l'un faisant suite à ce avait précédemment adressé sur des n de chirurgie de son invention; l'autre sous le rapport de l'hygiène, *de l'i des jeux publics sur la santé morale sique du peuple.*

De M. *Ranque*, médecin à la Cha Loire, une observation *sur des clopor dus vivans par cinq individus.*

M. le docteur *Louyer Villerme* formé la Société que M. *Baget*, pharn Paris, prépare un taffetas vésicatoire d tion lui paraît aussi prompte et aussi é que celle de l'emplâtre vésicatoire or mais qui a sur ce dernier l'avantage de causer d'irritation générale trop vive ne point avoir d'action spéciale sur l urinaires.

M. *Deschamps* fils a lu une observ une opération de la taille, après laq urines ont cessé de passer par la plaie de trois jours, et ont repris, sans inter leur cours ordinaire.

La Société a chargé une commis donner suite aux recherches de M. *L* sur la dulcification de l'huile de ricin

20 mars.

On a présenté à la Société une obs

sur un délire mélancolique de l'espèce nommée *lycanthropie*, par M. *Haldat*, secrétaire de la Société académique de Nancy;

Une dissertation sur un fœtus monstrueux, par le même.

M. *Geoffroy*, l'un des médecins nommés par le Gouvernement pour porter des secours aux prisonniers de guerre atteints d'une fièvre épidémique au dépôt d'Autun, a fait un rapport sur cette maladie, et sur les mesures qui ont été prises, avec succès, pour en diminuer les ravages.

M. *Demangeon* a lu une analyse de la doctrine *cranioscopique* de *Gall*.

M. *Leclerc* a été réélu secrétaire pour cinq années.

Extrait du Rapport de MM. Geoffroy et Lerminier, sur la fièvre épidémique qui a régné à Autun parmi les prisonniers de guerre, en 1806.

MM. *Geoffroy* et *Lerminier*, chargés par le Gouvernement de prendre connaissance de la maladie qui s'était déclarée à Autun, partirent de concert avec M. *Desgenettes*, chargé de l'inspection de plusieurs départemens : arrivés à Semur, une fièvre d'hôpital s'était déclarée dans cette ville dans un dépôt de quatre cents prisonniers. Deux médecins venaient de

périr victimes de leur zèle, la ville étoit privée de tout secours. M. *Lerminier* resta pour organiser le service.

MM. *Desgenettes* et *Geoffroy* se rendirent, le 10 février, à Autun, où six cents prisonniers avaient été envoyés vers la fin de 1805; tous avaient joui d'une bonne santé jusqu'à l'arrivée successive de nouveaux dépôts d'Esclavons, ce qui forma un total de onze cent cinq hommes. Vers le milieu de janvier, une fièvre d'hôpital se déclara dans le dépôt, et fit les ravages les plus rapides. Cent et quelques hommes furent atteints de la maladie; bientôt le nombre en fut porté à cent cinquante, et le 9 février, il étoit de cent quatre-vingt, malgré la mortalité qui opérait des vides considérables. Vers la fin de janvier, la maladie se déclara parmi les habitans. Tout ce qui avait communiqué avec les prisonniers éprouva la contagion; soixante à quatre-vingts personnes furent frappées du même coup; dix-huit environ succombèrent; les autres traînèrent une convalescence laborieuse.

Bientôt l'hospice de la ville fut encombré, on établit un autre hôpital au grand séminaire; le docteur *Thevenot*, médecin de l'hospice, manqua de succomber à la maladie; le docteur *Grognot* le remplaça; mais l'effroi, en glaçant les élans généreux, avait isolé les malades. La pénurie des objets de toute espèce se faisait sentir; quelques personnes cependant bravè-

ent le danger avec un courage vraiment héroïque pour leur donner des secours. Depuis l'arrivée des prisonniers, jusqu'au 31 janvier, il avait péri environ cinquante hommes; depuis le 1.er de février, jusqu'au 11, près de quatre-vingt; en tout, près de cent trente. Tel était l'état des choses à l'arrivée des médecins envoyés par le Gouvernement.

Dès le premier jour, ils passèrent en revue le dépôt, firent l'examen de la caserne; la petitesse du local, son peu de salubrité, furent regardés comme la cause principale de la contagion. Quatre cents esclavons furent transportés au grand séminaire : le rez-de-chaussée servait d'hôpital, le deuxième étage servit de dépôt, toute communication entre l'un et l'autre fut défendue. Tous les moyens d'assainissement et de salubrité furent employés; déblayement des rues adjacentes, de l'intérieur et de l'extérieur des casernes, brûlement des pailles et vêtemens infectés, rétablissement de l'écoulement des eaux, propreté dans l'intérieur des chambres, fumigations avec l'acide muriatique oxigéné une fois chaque jour dans les cazernes, et trois fois le jour dans les salles des hôpitaux. Telles furent les mesures regardées comme indispensables. 80 soupes furent distribuées chaque jour par la générosité des habitans, aux hommes indiqués par le médecin comme les plus débiles du dépôt.

M. *Desgenettes* partit; M. *Geoffroy* resta

seul; dès le 12, il commença la visite des salles, qu'il continua tous les jours avec M. *Lerminier*, qui vint le rejoindre quelque temps après. Les soins furent prodigués aux malades, tous les moyens moraux furent surtout employés auprès des hommes abattus par le chagrin.

La maladie se présentait sous trois états: 1.° Fièvre maligne continue, ou ataxique contagieuse continue; 2.° fièvre bilieuse maligne, ou ataxo-gastrique; 3.° fièvre putride maligne ou ataxo-adynamique.

Chacune de ces espèces est décrite dans le rapport avec précision et exactitude. Dans la première, tantôt début lent et gradué, tantôt invasion subite; tous les symptômes de l'ataxie la plus marquée sans aucune espèce de complication, exaspération des symptômes vers le 5 ou le 6. La convalescence s'annonçait par une moiteur légère qui bientôt se changeait en sueur générale: elle ne se prolongeait pas autant que la gravité de la maladie aurait pu le faire croire.

La seconde espèce avait un début plus lent, aux symptômes ataxiques, se joignaient les gastriques, dont les principaux étaient l'enduit blanchâtre de la langue, les vomissemens, les diarrhées, et sur-tout une teinte jaune, dont annonçait une fin prochaine. La qu'elle n'était point excessive,

semblait être critique, et devenait d'un bon augure.

La troisième espèce, qui affectait sur-tout les Esclavons, beaucoup plus en proie à la nostalgie, avait, pour caractère principal, un pouls presque imperceptible; les effets de cette maladie étaient si rapides, que le malade mourait souvent vers le deux ou troisième jour de la maladie. Les hémorragies étaient un des caractères les plus fréquens; l'ataxie était à son comble. Des observations bien tracées viennent à l'appui des descriptions. Un symptôme commun aux trois espèces, était des douleurs fixes dans les jambes, ce qui, comme le remarquent les auteurs du rapport, paraissait être la suite des marches longues et forcées que les malades venoient de parcourir. L'on observa des parotides sans fièvre, et qui cédèrent à la simple application de cataplasmes émolliens.

Le traitement fut extrêmement simple; le plus souvent, un émétique au début enlevait quelquefois la maladie d'une manière subite, l'émétique en lavage convint dans plusieurs cas; dans tous, les tisanes amères, les boissons acidulées soit avec les acides minéraux, soit avec les acides végétaux, l'eau vineuse, du vin généreux, ou du quinquina en infusion vineuse; les émulsions camphrées, les vésicatoires sur diverses parties du corps, les frictions aromatiques, furent employés avec plus ou moins de succès. Au défaut de quinquina, l'on essaya d'y suppléer

entrans à l'hôpital, 1
les maladies ordinaire
étaient des fièvres ga
daient en peu de jou

Le résultat fut qu'en
comparaison, les huit
l'arrivée des médecins
nement, la mortalité
quart dans les 8 jours q
les huit autres elle dimi
dans la troisième semain
de deux ou trois hom
satisfaisante, quand on
périt dix-huit hommes
lettres d'Autun ont ann
tion entière de l'hôpital,
après le départ de MM.
qui ne quittèrent cett
vu le service assuré. Le d
à reprendre ses fonct
pharmacie

moyens de salubrité, des soins assidus, et des médicamens simples, peuvent éteindre en peu de temps une maladie qui devient d'autant plus grave, que tous ces moyens sont plus négligés; et le public ne pourra voir qu'avec reconnaissance, les soins bienfaisans du Gouvernement, et avec intérêt le courage de deux médecins qui ont bravé des dangers dont plusieurs de leurs confrères ont été les victimes.

Extrait du Rapport de M. Lerminier, sur la maladie de Semur.

MM. *Desgenettes*, *Geoffroy* et *Lerminier*, conformément aux ordres de Son Excellence le Ministre de l'Intérieur, se rendaient à Autun, lorsque ayant recueilli sur leur route des bruits assez alarmans sur une maladie contagieuse qui s'était manifestée parmi les prisonniers de guerre en dépôt à Semur, ils crurent remplir les intentions du Gouvernement, en se détournant pour passer par cette ville, et en s'assurant par eux-mêmes du véritable état des choses. Ils arrivèrent à Semur le 9 février. Quoique le mal eût été exagéré, il était cependant assez grave pour exciter leur sollicitude, et pour qu'ils s'empressassent de l'opposer à ses progrès. M. le professeur *Desgenettes* reconnut bientôt que la présence de l'un des commissaires serait utile pendant quelques jours, et il chargea M. *Lerminier* de rester à Semur, tandis que M. *Geoffroy* et lui se rendraient directement aux lieux désignés de leur mission.

Quatre cents prisonniers Autrichiens, la p
part Valaques de nation, avaient été diri
sur Semur, le 27 frimaire dernier, et caser
à la hâte dans un local beaucoup trop resse
et extrêmement insalubre. L'hiver avait
pluvieux et tempéré: Des vents de sud-ou
avaient régné pendant près de trois mois.
grandes fatigues, de longues marches, u
mauvaise nourriture, la négligence de tous
moyens d'hygiène, l'abattement et le désesp
qui s'emparent ordinairement du vaincu,
nostalgie, etc.... Que de causes, que de c
constances propres à développer promptem
la fièvre des prisons !

Dès les premiers jours de nivôse, la fièvre
tait emparée de quelques individus. Le nom
des malades s'était rapidement accru. Au m
ment de l'arrivée des commissaires, cent c
quante-trois prisonniers avaient été atteints
la maladie, et chaque jour, cette liste se gr
sissait de cinq ou six nouveaux malades.

De ces cent cinquante-trois individus, soixan
cinq restaient couchés sur la paille des casern
pêle-mêle avec les hommes sains. Quara
avaient été envoyés à l'hôpital d'*Alise Sain
Reine*, petite ville du voisinage. Deux y étai
morts; trente-huit autres étaient entrés à l'h
pital de Semur, sur lesquels dix-sept venai
d'y mourir.

La maladie s'était communiquée à plusie
personnes, que le service de santé mettait

ıtact immédiat avec les malades. M. *Garnier*, decin-adjoint, M. *Prost*, chirurgien de l'hôt al, une jeune religieuse, deux infirmières et employé, avaient déja succombé, victimes la contagion. Le médecin de l'hôpital de *inte-Reine*, M. *Bourrée*, qui heureusement té rappelé à la vie, était alors très-dange- sement malade.

Cette fièvre était évidemment celle des pri- s, des hôpitaux; dans le début, les accidens ient à peine sensibles. L'inappétence, une ère douleur de tête, l'engourdissement des mbres, un pouls un peu plus fréquent, fai- ent seulement présumer l'invasion. Les ma- es continuaient de sortir, et refusaient d'en- r à l'hôpital. Mais bientôt la faiblesse des mbres augmentait; la figure s'altérait, les ux étaient un peu plus brillans, la langue s chargée, la peau plus sèche, le pouls plus , plus concentré : le malade était obligé de der le lit.

Deux ou trois jours après, les idées devenaient fuses, le regard sombre et morne, l'oreille e, le visage hébété; un délire plus ou moins cur se déclarait : quelquefois il a été violent. hypocondres devenaient sensibles : le pouls it d'une fréquence extrême. On remarquait s des anxiétés précordiales, des soubresauts, prostration excessive. Une respiration rte et laborieuse, la chûte du pouls, la pâ- r de la face, annonçaient une mort prochaine.

Souvent dans le cours de la maladie, qu
individus se plaignaient de douleurs da
tomac et les intestins, et ces malades
plus particulièrement la langue sèche,
née, et les dents fuligineuses. Des selles d
sanguinolentes, crues, glaireuses, fétide
venaient; quand ces évacuations deve
moins fréquentes, plus copieuses, plus
gênes, elles formaient peu-à-peu une vé
crise. La plupart de ceux qui sont ent
convalescence, ont éprouvé une crise
née par les déjections alvines et par l'u

Cette fièvre ne s'est guères prolongée
de vingt et vingt-un jours, et a été ra
fatale avant le septième jour. Souvent e
présentée dans le début sous le masq
maladies de la saison ou d'affections to
Mais des symptômes formidables dé
bientôt son véritable et trop funeste ca
On a remarqué que les individus qui o
tracté la maladie dans le service de l'h
ne l'ont eux-mêmes transmise à person

Dès que M. *Lerminier* eut reconnu la
contagieuse de cette fièvre, dès qu'il eu
les hôpitaux de *Semur* et de *Sainte-Re*
casernes, tous les lieux disponibles, et
idée suffisante de la topographie de la
s'occupa d'établir les moyens de salub
plus promptement applicables. Ces
étaient principalement la séparation des h
sains, leur casernement dans un local

nable, et le traitement des malades dans une même salle d'hôpital. Ces vues furent proposées à MM. les Magistrats qui s'empressèrent de les accueillir et de les seconder. M. le Préfet de la *Côte-d'Or* fit évacuer près de deux cents hommes sur *Dijon*, et envoya M. *Pinot*, médecin de cette ville, pour partager avec M. le docteur *Bert* et M. *Judrin*, le service des malades. M. le Maire de *Semur*, de concert avec M. le Sous-Préfet et l'Administration des hospices, établit une même salle : les casernes insalubres furent abandonnées. Dès-lors le nombre des malades a diminué chaque jour, et depuis le 15 février jusqu'au 10 mars, on ne compta que neuf morts et onze nouveaux malades.

Les acides, sur-tout les acides minéraux, le vin, le quinquina, le camphre, les vésicatoires, les sinapismes, l'ammoniaque, le vinaigre, ont été d'un usage fréquent et souvent heureux. L'hôpital de *Sainte-Reine* a perdu moins de malades que celui de *Semur*. Il doit ce précieux avantage à sa situation sur une colline élevée, à ses salles spacieuses, au renouvellement du linge et des hardes, en un mot, à l'abondance de tous les moyens diététiques et pharmaceutiques.

Lorsque le service des hôpitaux fut assuré, lorsque tous les procédés d'hygiène furent régulièrement établis dans les casernes, M. *Lerminier* se rendit à Dijon auprès de M. *Desgenettes*, dont la mission importante et étendue sera l'objet d'un rapport particulier, et delà à Autun.

cette portion de l'emp
tribut de reconnaissance pour sa s
ternelle.

Extrait d'un Mémoire de M.
fils, sur les mouvemens du ce
Rapport de M. Hallé sur ce

Les mouvemens du cerveau s
sujets qui, quoiqu'en apparence p
par eux-mêmes, ont fait naître u
bre de discussions et d'expérien
contradictoires.

La plupart des auteurs qui ont
mouvemens, tels que *Schlichti*
Volsdorf, *Lamure*, *Lorry*, etc.
mis de deux sortes; les uns isc
circulation, et les autres à la res
double mouvement du cerveau
testé, même nié, par beaucoup
que *Gockel*, *Pacchioni*, *Fant*
Colombus, *Baglivi*, etc., etc.,

L'objet du mémoire de M. *Deschamps*, est de prouver, 1.° que l'on peut réellement, le crâne étant ouvert, observer deux mouvemens bien distincts dans le cerveau. Un mouvement isochrône à la circulation, et dans lequel l'élévation du cerveau correspond à la systole du cœur, son abaissement à la diastole. Un second mouvement différent de ce premier, isochrône à la respiration, également composé de deux temps. Le temps d'élévation correspond à l'expiration, et le mouvement d'abaissement à l'inspiration. L'un et l'autre de ces mouvemens sont entr'eux comme un est à quatre ou cinq, c'est-à-dire comme la durée d'une systole et d'une diastole est à celle d'une expiration et d'une inspiration.

2.° Que ce phénomène ne peut avoir lieu sensiblement dans l'état naturel, mais seulement lorsque le crâne est ouvert; il n'est point dû au soulèvement de la masse cérébrale par le redressement des artères qui pénètrent à sa base, mais à la masse cérébrale elle-même, dilatée et resserrée alternativement par l'afflux du sang poussé par le mouvement qui lui est imprimé, dans l'un de ces mouvemens, par la

---

opinions relatives aux mouvemens du cerveau, peuvent consulter la grande Physiologie de *Haller*, aux articles suivans :

L. VI, S. IV, §. VIII; L. VI, S. IV, §. IX; L. X, S. V, §. XXXVIII; L. X, S. V, §. XLI; L. X, S. V, §. XLIII.

contraction du cœur, dans l'autre par l'action alternative des organes respiratoires.

3.° Que dans l'état naturel, l'inextensibilité du crâne ne permettant pas ces mouvemens, suppose nécessairement dans la substance cérébrale une expansibilité et une compressibilité qui se prêtent à l'augmentation et à la diminution alternatives de la quantité du sang dans une cavité qui est toujours complètement remplie, tant que ses parois conservent leur intégrité.

Tels sont les points principaux qui forment la base du Mémoire de M. *Deschamps;* il a été conduit à ces résultats par une suite d'expériences qui ont été répétées devant M. *Hallé*, rapporteur, et plusieurs autres personnes attachées à l'école; elles ont toutes confirmé ce qu'avait avancé l'auteur : aussi l'avis du rapporteur est-il d'adopter la partie expérimentale de ce mémoire qu'il reconnaît bonne et vraie, susceptible d'éclaircir plusieurs des difficultés qui se sont élevées sur la cause et l'existence des mouvemens du cerveau. Quant à la partie théorique, il pense que dans quelques points elle est susceptible de recevoir des modifications, et même dans d'autres d'être contestée. M. *Hallé*, dans son rapport, est entré dans un grand détail sur plusieurs assertions de ce Mémoire, et les a discutées d'une manière très-étendue et très-lumineuse.

1806. — N.° V.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

10 *avril.*

Assemblée des Professeurs

Sur le rapport des commissaires du concours ouvert pour les places vacantes de prosecteur et d'aide d'anatomie, M. *Marjolin* a été nommé à la première, et M. *Baron* à la seconde.

L'Ecole a adopté les conclusions d'un rapport de M. *Thillaye*, dans lequel il a reconnu l'utile emploi qu'on peut faire des instrumens que MM. *Féburier* et *Hauchecorne* fabriquent en résine élastique, et donné des éloges à la manière dont ils sont confectionnés.

M. *Lemonnier*, peintre attaché à l'Ecole de Médecine, lui a présenté les tableaux et dessins suivans qu'il a exécutés pour ses collections :

1.° Un cancer dans la cavité de l'abdomen, survenu à la suite d'un squirrhe du testicule.

2.° et 3.° Une dilatation très-considérable de

toutes les cavités du cœur et de l'aorte. — Une coupe de la même pièce.

4.° Un anévrisme de l'aorte comprimant la trachée-artère.

5.° et 6.° Un carcinôme de la glande parotide. — La même tumeur mise à nu et disséquée.

7.° Plusieurs kystes de stéatômes entiers et ouverts.

Les pièces originales ont été fournies par M. *Dupuytren*, chef des travaux anatomiques.

8.° et 9.° Une dilatation des artères de la partie latérale de la tête d'une jeune fille. — La même offrant les parties disséquées. La pièce a été donnée par MM. *Pelletan* et *Dupuytren*.

10.° Deux dessins de deux fœtus réunis par la tête. Il a été envoyé par M. *Lavialle*.

L'Ecole a fait mouler en plâtre le corps d'une femme d'un embonpoint excessif, et qui pesait après la mort 162 kilogrammes, (325 livres.)

3 avril.

Son Exc. le Ministre de l'Intérieur a transmis à la Société, la description anatomique d'un enfant né avec une hernie de vessie, par M. *Tils de Dreisdackeiler*, avec trois dessins.

M. *Lerminier*, l'un des médecins chargés par le Gouvernement de porter des secours aux

prisonniers de guerre atteints d'une épidémie au dépôt de Semur et de Sainte-Reine, a lu l'exposé de cette maladie, et des mesures qu'il a conseillées aux autorités administratives pour en modérer les funestes effets.

On s'est empressé de faire connaître les heureux résultats de la sollicitude du Gouvernement, et de la mission de MM. *Desgenettes*, *Geoffroy* et *Lerminier*, par des extraits des rapports de ces deux derniers, insérés dans le précédent Bulletin.

M. *Demangeon* a continué la lecture de l'exposition du système de *Gall* sur les organes des fonctions intellectuelles.

17 avril.

La Société a reçu les pièces manuscrites suivantes :

Une addition à un mémoire précédemment adressé, sur l'abus des évacuans ;

Un mémoire sur l'abus du quinquina, dans le traitement des maladies périodiques ;

Un autre sur l'abus des narcotiques ;

Un autre sur l'abus des préparations mercurielles dans le traitement des maladies vénériennes, par M. *Ponderous*, D.-M. à Toulouse.

Des observations sur les maladies qui ont régné à Thionville et dans ses environs, pendant le premier trimestre de l'an 1806 ; par M. *Plutot*, D.-M.

Un mémoire sur les eaux minérales de

Ruillé, département de la Sarthe; par M. *Gendron*.

M. *Nysten*, associé-adjoint, a lu un Mémoire sur la cause de la roideur du corps des animaux après la mort;

M. *Jadelot*, un exposé des maladies qu'il a observées à l'hôpital des Enfans malades, dans les années XIII et XIV;

M. *Beauchêne* fils, une observation sur une altération des os du crâne par la teigne.

EXTRAIT du Rapport de M. JADELOT, sur les maladies observées à l'hôpital des Enfans malades, dans les années XIII et XIV.

APRÈS un court apperçu des maladies de l'automne et de l'hiver de l'an 13, M. *Jadelot* donne le tableau complet de celles qu'il a eu à traiter au département des garçons de l'hôpital des Enfans malades, dans les trois saisons suivantes. Il en résulte particulièrement, qu'au printemps, quelques enfans ont été attaqués d'une roideur spasmodique des membres inférieurs qui se guérissait avec des bains froids et de petites doses d'éther sulfurique données en potions: qu'en été, plusieurs ont été affectés d'hydrocéphale interne; à leur occasion, M. *Jadelot* indique les caractères distinctifs de cette espèce d'hydrocéphale, qui devient son

vent funeste à un grand nombre d'enfans, et le traitement au moyen duquel il en a obtenu la guérison. Il existait en automne beaucoup de phlegmasies, et sur-tout de phlegmasies des membranes séreuses et du tissu cellulaire. Ces dernières, qui ne sont pas rares chez les enfans, se trouvent complètement décrites dans le rapport; elles peuvent présenter l'apparence de l'anasarque, et pour les traiter avec succès, il est indispensable de parvenir à les distinguer sûrement, dès le principe, des hydropisies par atonie. Viennent ensuite, 1.° l'exposition des symptômes de la phrénésie, qui consiste dans l'inflammation de l'arachnoïde, et du traitement à l'aide duquel elle peut être guérie; 2.° la description de la constitution vermineuse qui existait en automne, et dans laquelle il a été remarqué que l'état des pupilles, qui annonçait assez sûrement la présence des vers dans le conduit alimentaire, était une dilatation inégale et irrégulière; 3.° la description des péripneumonies qui régnaient vers cette époque, dans lesquelles de larges saignées, pratiquées, même au douzième jour, ont produit les plus heureux effets.

Il régnait parmi les enfans, dans les premiers jours de l'hiver, différentes maladies nerveuses qui étaient toujours accompagnées d'un affaiblissement général, et qui se guérissaient avec les toniques et les anti-spasmodiques stimulans.

M. *Jadelot* ajoute au tableau général des maladies de chaque saison, un certain nombre

d'observations propres à peindre exactement celles qui ont eté constitutionnelles. Les observations dont l'objet est l'anasarque inflammatoire, sont sur-tout curieuses, en ce qu'elles présentent nettement les caractères et la marche de cette affection, qui semble avoir été fort souvent confondue avec l'anasarque atonique, et que l'une d'elles prouve évidemment que cette anasarque, malgré ses traits de ressemblance avec l'hydropisie ordinaire, dépend réellement d'une véritable phlegmasie de tout le tissu cellulaire, qui peut se terminer par l'induration, ou par la suppuration de ce tissu.

EXTRAIT D'UN EXPOSÉ ANALYTIQUE DU SYSTÈME DU D. GALL, sur les organes des fonctions intellectuelles, rédigé d'après des notes prises dans deux de ses cours à Hambourg et à Altona, en décembre 1805, par J. B. DEMANGEON, docteur en médecine, professeur d'accouchement, etc.

M. *Demangeon* observe, dans son avant-pos, que le docteur *Gall* réclame, dans ses ns contre le titre de *crâniologie* ou *crâ opie*, que beaucoup de ses élèves ont é pour désigner l'ensemble de ses recher- physiologiques, lesquelles, concernant

principalement le cerveau et ses fonctions, ne doivent pas prendre le nom d'un objet accessoire, que l'analogie de sa forme et de sa capacité avec la forme et le volume du viscère qu'il contient, font aussi prendre en considération. Le défaut d'espace nous force à ne donner qu'un apperçu très-succint de l'analyse que nous annonçons, laquelle porte principalement sur les bases du système de *Gall*, qui en sont la partie la moins connue en France, et cependant celle qu'il importe le plus de connaître pour bien juger du tout. L'auteur a divisé son Mémoire en neuf chapitres, que nous allons parcourir rapidement.

CHAPITRE I. *L'entendement et les facultés qui s'y attachent ont des organes, c'est-à-dire des appareils physiques, qui sont les conditions essentielles de leur possibilité dans cette vie.*

De même qu'il faut l'œil pour voir, l'oreille pour entendre, des muscles pour se mouvoir, un appareil gastrique pour digérer, il faut aussi quelque chose de physique qui soit, pour ainsi dire, l'instrument de la mémoire, du jugement, de l'industrie, de la circonspection, etc., ensorte que la perfection des diverses fonctions intellectuelles tient, selon *Gall*, à celle de leurs organes, et leur régularité à un équilibre d'influence réciproque qui empêche l'exalta-

tion de l'un sur les autres. S'il en était autrement, tous les hommes devraient avoir les mêmes dispositions, les mêmes talens, les mêmes vertus, puisqu'alors la différence ne pourrait venir que de l'ame que l'on suppose la même pour tous. D'ailleurs, l'intelligence souffre et meurt avec le corps, aussi bien que toutes les fonctions physiques. Aussi voit-on la perfection de certaines fonctions répondre au développement des organes. L'aigle dont le nerf optique égale presqu'en grosseur celui de l'homme, malgré la disproportion du reste du corps, a la vue très-perçante, tandis que c'est le contraire chez la taupe, où le même nerf est presque nul. Sans l'influence de l'organisation sur toutes les fonctions humaines, il y aurait nécessairement des effets sans causes et sans moyens; et l'éducation comme la médecine seraient sans objet réel, puisqu'elles ne peuvent agir que sur l'organisation.

Dans ce chapitre, M. *Demangeon* fait des citations de différens auteurs, tels que *Galien*, *Cabanis*, *Richerand*, etc., pour prouver la conformité de leur doctrine avec celle de *Gall*.

CHAPITRE II. *Les hommes naissent inégaux en moyens, c'est-à-dire, qu'ils naissent avec des organes ou des dispositions plus ou moins heureuses que l'éducation dirige, perfectionne et développe, sans jamais les remplacer ni les suppléer où elles manquent.*

Le D. *Gall* en appelle à l'expérience de tous les observateurs, particulièrement des instituteurs et des pères de famille, pour attester l'étonnante variété des dispositions et des talens naturels chez les hommes, dont les uns se distinguent par une mémoire heureuse sans jugement, les autres par un jugement solide sans mémoire; quelques-uns montrent beaucoup d'aptitude pour les mathématiques, la géographie, l'histoire, et n'en ont aucune pour les langues, la musique, la poésie, et *vice versâ*; d'autres sont irrésistiblement entraînés vers les arts mécaniques qu'ils cultivent avec le plus grand succès, après s'être essayés en vain dans les lettres et les arts libéraux. Un coup-d'œil jeté rapidement sur l'histoire, confirme cette expérience. On y voit un enfant de cinq ans savoir très-bien plusieurs langues, et corriger déja les anciennes traductions; *Mozart*, à six ans, étonner l'Europe par son talent pour la musique, et en laisser l'héritage à son fils, quoiqu'il meure trop jeune pour lui en donner lui-même les premières

leçons; le jeune *Roscius* fixer l'admiration de tous les spectateurs à sa première apparition sur le théâtre de Londres, par la perfection de son jeu, quoique son éducation ne l'ait point préparé à cette carrière; un sourd-muet de l'Institut de Vienne, s'aviser de lui-même, dans un divertissement de carnaval, de se travestir pour jouer tous ses camarades, et y réussir au point de faire illusion à tout le monde; le jeune *Robert Desveaux de Vimoutier,* quoique né dans l'indigence et sans éducation, surprendre, à sept ans et quatre mois, tout le monde par son talent pour les calculs les plus difficiles, d'après un rapport fait à l'Institut national en l'an 13. On peut joindre à ces exemples celui de *Pio Cianchettini,* enfant de six ans, qui vient de se montrer à Paris, parle très-bien l'italien, l'allemand, le français et l'anglais, joue du piano-forté, non-seulement avec une grande force d'exécution, mais aussi avec art et goût, et improvise même sur des thêmes qu'on lui donne, sans aucune préparation de sa part. L'analogie vient à l'appui de tout cela; car les organes de la vue, de l'ouïe, etc., varient chez les divers individus, sans que l'éducation la mieux dirigée puisse détruire entièrement la différence naturelle, et faire, par
é, un presbyte d'un myope.
dit *Gall,* à ceux qui veulent faire
la seule éducation de toutes nos ver-
tons nos vices, à expliquer pourquoi

les fils du premier homme se ressemblaient si peu, quoiqu'ils fussent placés à la même école et dans les mêmes circonstances; pourquoi personne n'a encore pu apprendre la musique au chien comme aux oiseaux, dresser l'hyène, le tigre, le léopard, à tourner la broche sans toucher au rôti, former les bœufs au manège et à la course comme le cheval et le renne; faire voler les autruches, ou faire d'un crétin du Valais, un *Voltaire* ou un *Montesquieu*, etc.

Ceux qui attachent une sorte de fatalité à cette doctrine, en voulant nous rendre, par elle, esclaves de notre organisation, seraient bien plus embarrassés d'expliquer la liberté de l'homme et des animaux, si le principe de ces différences se trouvait placé hors de la matière organisée qui seule est soumise aux lois et aux institutions humaines, comme le prouve journellement la chirurgie et la médecine; comme le prouvent également tous les instituteurs, en arrêtant une impulsion organique vers le mal ou le plaisir par la perspective d'une peine organique. D'ailleurs, ne punissons-nous pas les chiens, les chevaux, etc., pour les faire agir d'après certaines vues d'éducation, sans nous laisser arrêter par cette fatalité imaginaire? C'est donc en opposant convenablement l'activité d'un organe à celle d'un autre, qu'on arrête et qu'on redresse son essor vagabond. Après avoir prouvé la futilité des craintes des antagonistes, *Gall* leur dit avec *Horace*, que ce qui

gâte une liqueur, c'est l'impureté du vase qui la reçoit :

Nisi sincerum vas, quodcumque infundis acescit.

De même, c'est la mauvaise qualité de l'esprit qui fait tirer de fausses conséquences des sciences, en y mêlant ce qui leur est étranger. « Une vérité dangereuse, dit *Bonnet*, n'en serait pas moins une vérité : ce qui est, est; et nos conceptions qui ne peuvent changer l'état des choses, doivent lui être conformes. L'entendement ne crée rien; il contemple ce qui est créé, et il observe l'aconit comme la gentiane, et le serpent comme la colombe. »

Une autre objection qu'opposent à *Gall* ceux qui rapportent tout à l'éducation, sans donner l'initiative à la nature, c'est la fable des hommes sauvages, dont la race se perd déja avec celle des hommes marins d'autrefois, dans la nuit des préjugés et la vase de l'ignorance. Ce sont des malheureux que leur inaptitude sociale a fait égarer, ou a empêchés de se retrouver. *Gall* en a examiné plusieurs à l'Institut des sourds-muets de Vienne, et il leur a trouvé à tous les caractères physiques et moraux de l'imbécillité. Ici, comme ailleurs, dit-il, l'on a pris l'effet pour la cause; leur nullité intellectuelle d'où venait leur vie sauvage, en a été considérée comme le résultat. S'il en était autrement, pourquoi n'a-t-on jamais trouvé, dans les forêts, des parens aussi sauvages à ces

malheureux, quoi qu'il soit prouvé, même pour le bon sens le plus commun, qu'immédiatement et assez long-temps après leur naissance, ils n'eussent pu pourvoir à leur subsistance, ni se défendre contre la voracité des bêtes féroces et les injures de l'air. D'ailleurs, avec une pareille organisation, comment auraient fait les premiers hommes pour sortir de l'état sauvage? Serait-ce aussi l'éducation qui les en aurait tirés?

Gall avertit que, malgré la nécessité d'un organe pour qu'une fonction puisse avoir lieu, il ne faut cependant pas croire que l'existence de l'organe emporte toujours celle de ses fonctions. Ainsi, le castor ne bâtit pas en Europe, faute de tranquillité, quoi qu'il ait la même organisation pour cela que celui d'Asie; ceux qui sont nés avec des organes pour la musique, ne sont pas toujours musiciens, faute de culture ou d'occasion; les muscles de l'oreille extérieure restent sans fonctions chez l'homme par suite de son éducation. Sans organes ou sans disposition physique, une chose ne peut se faire; mais avec la disposition, elle ne se fait pas nécessairement ni toujours. L'on peut écrire avec une main et parler avec une bouche; mais, quoique ces deux organes soient nécessaires pour bien s'en acquitter, il ne s'ensuit pas que ceux qui en sont doués, écrivent et parlent nécessairement et toujours.

Gall fait encore les distinctions suivantes.

Une *disposition* est un arrangement organique préétabli pour certaine fonction. Une *faculté* est la puissance ou la facilité d'agir conformément à une disposition organique. Le *talent* est l'aptitude acquise ou native pour l'exercice de certaines facultés. Par organe, il entend un appareil corporel spécialement affecté à certaine fonction qui, sans lui, serait impossible. C'est par sa disposition particulière qu'un organe devient le sens exclusif d'une fonction préférablement à tout autre; ainsi l'œil est un organe disposé pour voir et non pour entendre, flairer, goûter, etc. L'effet ou l'inclination qui résulte de la disposition physique, se prend, au moral, pour la disposition elle-même, quoique ce n'en soit que la *spontanéité*; ainsi l'on est ou l'on n'est pas en disposition de boire, de manger, de chanter, de courir, etc. Quant au siége des organes, *Gall* ne veut pas qu'ils soient circonscrits, au point où ils sont visibles; et que, par exemple, l'on ne considère les organes intellectuels que dans les circonvolutions du cerveau où ils seraient; il veut qu'ils soient considérés dans leur ensemble depuis leur origine jusqu'à leur fin, au-dehors et au-dedans du cerveau.

Gall admet, comme très-fondée, la distinction de *Bichat*, entre la *vie animale* et la *vie organique*. Il conviendrait mieux d'appeler cette dernière vie *nutritive* ou *végétative*, pour la distinguer de la première ou de la *vie intellectuelle*, qui a aussi ses organes particuliers,

sans lesquels l'homme, au milieu de tous les objets qui l'entourent, serait isolé et sans relation active avec eux, absolument dans la même condition que la plante dont l'état est passif pour tout ce qui ne l'a point pénétré.

CHAPITRE III. *C'est dans la substance cérébrale qu'il faut chercher le germe et la réunion de nos facultés intellectuelles et morales; car ces dernières dont les anciens faisaient honneur au cœur, ne sont, d'après* Gall, *qu'une modification ou un produit des premières, tellement que la morale commence et s'évanouit avec l'intelligence.*

On a vu toutes les parties du corps emportées, détruites, comprimées ou malades tant par les accidens de la guerre, que par d'autres causes d'un effet plus lent; mais tant que le cerveau est resté intact, les facultés intellectuelles sont restées dans leur intégrité, et le domaine de la pensée n'a point souffert. Au contraire, toutes les fois que le cerveau n'a pas existé, ou s'est trouvé lésé, les facultés intellectuelles ont été nulles ou en souffrance. En parcourant la chaîne des divers animaux, depuis les zoophytes jusqu'à l'homme, on trouve que les facultés de l'entendement sont toujours en raison directe de la masse cérébrale, sauf quelques modifications insuffisantes, même pour faire exception; et que si l'homme a beaucoup plus de cervelle

qu'aucun autre, relativement à ses nerfs et au reste du corps, c'est aussi lui qui réunit le plus de facultés intellectuelles.

M. *Demangeon* fait encore voir ici par de nombreuses citations, que tous ceux qui se sont occupés de physiologie et d'anatomie comparée, telles que *Haller, Soemmerring, Loder, Cabanis, Richerand, Portal, Burdin, Pinel, Cuvier, Duméril, etc.*, sont d'accord sur ce point de doctrine. M. *Cuvier*, dont l'autorité est d'un grand poids, à raison de l'étendue et de l'exactitude de ses connaissances, dit que la grandeur comparée du crâne et de la face est un objet important d'étude, et que l'expérience montre, en effet, que les animaux sont d'autant plus stupides ou plus féroces, que la face

1806. — N.° VI.

BULLETIN

DE L'ECOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

8 *mai*.

Assemblée des Professeurs.

M. le Conseiller-d'Etat, préfet du département de la Seine, a transmis à l'Ecole de Médecine la liste des personnes inscrites pour se présenter cette année aux examens du jury médical du département, composé, conformément à la loi du 19 ventôse an XI, de trois professeurs de l'Ecole.

La commission nommée pour l'examen des pièces d'anatomie en cire, exécutées par M. *Laumonier*, pour les collections de l'Ecole, en a fait le rapport inséré dans le présent numéro du Bulletin.

1.er *mai*.

Société de l'Ecole.

M. *Fizeau* a lu une observation sur une opération césarienne faite, avec succès, pour la seconde fois sur le même sujet, par M. *Bac*-

ntes.

M. *Schwilgué*, un mémoire sur l'extractif du sang ;

Et M. *Demangeon*, la suite de son exposition du système de *Gall*.

16 mai.

S. E. le Ministre de l'Intérieur a donné son approbation à l'élection de M. le docteur *Lerminier*, en qualité d'associé-adjoint résidant.

La Société a reçu de M. *Valentin* une note sur l'huile de ricin, et quelques détails sur la fièvre jaune ;

De M. *Housset*, une observation sur des blessures faites par une louve devenue enragée par la privation de ses louveteaux ;

De M. *Bellot*, un mémoire sur les moyens de garantir des effets délétères des fosses d'aisance, et de l'anéantir entièrement.

Les commissions réunies de l'Ecole et de la Société, ont fait leur rapport sur les pièces artificielles de M. *Laumonier ;* la Société l'a adopté en entier.

M. *Léveillé* a lu un mémoire sur les fentes ou fractures en long des os ;

Et M. *Peron* un mémoire sur la force musculaire des peuples *dits* sauvages, comparée à celle des peuples plus civilisés.

29 *mai*.

M. *Mouzellon* a adressé à la Société un écrit intitulé : *Réflexions sur l'état des premières et des secondes voies*.

M. *Bucquet* a communiqué des rapports par lui faits à M. le Préfet du département de la Mayenne, sur la conscription de l'an XIV, comme fournissant des bases utiles à la statistique médicale.

M. *Philibert Dubois* a lu un fragment d'un discours sur l'histoire de la médecine ;

Et M. *Lafargue*, une observation sur une rate très-volumineuse, du poids de six kilogrammes. Cette pièce a été moulée en cire pour les collections de l'Ecole.

M. *Marandel* a présenté le squelette d'une femme morte dans l'accouchement, par l'effet d'un vice de conformation du bassin.

Rapport fait à l'Ecole de Médecine et à la Société établie dans son sein, par MM. Chaussier, Duméril, Fourcroy, Hallé, Leclerc, Larrey, Lepreux.

L'Ecole de Médecine et la Société établie dans son sein, nous ont chargés de leur rendre compte de deux pièces d'anatomie artificielle qui lui ont été présentées par M. *Laumonier*,

chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, membre correspondant de l'Institut. Pour lui faire connaître ce travail précieux, nous partagerons ce rapport en quatre parties.

Nous décrirons, dans la première, les pièces avec l'exactitude que l'état de l'enseignement de l'anatomie exige dans notre Ecole.

Nous les comparerons dans la seconde avec celles du même genre que l'on possède dans les pays étrangers, ou l'art de l'anatomie artificielle a été cultivé avec le plus de succès.

Le troisième paragraphe exposera les avantages que les sciences peuvent retirer de ces préparations portées au point de perfection que celles-ci ont atteint.

Enfin, nous proposerons dans le quatrième, et pour conclusion à notre rapport, la nécessité de former un établissement pour perpétuer la pratique de cet art.

§. I.er *Description exacte des deux pièces.*

Le but de l'auteur, en faisant ces deux pièces, a été de représenter le système complet des absorbans. Pour cet effet, M. *Laumonier* a modelé le corps d'un jeune homme de 27 à 28 ans, de taille environ 5 pieds 4 pouces, étendu sur un lit dont le chevet forme un plan incliné de 35 à 40 degrés.

La peau incisée suivant la ligne moyenne depuis le sommet de la tête jusqu'au pubis,

est rejetée de côté et d'autre avec le tissu graisseux, de manière à découvrir toutes les parties subjacentes, et à former autour du sujet une draperie plus analogue à la chose que les draperies artificielles et les ornemens dont on a surchargé les pièces des cabinets d'Italie et de Vienne; la peau a de même été disposée pour accompagner les extrémités supérieures et inférieures.

Dans cet état, M. *Laumonier* a enlevé toute la partie antérieure de l'abdomen et du thorax, et la plupart des viscères de ces deux cavités, n'ayant réservé que le foie qui est renversé de bas en haut, la rate et les reins, et une portion du rectum qui sont dans leur situation naturelle; la vessie est soulevée et soutenue par une épingle qui fixe son fond supérieur sur le sommet de la symphyse du pubis, pour laisser voir les vésicules séminales et les canaux déférens.

La situation générale du sujet est telle, que le spectateur étant à une très-petite distance du pied du lit, suit de là et embrasse aisément l'ensemble des lymphatiques superficiels et profonds des extrémités supérieures et inférieures.

Du même coup-d'œil on distingue les vaisseaux de la verge, des testicules, de la vessie et des vésicules séminales, ceux des reins et de
; et ceux qui couvrent toute la face con-
foie et de la vésicule du fiel. A cet im-

mense rassemblement, viennent se réunir les trois ou quatre branches qui appartiennent au système des vaisseaux lactés ou absorbans du canal intestinal. Delà naît le canal thorachique qui, en s'élevant dans la poitrine, reçoit à droite et à gauche les lymphatiques des espaces intercostaux, et les troncs coupés indiquent ceux qui appartiennent aux viscères qui ont été enlevés. Les parties latérales gauches de la tête, du cou, et de l'extrémité supérieure du même côté, offrent le tableau des immenses divisions et subdivisions de tous les lymphatiques qui viennent s'ouvrir dans la crosse que présente ce canal à son insertion dans la veine sous-clavière gauche.

L'extrémité droite supérieure renversée au-dessus de la tête, met dans le *conspect* le plus favorable, les vaisseaux profonds de la face interne de la main, de l'avant-bras, du bras, et de la cavité axillaire, où le paquet glanduleux reçoit les absorbans de la paroi interne du côté droit du thorax, dont le faisceau constitue la grande veine lymphatique qui va s'ouvrir par trois ou quatre embouchures dans la veine sous-clavière droite.

Ce grand apperçu de l'ensemble du système, ne nuit en rien à l'examen de détail que l'observateur peut faire en considérant chaque partie isolément.

L'auteur s'est également appliqué à donner à chacune d'elles les caractères qui les lient à

l'ensemble, et ceux qui les distinguent l'une de l'autre. D'abord tous les dessous sont traités séparément, comme si chacun des espaces qui les composent eussent été le seul et unique objet d'une démonstration proposée.

Les os y sont représentés avec des formes sévères ; leur tissu spongieux est nuancé par des tons de couleur, et des transparences qui semblent permettre à l'œil de pénétrer à travers leurs substances. Les parties compactes nous présentent l'aridité d'un os sec, laissant voir à travers les tissus fibreux et vasculaire du périoste, la densité et le rapprochement des lames qui les composent. Les muscles, sous une couleur vraie de chair, offrent aux regards toutes les directions et les formes de la fibre motrice que la mort a paralysée. Les aponévrôses contrastent de la manière la plus sensible, par le brillant argenté de leurs tissus, la transparence relative à leur densité, avec les parties qui les recouvrent, ou dont elles sont recouvertes.

Les tendons, plus blancs et plus opaques, attestent à l'œil la force et l'élasticité de leur composition.

Les membranes muqueuses ou séreuses se distinguent l'une de l'autre par des densités et des transparences relatives.

Le système des vaisseaux sanguins qui arrosent toutes les parties de l'économie animale, y est représenté dans son état naturel ; les injec-

tions n'en ont point renflé le calibre ; les liqueurs artificielles n'en ont point altéré les couleurs.

Ce sont des artères vides, parce que les derniers efforts de la vie se terminent sur cet ordre de vaisseaux ; les veines, dont la force contractile est infiniment moindre, se trouvent par cela même gorgées de sang, dont la stase présente une vérité d'effets pittoresques difficiles à rendre autant qu'ils sont intéressans à l'œil, quand il peut, comme dans les pièces de M. *Laumonier*, suivre cette variété de distribution, de plénitude ou de vacuité, de nuances multipliées que la transparence des veines laisse appercevoir.

Tout, jusqu'à la graisse, présente les débris d'une organisation qui attestent celle que constituait la vie.

Pour compléter ce grand ensemble, M. *Laumonier* a donné une seconde pièce, qui représente une coupe de la première, dont il a retranché les quatre extrémités, et dans laquelle il a figuré tous les viscères du crâne, de la poitrine, ou du bas-ventre, dans leur situation naturelle, et dans leurs rapports.

La première de ces cavités est mise à découvert par l'enlèvement de la voûte du crâne et de la totalité du temporal gauche, de la moitié externe de l'orbite, et d'une portion de l'angle latéral de l'occipital.

L'hémisphère gauche du

tie du cervelet sont à nud ; la dure-mère étant coupée suivant la longueur du sinus longitudinal, est rejetée en arrière sur l'occipital, où elle forme une espèce de draperie dont la demi-transparence et les reflets nacrés donnent à son aspect toute l'illusion qu'on peut attendre d'une pièce artificielle.

Le cerveau lui-même est d'une imitation si parfaite et pour sa forme et pour sa couleur, et pour la distribution naturelle des vaisseaux, que le toucher a peine à détruire l'illusion de la vue.

Mais ce qui distingue cette partie du travail de M. *Laumonier*, de tout ce que nous avons considéré jusques-là, c'est qu'il a représenté sur cet organe trois ordres de vaisseaux lymphatiques qui ont été soupçonnés par plusieurs anatomistes distingués, et dont la démonstration était réservée à l'adresse et à l'infatigable patience de l'auteur.

Savoir : 1.° ceux qui accompagnent les artères meningées, et dont la plupart sortent du crâne par le trou épineux du sphénoïde, et les autres en suivant les troncs des artères antérieures et postérieures de la dure-mère.

2.° Ceux qui suivent les veines supérieures du cerveau, et qui s'insinuent dans l'écartement des parois de la dure-mère, entre cette membrane et la tunique veineuse qui tapisse le conlaire. Sans doute ces vaisseaux rtent du crâne par le trou

déchiré, mais l'auteur n'ayant encore pu les poursuivre jusques-là, s'est contenté de les indiquer jusqu'à leur insertion dans le sinus.

3.° Un troisième ordre, plus sensible et plus nombreux, accompagne principalement les branches de la division de la carotide cérébrale, connue sous le nom d'artère silvienne. Ils se propagent sur la carotide, et paraissent dénuées de valvules jusqu'à leur insertion dans une ou deux petites glandes que l'on rencontre dans le conduit carotidien du temporal, et de là dans les glandes profondes de la fosse zigomatique ou maxillaire, où ils se réunissent avec ceux qui suivent l'artère meningée moyenne.

L'auteur soupçonne qu'il en existe un quatrième ordre, dont les radicules seraient principalement dans le plexus choroïde; mais n'en ayant injecté qu'un, et n'ayant pu le poursuivre assez loin, il se propose de n'en parler que lorsque des tentatives plus heureuses l'auront mis à portée d'en suivre la trace; quelques glandules situées sur les parois des artères vertébrales lui ont fait soupçonner que c'est peut-être vers ce point qu'ils peuvent se diriger pour y recevoir quelques-uns de ceux qui s'élèvent du canal vertébral.

La seconde cavité présente le cœur et les deux poumons en situation, les lymphatiques de la partie antérieure du cœur; ceux du poumon droit sont parfaitement représentés. La

poumon gauche est dans un état pathologique, et adhérent à la plèvre costale.

La troisième cavité, ou le bas-ventre, montre le foie dans sa vraie situation, et les lymphathiques de sa face convexe. L'estomac et tout le canal intestinal sont supposés au moment de la digestion finie, et à l'instant où l'absorption du chyle a lieu.

C'est pourquoi M. *Laumonier* y représente tout l'appareil des vaisseaux lactés.

L'art d'exprimer les transparences est surtout poussé dans cette pièce au plus haut degré; l'œil distingue aisément sur l'estomac et le canal intestinal, trois ordres de vaisseaux à des profondeurs différentes.

Les tons de couleur locale se marient et se prolongent de telle manière, qu'il en résulte un ensemble harmonieux et vrai qui, aux yeux des personnes habituées à l'exercice de l'anatomie fraîche, semble plutôt reproduire une véritable préparation anatomique que des pièces artificielles.

Pour revenir encore sur le principal sujet de ces belles pièces, les vaisseaux lymphatiques, nous devons dire que leur situation exacte, leurs proportions vraies, (quand ils sont injectés), leur transparence, leur *habitus*, leurs connexions avec les viscères et les vaisseaux, leur immersion dans les ganglions lymphatiques, leur sortie de ces pelotons vasculaires, leurs anastomôses flexueuses, leur réunion soit

au canal thorachique, soit au grand tronc lymphatique droit, l'entrée de l'un et de l'autre dans les veines sous-clavières, sont exprimées avec une exactitude qui semble ne pouvoir être surpassée que par la nature même.

§. II. *Comparaison de ces pièces avec celles connues jusqu'à ce jour.*

Si l'on compare ces pièces avec celles qui composent les collections de Florence, de Pavie, de Vienne, on trouve qu'elles ont sur ces dernières plusieurs avantages.

1.° Quant à l'attitude, la plupart des grandes pièces de ces collections sont des figures ou statues debout.

Ne semble-t-il pas absurde d'offrir un cadavre disséqué dans la station qui exige l'action concurrente d'un grand nombre de muscles; et si on représente les muscles dans l'état de flaccidité qui a lieu quand la contractilité musculaire est entièrement cessée, n'est-ce pas supposer un effet sans sa cause nécessaire? Si on leur donne la torosité que produit l'état de contraction, on suppose l'impossible, et on fait naître une discordance choquante entre une portion du système musculaire qu'on montre animée, tandis que le reste est, comme il doit l'être, dans l'affaissement de la mort.

Un autre inconvénient des figures en cire

à pleine pâte, et sont en conséquence moins exposées à ce genre d'accidens.

4.° On voit autour des pièces de Florence et de Vienne, des draperies d'étoffes de soie de diverses couleurs, des franges d'or et d'argent, et d'autres ornemens que le bon goût qui sait apprécier les convenances, doit éloigner de pareils objets. M. *Laumonier* s'est abstenu d'un luxe aussi déplacé, et a bien senti que des objets d'étude, dérobés aux tombeaux, devaient conserver le caractère de gravité propre aux sciences, et à l'anatomie plus qu'à tout autre.

§. III. *Utilité de ce genre de pièces pour l'étude de l'anatomie et de l'histoire naturelle.*

Il est aisé de sentir de quel secours des pièces d'anatomie artificielles, si supérieures à tout ce qui a été fait jusqu'ici dans ce genre, pourraient être pour l'étude, principalement pour les parties dont la préparation exige une dextérité qui appartient presqu'exclusivement aux prosecteurs de profession, et à ceux qui se livrent spécialement à l'art et au métier de l'anatomiste; qui, d'ailleurs, demandent certaines opportunités pour leurs préparations. Tels sont les vaisseaux lymphatiques, pour lesquels il faut des sujets choisis, et quelques appareils dont tout le monde n'est pas pourvu; tels sont encore les fines préparations de névro-

logie, les organes des sensations où les détails sont d'une ténuité extrême, et dont l'exécution sur une grande échelle, (l'oreille, par exemple), est d'un grand secours pour les démonstrations publiques.

Telles sont encore les pièces pathologiques dont il faut conserver une image fidèle qui puisse servir de traduction aux descriptions et à l'histoire de la maladie.

C'est à ces parties qu'il serait sage de restreindre l'emploi de cet art précieux, dans les collections des Ecoles de Médecine. Il faut rester convaincu que la dissection seule peut former l'anatomiste pour tout ce que le scalpel et l'adresse ordinaire peuvent atteindre.

Mais dans l'éducation commune, dont les notions anatomiques générales devraient faire partie, n'y aurait-il pas de l'avantage à donner une idée sommaire des systêmes d'organes destinés à la locomotion, aux sensations, aux principales fonctions, à l'aide de ces pièces qui n'inspireraient pas une répugnance, bien naturelle à quiconque n'est point attiré par le goût de l'anatomie, et par le desir de se former à la profession qu'il a choisie?

Les collections d'histoire naturelle ne pourraient-elles pas aussi tirer parti de cet art pour conserver les images des organes des animaux; celles des poissons, dont les reflets argentés s'éteignent au sortir de l'eau, dont les membranes, quand elles sont enduites de vernis,

acquièrent une transparence vitreuse qui ne leur est pas naturelle ; celles des mollusques et des larves dont la consistance, comme muqueuse, ne se prête à aucun moyen satisfaisant de conservation.

§. IV. *Nécessité de prendre des mesures pour que cet art soit transmis.*

De tout ce qui précède, on conclura sans peine combien il serait fâcheux qu'un art si utile à plusieurs branches des sciences naturelles, et parvenu déja à un si haut degré de perfection, par l'industrie d'un savant anatomiste et sculpteur habile, vînt à se perdre s'il n'était mis dans des circonstances favorables pour former, sous ses yeux, des élèves propres à le remplacer un jour.

Vos commissaires sont donc d'avis que l'Ecole de Médecine doit faire connaître au Ministre, et le mérite éminent des nouvelles pièces qui viennent de lui être adressées par M. *Laumonier*, et la nécessité de former un établissement pour perpétuer et enseigner un art utile, pour instruire de jeunes anatomistes, qui, réunissant l'adresse et les élémens de l'art du statuaire, au goût et aux dispositions desirables pour embrasser cet art naissant, puissent se rendre, en quelques années, capables d'en suivre et d'en diriger les pratiques.

Vos commissaires pensent encore qu'en de-

mandant à M. *Laumonier* un mémoire sur la formation d'une pareille Ecole, qu'ils croyent utile d'attacher ou à l'Ecole de Médecine, ou à celle d'Histoire naturelle, ou à toutes deux à-la-fois, il n'est pas moins pressant de l'inviter à proposer les bases d'un pareil établissement, ainsi que les dépenses qu'il exigera, et à commencer sur-tout par ne solliciter que les premiers moyens les plus indispensables, afin de ne pas faire repousser, ou au moins ajourner par trop d'exigence, l'exécution d'un projet si intéressant pour les sciences naturelles.

L'Ecole, dans sa séance du 8 de ce mois, et la Société dans celle du 16 mai, après avoir entendu la lecture du présent rapport, en ont adopté les conclusions, et ont arrêté qu'une copie en serait adressée à S. E. le Ministre de l'Intérieur. — Signé *Chaussier*, *Duméril*, *Fourcroy*, *Hallé*, *Larrey*, *Leclerc*, *Lepreux*.

Copie d'un Rapport fait à l'Institut, par M. Cuvier, secrétaire perpétuel de la Classe des Sciences naturelles.

La Classe nous a chargés, MM. *Sabatier*, *Fourcroy*, *Tenon*, *Hallé*, *Chaptal* et moi, d'examiner une pièce d'anatomie artificielle, faite pour l'Ecole de Médecine de Paris, par M. *Laumonier*, correspondant de l'Institut.

Nous avons déja rendu compte de quelques ouvrages du même genre, que l'Ecole de Médecine doit à ce savant et à cet artiste distingué. En examinant celui-ci, nous avons été frappés d'une supériorité à laquelle nous ne devions pas nous attendre, d'après celle que les morceaux précédens avaient déja eux-mêmes sur tout ce que l'on connaissait dans ce genre.

Cette supériorité tient à deux talens que M. *Laumonier* réunit également, la finesse de la dissection, et la vérité de l'imitation.

Sous le premier rapport, la pièce actuelle n'est supérieure aux précédentes que par le grand nombre des parties qu'elle embrasse; elle est destinée à représenter l'ensemble du système lymphatique. Pour cet effet, M. *Laumonier* a figuré un corps humain mâle, écorché, ouvert, et dont la plus grande partie des viscères a été enlevée. Il l'a couché à demi sur un lit d'ébène, dont le chevet est relevé d'environ quarante-cinq degrés. Une jambe pend hors du lit, pour montrer la face interne de la cuisse, et un bras est étendu au-dessus de la tête, pour montrer les parties voisines de l'aisselle.

Nous ne suivrons point les détails anatomiques représentés dans cette figure; il nous suffira de dire qu'outre le système absorbant que l'on peut y suivre depuis les ramifications les plus déliées des membres jusqu'au canal thorachique, M. *Laumonier* y a représenté toutes les autres parties, autant qu'il se pou-

vait, sans nuire au développement de l'objet principal, et que le tout a été non-seulement copié, mais même moulé sur nature, d'après une quantité considérable de dissections et d'injections toutes délicates et difficiles.

Mais c'est sur-tout dans la vérité de l'imitation, que M. *Laumonier* nous paraît s'être surpassé. Une longue expérience et de nombreux essais lui ont fait découvrir des procédés nouveaux qui donnent à la cire, avec une vérité parfaite, le ton nacré des tendons, la transparence des membranes, l'œil onctueux des graisses, les différens pourpres qu'offrent les veines, suivant qu'elles sont plus ou moins remplies. Il a sur-tout donné à cette substance naturellement opaque, la transparence que les vaisseaux lymphatiques devaient nécessairement avoir. Enfin, il a appliqué tous ces moyens avec tant de patience, et un sentiment si parfait de ressemblance, qu'il n'y a, pour ainsi dire, que le tact et l'odorat qui avertissent que ce n'est point un cadavre que l'on voit.

Nous avons déja entretenu la Classe de l'utilité que peut avoir l'art des figures anatomiques en cire. Elles sont superflues, nuisibles même quand elles n'offrent que les objets faciles à voir tous les jours en nature dans les dissections ordinaires, parce qu'elles éloignent les jeunes gens de la pratique de l'anatomie sans laquelle aucune représentation ne peut donner

une idée exacte des organes; mais elle est importante, et même indispensable, quand elle représente des choses rares, ou d'une dissection difficile, ou quelque chose que l'anatomiste ne peut montrer que par parties : tel est spécialement le système lymphatique. Il faut injecter un grand nombre de cadavres pour avoir un entier, et il est impossible de les conserver dans la liqueur, parce que la matière dont on le remplit, finit toujours par se mêler dans les parties les plus fines, et ne peut s'échapper. Telles seraient les préparations d'un grand nombre d'animaux, et les corps entiers des animaux, comme mollusques, zoophites, qui perdent leur forme et leur couleur dans l'esprit-de-vin; telles sont enfin les dissections singulières. Il est clair que dans tous ces cas, des représentations en dessins et en couleurs naturelles donnent des idées plus exactes des objets que ne font les meilleures peintures.

Florence, comme on sait, a produit une quantité prodigieuse de représentations anatomiques en cire. Le cabinet de Florence jouit d'une réputation méritée par le plan vaste sur lequel il a été conçu, quoiqu'il n'ait pas renfermé cet art dans les limites de son utilité réelle.

D'après le petit nombre de pièces de Florence que nous avons été à même de voir, et d'après

le témoignage des artistes et des anatomistes qui ont vu le cabinet lui-même, nous pouvons assurer que la France a aujourd'hui l'honneur de surpasser l'Italie dans cet art, mais il n'y est jusqu'à présent possédé que par le seul M. *Laumonier*, dans ce degré de perfection.

Il nous paraît digne d'un Gouvernement qui veut faire exceller son pays dans tous les arts utiles, de conserver et de propager en France la connaissance et la pratique des procédés inventés ou perfectionnés par M. *Laumonier*. Il suffirait pour cela d'attacher à l'Ecole de Médecine ou au Muséum d'Histoire naturelle, un établissement de ce genre que M. *Laumonier* dirigerait, et où seraient fabriquées les pièces jugées nécessaires pour les démonstrations, tant des parties difficiles de l'anatomie, que des opérations chirurgicales, et celles qui concerneraient l'histoire naturelle et l'anatomie comparée. On pourrait, de cette manière, répandre dans les Ecoles des départemens, des imitations des pièces rares dont il est à peine possible d'obtenir des échantillons uniques pour les grandes collections de la capitale.

La réunion qui se trouve en M. *Laumonier*, des connaissances les plus étendues de l'anatomie et du talent de modeler, réunion qui ne se représentera peut-être de long-temps; et le desir qu'il montre, tout employé qu'il est dans un des premiers hôpitaux de France, de consacrer un temps précieux à propager cet art

La Classe approuve le Rapport, e
les conclusions, et arrête qu'il en ser
une expédition au Ministre de l'Intér

1806. — N.° VII.

BULLETIN

DE L'ECOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

5 juin.

M. DE *Jussieu* a été élu président de l'Ecole de Médecine, pour le second semestre de l'année 1806.

12 juin.

La Société a reçu de M. *Ponderous*, médecin à Toulouse, un mémoire sur la physiologie et sur la médecine, suivi de quelques idées sur l'hygiène, proprement dite, pour servir d'introduction à la pathologie;

De M. *Desbordeaux*, médecin à Caen, un mémoire sur le système physique de l'enfance.

M. *Marjolin* a lu, au nom de MM. *Dubois* et *Dupuytren*, la description d'une conformation vicieuse de la vessie chez un enfant mâle.

M. *Brunet*, chirurgien des prisons de Paris, a communiqué à la Société une observation sur un carcinôme du cerveau.

26 juin.

M. *Bressy*, médecin à Arpajon, a adressé une suite de son mémoire sur la désinfection des substances solides;

M. *Housset*, médecin à Auxerre, une consultation de lui, sur une maladie épizootique qui a régné dans une commune du département de l'Yonne;

M. *Bucquet*, médecin à Laval, la suite de son travail sur les constitutions et catastases, comprenant celles de l'été de l'an 13, et de l'automne de l'an 14.

La Société a entendu la lecture, 1.° de la première partie d'un mémoire sur le *decubitus*, considéré sous les rapports physiologiques et pathologiques, par M. *Richerand*;

2.° D'une observation sur un cas de compression du canal thorachique par une tumeur anévrismale de l'aorte, par M. *Laennec*; il a en outre montré à la Société une pièce pathologique offrant l'exemple d'un anévrisme de l'aorte, qui s'est ouvert dans l'œsophage;

3.° D'une note sur un sujet masculin de onze ans, qui offre tous les caractères de l'âge adulte. Ce jeune homme a été présenté à la Société par M. *Moreau*;

4.° De l'extrait d'un rapport fait à la séance publique de la Société de vaccination, par M. *Husson*, duquel il résulte que, dans le

courant de l'an 13, quatre cent mille individus au moins ont été vaccinés en France.

EXTRAIT d'un Rapport de MM. DUBOIS et TENON, sur un Mémoire de M. LÉVEILLÉ, intitulé : De la Cyphose paralytique.

M. *Léveillé* examine, dans ce mémoire, la doctrine des anciens et des modernes, sur la nature, le siège, et le traitement du mal vertébral, qu'il appelle, d'après le docteur *Palletta*, *Cyphose paralytique*.

L'auteur parle d'abord de la doctrine d'*Hippocrate*, qu'il trouve imparfaite sur le siège de cette maladie, et spécialement sur son traitement ; *Albucasis* et *Avicenne* n'ont parlé que des signes pathognomoniques ; *Platner*, *Ruisch* et *Bonn*, seulement des tristes effets de cette affreuse maladie. Il observe que jusqu'à *Pott* on a ignoré sa marche, les phénomènes qu'elle présente, et l'espèce de lésion ou de trouble qu'elle apporte dans l'ordre des fonctions. Le livre de *Pott* a fixé l'attention des praticiens sur cette maladie, et est un de ceux qui signalent le mieux les progrès de la chirurgie sur la fin du siècle dernier.

Parmi les auteurs plus récens, *Palletta*, chirurgien du grand hôpital de Milan, qui a beaucoup de recherches dans les ouvrages ont traité de cette maladie, et qui a eu

souvent occasion de l'observer, paraît à M. *Léveillé* celui qui a le mieux écrit sur ce sujet.

La Cyphose paralytique est ensuite décrite, et l'auteur rapporte, pour la faire mieux connaître, des observations qui lui sont propres. D'après ces observations, et sur-tout appuyé sur la doctrine de *Palletta*, il fixe le siège de cette affection dans les ligamens inter-vertébraux. Il pense, d'après l'auteur Italien, que le vice scrophuleux n'est point la cause de cette maladie, et que s'il existe quelquefois des engorgemens de quelques viscères, ils lui sont étrangers.

M. *Léveillé* discute ensuite le traitement à mettre en usage dans la Cyphose paralytique; il trouve celui de *Pott* le plus convenable. Il remarque, au surplus, toujours d'après *Palletta*, que *Albucasis*, *Avicennes*, médecins Arabes, ensuite *Prosper Alpin*, *Marc-Aurèle Séverin*, et plus près de notre temps, avant *Pott*, le docteur *Cameron*, médecin à Worcester, et enfin le docteur *Jeffris*, chirurgien de la même ville, avaient indiqué les cautères, les sétons et le moxa.

Extrait d'une Observation sur une conformation vicieuse de la vessie, par MM. DUBOIS et DUPUYTREN.

M. *Marin*, chirurgien du Lycée Impérial, offrit à la Société, le 8 frimaire an 13, l'observation d'un fœtus dont la vessie était renversée, et présentait au-dehors sa membrane muqueuse. M. *Dupuytren* en donna la description dans le Numéro V du Bulletin de l'Ecole, pour l'an 13.

MM. *Dubois* et *Dupuytren* viennent de présenter à la Société un cas absolument analogue, dont voici les traits principaux.

On apporta en avril dernier, à la consultation de M. *Dubois*, un jeune enfant né depuis quelques jours, ayant les organes urinaires vicieusement conformés. M. *Dupuytren* qui l'examina, trouva que ce jeune individu portait, au bas de l'abdomen, immédiatement au-dessus du pubis et au-dessous de l'ombilic placé plus bas que de coutume, une tumeur sphéroïde, rouge, villeuse, continue par ses côtés et en arrière, avec la paroi antérieure de l'abdomen. Cette tumeur était recouverte par des mucosités qui semblaient sortir de petits cryptes blanchâtres, disséminés sur toute sa surface. Vers sa partie inférieure se distinguait un tubercule peu saillant, des côtés du-

quel s'écoulait goutte à goutte un liquide semblable à l'urine des enfans ordinaires.

Au-dessous de la tumeur, que l'on reconnut être formée par la vessie renversée, se distinguait une saillie aplatie de haut en bas, formée par un tissu rouge, analogue à celui du gland, creusée d'une gouttière sur sa face supérieure, et revêtue en bas et en avant par un demi-prépuce divisé en deux portions antérieurement.

Au-dessous de cette saillie imperforée, qui représentait évidemment la verge, on voyait le scrotum ; l'un des testicules y était contenu, l'autre était encore à l'aine.

La tumeur fongueuse placée au-dessus des pubis était très-douloureuse au toucher. Le contact des langes et la compression qu'on avait jugé convenable d'exercer sur elle, l'avaient irritée au point qu'elle exhalait du sang en assez grande quantité ; d'ailleurs, elle rentrait lorsqu'on la comprimait, et faisait alors entendre un bruit analogue à celui que produit la réduction d'une hernie intestinale.

La tumeur réduite, il était facile de sentir un assez grand écartement entre les pubis, et la pression qu'on exerçait pour la faire rentrer, était presque toujours suivie de l'écoulement d'une assez grande quantité d'urine.

Les auteurs de cette observation espéraient, si l'enfant eût vécu, tenter quelques moyens pour remédier à cet état, tels que la réduction de la vessie, le rapprochement et la réunion

des parois de l'abdomen, ou au moins de diminuer les accidens qu'il éprouvait, en protégeant la tumeur formée par la vessie, au moyen d'une plaque concave, et en rapprochant les pubis à l'aide d'un bandage, mais l'enfant ne vécut que trois semaines.

A l'ouverture du cadavre, on trouva que tous les organes contenus dans les cavités de la tête et de la poitrine, étaient bien conformés et sains.

Les capsules surrénales, les reins de volume ordinaire, occupaient leur situation naturelle.

Les uretères descendant d'abord dans l'excavation du bassin, remontaient ensuite derrière la paroi antérieure de l'abdomen, pour s'ouvrir séparément près de l'ombilic, à cinq lignes de distance l'un de l'autre, vers la partie inférieure de la tumeur.

La paroi antérieure de la vessie semblait manquer entièrement.

Sa paroi postérieure, renversée en avant, formait la tumeur saillante au-dehors, au-dessus des pubis. La circonférence de cette paroi était unie aux bords de la ligne blanche, écartés l'un de l'autre.

Les os pubis étaient distans d'environ 15 lignes.

Il n'existait aucune trace de l'urètre.

Les testicules avaient franchi les anneaux. Leur tunique vaginale communiquait encore avec le péritoine; la droite considérablement

dilatée ne contenait cependant pas d'anse intestinale. L'anneau du même côté était aussi très-large.

Les canaux déférens et les vésicules séminales ne s'éloignaient pas de l'état naturel.

Un corps assez dur et blanchâtre, placé entre le rectum et la partie inférieure de la tumeur, formée par la vessie, représentait la prostate.

Les canaux éjaculateurs n'ont pu être injectés ni suivis dans toute leur longueur; mais sur les côtés de la saillie qui représentait le pénil, se découvraient deux petits orifices qui probablement les terminaient.

Cette saillie, aplatie de haut en bas, était formée par le corps caverneux seulement; sa longueur était très-peu considérable, et elle avait plus d'étendue transversalement, que d'avant en arrière.

Suite de l'EXTRAIT D'UN EXPOSÉ ANALYTIQUE DU SYSTÊME DU D. GALL, sur les organes des fonctions intellectuelles, rédigé d'après des notes prises dans deux de ses cours à Hambourg et à Altona, en décembre 1805, par J. B. DEMANGEON, docteur en médecine, professeur d'accouchement, etc.

PARMI les objections faites au docteur *Gall*,

(1) Voyez le Bulletin N.° V, pour le mois de mai 1806.

la plus spécieuse vient de M. *Walter* père, de Berlin, lequel a prétendu qu'après la destruction du cerveau, telle qu'elle a lieu, selon lui, dans les hydropisies de la tête, où il assure que ce viscère est dissous dans l'eau qu'il a toujours trouvée trouble, l'intelligence se soutient encore; ce qui n'aurait pas lieu si le cerveau en était l'organe.

Gall a trouvé cette observation peu vraisemblable; mais pour ne point bâtir sur des hypothèses, il a voulu connaître la chose par lui-même; ce que sa pratique et celle de ses confrères lui ont rendu facile en plus d'une occasion. Dans tous les cas, il a trouvé, comme *Morgagni*, *Baillie*, etc., que l'eau des hydrocéphales, claire et limpide, au milieu de la substance cérébrale qu'elle avait développée et aplatie en forme de membrane épaisse, contre la face interne du crâne, n'avait nullement dissous le cerveau, mais qu'elle le comprimait seulement contre les os du crâne, ce qui explique pourquoi l'intelligence est plus ou moins en souffrance, sans se perdre entièrement. En visitant le professeur *Walter* à Berlin, *Gall* trouva en effet dans son cabinet sept têtes d'hydrocéphales, mais elles y étaient entières, n'ayant jamais été ouvertes, et plusieurs lui avaient été envoyées par la poste, ce qui explique assez pourquoi l'eau pouvait être trouble. *Gall* ayant remarqué dans ses recherches, que l'hydrocéphale faisait disparaître les

circonvolutions du cerveau, a essayé d'en faire autant sur les cerveaux ordinaires; et en assistant à ses démonstrations anatomiques de Hambourg, M. *Demangeon* s'est convaincu plusieurs fois qu'après avoir enlevé la membrane vasculaire, il y réussit parfaitement au moyen de ses doigts seuls, ou de ceux du docteur *Spurzheim*, son aide et son compagnon de voyage.

Une autre objection, c'est que l'on a vu l'intelligence se soutenir malgré la destruction d'un hémisphère du cerveau par la suppuration; ce qui n'est pas plus extraordinaire, dit *Gall*, que de voir la respiration, la vue, etc., continuer après la destruction d'un poumon ou d'un œil, par la suppuration, puisque tous ces organes sont symétriques ou composés de deux moitiés, dont l'activité de l'une peut suppléer celle de l'autre.

Gall répond aussi victorieusement à plusieurs autres objections, et fait voir la fausseté de celle que l'on fait, en disant que le chien et le cochon, le cheval et l'âne, etc., ont, relativement à leur corps, autant de cervelle l'un que l'autre, quoique leur instinct ne soit pas le même. Il est facile, en effet, de s'appercevoir, au premier coup-d'œil, que dans le chien et le cheval, la face a une proportion plus avantageuse avec le crâne que dans le cochon et l'âne; à part ce que l'on peut dire des autres différences, et du changement qu'apporte le bon ou mauvais traitement, etc.

Gall fait plusieurs autres observations intéressantes sur la diversité des cerveaux, comparés entr'eux dans les différentes races d'hommes et dans les espèces d'animaux qui s'en rapprochent par quelque analogie de mœurs ; et il n'oublie pas l'avantage que peuvent donner la finesse et le nombre des circonvolutions.

Après avoir éclairci et prouvé ses démonstrations, en faisant passer un grand nombre de têtes diverses sous les yeux de ses auditeurs, le docteur *Gall* croit n'avoir pas encore assez fait pour convaincre les personnes qui ont fort improuvé cette partie de sa doctrine. Il montre que les hommes les plus distingués ont tous, dans les portraits qu'on en a faits, le front élevé, large, et en général un crâne d'une grande capacité.

Enfin, *Gall* remarque qu'il ne faut faire l'application de sa méthode qu'à des sujets sains, parce que c'est à la pathologie à considérer les maladies, dont quelques-unes, telles que l'hydrocéphale, le rachitisme, les maladies lymphatiques, la bouffissure, etc., peuvent donner au cerveau un développement fallacieux qui est étranger à la propre substance des organes.

CHAPITRE IV. *Le crâne est soumis à l'action du cerveau, dont il prend tellement la figure et les empreintes, qu'il peut servir de moyen au physiologiste, pour juger de la masse cérébrale et de ses développemens partiels, principalement dans l'homme où les sinus varient peu, et où les deux tables osseuses sont en quelque façon parallèles l'une à l'autre.*

Le docteur *Gall* appuie les preuves de ce chapitre sur des démonstrations très-détaillées, en faisant voir à ses auditeurs sur un grand nombre de crânes, que les renflemens extérieurs répondent à des creux ou à des enfoncemens analogues en dedans, et que ceux-ci répondent eux-mêmes à des développemens partiels du cerveau. Il fait observer que la table externe du crâne est par-tout à-peu-près parallèle à la table interne sur laquelle on remarque d'ailleurs les dépressions causées par les six lobes du cerveau, de nombreux sillons creusés par les vaisseaux sanguins qui rampent dans les meninges, des crêtes qui se portent à l'intérieur où il y a défaut de substance cérébrale; en un mot, l'empreinte de toutes les variations de forme du cerveau. *Gall* remonte à la première ossification qui se fait, en rayonnant, par l'apposition partielle et successive de la matière osseuse, dans les interstices d'une membrane qui, moulée sur le cerveau qu'elle

recouvre, en affecte nécessairement la forme exacte. Il observe que l'économie animale continue le même mode de nutrition pendant toute la vie, et que le crâne est continuellement renouvellé, comme toutes les parties du corps qui rentrent dans le torrent de la circulation, pour être expulsées, après avoir été brisées ou ramollies par l'action des sucs nourriciers qui viennent les remplacer.

Chez les hydrocéphales, l'accumulation successive de l'eau suffit non-seulement pour changer la forme du crâne, mais aussi pour en augmenter le volume du double ou du triple, ou même pour détruire entièrement la partie osseuse dans quelques mois. Mais ce qu'il suffirait d'observer, pour se convaincre de la vérité, c'est l'accroissement successif de la tête des enfans, lequel serait impossible si les parties dures, et particulièrement les os du crâne, ne cédaient au développement successif des parties molles, et par conséquent du cerveau.

Le docteur *Gall* répond ici à plusieurs objections qu'on lui oppose, et dont voici les principales.

Il y a, dit-on, des cas où les deux tables du crâne ne sont pas parallèles l'une à l'autre. Comme cela n'a lieu, répond *Gall*, que par l'effet de l'âge ou de quelque maladie, ce sont des phénomènes de la pathologie qui n'ôtent rien aux vérités physiologiques, uniquement relatives à l'état de santé parfaite; ou bien ce

sont des sinus et des crêtes qui, ayant été notés comme exceptions, ne peuvent induire en erreur.

Les sinus, disent *Walter*, *Hufeland*, *Ackermann*, étant dûs à l'action de l'air, doivent varier selon les habitations sèches ou humides, basses ou élevées, outre que la forme du crâne se trouve encore changée par l'habitude de porter des fardeaux sur la tête, par l'action des muscles, etc.

Ce ne sont là que des hypothèses absolument contraires à l'expérience, répond *Gall*; et pour en être convaincu, il ne faut qu'examiner la dépression des endroits où s'attachent les muscles masséters chez le lion, et les occipitaux chez l'homme. Quant à l'action de l'air pour disjoindre les tables osseuses, *Gall* en trouve l'idée ridicule, 1.° parce que l'air ne peut avoir accès dans tous les sinus; 2.° parce que son action est contraire aux lois de l'économie, dont les tissus ne sont passifs envers les agens extérieurs qu'après la mort; 3.° parce que l'observation prouve exactement le contraire, en découvrant, par exemple, des sinus frontaux considérables au sanglier qui vit dans les lieux bas et humides, tandis que le cerf n'en a point, comme l'ont aussi remarqué *Cuvier*, *Duméril*, etc. L'idée de l'action des fardeaux portés sur la tête n'est idée, puisque la forme du crâne des plus délicatement élevées, ne diffère

pas de celle du crâne des paysans. D'ailleurs, ce ne serait point le crâne, construit en voûte, qui céderait à une charge excédant la somme des forces individuelles, ce seraient la colonne épinière et les membres, comme le prouve l'expérience journalière.

CHAPITRE V. *Les facultés primitives de l'entendement, ont différens sens ou organes particuliers qui, réunis dans la même masse cérébrale, agissent de concert et se modifient mutuellement comme partie d'un même tout.*

Ceci, déja prouvé par l'analogie, puisque nous ne voyons pas par le même sens que nous entendons, l'est aussi par la récréation et le délassement partiel que nous éprouvons en variant nos occupations ; ce qui ne pourrait avoir lieu, si un seul et même organe était le but de toutes les impressions. Ce n'est d'ailleurs que par la multiplicité et la diversité des organes, que l'on peut concevoir pourquoi, avec plus de cerveau, les facultés augmentent seulement en nombre, mais non en perfection. Sans la pluralité des organes, il serait impossible d'expliquer les rêves, le délire, la folie partielle, etc. Un grand nombre de citations, rapportées par M. *Demangeon*, prouvent que les philosophes et les physiologistes anciens et

modernes les plus distingués ont eu, à cet égard, la même opinion que le docteur *Gall*.

CHAPITRE VI. *Chaque organe intellectuel, répété identiquement dans chaque hémisphère du cerveau, est double ou symétrique, et il est probable que son activité alterne aussi dans chaque hémisphère, au lieu de s'exercer simultanément et de concert, comme on l'a cru jusqu'ici à l'égard des sens doués d'un double appareil extérieur.*

La première partie de cette proposition est prouvée par la conservation de toutes les facultés, après la destruction d'un hémisphère du cerveau par la suppuration. Quant à la seconde partie, elle est probable par les raisons que voici. 1.° Pour tirer droit, avec une arme à feu, il faut ou fermer un œil, ou confondre le rayon visuel des deux yeux. 2.° L'ombre d'un rayon que l'on regarde, en se tenant devant une bougie, ne tombe pas sur le nez au milieu des deux yeux, mais toujours d'un côté. 3.° En marchant, l'on ne va jamais droit, mais en zig-zag, comme on peut l'observer dans la neige. 4.° Plusieurs animaux ont les yeux placés de manière qu'ils ne peuvent voir les objets que par un seul œil à-la-fois.

(*La suite au numéro prochain.*)

1806. — N.° VIII.

BULLETIN

DE L'ECOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

3 *juillet.*

NAPOLÉON, EMPEREUR DES FRANÇAIS ET ROI D'ITALIE; *Assemblée des Professeurs.*

Sur le rapport de notre Ministre de l'Intérieur, nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

A compter du premier janvier 1807, il sera établi à Rouen une Ecole destinée à l'enseignement de l'art des préparations anatomiques modelées en cire, sous la direction de M. *Laumonier.*

ART. II.

Il y sera exécuté,

1.° Des séries de pièces d'anatomie humaine, les plus délicates et les plus compliquées, pour l'usage des Ecoles de Médecine;

2.° Les pièces d'anatomie comparées, nécessaires à la collection du Muséum d'Histoire naturelle;

3.° Les pièces représentant les cas pathologiques les

plus rares, qu'il pourrait être utile de placer dans les Ecoles, et dans les principaux hôpitaux civils et militaires, pour la pratique des grandes opérations de la chirurgie.

4.° Celles qu'il conviendrait de réunir pour les démonstrations des cours d'accouchemens dans les chef-lieux de départemens, et pour les examens d'anatomie des officiers de santé.

5.° Celles qui pourraient être destinées à donner des notions élémentaires de la structure des parties du corps humain, dans les établissemens d'instruction publique.

ART. III.

Six élèves suffisamment versés dans les connaissances anatomiques et dans l'art de modeler, seront attachés à cette Ecole, sur la nomination du Ministre de l'Intérieur; ils ne pourront y résider plus de trois ans. L'un deux aura le titre de premier élève, qui ne pourra être donné qu'après dix-huit mois d'apprentissage.

ART. IV.

Il sera fait un fonds annuel pour l'entretien de l'établissement;

SAVOIR:

Appointemens du directeur.	6,000 francs.
Premier élève.	3,000
Chacun des autres à 2,000 fr.	10,000
Un modeleur.	3,000
Dépenses intérieures et achats de matières premières.	3,000
TOTAL.	25,000

ART. V.

Les séries de pièces à exécuter dans les travaux de l'Ecole, seront déterminées sur la proposition d'une commission composée de professeurs nommés par l'Ecole de Médecine de Paris, et le Muséum d'Histoire naturelle, qui en fera son rapport au Ministre. La même commission présentera les élèves qui seront admis à l'Ecole de Rouen.

ART. VI.

Le directeur actuel continuera, aux conditions antérieurement prescrites, la préparation des pièces dont il a été chargé, pour les Ecoles de Paris et de Montpellier, mais il fournira gratuitement celles qui seront le produit de son Ecole.

ART. VII.

Nos Ministres de l'Intérieur et du Trésor sont chargés de l'exécution du présent décret.

Signé NAPOLÉON.

Par l'Empereur, le Secrétaire-d'Etat,
Signé HUGUES-B. MARET.

Pour ampliation, le Ministre de l'Intérieur,
Signé CHAMPAGNY.

Pour copie conforme, le Secrétaire-Général du Ministère,
Signé J. B. M. DEGERANDO.

Conformément à l'art. V du précédent décret, l'Ecole a nommé une commission composée

de MM. les professeurs *Baudeloque*, *Chaussier* et *Hallé*, pour travailler de concert avec MM. les professeurs *Cuvier*, *Lamarck* et *Van-Spaendonck*, au plan des collections que l'Ecole établie à Rouen pour l'art de faire des préparations en cire, devra exécuter pour les Ecoles de médecine et le Muséum d'Histoire naturelle.

17 juillet.

Par sa lettre en date du
S. E. le Ministre de l'Intérieur a chargé l'Ecole de Médecine de se concerter avec M. le Conseiller d'Etat Préfet du département de la Seine, pour l'ouverture du jury médical pour la réception des officiers de santé et des sages-femmes.

M. le Conseiller d'Etat Directeur général de l'Instruction publique a prévenu l'Ecole qu'il y aurait cette année, comme les précédentes, au nom du Gouvernement, une distribution de prix aux élèves des Ecoles spéciales. Celle de Médecine a, en conséquence, arrêté qu'il serait pris des mesures par son conseil d'administration pour la prochaine ouverture du concours.

Séance extraordinaire du 30 juillet, pour l'inauguration de l'Hospice de Clinique interne.

M. *Fourcroy*, conseiller d'état, directeur

de l'Instruction publique, remplaçant S. Exc. M.gr le Ministre de l'Intérieur, M. de *Jussieu*, président, et les professeurs de l'Ecole de Médecine, se sont rendus à midi dans l'amphithéâtre de la Clinique interne, où étaient réunis plusieurs médecins célèbres de la capitale, tous les élèves qui suivent actuellement les leçons qu'on y professe, et beaucoup de ceux qui les ont suivies précédemment.

M. *Leroux*, professeur de Clinique, a ouvert la séance par la lecture d'un discours sur l'utilité de la médecine clinique, les qualités qui constituent le médecin, et les avantages qui résultent, pour les élèves, de la formation de la Société d'Instruction médicale, association formée des élèves eux-mêmes, qui, sous la direction de leur professeur, concourent aux travaux de la Clinique, et parviennent, au moyen de l'observation, à la connaissance des maladies et à la pratique de la médecine.

Le président de la Société d'Instruction médicale a exprimé au professeur de clinique, au nom de ses collègues et des élèves, toute la reconnaissance dont ils sont pénétrés pour le zèle qu'il met à leur faciliter l'étude de la science médicale.

Les professeurs ont ensuite visité les salles de Clinique, la pharmacie, etc., etc.; delà ils se sont rendus dans une salle où étaient exposés les différens travaux faits par la Société

d'Instruction médicale. Ces travaux, déja fort nombreux, consistent, 1.° en observations recueillies sur les malades qui ont été traités à la Clinique interne; 2.° en mémoires à consulter avec leurs réponses, exercice propre à former les élèves à ce genre de travail qui leur deviendra indispensable, lorsqu'ils se livreront à la pratique de la médecine; 3.° en extraits des principaux ouvrages de médecine et de chirurgie; 4.° en mots déja traités pour la formation d'un vocabulaire à l'usage de la Clinique interne; 5.° enfin, du *mouvement* de l'hôpital.

31 *juillet*.

L'Ecole de Médecine a arrêté que M. le Secrétaire de l'assemblée des Professeurs serait chargé de rédiger le procès-verbal de la séance extraordinaire convoquée dans l'amphithéâtre de l'hospice de Clinique interne, pour l'inauguration des nouvelles salles de cet hospice. Elle a, en outre, voté à l'unanimité des remercîmens à MM. *Corvisart* et *Leroux*, pour les soins qu'ils ont donnés à la formation de cette Ecole Clinique, et à l'organisation de la Société médicale d'Instruction.

10 juillet.

Société de l'Ecole

La Société a reçu de S. Exc. le Ministre de l'Intérieur, communication d'un rapport de M. *Drouard*, médecin des épidémies de l'arrondissement du Mans, sur l'asphyxie de deux ouvriers qui creusaient un puits près d'un four à chaux, d'ou l'auteur présume que le gaz acide carbonique est tombé, par sa pesanteur spécifique, dans l'excavation où ces ouvriers travaillaient.

Elle a entendu la lecture d'un mémoire que M. *Raikem*, lui avait présenté, au mois de janvier dernier, sur quelques maladies passives du cœur, consécutives à celles de la poitrine.

M. *Chaussier* a lu des remarques sur les procédés, dont on se sert pour administrer des secours aux noyés, et présenté à la Société un tube courbe qu'il propose pour porter l'air directement par la glotte, et disposé de manière à l'empêcher de ressortir des poumons.

Le même membre a présenté à la Société la copie d'un rapport fait au Préfet du département de Loir-et-Cher par M. *Gendron*, médecin des épidémies pour le premier arrondissement de ce département, sur une épidémie catarrhale qui a régné à Authon, dans les mois de mars, avril et mai 1806.

24 juillet.

M. *Guilgaut*, officier de santé à Congy, arrondissement d'Epernay, département de la Marne, a adressé des observations sur les maladies qui ont régné dans le canton qu'il habite.

M. *Mouzellon*, une observation sur un cas particulier de maladie vénérienne.

M. *Plutot*, des observations sur les maladies qui ont régné à Thionville, pendant le second trimestre de 1806.

M. *Moreau* de la Sarthe a lu un extrait de l'ouvrage anglais du D.r *Miller*, sur la fièvre jaune, qui a régné à New-Yorck, en 1805.

M. *Dupuytren*, une notice sur un nain présenté à la Société dans la séance du 10 juillet. L'extrait de cette notice sera inséré dans un des prochains Numéros.

M. *Rullier* a fait lecture d'une observation sur un accroissement extraordinaire des os.

M. *Brunet* a lu une observation détaillée sur une opération d'anévrisme à l'artère poplitée qu'il a exécuté avec succès.

*Fin de l'*EXTRAIT D'UN EXPOSÉ ANALYTIQUE DU SYSTÈME DU *D. Gall, sur les organes des fonctions intellectuelles, rédigé d'après des notes prises dans deux de ses cours à Hambourg et à Altona, en décembre 1805, par J. B.* DEMANGEON, *docteur en médecine, professeur d'accouchement, etc.* (1).

CHAPITRE VII. *La bonté ou l'excellence d'un organe tient primitivement à son volume naturel, et secondairement à l'habitude de s'en servir, et au degré d'excitation où il se trouve.*

Les développemens donnés dans le troisième chapitre, démontrent aussi la vérité de celui-ci, qui n'en est qu'un corollaire, parce qu'il est impossible que les organes ne participent pas au volume du cerveau. Nous savons d'ailleurs que la grandeur du nerf optique de l'aigle lui donne une vue très-perçante ; que l'ampleur des naseaux du chien indique la perfection de son odorat, etc.

Quant à l'avantage qui résulte de l'exercice, l'expérience journalière le prouve dans l'éducation, au théâtre, au barreau, et dans tous les genres d'occupations. Les fièvres, le délire, la folie, la colère, prouvent aussi que l'exaltation augmente la force organique.

(1) *Voyez* les Bulletins Numéros V et VII, 1806.

CHAPITRE VIII. *Recherches et analyse des organes.*

M. *Demangeon* entre ici dans beaucoup de détails, pour faire voir que c'est à une opiniâtreté de recherche, et à des observations très-multipliées et très-variées, que le docteur *Gall* doit ses découvertes, et non à de vaines hypothèses.

Gall était placé avantageusement ; comme médecin en chef de l'établissement des sourds-muets de Vienne, il pouvait faire et répéter ses recherches sans aucune contrainte, et avec le loisir nécessaire, sur des hommes absolument bruts, et tels qu'ils sortent des mains de la nature, avant de les vérifier sur des individus de toutes les classes de la société.

Il avait d'abord voulu s'attacher à une forme générale du crâne, laquelle pût, en quelque sorte, servir de modèle. Mais il trouva bientôt ce procédé défectueux pour découvrir des particularités différentielles qui, n'étant prononcées que sur un seul point, devenaient imperceptibles dans le coup-d'œil général. Il vit alors que pour parvenir à la découverte de la cause physique d'une conformité de talens, il fallait considérer, non les différences, mais les ressemblances partielles de formes, parce que la nature devait avoir coordonné la similitude des causes, avec la similitude des effets. En partant de ce nouveau point de vue,

il ne tarda pas à découvrir, dans les crânes, les plus différens au premier coup-d'œil, des analogies partielles qui lui avaient d'abord échappé; et la répétition de ces analogies, trouvées identiques sur beaucoup de sujets qui se distinguaient par le même talent extraordinaire, ou trouvées plus ou moins grandes, selon le plus ou le moins d'éminence du même talent, le conduisit naturellement à conclure, par induction, que la similitude des formes du cerveau et du crâne, considérés comme causes, devait fonder la similitude des facultés intellectuelles, considérées comme effets. C'est ainsi qu'il trouva que le plus ou le moins de susceptibilité des sourds-muets pour l'éducation, n'était point due au hasard auquel on a coutume de rapporter tout ce que l'on ignore, mais à une différence d'organisation. Il semble qu'après avoir vérifié l'influence de l'organisation sur l'intelligence, non par quelques apperçus, mais par des observations souvent répétées, et mises long-temps en réserve, pour en mieux peser la valeur, le docteur *Gall* n'avait plus qu'à laisser parler les faits; cependant il lui restait encore une autre tâche très-difficile à remplir, c'était celle de préciser le nombre des organes primitifs à la recherche desquels il devait s'appliquer. Voici un passage du mémoire de M. *Demangeon*, propre à donner quelques éclaircissemens à ce sujet.

« Le hasard qui préside à tant de choses, n'a

point présidé aux découvertes du docteur *Gall;* c'est l'émulation qui lui donna la clef de son système. Dès l'âge de treize ans, il fut envoyé à Bruchsal, ville située assez près de Zell, où il est né, pour y faire ses études; il y trouva des compagnons doués d'une mémoire si heureuse et si facile, qu'ils apprenaient sans peine, et presque sans travail, ce que lui n'apprenait qu'avec beaucoup d'application, et que, malgré les efforts les plus soutenus de sa part, il ne parvint jamais à les égaler de ce côté-là, quoiqu'il les surpassât sous d'autres rapports. Ayant ensuite passé à Bade, il y retrouva des camarades qui, tels que ceux de Bruchsal, lui étaient très-supérieurs en mémoire. Il remarqua qu'ils avaient, comme ceux de la première école, les yeux très-saillans, et, comme on dit vulgairement, très-gros, quoique cette grosseur puisse n'être qu'apparente, et tienne à ce que le globe de l'œil est repoussé en dehors par un développement plus considérable du cerveau, qui en resserre l'orbite. Envoyé ensuite à l'Université de Strasbourg, où il commença l'étude de la médecine, il retrouva encore la mémoire annoncée par la même conformation. Il chercha dès-lors à s'assurer, par de nouvelles observations, du degré de probabilité que l'on pouvait attacher à ce signe, et il dirigea même une partie de ses études médicales vers cet objet. Depuis lors jusqu'à ce moment où il touche à

sa quarante-huitième année, c'est-à-dire dans l'espace d'environ trente ans de recherches et d'observations, il prétend n'avoir jamais trouvé ce signe totalement en défaut, quoiqu'il convienne que le manque d'exercice, des maladies et d'autres causes, puissent le faire paraître défectueux; de même qu'une personne, bien constituée dès l'enfance, pour marcher et courir, pourrait, faute d'usage, faire douter de ces dispositions naturelles, et être beaucoup moins propre à la marche et à la course qu'une autre personne moins favorablement constituée, mais mieux exercée. Ses observations l'ont forcé de reconnaître, comme réelle et fondée sur l'expérience, la division des anciens qui admettaient une mémoire de mots, (*memoria verbalis*), une mémoire de faits ou de choses, (*memoria realis*), et une mémoire de lieu, (*memoria localis*). Il va plus loin, car il admet une mémoire de couleurs, de sons, etc., ou plutôt il considère chaque organe dans quatre degrés d'énergie, ou de puissance, dont le premier produit ce sentiment; le second, la mémoire; le troisième, le jugement; le quatrième, ou le superlatif, constitue l'imagination ou le génie. Ce n'est qu'en revenant aux premiers élémens de la pensée, et en considérant isolément chaque faculté individuelle, que *Gall* a pu s'affranchir de l'ascendant qu'avaient pris sur son esprit tant de philosophes profonds, qu'il n'avait d'abord

pu soupçonner d'erreur. Suivons-le dans sa marche. »

« L'enfant naît avec une disposition pour la musique, dont le premier effet est de lui procurer un sentiment agréable, sans lui laisser aucun souvenir distinct. Bientôt l'organe se fortifie, saisit les partitions harmoniques, les conçoit dans la même succession qu'elles lui ont été données, et peut les reproduire, au moins mentalement, dans le même ordre. C'est ce qui constitue la mémoire, différente du simple souvenir qui la précède, et peut n'être que la conscience obscure d'un sentiment déja éprouvé. Le même organe, encore plus développé, reproduit l'un à côté de l'autre le souvenir distinct du sentiment, et celui des diverses partitions de sons qui l'ont fait naître, en comparant, par réflexion, leur analogie réciproque : si la comparaison ne laisse rien à desirer à la sympathie organique, il y a assentiment ; sinon, il y a dissentiment ; ce qui constitue le *jugement positif* ou *négatif*. En portant l'activité du même organe encore plus loin, il tirera de lui-même des combinaisons nouvelles, d'autant plus justes et plus parfaites, qu'elles auront un accord sympathique plus marqué et plus général avec leur principe productif ; delà les compositions musicales, auxquelles on reconnaît l'empreinte de l'ima-

» du génie, selon que la route par

laquelle elles pénètrent jusqu'au sentiment, est plus ou moins commune. »

« L'accord sympathique de l'organe musical avec les impressions qui lui sont transmises, constitue un bien-être inconnu pour le chien et pour tout animal privé de cet organe ; s'il en reste alors un souvenir, son principe n'est plus dans l'organe de la musique, mais dans tout autre qui lui est le plus opposé ; c'est le souvenir d'une irritation antipathique, semblable à la douleur dont l'organe est répandu par-tout le corps, puisque toutes ses parties sont susceptibles d'impressions qui favorisent ou contrarient les fonctions vitales, particulières à son idiosyncrasie. »

« Cette théorie explique, d'une manière satisfaisante, pourquoi l'on peut très-bien se souvenir et juger d'une symphonie, sans se souvenir et juger aussi sainement d'un problême de mathématiques, d'un tableau, d'un discours oratoire, d'une description géographique, d'un ouvrage d'histoire naturelle, etc., en supposant même que l'on ait étudié ces divers objets ; et réciproquement pourquoi l'on peut avoir une très-bonne mémoire, et un jugement très-juste pour l'histoire et d'autres sciences, sans pouvoir retenir ni apprécier un seul air de musique. »

« C'est de la même manière qu'il faut considérer l'organe des mathématiques ; à sa naissance, s'il saisit les rapports numériques, il

les reproduit ensuite par le souvenir; puis il en juge, et finalement il en produit d'autres qui le caractérisent génie mathématique, car ce mot implique, d'après son étymologie, invention ou génération intellectuelle. Il en est de même du sens pour les rapports locaux, qui constitue la mémoire locale avant le jugement et le génie géographiques ou géométriques, selon qu'il est isolé du sens des mathématiques, ou qu'il s'y trouve réuni. Ainsi l'on se souvient, et l'on juge également des saveurs, des odeurs, des couleurs, des bruits, etc., car les sens qui en sont susceptibles peuvent en reproduire le souvenir, sans la présence des objets qui en ont d'abord donné le sentiment : cela est si indubitable, que celui qui n'a jamais vu ni entendu, manque de sentiment, de mémoire, de jugement et de génie pour les couleurs et pour les sons, de même que pour leur combinaison dans les arts libéraux et industrieux. »

« La connaissance de ce qui précède suffit pour faire sentir la valeur de l'objection que l'on fait, en disant qu'il se trouve des personnes douées d'une bonne mémoire, quoiqu'elles n'aient pas les yeux saillans. On doit avoir déja reconnu que *Gall* n'a parlé que du signe de la mémoire verbale, et qu'en objectant que ce signe n'a pas lieu avec les autres espèces de mémoire, on combat une assertion que *Gall* n'a point avancée. »

« En dernier résultat, il serait donc inutile de chercher des organes particuliers et exclusifs pour la mémoire, le jugement, l'imagination, le génie, qui ne sont que des gradations potentielles de la même faculté. Il en est de même de l'instinct, de l'inclination, de la volonté, du desir, de l'impulsion.... »

CHAPITRE IX. *De l'expression des organes sur le cerveau, et consécutivement sur le crâne.*

Après quelques propositions générales relativement aux divers organes, M. *Demangeon* fait encore les observations suivantes, qu'il croit nécessaires pour prévenir les erreurs et les faux jugemens.

« Avant de commencer l'énumération des divers organes, je dois répéter que ce serait une erreur de conclure de leur présence à la réalité des actions qu'ils rendent seulement possibles, mais non nécessaires, parce que leur activité peut être paralysée, 1.° par des circonstances particulières, comme cela se voit chez le castor, qui ne bâtit point faute de tranquillité; 2.° par le défaut d'occasion, comme cela s'observe dans le chien qui ne chasse point, lorsqu'il est hors de relation avec toute espèce de gibier, comme cela se remarque aussi à l'égard des yeux qui ne voient point, faute de lumière; 3.° par la prépondérance

ou l'exaltation de quelqu'autre organe, comme cela a lieu lorsque l'amour fait diversion à d'autres penchans, et réciproquement; 4.° enfin, par l'influence de l'éducation et des habitudes, comme cela s'observe chez les personnes qui, quoique bien constituées pour marcher, courir et travailler des bras, se sont accoutumées à n'en rien faire, tandis qu'avec l'habitude contraire, l'on a de la peine à s'en abstenir. C'est donc une erreur que l'on prête au docteur *Gall*, quand on lui fait connaître jusqu'aux plus secrètes pensées du cœur, ce qui n'est pardonnable qu'à ceux qui connaissent mal sa doctrine, puisque ni lui ni aucun de ses élèves n'ont jamais rien avancé de pareil. Pour y croire, il faut même supposer que les savans les plus distingués de l'Allomagne, tels que *Reil*, *Loder*, *Hufeland*, *Bischoff*, *Froriep*, *Blumenbach*, *Reimarus*, *Schéele*, *Schultz*, *Renser*, *Wolstein*, ainsi que tous ceux qui n'en parlent qu'après avoir assisté à ses cours, sont dans l'erreur, puisqu'ils rendent tous un témoignage favorable du docteur *Gall*. Je sais, pour l'avoir entendu de la bouche de *Gall* lui-même, qu'il s'explique positivement contre ces faux devins de son système. Il n'y a qu'un seul cas où *Gall* puisse conjecturer, avec beaucoup de probabilité, les actions humaines; c'est lorsqu'on lui présente une collection d'hommes qu'il sait d'avance être coupables, comme cela s'est fait à la maison de

détention de Torgan, et ailleurs. Sachant alors qu'il a devant les yeux des hommes presque toujours sans éducation et coupables, il lui est facile de présumer qu'ils auront cédé à l'influence de leur organisation, et de préférence à leurs dispositions naturelles les plus dominantes. Voilà tout le secret de la sagacité et de la pénétration avec laquelle il étonne les ignorans, en découvrant les crimes, ou les causes pour lesquelles les détenus ont été privés de leur liberté. Quelques-uns de ses auditeurs prétendent qu'il a même quelquefois dit que certains sujets, remis en liberté, commettraient de nouveau les mêmes crimes, ce qui est très-possible; car, indépendamment de sa doctrine, l'on peut savoir qu'un criminel, par exemple, un voleur sans aucune éducation, aucun moyen d'existence, ni aucune habitude du travail, et déja trop âgé pour se réformer facilement, recommencera, au sortir des prisons, le seul métier qui puisse le faire vivre. »

« Je crois devoir prévenir aussi que l'on ne peut guère administrer que des probabilités sur le siège des organes en particulier, parce que les raisons et les phénomènes rapportés en preuves, n'acquièrent leur pleine et entière valeur, que par l'observation subjective et individuelle de chacun : il faut donc, pour ne plus avoir de doute, vérifier soi-même les données du docteur *Gall*, dont la conviction personnelle ne peut être pour tout autre qui n'a en-

core fait aucun examen de la chose, qu'une présomption plus ou moins fondée, et un phare pour l'observation ultérieure. »

M. *Demangeon* n'ayant voulu donner que les renseignemens les plus indispensables pour faire juger du système de *Gall*, et se proposant d'en donner le développement dans un ouvrage qui est déja sous-presse, termine son mémoire par l'explication d'un seul organe, de celui de l'énergie générative, parce qu'il est le premier dans la série de ceux que le docteur *Gall* a découverts. Les preuves qu'il en donne sont très-variées, et même appuyées sur l'autorité d'*Hippocrate*. Il observe enfin qu'outre l'anatomie et la physiologie, *Gall* appuie aussi sa doctrine sur la *mimique*, c'est-à-dire, sur les mouvemens indicateurs de certaines fonctions organiques; et qu'il fait voir que la physiognomonie, isolée de l'*organologie*, et restreinte aux indices que l'action des muscles imprime sur la face, ne peut atteindre, dans ses conjectures, que les habitudes morales et morbifiques, marquées par le retour fréquent ou la confluence des mêmes contractions musculaires.

1806. — N.° IX.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

14 août.

Assemblée des Professeurs

L'Ecole a adopté le rapport des examinateurs au concours ouvert pour les prix du Gouvernement.

Prix d'Anatomie.

M. *Flaubert.*
Accessit. M. *Guiton.*

Prix de Chimie.

M. *Blancheton.*
Accessit. MM. *Guiton, Flaubert.*

Prix de Clinique interne.

M. *Guiton.*
Accessit. MM. *Breschet, Raikem.*

Prix de Clinique externe.

M. *Breschet.*
Accessit. MM. *Guiton, Nouailles.*

28 août.

L'Ecole de Médecine a reçu une décision de S. E. le Ministre de l'Intérieur, qui fixe, suivant l'ancien usage et à l'instar des Ecoles de Droit, la durée des vacances, du premier septembre au 31 octobre.

7 août.

Société de l'école.

M. le Conseiller-d'Etat à vie, directeur-général de l'Instruction publique, a communiqué un manuscrit de M. *Salomon Polonus*, chirurgien-major de la deuxième demi-brigade Polonaise, au service de France, intitulé : *Réflexions sur les secours qu'on peut espérer de la vaccine dans l'hydrophobie, dans les cas de morsure par les animaux venimeux, dans les affections spasmodiques et paralytiques des organes de la parole et de la déglutition.*

La Société a reçu de M. *Joliet*, officier de santé à Paris, une observation sur un enfant nouveau-né, dont l'intestin *rectum* se terminait en cul-de-sac, l'anus étant d'ailleurs bien conformé ;

De M. *Bressy*, médecin à Arpajon, des observations sur la manière de boucher les vaisseaux qui contiennent des liqueurs volatiles ;

De M. *Housset*, médecin à Auxerre, un mémoire sur le transport de l'air contagieux, ou simplement épidémique.

21 *août.*

De M. *Boysset*, D.-M-M., médecin de la grande-armée, la description d'un individu de sexe douteux.

La Société a élu pour correspondans ;

En France et dans les colonies Françaises.

MM.

Bacqua.	à Nantes.
Bellay.	à Lyon.
Blin.	à Nantes.
Caillaud.	à Bordeaux.
Chapotain.	à l'Isle-de-France.
Daviste l'aîné.	à la Martinique.
Ducastaing.	à Bordeaux.
Duret.	à Brest.
Favre.	à Bruxelles.
Haldat.	à Nancy.
Hoarau.	à l'Isle-Bourbon.
Keraudren, médecin de la Marine.	
Laennec père.	à Nantes.

Lavialle.	à Lubersac.
Tenand.	à Bellay.
Vidal.	à Périgueux.
Vigné.	à Rouen.

En Pays étranger.

MM.	
Berozoni, président du collège de Médecine, etc.	à Varsovie.
Formey, conseiller-intime, médecin de S. M. le roi de Prusse.	à Berlin.
Friedlander.	En Prusse.
Munnicks fils.	
Regnier de Klerk Dibbez, médecin du Gouvernement, etc.	Au cap de Bonne-Espérance.
Waterhouse, professeur en l'Université de Cambridge.	Au Massachusset.

M. *Dupuytren* a lu un rapport sur un garçon de trois ans et huit mois, qui offre un développement extraordinaire. Il est présenté à la Société (1).

(1) Extrait de ce rapport dans le présent

M. *Marre*, médecin à Douai, a présenté à la Société une machine de son invention, qu'il annonce comme propre à remplacer les ventouses et les sangsues.

M. *Dominique Josani* lui a soumis le modèle de deux machines qu'il propose, l'une pour le transport des blessés, l'autre pour administrer des fumigations.

M. *Jadelot* a lu une observation sur une conformation irrégulière du cerveau, dont il a fait exécuter les dessins.

Extrait d'une observation de M. Ranque, sur un vomissement d'aselles ou cloportes aquatiques.

Le bourg de Narcy, dans lequel le fait suivant est arrivé, est situé à six lieues de Nevers. Les habitans n'ont, pour s'abreuver, que deux faibles ruisseaux qui coulent sur un fond vaseux, et dont les eaux sont presque toujours troubles.

Au mois de prairial an XII, M. *Ranque* fut appelé pour voir mademoiselle *D.....*, âgée de dix-neuf ans, qui souffrait depuis huit mois de coliques d'estomac; les douleurs étaient parfois très-violentes, et avaient singulièrement altéré la santé de cette demoiselle qui, naturellement, était fortement constituée. Il

Extrait de la description d'un nain de vingt-six mois, présenté à la Société le 24 juillet 1806, par M. DUPUYTREN.

CET enfant est né de parens d'une taille ordinaire, sains et bien portans. Il a eu quatre frères ou sœur. Deux garçons, nés avant lui, sont morts l'un à deux ans et demi, l'autre à huit mois, dans un état de développement proportionné à leur âge. Deux autres nés depuis, un garçon et une fille, sont actuellement bien portans, et d'un développement supérieur à celui des enfans du même âge. La gestation de cet enfant fut heureuse, la mère n'éprouva rien de particulier; seulement son ventre se développa moins que dans les précédentes, et celles qui les suivirent. L'accouchement, qui eut lieu au terme ordinaire, fut facile, et les suites n'eurent rien de fâcheux.

A sa naissance, *François-Marie M...*, avait à peine les proportions d'un fœtus de cinq mois; les fonctions se développèrent pourtant comme dans un enfant ordinaire; il respira, poussa des cris, rendit du méconium, etc., tout comme l'enfant le mieux constitué; il n'était remarquable que par l'extrême petitesse des proportions de son corps, sur-tout du crâne. Mis chez une excellente nourrice, et retiré à l'âge d'un an, il avait à peine grandi quelques pouces, et son augmentation en

poids n'était pas proportionnellement plus grande.

Observé à l'âge de dix-huit mois, par M. *Dupuytren*, il avait les cheveux fort longs, le crâne très-petit, les fontanelles exactement fermées, la face proportionnellement très-développée, le cou assez grêle; la poitrine et le ventre moyennement développés, les membres inférieurs plus longs qu'ils n'ont coutume de l'être à cet âge. Sa gaîté et sa motilité annonçaient qu'il jouissait d'ailleurs d'une très-bonne santé.

Huit mois après, (le 24 juillet 1806), M. *Dupuytren* observa de nouveau, et compara les proportions de cet enfant, alors âgé de vingt-six mois, qu'il présenta à la Société. Il résulte du tableau qu'il en a dressé, que cet enfant a à peine le développement d'un nouveau-né, puisque son poids n'est que de six livres deux onces, et sa taille de un pied cinq pouces. Du reste, sa figure est animée, et dans un mouvement continuel. Ses yeux sont très-petits, sa bouche contient dix dents, dont le développement a eu lieu sans aucun accident. Les sens sont bien développés; l'odorat est celui qui paraît l'être le moins. Il n'articule aucun mot distinctement, et ne marche pas encore: les autres fonctions s'exécutent assez régulièrement; son pouls bat 130 fois par minute. Les facultés intellectuelles sont assez bien développées; il est susceptible d'attention; il

paraît combiner des idées, puisque, dans plusieurs circonstances, il prend des déterminations qui supposent le raisonnement.

EXTRAIT de la description d'un enfant de trois ans et huit mois, qui offre un développement extraordinaire dans plusieurs parties de son corps, présenté à la Société par M. DUPUYTREN.

Louis Théodore M..., âgé de trois ans et huit mois, est né de parens d'une constitution et d'une santé ordinaire. Sa mère, âgée de vingt-deux ans, était dans un état d'aménorrhée complète depuis cinq mois, lorsqu'elle le conçut. Néanmoins sa grossesse fut heureuse, ainsi que son accouchement. L'enfant n'offrit rien qui ne fût commun aux autres nouveau-nés; il fut nourri, élevé, sans rien offrir de remarquable, et jusqu'à vingt-deux mois il ne se distinguait nullement de ceux de son âge.

A cette époque, sans qu'il éprouvât aucune maladie, on vit en peu de temps sa verge devenir très-grosse, et surpasser à de bien grandes dimensions celle de la grande et de la petite [illegible] de sa première enfance. Ses testicules se mirent dans des proportions extraordinaires, et la poitrine se développa de manière à [illegible]

très-remarquable ; ce qu'il y a d'étonnant, c'est que ses testicules restèrent fort petits. Son appetit, au contraire, devint considérable.

Cet accroissement continua de se faire d'une manière non-interrompue. A trois ans et trois mois, on trouva qu'il avait trente-neuf pouces de hauteur, et cinquante livres de poids. A trois ans et sept mois, quarante-deux pouces de hauteur, et cinquante-cinq livres de poids. Le jour de sa présentation à la Société, c'est-à-dire un mois après, on vit à la simple inspection, que cet enfant était moins extraordinaire par sa taille, qui n'est guères que celle d'un enfant de sept ou huit ans, que par son épaisseur, qui est celle d'un jeune homme de quinze ou seize ; qu'il était, en un mot, plus gros et plus fort qu'il n'était grand, ce qui provient de ce que son accroissement est sur-tout causé par le grand développement du systême musculaire.

Les fonctions présentent également des circonstances remarquables. L'appetit est grand, et la digestion très-active, malgré qu'il n'y ait encore que vingt dents de développées, qui n'ont point encore subi de renouvellement. Pour la quantité et la qualité des alimens et des excrémens, cet enfant ne diffère presque pas d'un adulte bien portant. Son pouls est grand et large, et a moins de pulsations que les enfans. Il sue fréquemment ; il urine moins souvent que les enfans, et il peut rester douze

heures sans les rendre. La voix est très-forte ; la poitrine très-ample, et le larynx très-developpé.

Les sens et le cerveau ont également acquis un grand développement.

Les facultés intellectuelles ne sont point en proportion avec l'accroissement physique; sous ce rapport, le jeune *M*... est enfant. Il a des frayeurs, une pusillanimité, une nullité de jugement, qui sont bien de son âge. Il n'a pas la moindre conscience de ses forces, qui sont pourtant considérables, puisque, lorsqu'il veut les employer, il soulève facilement un poids de quarante livres.

M. *Dupuytren* termine sa description, en disant qu'il ne faut peut-être pas conclure du développement actuel de cet enfant, qu'il surpassera un jour les hommes ordinaires. La conclusion contraire lui paraîtrait plus exacte, en ce que l'accroissement en hauteur ayant coutume de précéder celui-ci en épaisseur, on pourrait penser que du moment où celui-ci se déclare, l'autre doit cesser, à moins qu'on ne prétende qu'ils puissent avoir lieu en même temps, ce qui ne peut être décidé que par l'expérience.

1806. — N.° X.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS;

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

11 *septembre.*

Assem de Profess

PENDANT les vacances, MM. les professeurs ont été convoqués en séance extraordinaire, pour entendre la lecture d'un rapport de M. le professeur *Leclerc*, sur les fièvres intermittentes qui régnaient à l'Ecole militaire de Fontainebleau, où il avait été envoyé par décision de S. E. le Ministre de l'Intérieur, en date du 2 septembre. Le rapport a été adopté et adressé à Son Excellence.

Les élèves sage-femmes qui suivent le cours d'accouchemens de l'Ecole, ont été appelées à un concours pour la distribution des prix, qui est faite chaque année à la rentrée de l'Ecole.

3 *novembre.*

L'Ecole a repris ses exercices du sémestre d'hiver.

6 novembre.

S. E. le Ministre de l'Intérieur a adressé à l'Ecole, pour être déposée dans ses cabinets, une statue anatomique en bois, dont tous les muscles peuvent se séparer. Cette pièce, exécutée à Florence, sous la direction de M. *Fontana*, est restée imparfaite, mais elle donne une idée exacte des moyens mis en usage.

L'assemblée a nommé des commissaires pour divers concours relatifs; le premier, à la nomination à une place vacante de prosecteur; le second, au remplacement de l'un des aides de Clinique interne; le troisième, pour l'admission à la troisième classe de l'Ecole-Pratique des élèves qui doivent remplacer ceux qui sont admis cette année dans la seconde.

10 novembre.

Séance publique pour la distribution des Prix.

En l'absence de S. E. le Ministre de l'Intérieur, M. *Fourcroy*, conseiller-d'Etat à vie, et directeur-général de l'instruction publique, a présidé l'assemblée à laquelle avaient été invités MM. les membres de la Société de Médecine de l'Ecole, et plusieurs praticiens de la capitale, ou membres de Sociétés savantes.

M. *de Jussieu*, président, a prononcé un discours après lequel M. *Sue*, secrétaire de

l'Ecole, a proclamé les noms des élèves qui, dans les trois classes de l'Ecole-Pratique, ont mérité des prix ou des accessit. *Voyez* l'extrait du discours de M. *de Jussieu*, à la suite des procès-verbaux.

Les élèves de la première classe qui ont été couronnés, sont les mêmes que ceux qui ont obtenu les prix du Gouvernement, et dont les noms ont été insérés et publiés dans le Bulletin N.° IX de cette année.

Dans la seconde classe, les prix ont été décernés dans l'ordre qui suit :

Prix d'Anatomie

Premier prix

M. *Pierre-Clément-Marie Tourtelle*, du Département de la Haute-Loire.

M. *Jean Lacaisse*, du Lot, département de la Corrèze.

Accessit

M. *Louis-Pierre-Eloi Lecoint*.

M. *Jacques-Léonard Philippe*.

Prix de Physiologie et Chimie.

Premier prix

M. *Clément-Joseph Tourdes*, du Jura.

M. *Jean-Baptiste-Eloi Laffisse*, de Rennes.

Accessit

M. *Jacques-Léonard Philippe*.

Dans la troisième classe,

Prix d'Anatomie.

Partagé entre,

M. *Louis Imbert*, de Villecroze, département du Var;

M. *Edme le Sauvage*, de Caen, département du Calvados.

Accessit,

M. *Guillaume-Joseph-Célestin Closson*;

M. *Michel-Jules Lemazurier*.

Prix de Physique et de Chimie.

Partagé entre,

M. *Louis Imbert*, déja nommé;

M. *Guillaume-Joseph-Célestin Closson*, de Liège, département de l'Ourthe.

Accessit,

M. *Pasquier-Bénédict Poret*;

M. *Louis-Justin Monnet*.

ELÈVES SAGE-FEMMES.

Prix.

Madame *Marie-Jeanne-Aimée Lacour*, de Paris.

Madame *Thérèse-Françoise Thibout*, de Paris.

Accessit,

M.me *Charlotte-Rosalie Agoutin*, de Dreux;
M.me *Ursule-Jeanne Magnon*, de Lamballe.

Mention-honorable de mesdames *Simon*, *Meurant*, *Mouillard*, *Gosselin*, dite *Laburthe*.

14 *novembre*.

MM. les professeurs ont été convoqués extraordinairement, sur l'invitation de S. E. le Ministre de l'Intérieur, pour entendre la lecture de diverses pièces relatives à une épidémie qui s'était déclarée à Boulogne-sur-mer. Des commissaires ont été nommés pour rédiger, d'après l'avis de l'Ecole, un rapport qui a été envoyé de suite au Ministre.

20 *novembre*.

M. *Deyeux* est nommé président;

M. *Sue* est continué dans les fonctions de secrétaire.

13 *novembre*.

La Société a reçu de MM. *Belloc*, d'Agen; *Vidal*, de Périgueux; *Kluyskens*, de Gand; *Devèze*, de Fontainebleau; *Desbordeaux*, de Caen; *Barbier*, d'Amiens, ses correspondans, des lettres dans lesquelles ils la remercient d'avoir bien voulu leur conférer ce titre. *Institut de l'Ecole*

M. *Thibaudeau*, préfet du département des

Bouches-du-Rhône, renvoie le diplôme de correspondant adressé à M. *Reydellet*, médecin de l'hospice de Marseille, en annonçant la mort de cet intéressant collaborateur.

M. *Housset*, médecin à Auxerre, l'un des associés de la Société, fait passer un mémoire sur une fièvre maligne contagieuse.

M. *Scavini*, professeur à Turin, adresse une observation sur une hématocèle.

M. *Cailliot*, professeur à Strasbourg, trois observations sur des maladies du cœur.

M. *Plutôt*, de Thionville, des observations *noso-météorologiques*, du troisième trimestre de cette année.

M. *Goguelin*, de Saint-Brieux, des détails sur une végétation cornée implantée sur la dure-mère.

M. *Poumier*, de Bayonne, des observations sur le catarrhe épidémique du printemps.

M. *Saunié*, d'Auxonne, quatre observations de médecine-pratique sur le phlegmon, la vaccine, la rétention d'urine, et le rhumatisme goutteux.

Un membre, au nom de M. *Giraud-Saint-Romme*, D.-M. à Marseille, a offert, pour être déposé dans les cabinets, un nouvel instrument pour l'opération de la taille, avec une description imprimée de ce gorgeret-lithotôme.

M. *Laennec* a lu un mémoire sur une espèce de vers intestinal non encore décrit.

Ce mémoire était accompagné de figures dessinées par l'auteur.

M. *Hallé* a lu un mémoire contenant des observations sur quelques irrégularités qu'a offertes la vaccination dans la principauté de Lucques.

On donnera, dans un prochain numéro, un extrait de ces deux mémoires.

27 novembre.

M. *Gastellier*, associé de la Société à Montargis, a adressé un précis historique de l'épidémie qui a régné à Ferrières, en juillet et août de cette année.

M. *Barbier*, D.-M., son correspondant à Amiens, un mémoire ayant pour titre : *de l'Action physiologique qu'exercent les médicamens sur les fluides du corps.*

M. *Fleury*, correspondant de la Société, chirurgien en chef des hospices de Clermont, lui adresse deux observations ; la première, sur un hydrocéphale, dont il envoie le squelette parfaitement préparé ; la deuxième, sur l'extirpation de deux tumeurs fibreuses d'un volume considérable, qui avaient pris naissance dans l'épaisseur des paupières supérieures. Cette dernière observation est accompagnée de deux dessins représentant l'état du malade avant et après l'opération.

M. *Delaporte* a lu un rapport sur une ob-

servation adressée par M. *Drouart*, médecin au Mans, relative à une colique épidémique.

M. *Deschamps*, un rapport sur un mémoire de M. *Léveillé*, relatif aux fentes ou fêlures longitudinales des os.

Le même a présenté à la Société un individu précédemment affecté d'anévrisme de l'artère poplitée, sur lequel on avait tenté inutilement la compression pendant long-temps, et qui guérit spontanément et en huit jours à l'époque où l'on avait décidé de l'opérer.

La Société a nommé MM. *Deschamps* et *Baudelocque*, commissaires, pour rendre compte de divers mémoires lus à cette séance par M. *Rouget*, D.-M.

EXTRAIT du discours prononcé à la rentrée de l'Ecole de Médecine de Paris, le 10 novembre 1806, par M. le professeur de Jussieu.

L'OUVERTURE de l'Ecole de Médecine est, chaque année, une époque remarquable où les élèves qui se sont distingués dans le cours d'étude précédent, reçoivent un témoignage public de l'estime de leurs professeurs, et un premier gage de la confiance future de leurs concitoyens. C'est dans la même séance que l'Ecole, par l'organe de son président, expose, en présence du Ministre de l'Intérieur, ou de

M. le directeur-général de l'instruction publique qui le représente, un tableau abrégé des travaux qui ont eu lieu dans son sein, des observations nouvelles qui lui ont été communiquées, et des objets dont sa collection s'est enrichie pendant l'année qui vient de s'écouler.

M. *de Jussieu* a fait précéder cet exposé de considérations sur la médecine dans ses relations avec plusieurs sciences physiques, et a développé les avantages qu'elle a pu retirer de leur association, ou qu'elle doit en recevoir dans la suite. C'est sur-tout dans ses rapports avec les diverses branches de l'histoire naturelle, qu'il s'est attaché à la considérer en cherchant à fixer la nature de ces rapports, et à montrer leur influence sur les progrès de la science médicale. A la suite de cette discussion, il est entré dans le détail des travaux de l'Ecole.

Les professeurs d'anatomie et les personnes chargées de diriger les dissections, ont observé des faits nouveaux. Les canaux veineux des os ont été mis en évidence sur plusieurs têtes d'âge et de sexe différens. Les vaisseaux lymphatiques du mésentère du cheval ont été injectés au mercure. Des recherches comparatives ont été faites sur les lésions organiques de l'homme et des animaux. On a étudié la respiration et l'influence de quelques nerfs sur cette fonction, ainsi que l'action des ganglions des grands sympathiques sur la vie, et sur les changemens éprouvés par les alimens dans le canal intestinal

de l'homme et du chien. Beaucoup de cas pathologiques ont exigé la préparation et la conservation des pièces, et quelques-unes ont mérité d'être dessinées et mouiées en cire, pour entrer dans les collections de l'Ecole, qui ont obtenu cette année plusieurs additions importantes.

On doit à M. *Larrey*, chirurgien en chef de l'armée d'Egypte, quatre têtes de Russe, de Tartare, d'Autrichien et d'Egyptien; à MM. *Thouret* et *Leroux*, deux têtes de momie; à M. *Chaussier*, un renversement de l'intestin rectum; à MM. *Dubois* et *Dupuytren*, un tronc de fœtus présentant la vessie saillante, ouverte en devant, et accompagnée d'une conformation particulière des parties adjacentes; à ce dernier, une jambe et un pied attaqués d'éléphantiasis; à M. *Marandel*, le squelette d'une femme morte dans l'accouchement, par vice de conformation du bassin; à M. *Beauchêne*, une tête de nègre et une d'adulte cariée par la teigne, ainsi qu'une troisième remarquable par le développement extraordinaire des os du nez; une rate avec un kyste osseux dans son intérieur; deux cœurs, l'un d'adulte, l'autre d'enfant, communiquant d'un ventricule à l'autre.

Parmi dix-sept dessins et trois tableaux exécutés par M. *Lemonnier*, peintre de l'Ecole, on remarque un péricarde et un cœur couverts d'une couche lymphatique; une bosse avec mobilité du scrotum; une dilatation considérable du cœur et des cavités de l'aorte; un

anévrisme de la même artère qui s'ouvre dans l'œsophage ; une tumeur sur la tête formée par la dilatation des artères de cette partie, avec la dissection des artères temporales et occipitales.

Vingt pièces modelées en cire par M. *Pinson*, attaché à l'Ecole, présentent des altérations morbifiques, au nombre desquelles on distingue une dégénérescence carcinomateuse du tissu du cœur, compliquée avec une affection cancéreuse du sein ; plusieurs maladies du cœur, et une de l'estomac.

Parmi les pièces de ce genre, il en est deux principales qui méritent une mention particulière. Ce sont celles qui ont été exécutées par M. *Laumonier*, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen. L'une représente l'ensemble du système lymphatique, que l'on peut suivre depuis les ramifications les plus déliées jusqu'au canal thorachique. L'autre, les viscères du crâne, de la poitrine et du bas-ventre, avec les vaisseaux du même genre qui leur appartiennent.

Parmi les thèses présentées et soutenues par les aspirans au doctorat, l'Ecole en a distingué plusieurs dont elle a jugé à propos de faire mention. En anatomie, MM. *Grellier*, *Reytier*, *Dutrochet*, ont traité de la nature des cheveux, des phénomènes de la puberté, d'une nouvelle théorie de la voix. En hygiène, *mbert* et *Delaroche* ont parlé de des bains d'eau-douce, et de l'im-

pression que le corps reçoit d'une forte chaleur. En pathologie et thérapeutique, le catarrhe, le cancer, les fièvres intermittentes masquées, la fièvre jaune, la scarlatine, l'angine inflammatoire, la nostalgie, les affections organiques du cœur, l'érosion et les symptômes qui l'accompagnent, les maladies utiles, ont été autant de sujets présentés par MM. *Lejeune*, *Terrier*, *de Labigne-Villeneuve*, *Vincent*, *Voisin*, *Castelnau*, *Guillemaut*, *Hédouin*, *le Herissé*, *Morin* et *Dessaix*. On doit à MM. *Plassier* et *Lemaigre*, des dissertations sur une épidémie de fièvre bilieuse au mont Jura, en l'an 13, et la peste d'Alexandrie, en l'an 7. MM. *Hedouin de Grandmaison* et *Duval* ont écrit sur l'emploi du quinquina dans la fièvre jaune et sur la toxicologie. On a remarqué en chirurgie, les observations de MM. *Frebaut*, *Guérin*, *Besnard*, sur les hernies abdominales, l'opération de la cataracte, et la fracture du col du fémur.

Plusieurs professeurs de l'Ecole et plusieurs membres de la Société, ont imprimé des ouvrages sur l'art de guérir, dans le cours de l'année. M. *Corvisart* a donné un *Essai sur les maladies et les lésions organiques du cœur*, publié par M. *Horeau*, un de ses élèves; M. *Chaussier*, deux *tables synoptiques*, l'une des solides organiques, l'autre du nerf trisplanchnique, ainsi qu'une instruction sur les secours à donner aux noyés, particulièrement

sur l'introduction de l'air dans la trachée-artère, au moyen d'une canule courbe de son invention ; M. *Baudelocque*, la troisième édition des *Principes sur l'art des accouchemens;* M. *Lassus*, le second volume de sa *Pathologie chirurgicale;* M. *Duméril*, un ouvrage intitulé : *Zoologie analytique;* M. *Richerand*, le 3.me volume de sa *Nosographie chirurgicale;* M. *Alibert*, plusieurs livraisons de son ouvrage, sur *les Maladies de la peau;* M. *Swilgué*, un *Manuel médical;* M. *Duvernoy*, la suite de l'édition de l'*anatomie comparée* de M. *Cuvier.*

Le Gouvernement a donné cette année à l'Ecole de nouveaux témoignages d'estime et de confiance, soit en la consultant sur divers objets, soit en la chargeant de missions honorables. MM. *Desgenettes* et *Duméril*, professeurs de cette Ecole, désignés par elle, furent appelés par un décret de S. M. I. et R., avec M. *Bally*, médecin en chef de l'armée de St.-Domingue, MM. *Nysten*, *Hamel* et *Etcheverry*, docteurs en médecine, pour aller dans l'Espagne, ravagée quatre années consécutives par une épidémie meurtrière de fièvre jaune, étudier cette maladie. D'après les ordres de S. E. le Ministre de l'Intérieur, ils se rendirent, dans la saison la plus chaude de l'année, à Madrid, où ils devaient être aussitôt instruits des lieux qui seraient affectés. Mais la fièvre ne se manifestant pas, après un mois de séjour, ils prirent la

résolution d'aller recueillir eux-mêmes des renseignemens dans toutes les parties de l'Espagne, où la maladie avait régné; par-tout ils eurent des conférences avec les Intendans, les *Juntes* ou collèges de santé, les médecins, les hommes éclairés. Maintenant ils sont occupés à rédiger sur toutes ces relations un rapport détaillé qui présentera une histoire complète de cette maladie désastreuse, qui heureusement a cessé ses ravages.

Un autre évènement honorable pour l'Ecole ne peut être passé sous silence. Dans la dernière campagne d'Allemagne, un nombre considérable de prisonniers fut dirigé sur plusieurs points de la France, et placé dans les bâtimens publics qui parurent propres à les recevoir. Les fatigues d'une longue marche, la mauvaise nourriture, malgré toutes les précautions prises, l'impossibilité de changer ou de réparer les vêtemens, la négligence de divers moyens d'hygiène, l'entassement de beaucoup d'hommes dans un même local; et, enfin, l'abattement et le desespoir résultant du chagrin d'être vaincu et transporté loin de son pays natal, toutes ces causes réunies donnèrent lieu à des fièvres d'hôpital très-graves, qui se manifestèrent à Autun, à Semur, à Chaumont, et dans d'autres lieux. Des ecclésiastiques, des officiers de santé, des gens de service, avaient déja péri victimes de la contagion. La terreur augmenta l'épidémie, et écarta les secours.

L'école de Médecine fut chargée par le Ministre d'envoyer sur-le-champ trois médecins dans les lieux infestés, pour arrêter les progrès de cette terrible maladie. La présence de MM. *Desgenettes*, *Geoffroy* et *Lerminier*, fit bientôt changer l'état de la maladie, et arrêta la mortalité, au moyen des secours qu'ils ordonnèrent, des précautions qu'ils prirent, et du traitement qu'ils administrèrent.

Quelques maladies moins graves ont attaqué les cantons de Fontainebleau et de St.-Omer. L'Ecole, sur l'invitation du Ministre, a fait passer son avis à St.-Omer, et envoyé M. le prof. *Leclerc* à Fontainebleau. Sur une pareille invitation de M. le Conseiller-d'Etat, Préfet de Police, de jeunes médecins choisis parmi ceux qui suivent sa clinique, se sont transportés dans quelques villages des environs de Paris, où régnaient des fièvres automnales, et leur présence a contribué à faire cesser ces épidémies.

Cette dernière circonstance a donné occasion à M. *de Jussieu* de parler de la clinique interne. Cet établissement, dans l'année qui vient de s'écouler, a subi de grandes améliorations, par les soins de MM. *Corvisart* et *Leroux*, qui en sont les professeurs. Les malades ont été placés dans le local nouveau. Tout ce qui tient aux médicamens, aux alimens, aux secours à donner aux malades, a été réglé de manière à ce qu'ils offrissent un modèle pour les autres hôpitaux. L'inaugura-

et décrites avec soin, ainsi que les constitutions de quelques saisons, notamment celles des années 13 et 14, observées à l'hospice des enfans malades, soignés par M. *Jadelot*. On a fait mention de l'asphyxie des nouveau-nés, de celles de quelques ouvriers, par les gaz émanés d'un four à chaux, des secours à administrer aux noyés. On a présenté un grand travail sur le méphytisme des fosses d'aisance, et sur les moyens de le détruire, ou même d'empêcher sa formation. La chimie a offert l'analyse de la sueur, de l'urine, du lait, de l'extractif de sang. Elle a montré que le bouillon fait avec les os était composé seulement de gélatine, et que celui fait avec la viande contenait en outre une substance nutritive non observée jusqu'alors, et que l'auteur de l'analyse nomme *osmazome*. La matière médicale s'est enrichie d'observations sur les vertus fébrifuges de la bénoite; sur les qualités des diverses huiles de ricin, dont l'une est douce, l'autre, âcre et très-dangereuse; sur l'usage et l'abus des évacuans, des narcotiques, des préparations mercurielles; sur les eaux minérales de Ruillé, département de la Sarthe. Les principaux articles présentés par la chirurgie, sont une cataracte opérée par abaissement; des observations sur les fentes ou fractures en long des os; une opération césarienne; une autre, d'anévrisme de l'artère poplitée.

La vaccination est par-tout pratiquée avec

succès, suivant les observations envoyées des divers lieux, elle diminue sensiblement les épidémies de variole, autrefois si fréquentes. Un rapport du secrétaire de la commission de vaccine, constate que plus de quatre cent mille individus ont été vaccinés en France dans le courant de l'an 13. Cette commission a voulu connaître si la vaccine serait également utile aux animaux, sur-tout aux moutons, pour les préserver de la clavelée, maladie analogue à la variole. On a inoculé la clavelée à douze moutons auparavant vaccinés; tous ont eu des tumeurs profondes et des suppurations abondantes, suivies, pour un seul, de la gangrène et de la mort. Mais aucun de ces symptômes locaux n'a offert de ressemblance avec les pustules claveleuses, et il n'y a point eu d'éruption sur les autres parties du corps.

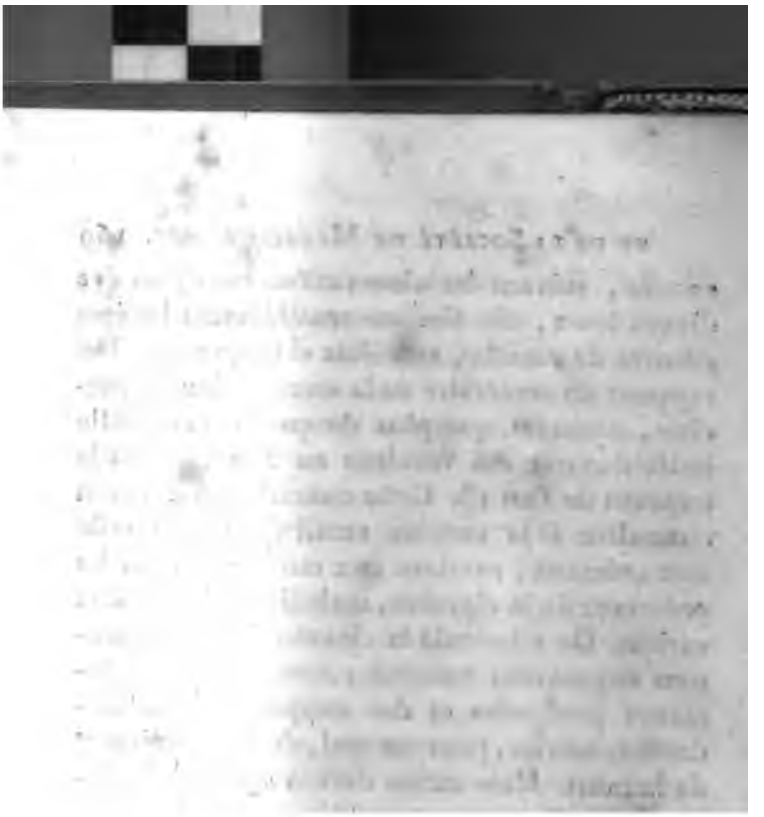

Espagnole, relatives à l'organisation des études médicales en Espagne.

M. *Leroux* propose qu'une députation de la Société médicale d'Instruction de la Clinique interne, soit introduite pour faire part à l'Ecole de ses travaux. La députation étant introduite, M. *Leroux*, après avoir rappelé l'état des différens objets dont cette Société s'est occupée depuis le premier messidor an 13, jusqu'au premier juillet 1806, état présenté et remis à l'Ecole, dans sa séance du 14 août dernier, rend compte des travaux de la même Société jusqu'à ce jour, et présente différens tableaux des maladies qui ont été traitées dans les salles de la Clinique interne. Le président remercie M. *Leroux* et les membres de la Société d'Instruction médicale, de cette communication, et leur adresse les témoignages de la satisfaction de l'Ecole.

M. *Leroux* lit, au nom d'une commission, un rapport sur les expériences faites à la Clinique interne, dans le dessein d'étudier les effets de l'écorce d'*angustura*.

11 *décembre*.

Société de l'Ecole.

M. *Tenon* offre à la Société le premier volume d'un ouvrage de sa composition, intitulé : *Mémoires et observations sur l'anatomie, la pathologie et la chirurgie.*

S. E. le Ministre de l'Intérieur transmet à la Société une observation relative au cadavre d'une femme morte dans un état d'obésité extraordinaire. MM. *Chaussier* et *Dupuytren* sont chargés de faire un rapport sur cette observation qui a été rédigée par M. *Sebe*, chirurgien et maire à Beyssonnier, département du Tarn.

M. *Goupil*, de Nemours, adresse à la Société un mémoire sur la fièvre bilieuse adynamique qui a régné à Flagy, près Fontainebleau, à la fin de l'été 1806. MM. *Pinel* et *Lherminier* sont chargés d'en faire un rapport.

M. *Degland*, chirurgien à Lille, envoie un mémoire sur la rage communiquée, et son traitement préservatif. MM. *Sabatier* et *Andry* sont nommés commissaires.

M. *Chaussier* lit, au nom de M. *Museux*, de Rheims, une observation sur une névralgie maxillo-dentaire, guérie par le cautère actuel. MM. *Chaussier* et *Richerand* sont priés d'en faire le rapport.

M. *Chaussier* lit un mémoire dans lequel il traite des avantages des fumigations humides, ou bains de vapeurs, dans le traitement des maladies. Il donne la description et les dessins d'une machine qu'il propose pour administrer ces bains.

M. *Deschamps* ayant annoncé que M. *Léveillé* a consenti que l'os qui fait le sujet de son mémoire, sur les fêlures longitudinales, soit scié, la Société, sur la proposition du rapporteur, lui adjoint MM. *Chaussier* et *Dubois*, pour procéder aux recherches convenables.

M. *Benezech*, médecin reçu à l'Ecole de Montpellier, présente une description et un modèle d'instrument pour la fistule lacrymale. MM. *Deschamps* et *Thillaye* sont nommés commissaires.

M. *Raikem* lit un mémoire ayant pour titre : *Rapprochemens généraux de quelques faits observés à l'hôpital Saint-Antoine.* MM. *Delaporte* et *Alibert* sont nommés commissaires.

26 décembre.

M. *Bucquet*, médecin à Laval, et correspondant de la Société, lui adresse un mémoire et plusieurs tableaux relatifs aux maladies qui ont régné à Laval, dans les deux premiers trimestres de l'année courante. Ce travail est remis à la commission spéciale, précédemment nommée pour cet objet.

M. *Solenghi*, de Milan, accuse la réception du diplôme de correspondant, que la Société lui a adressé.

On procède au scrutin à l'élection d'un président. M. *Tenon* ayant obtenu la majorité, occupe le fauteuil.

M. *Deschamps*, au nom d'un commission, donne lecture d'une suite à son rapport, sur le mémoire de M. *Léveillé*, relatif à la fente des os en long. L'os ayant été scié, les commissaires ont reconnu une disjonction entre les parties. Quelques membres ayant fait des objections contre le rapport, la Société adjoint à la commission M. *Sabatier*, et invite les commissaires à prendre en considération les objections qui ont été faites pendant la séance.

EXTRAIT du Mémoire de M. HALLÉ, sur les irrégularités que la vaccine a présentées à Lucques, dans le cours de l'année 1806.

CES irrégularités, qui ont d'abord été observées chez la jeune princesse, fille de S. A. I. la princesse *Elisa*, et qui se sont ensuite présentées comme épidémiquement pendant plusieurs mois à Lucques et dans tout son territoire, n'ont point influé sur la marche, les périodes, ni les caractères essentiels de l'éruption vaccinale; elles n'ont aucunement altéré son caractère préservatif; elles se sont seulement manifestées :

1.° Dans une *inflammation locale* survenue à la suite de la piqûre, avant le développement des boutons, mais qui n'a pas empêché ces boutons de se développer à l'époque ordinaire du troisième au quatrième jour. Ce phénomène n'a eu lieu que sur trois enfans;

2.° Dans *la forme du bouton*, qui, en s'étendant et se confondant avec de petites pustules réunies autour de la pustule principale, perdait et sa forme régulière, et la dépression ombilicale qu'il offrait au moment de sa formation.

3.° Dans *la nature de la croûte qui succède à la pustule*; celle-ci n'avait point la couleur

brune, luisante, polie de la croûte de la vaccine ordinaire; elle était irrégulière dans sa forme, comme le bouton qui lui avait donné naissance, et laissait dans la peau un enfoncement plus ou moins profond, qui se remplissait ensuite complètement;

4.° Dans *des éruptions de pustules sur toute la surface du corps*, qui se sont montrées dans le moment où se formait l'aréole autour du bouton principal. Ces éruptions, très-capables d'en imposer par la ressemblance de leurs boutons avec ceux de la petite-vérole, en différaient essentiellement par la manière dont elles se formaient, par l'ordre dans lequel elles se desséchaient, et sur-tout par la liqueur qu'elles contenaient, et qui n'était jamais vraiment purulente. L'épreuve, par l'inoculation de cette liqueur, achevait la démonstration. Non-seulement elle ne propageait rien de semblable à la petite-vérole, mais quelques observations ont fait penser qu'il en résultait des boutons analogues à ceux de la vaccine.

5.° *L'aréole* même a peut-être présenté quelques anomalies. Lorsqu'elle est parfaite, elle représente un cercle excentrique au bouton, et d'abord isolé de lui. Ici elle était irrégulière comme le bouton lui-même, et commençait à sa base dès le premier moment de sa formation. Au reste, cette perfection de l'aréole n'existe pas toujours, même dans les

vaccines les plus régulières, ce qui tient probablement à l'irritabilité différente de la peau dans chaque sujet.

Les contr'épreuves faites par l'inoculation de la petite-vérole, sur les individus qui avaient éprouvé des vaccines irrégulières, ont démontré que leur irrégularité n'avait aucunement altéré la propriété préservative de la vaccine.

Ces observations ont pu déjà avoir été faites isolément par plusieurs médecins, mais il ne paraît pas qu'elles se soient présentées encore avec le caractère de généralité qui appartient aux épidémies. C'est pourquoi l'auteur du mémoire a cru devoir les décrire avec précision, pour qu'on ne néglige rien de ce qui peut éclairer la pratique importante et salutaire de la vaccine.

EXTRAIT du Mémoire sur le Distomus intersectus, *nouveau genre de vers intestins, par M. TH. LAENNEC.*

M. *Laennec* établit d'abord que les vers intestins peuvent être distingués en trois familles. La première comprend les vers qui ont un canal intestinal, des organes reproducteurs, et les deux sexes réunis sur chaque individu, ou séparés sur des individus différens. Le corps de ces vers est ordinairement arrondi, et plus ou moins alongé. La seconde famille renferme les vers qui ont des organes reproducteurs, sans distinction apparente de sexe, et qui ne paraissent pas avoir de canal intestinal. Cette famille comprend les *tænias*, et quelques autres genres qui ont pour caractère commun d'avoir le corps plus ou moins aplati. Dans la troisième famille, se rangent les vers qui n'ont ni canal intestinal, ni organes reproducteurs visibles, quoique quelques-unes de leurs espèces se reproduisent, en quelque sorte par bouture, et d'une manière analogue à celle des hydres ou polypes.

C'est à la première de ces familles qu'appartient le nouveau genre de vers décrit par M. *Laennec*. L'individu qu'il a examiné a été rendu par une dame qui était attaquée depuis quinze jours d'une diarrhée pendant laquelle

il existait dans les selles une assez grande quantité de tricocéphales vivans. Ce ver, long d'un centimètre et demi (un demi-pouce), est arrondi, et a environ un millimètre (une demi-ligne), de diamètre. Sa face inférieure offre, dans toute sa longueur, une légère canelure. Tout son corps est divisé en articulations analogues à celles des ténias. L'une de ces extrémités est terminée par un point d'un brun puce, que le microscope a fait reconnaître pour un large prépuce, à la face inférieure ou cannelée duquel sort une verge assez analogue pour la forme à celle des tricocéphales.

A l'autre extrémité du corps on distingue facilement, par le moyen d'une simple loupe, une tête terminée antérieurement par deux cornes, ou prolongemens, dont les extrémités, examinées au microscope, ont paru évidemment perforées.

En examinant ce ver au microscope-composé, M. *Laennec* y a reconnu l'existence d'un canal intestinal noueux, comme celui des autres vers de la même classe, et un conduit reproducteur aussi volumineux au moins que le précédent.

Il paraît que ce ver peut avoir une longueur beaucoup plus grande que n'était celle de l'individu examiné par M. *Laennec*. M. *Bayle*, médecin de la malade qui l'avait rendu, en avait rencontré quelques mois auparavant un

parfaitement semblable, mais long de plus de cinq centimètres, (plus d'un pouce et demi), chez un cadavre dont il paraissait avoir percé le canal intestinal, pour pénétrer dans la cavité du péritoine où il fut trouvé. Ce ver fut perdu avant d'avoir pu être examiné.

Le ver décrit par M. *Laennec*, ne pouvant entrer dans aucun des genres précédemment connus, il lui a donné le nom de *distomus*, à raison des caractères de la tête.

Quoique le caractère de l'intersection du corps soit beaucoup plus saillant, et même plus remarquable au premier coup-d'œil, puisqu'aucune autre espèce de ver rond ne l'a présenté jusqu'à présent, M. *Laennec* n'a pas cru devoir s'y attacher autant ; les caractères de la tête lui paraissent être les plus constans dans toutes les espèces d'un même genre de vers intestins. Le *distomus intersectus* forme, en quelque manière, l'échelon qui rapproche dans l'échelle des êtres, les deux premières familles de vers indiquées plus haut. Ses articulations, quoique cylindriques, sont d'ailleurs tout-à-fait analogues à celle des ténias. Le *taenia articulis rotundis*, et le *taenia cylindracea*, de *Bloch* ; le *taenia serpentiformis non colluris*, de *Goëze*, s'en rapprochent même par l'épaisseur de leurs articulations.

M. *Laennec* prend occasion de cette ressemblance apparente entre des vers dont l'or-

ganisation est si différente, pour faire remarquer l'insuffisance des caractères extérieurs, et la nécessité de l'anatomie, pour établir sur une base invariable la classification des vers intestins, de même que celles de toutes les autres espèces d'animaux.

Ce mémoire est accompagné de figures dessinées par l'auteur.

1807. — N.° II.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ MÉDICALE D'ÉMULATION.

M. *Baudelocque* [illegible] du Jury médical [illegible] Gard, [illegible] une sage-femme [illegible] rapporteur [illegible] S. Exc. le Ministre de l'Intérieur, qui lui a adressé cette lettre [illegible] répréhensible dans la conduite de la sage-femme, et [illegible] points le rapport [illegible] Les conclusions [illegible]

Le même [illegible] examens [illegible] cembre [illegible] l'hospice de la Maternité, [illegible] sont : quarante-six ont été [illegible]

[illegible] cette année.

15 janvier.

E. le Ministre de l'Intérieur consulte ole, sur les moyens de prévenir les inconens résultans des salles de dissection. Une commission est chargée de lui répondre.

29 janvier.

MM. *Pinel* et *Desgenettes* font un rapport sur différentes pièces envoyées par M. le préfet du département des Bouches-du-Rhône, relativement à une espèce de lèpre existante dans la commune de Vitrolles.

M. *Leroux*, au nom de la commission formée pour la nomination à la place d'élève de la Clinique interne, propose M. *Baron*. Les conclusions sont adoptées.

8 janvier.

Société d'Ecole. S. E. le Ministre de l'Interieur adresse à la Société un rapport de M. *Wauters*, sur un fait relatif à la vaccine. M. *Hallé* est nommé commissaire.

La Société a reçu,

1.° De M. *Housset*, D.-M., son correspondant à Auxerre, un mémoire sur les hôpitaux. M. *Lerminier* est chargé d'en rendre compte.

2.° De M. *Colombot*, D.-M. à Jussey, département de la Haute-Saône, deux rapports faits par lui, sur des maladies endémiques dans divers cantons de son département. M. *Geoffroy* est nommé commissaire.

3.° De M. *de Gorcy*, D.-M. à Nanci, un Mémoire sur la rage.

M. *Deschamps* lit un rapport sur six observations de chirurgie, adressées à la Société par M. *Tuault*, chirurgien à Vallon, département de l'Ardêche. Le rapport est adopté.

M. *Leroux* lit une observation détaillée d'un anévrisme de l'aorte, dont il a entretenu la Société dans sa séance précédente. Le tableau qu'il a fait faire de la maladie, et les pièces préparées qu'il a présentées, seront déposées dans les cabinets de l'Ecole.

On donne lecture de trois observations sur des maladies du cœur, par M. *Caillot*, professeur à l'Ecole de Médecine de Strasbourg, l'un des correspondans de la Société.

On lit également un mémoire adressé par M. *Fleury*, correspondant de la Société, et chirurgien en chef de l'hospice de Clermont-Ferrand. Ce mémoire est relatif à des tumeurs fibreuses considérables, développées dans l'épaisseur des paupières supérieures.

22 janvier.

La Société a reçu, 1.° de M. *Plutôt*, médecin à Thionville, un tableau des maladies qui ont régné dans cette ville, pendant le dernier trimestre de 1806.

2.° Du sieur *Jacob Laubaz*, divers échantillons de substances végétales recueillies au Pérou, et auxquelles il attribue des propriétés

médicales. MM. *de Jussieu* et *Decandolle* sont priés de les examiner, et d'en faire un rapport dans l'une des prochaines séances.

M. *Thénard* fait un rapport sur une notice concernant la prétendue propriété lithontriptique des eaux de Contrexville, par M. *Daston*, directeur des Droits-Réunis du département des Vosges. Le rapport et les conclusions sont adoptés.

M. *Baudelocque* lit un rapport sur l'histoire d'une opération césarienne, pratiquée avec succès, par M. *Bacqua*, chirurgien à Nantes. Il propose, et la Société délibère de faire imprimer un extrait de ce mémoire, et de quatre observations analogues, inédites, dans l'un des premiers volumes des Mémoires de la Société.

OBSERVATION sur l'extirpation de deux tumeurs fibreuses d'un volume considérable, situées dans l'épaisseur des paupières supérieures; par M. FLEURY, chirurgien en chef de l'hospice de Clermont.

Pierre Faiciny, natif de Saint-Broussy, arrondissement de Mauriac, département du Cantal, âgé de vingt-quatre ans, d'un caractère sombre, d'un tempérament mélancolique, fut atteint de la teigne à l'âge de quinze ans. On lui appliqua la calotte, et il guérit radicalement. Deux ans après avoir subi ce

traitement, il éprouva de violens maux de tête qui disparurent au bout de dix-huit mois. A cette époque, il se forma dans chaque paupière une petite tumeur. Ces tumeurs restèrent stationnaires pendant près de trois ans. Elles prirent ensuite un accroissement rapide. Leur développement se fit de haut en bas; il ne fut jamais accompagné de douleur, mais seulement d'un sentiment de pesanteur qui, allant toujours en augmentant, finit par gêner beaucoup les mouvemens des paupières. Ces organes étant sans cesse attirés en bas par le poids de la masse charnue qui s'était formée dans leur épaisseur, prirent un accroissement démesuré, et perdirent entièrement la faculté de se mouvoir. Le malade fut alors condamné à une espèce de cécité. Il ne put voir les objets qu'en relevant avec les doigts l'une des paupières, et en renversant fortement la tête en arrière. Il resta dans cet état pendant près de deux ans. Quelques personnes lui ayant conseillé de venir à Clermont pour se faire opérer, il entra à l'Hôtel-Dieu de cette ville, le premier juin 1806. Il y avait alors cinq ans que les loupes avaient commencé à se former. Elles avaient la grosseur d'un œuf de canne. Celle du côté droit avait une forme ovoïde. Son plus grand diamètre était dirigé transversalement. Celle du côté gauche était un peu moins volumineuse; elle avait une forme sphérique; elle était légèrement aplatie, et inclinée en-dehors. La peau qui les recouvrait était saine.

La conjonctive était rouge et un peu tuméfiée, mais il n'y avait point d'éraillement. Il se faisait habituellement entre l'œil et les paupières, un suintement muqueux assez abondant. On voyait de temps-en-temps couler les larmes sur les joues. Leur qualité n'étant point sensiblement altérée, M. *Fleury* reconnut à l'examen de ces tumeurs, que de leur partie supérieure naissait un prolongement qui s'enfonçait dans l'orbite. Il était impossible de savoir jusqu'où il pouvait s'étendre. Cette considération eut peut-être empêché M. *Fleury* d'en entreprendre l'extirpation; mais le malade ayant déclaré qu'il aimait mieux mourir que de rester dans l'état où il était depuis deux ans, M. *Fleury*, après l'avoir préparé convenablement, se décida à l'opération, qu'il fit de la manière suivante :

Le malade étant assis sur une chaise, la tête renversée en arrière, et solidement fixée par un aide, l'opérateur fit une incision demi-circulaire à la partie inférieure de la tumeur du côté gauche, environ un centimètre au-dessus du bord libre de la paupière supérieure. Cette incision terminée, il en fit une seconde au-dessous de l'arc formé par le sourcil. Il laissa en haut et en bas environ un centimètre de peau, afin d'en avoir assez pour refaire la paupière. Ces deux incisions, réunies à leurs extrémités, circonscrivirent un lambeau de peau de forme ovale. M. *Fleury* détacha ensuite la tumeur du bord

libre de la paupière et de la face antérieure du cartilage tarse, en disséquant de bas en haut, le tranchant du bistouri, dirigé du côté de la loupe, afin de ménager le muscle releveur de la paupière, le cartilage tarse et le ligament palpébral auxquels elle adhérait fortement.

La tumeur étant détachée dans sa partie postérieure, M. *Fleury* détruisit les liens qui l'unissaient à la partie supérieure de la paupière, et au sourcil. Après l'avoir isolée, il la saisit avec une érigne double, qu'il donna à tenir à un aide, et il coupa avec des ciseaux courbes sur leur plat, les adhérences que le prolongement orbitaire de la tumeur avait contractées avec les parties environnantes. Ce prolongement, situé entre la paroi supérieure de l'orbite et les muscles de l'œil, s'étendait assez avant dans la cavité orbitaire. La tumeur enlevée, M. *Fleury* fit la ligature de toutes les artères qui donnaient. A l'exception d'une seule, qui, située trop profondément dans l'orbite, ne put être entourée d'un fil ciré. Il appliqua dessus un morceau d'agaric, et fit, avec des bourdonnets de charpie, une compression méthodique qui arrêta parfaitement l'hémorrhagie.

L'opération fut longue et douloureuse, quoique le malade l'eût supportée avec beaucoup de courage.

Le troisième jour, l'appareil fut levé ; la plaie avait un aspect effrayant ; on eût logé un gros œuf dans l'espèce de caverne qu'elle

offrait. Le malade n'avait éprouvé que peu de douleur, presque point de fièvre, et seulement un léger mal de tête, que les bains de jambes firent bientôt disparaître. Le dixième jour, la surface de la plaie était rouge et vermeille. On en rapprocha les bords, et on les maintint à un centimètre de distance l'un de l'autre, afin de favoriser la sortie du pus. Dès ce moment, la réunion commença à se faire; l'œil fut en partie découvert, et le malade jouit dès-lors des bienfaits de l'opération.

Le vingt juin, M. *Fleury* fit l'extirpation de l'autre tumeur. Le procédé opératoire fut le même que celui qui vient d'être décrit. Il ne survint aucun accident. Les deux plaies se cicatrisèrent presque en même temps, et le malade sortit de l'hôpital parfaitement guéri, le vingt-quatre juillet 1806. Il lui restait cependant une légère difformité produite par la tuméfaction de la conjonctive, qui dépassait un peu le bord libre de la paupière supérieure. M. *Fleury* se proposait de faire la resection d'une portion de cette membrane, dont l'étendue, après l'opération, devait excéder nécessairement celle de la paupière; mais le malade, ennuyé du séjour de l'hôpital, aima mieux garder cette petite incommodité, et s'en aller chez lui, que de rester quelques jours de plus pour subir une nouvelle opération. Il promit de revenir, si l'éraillement des paupières augmentait. Ces organes n'avaient rien perdu de leur mobilité; ils recouvraient

exactement le globe de l'œil pendant le sommeil. Le flux palpébral était un peu plus abondant que dans l'état naturel. La secrétion des larmes parut diminuée d'une manière sensible.

Cette observation est accompagnée de figures qui représentent l'état du malade avant et après l'opération.

Extrait de trois observations communiquées par M. Cailliot, professeur à l'Ecole de Médecine de Strasbourg.

Ces trois observations sont relatives à la maladie désignée par quelques médecins de nos jours, sous les noms d'*ictère bleu* ou de *maladie bleue*. L'auteur, dans un voyage qu'il fit à Brest, en l'an 12, les recueillit conjointement avec M. *Duret*, professeur d'anatomie à Brest, et M. *Cailliot*, son frère, chirurgien de première classe, attaché au même port.

Première Observation. — Le jeune *Lafrénaye* fut présenté, dans le courant de l'an 9, à M. *Duret*. Cet enfant, alors âgé de 11 ans, était remarquable par une teinte bleuâtre de la face. Cette coloration qui, au rapport des parens, subsistait depuis la plus tendre enfance, n'avait d'abord été accompagnée d'aucune altération notable dans l'exercice des fonctions. A l'âge de seize mois, *Lafrénaye* éprouva, pour la première fois, des mouve-

mens convulsifs; il perdit connaissance, et son visage devint entièrement violet.

Depuis cette époque, les syncopes se renouvelèrent assez fréquemment, et toujours avec les mêmes circonstances. Elles étaient ordinairement déterminées par quelques efforts, et sur-tout par de violens emportemens auxquels cet enfant, extrêmement irascible, se livrait à la moindre contradiction. Il devenait alors tout-à-fait livide, et paraissait comme asphyxié. En appliquant la main sur la région du cœur, à peine y pouvait-on sentir un léger frémissement. On parvenait à retirer le malade de cette situation effrayante, soit en exerçant des frictions sur la poitrine, soit en irritant la membrane pituitaire avec des odeurs très-pénétrantes. A cinq ans, l'enfant éprouva une hémorrhagie nazale, qu'on eut beaucoup de peine à arrêter; il était extrêmement sensible au froid, et ne pouvait faire le moindre exercice sans se sentir très-oppressé. Enfin, les accès s'étant rapprochés de plus en plus, *Lafrénaye* mourut le 28 germinal an 9, en faisant des efforts pour aller à la garde-robe.

L'examen du corps, fait le lendemain du décès par M. *Duret*, assisté de plusieurs officiers de santé de la marine, présenta les particularités suivantes :

Les tégumens de la face, de la poitrine et des membres supérieurs, étaient d'une teinte violette tirant sur le noir. Cette couleur était encore plus prononcée aux extrémités des

doigts et des orteils. Les intestins, et tous les autres viscères abdominaux, étaient de couleur brune très-foncée. On eût dit que tous leurs vaisseaux avaient été injectés avec de l'encre. Même coloration aux organes renfermés dans les deux autres cavités. A peine pouvait-on distinguer dans le cerveau la substance corticale de la substance médullaire.

Le cœur, plus volumineux que dans l'état naturel, et gorgé de sang, présenta les lésions suivantes : le trou ovale conservé, établissait une communication entre les deux oreillettes. Cette ouverture avait environ quatre lignes de diamètre. La cloison qui sépare les ventricules présentait une ouverture assez grande pour admettre le doigt, et dont le contour était parfaitement lisse. L'aorte ayant été ensuite fendue, suivant sa longueur, au-dessus des valvules sigmoïdes, on vit que l'orifice de cette artère embrassait l'ouverture qui établissait communication entre les ventricules.

L'orifice de l'artère pulmonaire très-étroit, ne présentait que deux valvules sigmoïdes. Cette artère, plus rétrécie encore au-dessus de son origine, augmentait ensuite de diamètre en s'éloignant du cœur ; ses tuniques étaient plus minces que dans l'état naturel.

Le canal artériel, complètement oblitéré, se rendait dans la sous-clavière gauche : celle-ci donnait naissance à la carotide du même côté, tandis que la sous-clavière et la carotide droites naissaient par deux troncs séparés.

Enfin, l'examen de la poitrine offrit, pour dernière particularité digne d'être notée, un thymus d'un volume considérable.

Deuxième Observation. — A la même époque, et dans la même ville, M. *Cailliot* visita, avec M. *Duret*, un enfant de trois ans, nommé *Guignard*. Cet enfant, qui restait habituellement couché, était faible et d'une maigreur extrême. Son visage était d'un rouge violet. Les gencives tuméfiées saignaient avec la plus grande facilité. Les doigts et les orteils se terminaient par une espèce de tête arrondie que recouvrait une peau plus fine, plus luisante et plus livide que celle du visage.

Les parens questionnés sur l'origine et les progrès de cette maladie, apprirent que cet enfant avait été, à deux mois, attaqué de la coqueluche; qu'à cette époque, le visage avait pris une teinte rouge, et que depuis, cette couleur avait toujours été en augmentant d'intensité, même après la disparition de la toux: enfin, que l'enfant était devenu chaque jour plus faible et plus languissant. Son accroissement avait été singulièrement retardé; à dix-huit mois il n'avait encore que deux dents.

Cet enfant était, comme celui qui fait le sujet de l'observation précédente, sujet à des syncopes qui s'annonçaient par une extrême difficulté de respirer, et étaient accompagnées le plus souvent d'une lividité générale de la peau, et quelquefois au contraire d'une pâleur très-marquée.

Le 12 frimaire an 12, *Guignard* rendit beaucoup de sang par la bouche, et tomba dans un coma profond à la suite de cette hémorrhagie. Le 14, hémorrhagie plus effrayante, suivie d'un nouvel assoupissement qui se prolongea deux jours, au bout desquels le malade mourut.

M. *Duret* fit l'examen du cadavre, en présence de plusieurs hommes de l'art. La peau n'était violette qu'à l'extrémité des doigts. On remarquait néanmoins çà et là quelques taches assez semblables à des échymôses.

Le cœur, situé transversalement dans la poitrine, avait sa base directement tournée du côté droit. L'oreillette droite, distendue par un sang noir en partie fluide et en partie coagulé, était seule aussi volumineuse que tout le reste du cœur. Le trou ovale conservé pouvait admettre une sonde de femme. Les parois du ventricule droit étaient d'une épaisseur considérable, et sa cavité rétrécie ne renfermait qu'une petite quantité de sang.

Après avoir incisé ce ventricule suivant la direction de son axe, on essaya de faire pénétrer la sonde dans l'artère pulmonaire, mais cet instrument s'engagea aussitôt dans l'aorte. On ouvrit alors le ventricule gauche dans toute sa longueur, et l'on apperçut vers la base de la cloison, une ouverture large qui établissait une communication entre les deux ventricules.

Pour pénétrer ensuite dans l'artère pulmonaire, il fallut recourir à un stylet, tant son

orifice était retréci. Le canal artériel oblitéré allait se terminer à la sous-clavière gauche; celle-ci fournissait la carotide primitive, tandis que les artères correspondantes du côté opposé, formaient, dès leur origine, deux troncs séparés. Enfin, la position du cœur avait tellement changé les rapports de l'aorte, que celle-ci, au lieu de se contourner autour de la bronche gauche, embrassait dans sa courbure la bronche droite, et passait derrière l'extrémité inférieure de la trachée-artère, pour aller gagner le côté gauche de la colonne vertébrale.

Troisième Observation. — M. *Cailliot* vit encore à Brest, à la même époque, un enfant de 9 ans, qui présentait absolument les mêmes phénomènes que ceux qui avaient été observés sur celui qui fait le sujet de la première observation. Oppressions habituelles, et qui augmentaient par l'exercice; impression désagréable par l'exposition à une température froide; hémorrhagies nasales; syncopes déterminées par des efforts, des accès de colère, etc.; mais sur-tout lividité très-marquée de la face.

Trois faits aussi remarquables, recueillis dans une même ville et à la même époque, fixèrent l'attention de M. *Cailliot*. Ils l tèrent à rechercher, dans les auteu

observations analogues. Les sources dans lesquelles il en a rencontré, sont la dix-septième épître de *Morgagni*, les *Observations anatomiques* de *Sandifort*, le *Mémoire de Jurine* sur l'*Eudiométrie*, inséré dans le dernier volume des *Mémoires de la Société Royale de Médecine*, le *Traité d'Anatomie Pathologique* de *Baillie*, et plusieurs *Recueils périodiques*.

En comparant entre eux tous ces faits, M. *Cailliot* a vu que le caractère essentiel de cette affection, connue sous le nom de *maladie bleue*, consiste dans un dérangement organique du cœur, dérangement qui permet à une portion du sang noir ou veineux de passer immédiatement des cavités droites du cœur dans les cavités gauches, sans avoir préalablement traversé le poumon.

Les phénomènes propres à faire reconnaître ce désordre organique, paraissent être les suivans : 1.° Couleur bleuâtre ou livide de la peau, mais sur-tout de celle du visage : cette coloration augmente dans l'effort, la colère, etc.; 2.° syncopes plus ou moins fréquentes; 3.° diminution de la chaleur vitale.

A ces signes principaux, on peut ajouter la gêne habituelle de la respiration, les hémorrhagies, les palpitations, l'irrégularité du pouls, etc., symptômes qui sont, pour la plupart, communs à toutes les maladies organiques du cœur.

M. *Cailliot* pensait, à l'époque où il se livrait à ces recherches, que la *maladie bleue* était toujours produite par un vice de première conformation du cœur. Il renvoie à l'ouvrage de M. *Corvisart* (1), pour les faits qui prouvent que les ouvertures de communication entre les cavités droites et gauches du cœur, peuvent se former accidentellement, même chez les adultes, soit par érosion, soit par rupture.

---

(1) *Voyez* Observ. 47 et 48, et rapprochez-les des Observ. 44 et 45.

1807. — N.° III.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

12 février.

Assemblée des Professeurs

Sur le rapport des commissaires du concours ouvert pour une place vacante d'aide anatomiste, l'Ecole a nommé M. *Magendie*.

Pour satisfaire au desir de l'administration de l'hospice de Meaux, l'Ecole a ouvert un concours à l'hôpital de la Charité, pour l'élection d'un médecin en chef de l'hôpital de cette ville. Ouï le rapport de ses commissaires, qui lui ont proposé de présenter M. *Saintex*, l'Ecole a arrêté que ce rapport serait adressé à l'administration des hospices de Meaux.

26 février.

S. Exc. le Ministre de l'Intérieur, ayant invité l'Ecole à désigner un médecin pour se rendre sans délai à Troyes, à l'effet d'y porter

des secours contre une épidémie, le Conseil d'Administration a indiqué M. *Geoffroy*, membre de la Société. L'Ecole a applaudi à ce choix.

Sur la demande de MM. *Cuchet* et *Ducommun*, l'assemblée a nommé une commission composée de MM. *Chaussier* et *Deyeux*, pour examiner leur établissement pour le filtrage des eaux.

5 février.

Société de l'Ecole.

La Société a reçu de S. Exc. le Ministre de l'Intérieur, et de M. le Colonel préfet du département de la Sarthe, des renseignemens sur l'asphyxie de deux ouvriers qui creusaient un puits dans le voisinage d'un four à chaux;

De M. *Valentin*, l'un de ses associés résidans en France, une note sur des lépreux qu'il a visités à Vitrolles, département des Bouches-du-Rhône;

De M. *Plutot*, médecin à Thionville, des observations sur les maladies qui y ont régné pendant le quatrième trimestre de 1806;

De M. *le Maistre*, chirurgien à Aix, département de la Haute-Vienne, une observation sur une opération césarienne, pratiquée pour la seconde fois sur la même femme;

De M. *Weidman*, professeur à l'Ecole provisoire de Médecine de Mayence, 1.° u

observation intitulée : *Faeminae gravidae ex coalitu omenti cum utero mors adnotata et submissa. Schol. Med. Paris. a* J. P. Weidmann. Maguntiaci, 1807 ; avec une figure.

2.° Un mémoire ayant pour titre : *Annotatio de extractione lentis crystallinae faciliore et tutiore, communicata Maguntiaco*, 1807 ; *cum figurâ. Anteà* (*anno* 1800), *instituto nationali missa.*

M. *Chaussier* a montré à la Société, les cadavres de deux fœtus, dont l'un est né sans fémur, et l'autre porte une tumeur très-considérable à la lèvre supérieure.

M. *Guersent*, correspondant de la Société à Rouen, a lu un mémoire sur la déchirure de l'œsophage, à la suite du vomissement.

M. *Jacques*, D.-M., a lu un mémoire sur l'hydrocéphale aigu des enfans.

19 *février.*

La Société a entendu la lecture, 1.° d'une observation de M. *Dutrochet*, tendante à prouver que la perception de la lumière est nécessaire pour que les mouvemens de l'iris aient lieu.

2.° Du mémoire de M. *Valentin*, sur les lépreux de Vitrolles.

3.° D'un mémoire de M. *Barbier*, d'Amiens, sur l'action que les médicamens exercent sur le corps vivant.

M. *Pinson*, artiste modeleur de l'Ecole, a présenté, dans cette séance, des pièces en cire qu'il a exécutées pour ses collections.

1.° Une tumeur carcinomateuse très-considérable, extirpée de l'aisselle et du côté droit du thorax. Pièce envoyée par M. *Pelletan*.

La même, coupée longitudinalement.

2.° Productions verniformes rouges, tant à leur surface que dans leur intérieur, répandues sur toutes les parties du cœur. Données par M. *Desgenettes*.

3.° Production d'un blanc argenté à la superficie, et d'un blanc grisâtre à l'intérieur, trouvée dans le cervelet, quatrième ventricule.

4.° Concrétion polypeuse trouvée dans la veine-cave supérieure, se prolongeant dans la sous-clavière gauche, etc.

5.° Deux reins contenant, dans leur intérieur et à leur surface, des kystes séreux en très-grand nombre, remplis d'un liquide trouble.

6.° Cancer de l'estomac, le long de sa petite courbure, avec production fongueuse et carcinomateuse d'un très-grand volume, adhérente au foie.

7.° Substance trouvée dans le cerveau.

Ces cinq dernières pièces ont été données par M. *Dupuytren*.

EXTRAIT d'une Observation de M. AUBERY, docteur en médecine au Grand-Andely, département de l'Eure, sur une rupture de la matrice, et du rapport de M. BAUDELOCQUE, sur cette observation.

UNE femme de trente-huit ans, mariée à l'âge de vingt-six, fit d'abord deux fausses-couches aux termes de quatre mois et demi et de trois mois, et eut ensuite six enfans, dont la naissance fut longue et laborieuse, parce que, dit l'auteur, on n'avait pas eu le soin de remettre le grand axe de la matrice parallèle à celui du bassin, le ventre ayant été constamment en besace, tombant sur les cuisses, même dans les deux premières grossesses, quoiqu'avortées avant le cinquième mois.

Enceinte, pour la neuvième fois, elle éprouva de fréquentes syncopes, de grands maux de tête, des cours de ventre, des ténesmes, des douleurs déchirantes à la région pubienne, et néanmoins, assure-t-on, la gestation se prolongea jusqu'au onzième mois. A cette époque, des douleurs se firent sentir vers l'épigastre; d'abord supportables, elles devinrent intolérables le troisième et le quatrième jour, ce qui détermina à appeler M. *Aubery*, qui ne vit la malade que pour être témoin de sa mort, car les membres étaient froids, la face grippée,

les pupilles dilatées et insensibles à la lumière, les yeux fixes, enfoncés dans les orbites, les lèvres décolorées, la respiration difficile, entrecoupée, le pouls presqu'éteint lorsqu'il arriva.

En palpant l'abdomen, quoique météorisé et tombant sur les cuisses, l'auteur de l'observation découvrit le *torse* d'un enfant, dont la tête refoulait le diaphragme; et au bas de ce ventre, qui flottait sur le devant des cuisses, un corps résistant et rond, ce qui lui fit soupçonner tout à-la-fois une rupture de matrice et une double grossesse. La sage-femme l'assurait qu'elle avait touché la tête du fœtus sur l'orifice de la matrice, pendant les premiers jours du travail, et que ce n'était que depuis le matin qu'elle ne la retrouvait plus.

La malade mourut. On procéda de suite à l'opération césarienne, selon la méthode de *Platner*. Il sortit beaucoup de sang qui était épanché, et on découvrit l'enfant occupant le côté gauche de l'abdomen, la tête sous le diaphragme, et les genoux en bas, appuyés sur la matrice, le placenta appliqué aux parois abdominales, dans le voisinage de l'ombilic, aux trois-quarts détaché, le cordon n'ayant que six pouces de longueur. Le fœtus était long de 22 pouces, et du poids de dix livres.

Le col de la matrice offrait une ulcération qui avait trois pouces et demi de haut en bas, et près de quatre pouces transversalement. Il y avait des hydatides disséminées çà et là dans

la portion restante du col de la matrice, et la partie supérieure du vagin. L'*uterus* avait une très-belle couleur de sang fortement oxigéné ; ses parois étaient résistantes et considérablement épaissies ; il conservait à-peu-près sa forme naturelle, mais toutes ses dimensions étaient prodigieusement augmentées. Il pesait cinq livres, et sa cavité pouvait à peine recevoir le doigt.

M. *Aubery*, qui avait d'abord soupçonné une rupture de la matrice, pensa, après l'ouverture du cadavre, et probablement à cause de l'ulcération du col de la matrice, et l'adhérence du placenta aux parois abdominales, que cette grossesse était extra-utérine. Il se demanda alors comment la conception avait pu s'opérer, et si la semence avait été éjaculée dans le bas-ventre par l'endroit usé du col de la matrice ? Monsieur le rapporteur ne voit au contraire, dans cette observation, qu'une rupture de la matrice, avec cette distinction qu'elle n'est pas du nombre de celles qui se font brusquement, s'annoncent avec bruit et par une douleur excessivement vive ; mais, au contraire, qu'elle s'est faite lentement petit à petit, et par une véritable ulcération gangreneuse des parties.

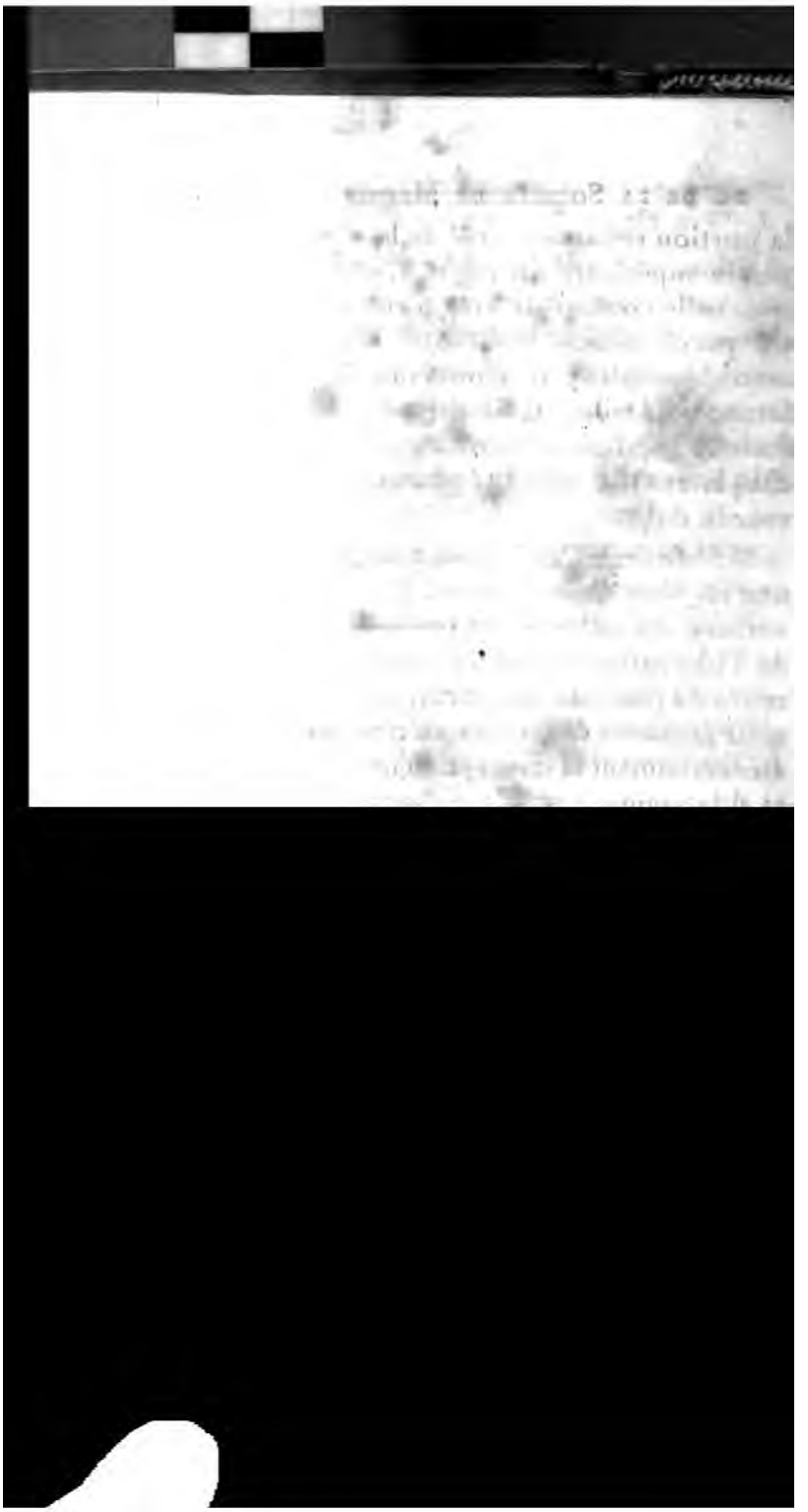

1807. — N.° IV.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

26 mars.

Assemblée des Professeurs

L'Ecole de Médecine qui avait assisté en corps et en grand costume aux obsèques de M. le professeur *Lassus*, a arrêté, à l'unanimité, que le discours prononcé par M. *Thouret*, au nom de la compagnie, et celui de M. *Pelletan*, fait au nom de l'Institut national, seraient imprimés dans le plus prochain Bulletin, comme un tribut authentique de l'estime et de l'affection qu'elle avait pour le savant et estimable Professeur qui vient de lui être enlevé.

5 mars.

Société de l'Ecole

M. *Pinel* a fait un rapport sur les travaux noso-météoriques de M. *Bucquet*, médecin à Laval, dont le but est d'établir les relations

qui existent entre les phénomènes météoriques et les constitutions *morbides*.

Les conclusions de ce rapport, sont que le zèle et la constance de M. *Bucquet* méritent des éloges; et qu'il doit être invité, au nom de la Société, à poursuivre ses recherches, afin de donner à leurs résultats un degré convenable de certitude.

La Société a ensuite entendu la lecture d'un rapport de MM. *Delaporte* et *Jadelot*, sur un manuscrit de M. *Desbordeaux*, médecin à Caen, ayant pour titre : *Sur le Système de l'enfance;* l'opinion des commissaires est que le commencement de ce travail est fait de manière à en faire desirer la suite.

M. *Benezech*, D.-M.-M., a lu un mémoire sur un instrument propre à tirer, par les narines, le stylet de Méjan, introduit dans le sac nasal par les points lacrymaux.

M. *Philibert Dubois* en a lu un sur la nature de la fièvre bilieuse.

19 *mars*.

La Société de l'Ecole de Médecine a adhéré, d'une voix unanime, à l'arrêté de l'assemblée des Professeurs, portant que les discours de MM. *Thouret* et *Pelletan*, prononcés aux obsèques de M. *Lassus*, seront insérés dans

le Bulletin de l'Ecole et de la Société, comme un témoignage public de la douleur et des regrets que lui cause la mort du membre distingué qu'elle vient de perdre.

La Société a reçu une lettre de M. *Bacqua*, chirurgien à Nantes, pour l'informer qu'une femme sur laquelle il a pratiqué deux fois l'opération césarienne, ainsi que l'enfant extrait par la dernière, sont en parfaite santé;

De M. *Rignier*, médecin à Bar-sur-Ornain, une observation sur un choléra-morbus devenu mortel en peu d'heures;

De M. *Chansarel*, pharmacien à Bordeaux, des observations sur le tartrite antimonié de potasse;

De M. de *Montholon*, membre de la quatrième division des secours à domicile, une note de M. *Marye*, chirurgien, relative à une femme qui, accouchée le 28 décembre 1806, paraît encore prête à donner le jour à un autre enfant.

De M. *Colombot*, D.-M. à Jassy, communication d'un rapport général sur l'épidémie qui a régné dans plusieurs villages du département de la Haute-Saône, vers la fin de l'été de l'an 1806.

M. *Geoffroy*, envoyé par S. Exc. le Ministre de l'Intérieur, à Troyes et à Auxerre, a lu un rapp[illegible]idémie qui y a régné, ainsi que

dans les environs de ces deux villes; les mesures qu'il a conseillées, et les secours qu'il a administrés lui-même, ont eu le plus heureux succès. Plusieurs histoires particulières de maladies, font partie de ce rapport.

M. *Lafargue*, chirurgien à l'Hôtel-Dieu, lit, au nom de M. *Dupuytren*, et au sien, deux observations. La première, sur une lésion très-grave du crâne, avec déperdition d'une portion considérable de l'os pariétal, chez un jeune sujet qu'ils ont présenté à la Société, dans un état de parfaite guérison; la seconde, sur une plaie de tête par un coup de sabre, suivie de la mort du sujet.

La Société a entendu la lecture d'un mé-

EXTRAIT du Rapport de M. GEOFFROY, sur l'épidémie qui a régné aux environs de Troyes et d'Auxerre.

Dès les premiers jours de janvier 1807, il parut dans la commune de Moussey, à deux lieues de Troyes, une maladie épidémique qui bientôt se répandit avec violence dans les villages environnans.

Dès que le danger est connu, M. le Préfet de l'Aube nomme trois médecins de Troyes, pour se remplacer successivement dans les communes attaquées de la maladie. La distance des lieux, les pluies continuelles, la négligence des habitans, la terreur répandue dans tout le pays, sont autant d'obstacles qui empêchent d'arrêter les progrès de la maladie.

M. *Geoffroy* est chargé, par S. Exc. M.gr le Ministre de l'Intérieur, de se rendre dans le département de l'Aube, pour prendre connaissance de la maladie, et tâcher d'en arrêter les progrès; il confère avec les médecins de Troyes, parcourt les communes infestées de la maladie, rédige une instruction détaillée établissant les causes de l'épidémie, ses caractères et la méthode de traitement la plus convenable. La maladie est reconnue être une pleuro-péripneumonie, avec symptômes d'adynamie plus ou moins intenses. L'instruction est distribuée de suite, par ordre de M. le Préfet,

aux officiers de santé des campagnes, aux curés, aux propriétaires. La méthode de traitement est mise en usage, et suivie de succès. L'épidémie disparaît; le temps sec et froid contribue beaucoup à en arrêter les progrès. Sur 2,650 habitans, formant la population des communes attaquées de la maladie, il en a péri 126 en deux mois, la plupart n'ayant appelé aucun secours.

La même maladie a régné à Beyne, près blis, à trois lieues d'Auxerre. Sur 400 hauans, 27 périssent, 95 avaient été attaqués de épidémie. M. *Geoffroy* y est envoyé, et ouve l'épidémie à-peu-près terminée par les soins de M. le Préfet de l'Yonne, qui a chargé du traitement MM. *Poussard*, médecin, et *Rampont*, chirurgien. Ces Messieurs avaient adopté un traitement basé sur les mêmes principes que ceux mis en usage à Troyes.

HISTOIRE DE LA MALADIE.

Topographie. — D'après les détails donnés sur les divers villages attaqués de la maladie, il en résulte que, offrant des différences dans les localités, ceux qui ont le plus souffert sont traversés par des ruisseaux grossis par les pluies ou situés sur les bords de prairies marécageuses, ou enfin remplis de cloaques d'eaux stagnantes.

Causes. — Humidité constante de l'atmos-

phère. Depuis deux à trois mois, pluies fréquentes, voisinage des eaux, construction particulière des maisons qui les rend toutes humides et peu aérées. Excès de fatigues, défaut d'alimens sains, ou de boissons capables de soutenir les forces.

Signes précurseurs. — Le plus souvent invasion subite, quelquefois maux de tête, fatigue générale, légers frissons, douleurs dans les articulations deux ou trois jours avant l'invasion.

Caractères. — Au début, frissonnement général, bientôt suivi de chaleur; céphalalgie susorbitaire; face colorée, avec le fond du teint livide; yeux hagards, souvent injectés. Langue presque toujours humectée, mais blanchâtre ou sale. Points douloureux et erratiques dans toute la partie antérieure de la poitrine. Respiration très-gênée; nausées suivies quelquefois de vomissemens; toux fréquente tantôt sèche, tantôt accompagnée de crachats sanguinolens ou d'un jaune rouillé, difficiles à expectorer, quoique de peu de consistance; pouls précipité et peu développé, si ce n'est dans les redoublemens; altération excessive; syncopes; calme apparent quelquefois le deuxième jour; mais si, à cette époque, la maladie n'a pas commencé à se juger, soit par des évacuations alvines bilieuses, mais sans trop de fréquence, soit par des sueurs abondantes,

crises toutes deux en général salutaires, alors exaspération des symptômes, oppression considérable, pouls petit et irrégulier, langue très-sale, tremblottante, délire, fréquence des syncopes, ventre météorisé, constipation, ou déjections involontaires, respiration stertoreuse, prostration extrême des forces.

Symptômes accessoires.—Douleur à la gorge, vers les oreilles, coriza, évacuation de vers lombrics, sur-tout chez les enfans; langue quelquefois sèche et aride; hémorrhagie nasale.

Pronostic. — Deux crises salutaires, soit par les sueurs, soit par les évacuations alvines abondantes, sans être excessives. Si le délire survient dès les premiers jours, mort le troisième. La maladie est jugée le 7, soit par la mort, soit par la convalescence, qui n'est pas aussi longue qu'on pourrait le présumer.

Traitement. — Si des coliques semblaient annoncer des évacuations alvines, petit-lait avec addition de deux gros de sulfate de magnésie, ou d'un autre sel analogue. Si une moiteur légère paraissait indiquer que la crise voulût s'opérer par les sueurs, deux grains de kermès minéral, oxide d'antimoine sulfuré rouge, dans une boisson aromatique de thym, sauge ou camomille, avec une once d'oximel scillitique sur la pinte. L'ipécacuanha n'était administré que lorsque le vomissement semblait l'indiquer. Dès le troisième jour, infusion

aromatique alkoolisée ; vésicatoires aux jambes. En remplacement du quinquina, trop difficile à se procurer, potion avec l'éther et le laudanum, en nombre égal de gouttes, dans un verre d'infusion aromatique. Lavemens en cas de constipation. Vin d'absynthe dans la convalescence.

Observations. — Au nombre de dix, toutes tracées avec exactitude, les unes propres à l'auteur ; les autres, soit de M. *Pijeotte*, médecin à Troyes ; soit de M. *Rampont*, chirurgien à Chablis. Les bornes de ce Bulletin ne nous permettent pas d'en rapporter ici ; elles sont la preuve des caractères énoncés.

Autopsie cadavérique. — Poumons adhérens aux côtes, gorgés de sang noir, avec plus ou moins de traces de suppuration, ayant quelquefois la consistance du foie ; l'un des deux souvent flasque et sans élasticité. Ventricules du cœur flasques et vides de sang. Intestins météorisés.

L'on a remarqué qu'il a péri beaucoup moins de femmes que d'hommes, et que parmi ces derniers, la mortalité a exercé ses ravages principalement sur ceux de cinquante à soixante-dix ans.

EXTRAIT d'un ouvrage de M. DESBORDEAUX, intitulé : Système physique de l'enfance, *et du Rapport qu'en ont fait MM. LAPORTE et JADELOT.*

Le discours préliminaire de la partie de cet ouvrage qui a été remise à la Société, contient des vues générales sur l'organisation des enfans, et sur l'application qu'on peut faire à cette science, des diverses connaissances acquises en physiologie. Vient ensuite la première section, qui renferme un apperçu physiologique sur l'organisation du fœtus.

M. *Desbordeaux* considère successivement le développement et le degré d'action des différens systêmes d'organes dans le fœtus. Il observe que la matière qui le constitue est douée d'une sensibilité qui préside à son accroissement, et qui est sur-tout fort grande dans ses appareils assimilateurs.

Selon l'auteur, le sang destiné au fœtus ne lui parvient qu'après avoir subi des changemens notables dans la composition et les proportions de ses principes constituans. Ces changemens consistent dans une espèce de départ des substances étrangères aux facultés assimilatrices du fœtus, opéré par les capillaires de la veine ombilicale, à la rencontre des extrémités vasculaires utérines et fœtales, qui a lieu dans les insterstices lobulaires du placenta. Parvenu au

foie, ce sang subit une seconde dépuration, et y dépose l'excédant de la graisse et de l'humeur albumineuse, disproportionné aux forces élaboratrices du fœtus. Les résidus de cette défécation sanguine sont ensuite repris par les veines et les absorbans hépatiques, pour être transmis dans le système circulatoire, et être exhalé par les ramuscules artérielles sous l'enveloppe dermoïde. On voit que M. *Desbordeaux* regarde le système hépatique comme l'appareil de la digestion du fœtus, et tel est effectivement la fonction qu'il lui accorde, et qui rend raison, selon lui, de son grand volume chez le fœtus.

M. *Desbordeaux* propose une nouvelle conjecture sur les nerfs. Il considère les nerfs comme un appareil de tissus composés d'une matière essentiellement sentante, et exhalée, dans tous leurs points, par les capillaires artériels, et divisés en deux systêmes généraux très-distincts l'un de l'autre, communiquant chacun par contiguité leurs impressions; le premier, à la protubérance annulaire, centre de la perceptibilité, et régulateur des actes de la locomotion; le second, à la région épigastrique, siège principal de l'excitabilité nutritive. Au moyen de cette théorie, l'auteur rend raison de plusieurs phénomènes qu'on expliquait difficilement auparavant. Telles sont la force musculaire, lorsque le sang est riche en principe nerveux, au contraire, la débilité,

l'asthénie, le tremblement de la vieillesse, etc., lorsque ce liquide est moins animalisé.

M. *Desbordeaux* décrit ensuite le développement des divers tissus du fœtus, tel que le tissu osseux, le musculaire, etc. Il fait sur chacun des remarques et des observations dont plusieurs sont entièrement neuves, et rapportées d'une manière très-méthodique.

Extrait des Recherches et Observations sur la lèpre de Vitrolles, par le docteur Louis Valentin, *associé de la Société, à Marseille.*

UN bruit populaire répandu dans le département des Bouches-du-Rhône, indiquait les communes de Vitrolles et des Martigues, situées aux environs de Marseille, comme renfermant des familles de lépreux. Le docteur *Valentin*, curieux d'approfondir ce que ce bruit pouvait avoir de réel, se rendit d'abord aux Martigues. Les informations les plus exactes lui apprirent que la lèpre y avait été autrefois endémique et héréditaire; qu'elle avait diminué peu-à-peu, au point qu'on n'y comptait plus, il y a quelques années, que deux ou trois individus attaqués de cette maladie, mais qu'ils sont morts; que leurs descendans sont en apparence très-sains, et qu'aujourd'hui il n'y a pas un seul lépreux aux Martigues.

Dans les deux excursions que M. *Valentin* a faites à Vitrolles, il n'a pu y découvrir que quatre individus affligés de la lèpre, les seuls qui existent actuellement dans ce pays, d'après le témoignage du maire et de M. *Martin*, chirurgien à Vitrolles, depuis plus de cinquante ans. On croit généralement à Vitrolles que la lèpre y a été apportée par des habitans de Martigues; mais tout porte à croire, dit le docteur *Valentin*, que la lèpre y existait de temps immémorial, et qu'elle est un reste de celle qui a désolé toute l'Europe.

Les symptômes observés sur les lépreux de Vitrolles, consistent en des tubercules sur différentes parties de la peau, sur-tout au visage, de la grosseur d'un pois ou d'une noisette; des élévations squameuses insensibles sur les extrémités; des ulcérations superficielles à bords écailleux sur les mains, qui rongent les ongles et font tomber les doigts, en détruisant leurs articulations; des flexions des doigts qui les rendent impotens, etc.; du reste, ces individus n'éprouvent point de douleur, et exécutent assez bien les diverses fonctions de l'économie animale.

Il résulte des renseignemens donnés par les principaux habitans de Vitrolles, qu'on a vu périr des familles entières de la lèpre; que dans d'autres, plusieurs individus en sont morts, mais que ceux qui ont survécu en paraissent exempts quant à présent; que la lèpre ne se

La seconde contient la succession de ce qu'il appelle *catastases*, c'est-à-dire l'action combinée de différens points lunaires, et de l'état atmosphérique d'une constitution boréale ou australe, sur les maladies de la constitution qui suit immédiatement. Cette seconde partie consiste dans une série de tableaux égaux en nombre aux constitutions météoriques, et divisés chacun en sept colonnes. La première renferme la date et la durée de la constitution boréale ou australe; la deuxième, la division des jours, adoptée par M. *Lamark*, pour la constitution en équinoxiaux antérieurs, moyens antérieurs, lunisticiaux, moyens postérieurs, équinoxiaux, postérieurs, et de plus l'indication adaptée à cette division; la troisième, les caractères généraux de la constitution; la quatrième, la désignation des maladies observées pendant la *catastase* correspondante, c'est-à-dire, pendant la constitution qui a suivi immédiatement celle qui est décrite dans les trois premières colonnes, et que l'auteur regarde comme placée sous son influence; la cinquième, la mortalité particulière des cinq ordres de jours dont se compose la *catastase*; la sixième, le rapprochement des lésions organiques que l'anatomie pathologique a constatées pendant la durée de la catastase; la septième, le traitement employé contre les maladies qui ont régné durant le même temps.

La troisième partie des recherches de M. *Buc-*

quet, a pour objet le dénombrement des maladies qui ont régné durant une constitution boréale ou australe, l'indication de la mortalité, et l'exposition de quelques faits pathologiques, et enfin quelques vues générales sur le traitement qu'il a adopté.

On voit, par cette exposition succincte du travail de M. *Bucquet*, que le principal changement qu'il a introduit dans la méthode de décrire une constitution médicale, tient à la considération de l'influence lunaire sur l'atmosphère terrestre, et à celle de ses inégalités. M. le Rapporteur pense qu'un pareil rapprochement donnera peut-être dans la suite quelques résultats ignorés, si on se borne à une exposition simple et méthodique des faits, sans en tirer encore de conclusions prématurées. Il eût été à desirer que M. *Bucquet* eût joint à son travail, la position topographique des lieux où il exerce la médecine.

Extrait du Discours de M. Pelletan, prononcé aux obsèques de M. Lassus.

Pierre Lassus est né en 1741, d'un maître en chirurgie de Paris, chargé de famille et dépourvu de fortune. De ces deux conditions, si pénibles pour la plupart des hommes, l'une a déterminé son goût pour l'étude et assuré ses succès; l'autre a développé les précieuses qualités de son cœur. Ses parens consacrèrent toutes leurs facultés à l'éducation de ce fils unique, livrant celle de ses quatre sœurs aux exemples de vertus et de piété qu'elles recevaient de leur mère : sans doute ils pressentaient déjà que ce fils resterait le soutien de la famille.

Ce fut au collège des jésuites que le jeune *Lassus* fit ses premières études, et qu'il contracta le goût du travail et de la bonne littérature que cette compagnie célèbre ne manquait jamais d'inspirer à ses élèves. Aussi la vie entière de *Lassus* fut-elle un cours d'étude sans interruption. Entré peut-être par nécessité dans la carrière de la médecine, il ne songea jamais qu'elle devait fournir à ses besoins; il ne connaissait que son cabinet et ses livres. Il était arrivé à l'âge de trente ans, avait parcouru avec la plus grande distinction sa licence, et reçu le grade de maître en chirurgie : déjà il était adopté par l'Académie, et il laissait encore sa famille et ses amis dans l'inquiétude sur son sort et sur les ressources que son art devait lui procurer.

Son père, qui pouvait encore fournir aux besoins de la famille, semblait respecter les goûts, l'insouciance et la noble passion du jeune homme, qui n'aimait l'étude que pour l'étude, et comme il serait à souhaiter que l'aimassent ceux qui naissent suffisamment pourvus des dons de la fortune. Ce fut à cette époque que *Lamartinière*, premier chirurgien de Louis XV, présenta

M. *Lassus* à la place de chirurgien des princesses *Victoire* et *Sophie*, filles du roi. Quelle étonnante opposition ne devait-il pas y avoir entre la vie tranquille de notre philosophe, sa demeure modeste au faubourg Saint-Laurent, et le projet de le transporter à la cour de Louis XV ! Rassurons-nous, chers collègues ; *Lassus* n'avait du philosophe que la science, l'érudition profonde ; il avait acquis des connaissances générales en littérature ; son goût exquis embrassait tout ce qui est aimable, s'attachait à tout ce qui est beau : il n'était pas seulement nourri de grec et de latin ; les langues italienne, anglaise et leur littérature lui étaient familières ; il aimait tous les arts, et il cultivait la musique avec succès. Toujours lié d'amitié avec les gens les plus distingués en tous genres, il savait parler à chacun la langue qui lui convenait.

La mort de M. *Lassus* père, constitua bientôt le fils chef d'une nombreuse famille. Deux sœurs s'étaient rendues religieuses, malgré l'opposition de leurs parens, et notamment celle de leur frère, dont les sentimens n'entendaient rien aux calculs de l'intérêt. Une mère de soixante-dix ans, paralytique, et deux sœurs vouées au célibat, furent donc emmenées à Versailles : présentées aux princesses, elles partagèrent bientôt la considération dont jouissait M. Lassus ; et deux mille écus que la place rapportait, étaient le fonds modeste qui soutenait honorablement cette famille vertueuse, au milieu du faste qui l'entourait, sans lui faire envie.

Les tantes de Louis XVI s'étant à cette époque retirées en Italie, le devoir, la reconnaissance, forcèrent *Lassus* à les suivre : les événemens se succédèrent avec une telle rapidité, que *Lassus*, décidé à revenir dans sa patrie, ne put devancer le terme fatal assigné pour la rentrée des émigrés. Mais le décret annonçait que *ne seraient pas considérés comme tels ceux qui auraient été en pays étranger pour la culture et les progrès des*

sciences : M. *Lassus* n'avait jamais abandonné son goût pour l'étude, et il n'eut qu'à présenter au comité de Salut public, les nombreux extraits et autres travaux qui l'avaient occupé en Italie, pour jouir de l'honorable exception portée dans le décret. Sa défense acquit une nouvelle force lorsqu'il produisit de semblables résultats d'un voyage qu'il avait fait en Angleterre quelques années avant la révolution.

L'amour de l'étude qui diminue les besoins de la vie ; la science et le goût des arts qui rendent indifférens aux tracasseries du vulgaire ; la douceur, l'aménité du caractère qui font des amis, et sur-tout éloignent les envieux ; enfin la bonté du cœur, la tendresse pour les siens, ces douces affections de l'ame qui adoucissent même les maux qu'on éprouve ; voilà les sources du bonheur, le bonheur lui-même : or, *Lassus* possédait éminemment tous ces avantages, et ils expliquent le bonheur qui, disait-on, ne l'avait jamais abandonné.

Aussi, Messieurs, *Lassus* va-t-il être plus que jamais favorisé de la fortune ; c'est lorsqu'il a été admis au milieu de vous qu'il en a reçu le plus grand bienfait ; il vous comptait tous pour ses amis ; vous lui en donnâtes des preuves bien précieuses et bien honorables, en l'instituant presque aussitôt secrétaire temporaire de la première classe. Bientôt après, il n'eut qu'à se présenter pour obtenir vos suffrages pour la place de bibliothécaire, et vous crûtes par là rendre justice à son érudition, à son goût pour l'étude, et à son aptitude pour tous les genres de littérature, autant que donner à sa personne un témoignage de bienveillance et d'amitié.

L'Ecole de Médecine, organisée dans le même temps, l'accueillit avec empressement au nombre de ses Professeurs ; et certes, il était un des plus distingués d'entre nous : mais sur-tout combien il nous était cher à tous ! Une dernière faveur, qui ne lui coûta pas plus de démarches que les autres, et qui fut également un tribut

rendu à ses rares talens, fut le titre de chirurgien-consultant de S. M. l'EMPEREUR.

Lassus profita de son loisir pour mettre au jour un *Traité dogmatique de médecine opératoire* : bientôt après il s'occupa d'un *Traité de Pathologie chirurgicale* qui paraissait à peine lorsque la mort a enlevé son auteur. Déja dans sa jeunesse, M. *Lassus* s'était exercé et avait remporté la palme dans des concours académiques; il avait traduit de l'anglais divers ouvrages de chirurgie. Ce n'est point ici le lieu d'analyser ces productions; mais je dois dire qu'elles sont des modèles de clarté, de précision, écrites avec toute l'élégance que comporte de pareils sujets, et que ne désavouerait pas l'homme de lettres le plus consommé.

Il existe une grande analogie entre la vie laborieuse du cabinet, et les affections de l'ame qui ont la famille pour objet. *Lassus*, fidèle à ces affections, s'y est livré jusqu'à la fin : il avait conservé et soigné religieusement, pendant dix ans, sa vieille mère paralytique, et l'avait consolée de la fin tragique d'une de ses filles : la mort avait aussi moissonné une de ses sœurs religieuses : la seconde, chassée de son couvent par la révolution, revint au logis, et crut, après trente ans, retrouver encore la maison paternelle. Sa petite fortune, fruit de ses économies, en était le patrimoine, il n'a pas changé de main à la mort de celui qui l'avait acquise.

Lié par les sentimens du cœur à M. *Lassus* depuis trente-cinq ans, admirateur de la probité simple et inaltérable qui faisait le fond de son caractère, et jouissant de sa conversation avec un plaisir toujours nouveau, je ne l'ai jamais entendu parler de la religion ni de la mort; il n'a jamais assisté à aucunes funérailles. Craignait-il donc ce terme inévitable? Je ne le pense pas, puisque son approche n'a nullement altéré la tranquillité de son ame; la mort qui l'a frappé le 17 mars 1807,

a semblé n'être pour lui que le dernier pas d'une marche douce et paisible.

EXTRAIT du Discours de M. THOURET.

ET nous aussi nous donnons des regrets sincères à la mémoire de notre collègue *Lassus*; nous que des rapports multipliés, des relations habituelles, ont mis à portée de connaître ses talens, ses travaux; d'apprécier ses services et son caractère.

Nous regrettons ce Professeur éloquent et habile qui, chargé de l'une des parties les plus importantes de l'enseignement dans notre Ecole, s'en occupait d'une manière si honorable pour l'art, et si instructive pour l'élève; qui savait si bien sur-tout ramener à l'expression la plus simple, et rendre, pour ainsi dire vulgaire, les plus hautes conceptions de la science.

Nous regrettons ce savant qui, nourri de bonne heure de l'étude des langues anciennes et modernes, se distinguait au milieu de nous par une littérature chirurgicale aussi étendue que variée, à qui nous devons la connaissance de plusieurs ouvrages étrangers; qui surtout a enrichi l'art de plusieurs mémoires très-importans qui feront époque dans les annales de la science.

Nous regrettons ce coopérateur zélé qui, dans les exercices journaliers de nos examens, se montrait si jaloux de l'honneur de l'art; qui prodiguait des encouragemens si grands, si expressifs, aux preuves de savoir; donnait si franchement des marques d'improbation aux réponses peu exactes, aux fausses notions énoncées, et savait tempérer ce que les représentations peuvent avoir d'austère pour l'élève, par une grande bienveillance pour sa personne.

Nous regrettons ce confrère vraiment estimable, qui, dans nos réunions habituelles, montrait un zèle vrai pour la gloire de l'établissement, une constante bienveillance pour ses collègues; qui n'eut jamais que des goûts simples que n'altéra point le séjour des cours; qui, jeté dans les agitations et le tumulte de la révolution, en sortit plus attaché encore à sa vie retirée et paisible, et sut trouver le repos et le bonheur avec des sœurs chéries qui le payaient de ses bienfaits par les soins les plus touchans et les plus assidus.

Et dans quel moment cette perte pouvait-elle être plus vivement sentie qu'à cette mémorable époque où la chirurgie française, qu'il a tant illustrée, se distingue si honorablement à la suite de nos armées triomphantes; où elle vient d'obtenir de l'auguste Chef de l'Etat, un de ces témoignages de satisfaction qui sont en même temps les plus glorieuses récompenses, et des sources de toute espèce de prodiges?

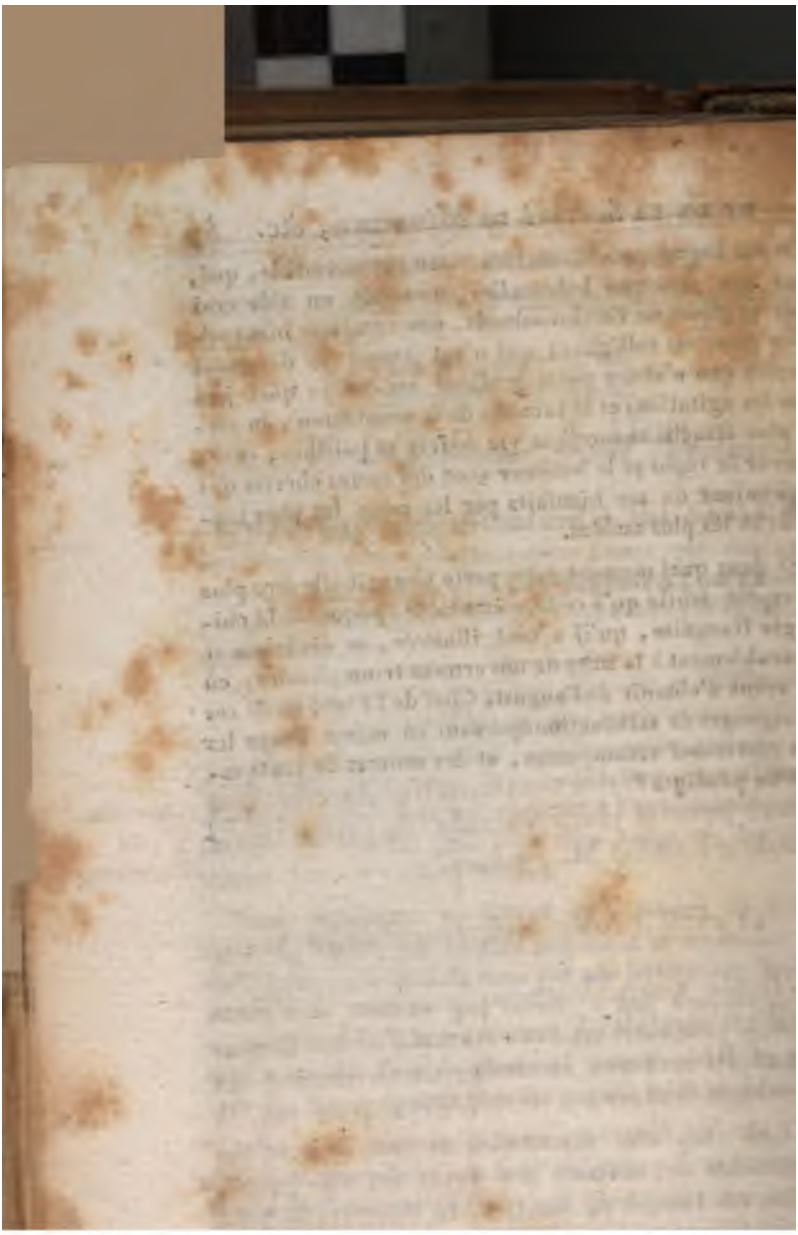

1807. — N.° V.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS;

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

9 avril.

Assemblée des Professeurs.

Sur le rapport des commissaires du concours ouvert pour la place vacante de prosecteur, l'Ecole a nommé M. *Rullier*.

11 avril. (*Séance extraordinaire.*)

L'Ecole assemblée pour procéder à l'élection d'un candidat à présenter à S. M. l'Empereur et Roi, pour la chaire de professeur de pathologie externe, devenue vacante par la mort de M. *Lassus*, s'est occupée d'abord de la question de savoir s'il y avait ou non, dans les circonstances présentes, de l'avantage à ce qu'un de ses membres passât, conformément aux réglemens de l'Ecole, par voie de permutation, à la place vacante.

L'assemblée s'est décidée pour la négative,

a ensuite discuté les titres de huit candidats qui lui ont été présentés, et l'élection a été ajournée au 15 avril.

15 *avril.* (*Séance extraordinaire.*)

Le résultat du scrutin ayant fourni la majorité absolue à M. *Richerand*, chirurgien en chef-adjoint de l'hôpital Saint-Louis, chirurgien en chef de la garde de Paris, membre résidant de la Société de l'Ecole de Médecine, il sera présenté à S. M. l'Empereur et Roi, par l'Ecole de Médecine de Paris, comme candidat pour la chaire vacante de professeur de pathologie externe.

23 *avril.*

Le bureau a été renouvelé; M. *Sue* a été élu président, et M. *Petit-Radel*, secrétaire.

2 *avril.*

Société d'Ecole. La Société a reçu de M. *La Chèze*, D.-M.-P., médecin à Angers, des observations sur l'usage de la grande ortie, substituée, avec avantage, dans quelques cas, aux vésicatoires.

M. *Louyer-Willermay* a lu un mémoire sur un endurcissement du pylore, sans rétrécissement.

M. *Pinel* a donné communication d'un mémoire qu'il a lu à l'Institut, sur des faits observés par lui, depuis plusieurs années, à la Sal-

pêtrière, dans la portion de cet établissement destiné aux insensées, et sur l'application du calcul des probabilités, au traitement de l'aliénation mentale.

M. *Rouget* a lu des observations sur quelques maladies guéries par l'application du moxa.

La Société a nommé membres correspondans Français :

Messieurs,

De Prépetit, D.-M.-P., médecin du Gouvernement au Sénégal.

Gendron, docteur en médecine à Vendôme.

Kohler, professeur de botanique à l'Ecole provisoire de Médecine de Mayence.

Maron, chirurgien à Sompuis, département de la Marne.

Moricheau-Beauchamp, D.-M.-P., secrétaire du Comité de vaccine, à Poitiers.

Wenzel l'aîné, professeur d'anatomie à l'Ecole provisoire de Médecine de Mayence.

En pays étranger :

Messieurs,

Behrends, professeur d'anatomie à Francfort-sur-le-Mein.

Wenzel le j.e, professeur d'accouchemens à Francfort-sur-le-Mein.

16 avril.

M. *Valentin* a communiqué à la Société un extrait d'une lettre de M. *de Carro*, médecin à Vienne en Autriche, contenant la description d'un instrument appelé *conducteur de lumière*, propre à faciliter l'inspection des organes creux auxquels on applique les dilatateurs ou *speculum*, tels que le vagin, le rectum. La Société a chargé une commission de lui faire un rapport sur cette machine.

M. *Lebas*, D.-M.-P., médecin de l'hôpital-général de Bourges, a adressé un recueil de vingt-quatre observations, sur les maladies des prisonniers Russes qui y ont été admis.

M. *Housset*, médecin à Auxerre, a envoyé un mémoire intitulé : *Code épizootique destiné à préserver les animaux des maladies contagieuses.*

M. *Laennec*, a lu un mémoire sur une nouvelle espèce de hernie, qu'il désigne sous le nom d'*intra-pelvienne.*

La Société a nommé membre correspondant, M. *Beauvais*, médecin vétérinaire à l'Isle-de-France.

29 avril.

La Société a reçu de M. le maire du neuvième arrondissement municipal de la ville de Paris, le tableau des individus décédés sur cet

arrondissement, dans le mois de mars dernier, contenant l'indication de leurs sexe, âge, profession, demeure, genre de maladie, etc.

De M. *Chansarel*, pharmacien à Bordeaux, une note sur les espèces de quinquina qui ont la propriété de décomposer le tartrite antimonié de potasse, et sur celles qui sont dépourvues de cette propriété;

De M. *Bucquet*, la suite de l'histoire médicale de 1806, pour l'automne de cette année.

M. *Jadelot* a lu la topographie de l'hospice des Orphelins de Paris, dans laquelle il a particulièrement insisté sur l'influence que chaque espèce de métiers auxquels on exerce les enfans, a sur leur santé.

Une sage-femme a présenté à la Société, un enfant né avec une conformation vicieuse de la tête, consistant principalement dans le défaut de la voûte des orbites, et dans une hernie du cerveau par la fontanelle fronto-pariétale.

EXTRAIT d'un Rapport de M. GASTELLIER, sur une épidémie de fièvres bilieuses rémittentes, qui a régné à Ferrières, département du Loiret, en juillet et août 1806.

LA commune de Ferrières est située à trois lieues N.-E. de Montargis, sur la rivière de Cléry. Elle est bâtie sur un sol ferrugineux et à mi-côte. Les terres sont en général mauvaises et peu propres à la culture; et comme la ville est sans commerce, les habitans sont pauvres et indigens. L'air qu'on respire dans cette ville est vif, pur et très-salubre; on n'y avait jamais vu d'épidémie de mémoire d'homme. La population est de 15 à 1800 individus.

En juillet 1806, plusieurs personnes furent attaquées d'une fièvre bilieuse rémittente. Le nombre en augmenta successivement, et alla jusqu'à 103 individus. Voici les symptômes que présenta la maladie :

Céphalalgie, douleurs vagues dans les membres, aux articulations; frisson plus ou moins intense, mais n'étant ordinairement que d'une heure au plus; vomissement d'une bile verte, précédant ou accompagnant le frisson, durant même après sa cessation, et se répétant à chaque accès ou redoublement; moiteur, puis sueur succédant brusquement au frisson; soif très-vive dans le fort du frisson, et quelque

temps après ; douleurs et tension de la région épigastrique et des hypochondres, avec sentiment d'une chaleur interne, vive et mordicante à l'extérieur ; agitation, insomnie, peau et conjonctive jaunâtres ; pouls vîte, petit, rarement plein, large et mou dans quelques individus ; langue sale et humide, couverte d'un enduit jaunâtre et limoneux ; ventre plutôt resserré que relâché ; urines rouges et ardentes dans les premiers jours de l'invasion ; déposant sur la fin de la maladie un sédiment blanc qui annonçait sa terminaison prochaine.

La marche de cette fièvre épidémique était fort irrégulière, sur-tout relativement aux rémittences. Il y avait par jour plusieurs paroxismes annoncés par le vomissement et le froid chez certains malades, tandis que chez d'autres il y en avait seulement un ou deux. Chez tous, les paroxismes variaient pour la durée et les intervalles entre chaque.

La crise de cette fièvre bilieuse rémittente, lorsque la nature n'était pas contrariée dans son travail, arrivait du 7 au 14, et rarement au-delà ; dans ce dernier cas, la fièvre bilieuse se métamorphosait en fièvre d'une autre nature ; c'était ou la fièvre putride, ou la fièvre maligne, etc. La crise la plus favorable, la plus prompte et qui jugeait la maladie plus sûrement, était la diarrhée. Des malades ont eu des saignements de nez, des sueurs copieuses, mais qui ne terminaient rien ; au lieu que la

diarrhée jugeait définitivement et promptement, sur-tout lorsqu'elle était secourue à propos par l'usage de légers minoratifs; mais elle devenait orageuse, même funeste, lorsqu'elle était troublée par des purgatifs trop énergiques, ou administrés intempestivement.

Le prognostic de la maladie était en général très-favorable, sur-tout lorsqu'elle était prise dans son principe. Il l'était moins lorsque la fièvre quittait le type de rémittente pour passer à celui de continue; encore l'évènement justifiait-il, presque toujours, l'utilité des moyens que la prévoyance dictait alors. Le prognostic n'était fâcheux que lorsque l'indocilité ou l'insouciance des malades leur faisait prendre des médicamens contraires à leur état. Malgré cette circonstance, il n'est mort que dix-neuf personnes dans toute la durée de l'épidémie.

Les moyens mis en usage pour la curation de cette fièvre, consistaient d'abord en boissons délayantes, en acides végétaux, en lavemens émolliens. M. *Gastellier* passait ensuite à l'administration d'un émétique, qu'il a fallu quelquefois réitérer; puis il donnait des minoratifs. Quelquefois pourtant il était forcé d'employer des purgatifs énergiques. Lorsque les premières voies étaient suffisamment nettoyées, et que la fièvre continuait, M. *Gastellier* administrait le kina avec beaucoup de succès, ce qui mettait ordinairement fin à la maladie. Rarement a-t-il été obligé d'em-

ployer les vésicatoires, et plus rarement encore les saignées.

L'auteur de ce rapport pense que la cause de cette fièvre bilieuse rémittente se trouve dans l'intempérie des saisons précédentes. L'hiver qui venait de s'écouler avait été constamment pluvieux, et suivi d'un printemps et d'un été chauds et humides, et extrêmement variables; mais il avoue qu'il est difficile d'expliquer comment cet état de l'atmosphère qui était général, a plutôt produit une épidémie à Ferrières, que dans toute autre commune.

Extrait de plusieurs observations remises à la Société, par M. Rouget, D.-M.

Première observation.

Il s'agit, dans cette observation, d'une dame Espagnole affectée d'hémiplégie et de perte de la parole, par la paralysie de la langue, depuis trois ans. Cette maladie avait résisté à tous les remèdes employés jusques-là. M. *Rouget* conseilla l'application successive de *moxas* le long de la colonne épinière. Ils furent du plus heureux effet; puisque la malade commença à proférer quelques paroles dès le lendemain. Elle fut parfaitement guérie

en deux mois. On fut obligé de faire épeler cette femme comme un enfant à qui on apprend à lire, pour lui rendre le libre usage de la parole.

Deuxième observation.

Un homme avait perdu la parole à la suite d'une angine muqueuse chronique, venue pour avoir couché dans un local humide. Un léger *moxa* appliqué sur les vertèbres cervicales, lui en rendit en partie l'usage. La cure ne put être complète, parce que le malade, pusillanime, ne voulut pas permettre de nouvelles applications de ce moyen.

Troisième observation.

Cette observation nous présente un homme affecté d'un *lumbago*, qui alternait avec des fièvres intermittentes, depuis deux ans, et qui fut guéri sans retour par l'application d'un large *moxa*, aidé de quelques moyens évacuans.

Quatrième observation.

Une demoiselle, affectée de douleurs rhumatismales vagues depuis quatre ans, fut guérie par l'application d'un *moxa* sur le lieu douloureux.

Cinquième observation.

M. *Rouget* nous présente, dans cette obser-

vation, l'exemple d'une dame de 60 ans, attaquée, selon lui, d'une fracture du col du fémur, consolidée sans raccourcissement au soixantième jour, au moyen de l'appareil de *Desault*.

Sixième observation.

Cette observation présente un fait fort singulier. Il est question d'un jeune homme de 18 ans, véritable automate, et dont l'intelligence était tellement bornée, que son père ne put lui apprendre la moindre chose. M. *Rouget* se rappelant avoir lu, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, l'histoire d'un docteur de Sorbonne, né avec très-peu de moyens intellectuels, dont les facultés morales se développèrent à la suite d'une opération du trépan, que nécessita une plaie à la tête, suite de la chûte d'une tuile échappée du toît de la Sorbonne; et sur-tout se rappelant ce que *Boërrhaave* dit des qualités du mercure, crut devoir employer ce métal en frictions, jusqu'à ce que l'excitation se fût manifestée au cerveau. Pendant son action, le malade devint plus actif; ses facultés intellectuelles se développèrent, et en total le jeune homme acquit sensiblement, et devint apte à beaucoup de travaux auxquels il lui était impossible de se livrer auparavant, à tel point qu'il embrassa l'état ecclésiastique. M. *Rouget* avertit la Société qu'il donne ses soins dans ce moment à un jeune

homme qui, à l'âge de 22 ans, a éprouvé une amélioration remarquable dans ses facultés intellectuelles, par suite d'un traitement mercuriel fait pour combattre un vice syphillitique.

Tourniquet axillaire.

A la suite des observations précédentes, M. *Rouget* donne la description d'un nouveau tourniquet de son invention, propre à arrêter le cours du sang dans l'artère axillaire. Ce tourniquet, au rapport de M. *Deschamps*, nommé commissaire par la Société pour examiner le mémoire de M. *Rouget*, n'est que celui de *Petit*, approprié au lieu qui lui est destiné. Il a été témoin de son application à la Charité. Il lui a paru se fixer avec solidité, et de manière à ce qu'aucun mouvement ne puisse le faire varier, ce qu'il doit principalement à la manière dont il est retenu. Ce moyen consiste en une ceinture de cuir qui entoure le corps du malade au-dessus du bassin, et assujetti par deux sous-cuisses. A cette ceinture sont attachés les liens qui fixent en place le tourniquet, au moyen de quatre anneaux placés aux extrémités de la plaque mobile. Deux de ces liens passent pardevant le corps, et deux par derrière, tous quatre en divergeant.

M. *Deschamps* pense que cet appareil, dont le principal mérite est de fixer le tourniquet de *Petit* au-dessus de la clavicule, et qui demande

un certain temps pour son application, ne pourrait peut-être pas être employé dans le cas d'une blessure du tronc principal, parce que la perte du sang ne donnerait pas le temps de s'en servir, mais qu'il pourrait être singulièrement utile dans les cas d'opération d'anévrisme, dans ceux d'amputation de l'extrémité supérieure, et particulièrement dans l'amputation dans l'article.

PRÉCIS d'une observation sur une rupture de l'œsophage, à la suite de vomissement, communiquée à la Société par M. GUERSENT, correspondant de la Société, à Rouen.

DANS le mois d'octobre 1806, une petite fille âgée de 7 ans, habituellement très-bien portante, prise de dévoiement depuis quelques jours, éprouva des vomissemens peu d'heures après son dîner; la nuit elle eut de la fièvre, avec soif et assoupissement, puis léger délire et déjections involontaires jaunes et fétides. On donna de l'eau sucrée pour boisson. Le deuxième jour, l'assoupissement continuait; il y avait des nausées. On fit boire plusieurs tasses de thé à la malade. A une heure après midi, il survint une violente convulsion, pendant laquelle la langue sortait de la bouche; la peau de tout le corps devint

d'un rouge cramoisi. Une faiblesse extrême succéda à cette convulsion, et tout le corps était couvert d'une sueur froide. M. *Gauvain* vit alors cet enfant quelques heures après pour la première fois; il était dans une espèce de *coma*. La face était violette, la peau brûlante, sèche, la pupille dilatée; les mâchoires étaient fortement serrées. Il y avait des mouvemens convulsifs de l'orbiculaire des lèvres : le pouls était plein, très-fréquent, la respiration paraissait dans l'état naturel, mais il y avait de la toux de temps en temps.

Les symptômes précédens invitèrent M. *Guerlent* à faire appliquer des sangsues au col et derrière les oreilles. L'assoupissement diminua, mais la persistance des autres symptômes engagea à employer les sinapismes, et à prescrire un quart de grain d'émétique dissous dans quelques cuillerées d'eau. A la deuxième cuillerée, il y eut des selles involontaires, et l'enfant fit de vains efforts pour vomir; il rendit seulement quelques gorgées de mucosité.

A cet état, succéda très-promptement l'affaissement du pouls, le froid des extrémités, et un peu de gêne dans la respiration. On cessa l'emploi de l'eau émétisée. Les vésicatoires furent appliqués aux jambes. On donna une potion tonique avec l'éther. La déglutition parut pénible et douloureuse; la nuit fut très-mauvaise; le pouls et la chaleur offraient la

plus grande irrégularité ; il y eut des convulsions partielles. Vers le matin, la respiration devint plus gênée, les inspirations plus courtes, plus fréquentes ; à mesure que le pouls s'affaiblissait, la face devenait violette, la pupille insensible. Enfin, la malade baignée de sueur, mourut sans convulsion, trente-six heures après l'invasion de la maladie, dix-huit heures après la première convulsion.

A l'ouverture du cadavre, on trouva les vaisseaux cérébraux gorgés de sang, les gencives tuméfiées. On s'apperçut que la poitrine ne résonnait pas du côté droit. Ce côté était rempli d'un liquide de couleur brune, dans lequel nageaient des flocons d'un verd foncé. Il y avait au fond de ce liquide une mucosité assez abondante. On apperçut dans la plèvre droite, à quatre ou cinq centimètres au-dessus du diaphragme, dans le trajet même de l'œsophage, une déchirure de forme ovale-oblongue, d'un centimètre de large sur deux de long. Un stylet introduit par cette ouverture, de haut en bas, pénétrait aisément dans l'estomac ; et en pressant ce dernier organe, on faisait sortir par la déchirure de l'œsophage un liquide absolument semblable à celui qui était auparavant contenu dans la poitrine. Les parois de l'estomac et de l'œsophage étaient par-tout bien sains, et sans aucune trace d'inflammation. Les bords de la déchirure observés à l'œso-

phage, ne donnaient aucun indice de suppuration ou d'altération précédente.

Cette observation, dont on ne connaissait encore que deux analogues, dont l'une se trouve dans *Boërrhaave*, et l'autre dans le second volume du journal de *Desault*, sera imprimée dans tous ses détails, avec les réflexions de l'auteur, dans les premiers volumes des Mémoires de la Société.

1807. — N.° VI.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

14 *mai*.

Assemblées de la Société.

M. *Drouard*, D.-M. au Mans, envoie à la Société une pièce pathologique, consistant en un polype considérable des fosses nasales.

MM. *Laennec*, médecin de l'Hôtel-Dieu de Nantes; *Bacqua* et *Blin*, médecin et chirurgien de la même ville, remercient la Société du titre de Correspondant qu'elle leur a conféré.

M. *Keraudren*, médecin en chef de la marine, en exprimant sa reconnaissance à la Société, pour le diplôme de correspondant qu'elle lui a conféré, lui renouvelle l'offre des services qu'il peut lui rendre, à la tête du service de santé de la marine et des colonies,

dont la correspondance peut fournir d'utiles matériaux à la Société.

M. *Sander* adresse à la Société une traduction en allemand, des plaidoyers de M. *Baudelocque*, contre M. *Sacombe*, et lui fait hommage de sa dissertation inaugurale, intitulée: *Dissertatio Medica de aëris oxygenii vi ad procreandos et sanandos morbos.* Gottingue.

On lit deux observations de M. *Mortehan*, correspondant de la Société: la première, sur des fièvres intermittentes, guéries par une décoction d'orpiment; la deuxième, sur une fistule lacrymale, guérie sans opération.

M. *Thyllaie* fils fait un rapport sur un instrument proposé par M. *Benezech*, pour tirer le stylet de Méjan par les narines; l'adoption des conclusions du rapporteur est ajournée jusqu'à ce qu'il ait été fait des essais sur le cadavre avec cet instrument.

M. *Laennec* lit un rapport sur le mémoire de M. *Philibert Dubois*, relatif à la nature de la fièvre bilieuse.

La Société a entendu la lecture,

1.° D'une observation de M. *Scavini*, sur un hématocèle du scrotum et de la tunique vaginale.

2.° D'un mémoire de M. *Guersent*, sur une

fièvre intermittente, terminée par une évacuation d'une matière particulière analogue au blanc de baleine, ou à l'*adipocire*.

3.° D'un mémoire de M. *Poumier*, sur un catarrhe épidémique qui a régné à Bayonne.

4.° D'une observation de M. *Boysstet*, sur un vice de conformation des organes génitaux.

Dans cette séance on a présenté à la Société un enfant femelle de l'âge de trois mois, bien portant, né sans membres inférieurs, et n'ayant des membres supérieurs qu'un moignon de l'humérus gauche. La Société a arrêté que le dessin en serait fait, et a chargé M. *Chaussier* d'en donner la description.

28 *mai*.

M. *Chamseru*, médecin à la grande-armée, adresse un mémoire sur la plique polonaise, et des détails sur quelques-uns des points les plus importans de la statistique de la Pologne.

M. *Saunié*, médecin à Auxonne, envoie deux observations; l'une, sur une fièvre syncopale de Torti; l'autre, sur une petite-vérole confluente maligne ou ataxique.

MM. *Ducastain* et *Taranget* remercient la Société du titre de Correspondant qu'elle leur a conféré.

M. *Geoffroy* lit un rapport sur le mémoire adressé par M. *Colombot*, médecin à Jussey, concernant l'épidémie qu'il a traitée dans les communes de Vernois, Rosières, etc., département de la Haute-Saône, vers la fin de 1806. Les conclusions du rapporteur sont que la Société doit des remercîmens à l'auteur, pour son mémoire rédigé avec méthode, et qui contient une observation relative à une fièvre pernicieuse qu'on pourrait appeler *opthalmique*, qui mérite d'être publiée isolément. Ces conclusions sont adoptées.

La Société entend ensuite la lecture,

1.° Du mémoire de M. *Chamseru*, sur la plique polonaise. MM. *Alibert* et *Huzard* sont invités à en faire un rapport particulier.

2.° D'une observation sur une fièvre qui a présenté tous les symptômes d'une fièvre hydrocéphalique, et qui a cédé au traitement mercuriel, par M. *Robert*, médecin de l'hospice de Nevers. M. *Jadelot* en fera le rapport.

3.° D'une note rédigée par M. *Tessier*, sur quelques mesures de police à adopter pour la bonne tenue des nouvelles fontaines élevées à Paris.

M. *Boiscervoise*, marchand potier-d'étain, présente le modèle d'une seringue à laquelle il a ajouté un nouveau moyen de perfectionne-

ment, qui en rend l'usage plus facile. Par son procédé, le piston s'élève et s'abaisse à la faveur d'un pignon qui s'engraine sur une règle cannelée, appliquée le long du manche de la seringue. M. *Thyllaie* est nommé commissaire.

EXTRAIT d'une observation de M. BEAUCHÊNE, relative à l'altération des os du crâne, par la teigne.

UN enfant mâle d'environ cinq ans, apporté dans le laboratoire de M. *Duméril*, à l'École de Médecine, pour servir à la préparation de ses leçons, avait la tête presqu'entièrement couverte de teigne faveuse. La maladie se prolongeait en arrière jusqu'à la partie supérieure du cou, et en avant jusqu'au bas du front. Quelques boutons séparés se faisaient remarquer sur les joues et sur le sommet de l'epaule.

Le corps et les membres étaient dans un état de maigreur extrême, les glandes mésentériques engorgées, les chairs visqueuses et gluantes; le ventre était volumineux. M. *Beauchêne* eut la curiosité d'examiner la tête de ce sujet. Après avoir enlevé la peau, il détacha avec beaucoup de facilité le péricrâne, qui était d'un brun noirâtre. Il vit alors que la teigne ne s'était pas bornée aux tégumens du crâne, mais qu'elle avait étendu son action jusqu'aux os de cette partie. Voici le résultat de son observation. 1.° La teigne avait produit le gonflement des os du crâne, en faisant développer leur tissu spongieux; 2.° les pores de la substance compacte, ordinairement imper-

ceptibles à l'œil nu, étaient devenus très-apparens ; 3.° la lame externe de la substance compacte avait été détruite dans quelques points, et la spongieuse était alors mise à nu ; 4.° enfin, les os étaient altérés dans quelques endroits où les croûtes de la teigne n'existaient point, ce qui porterait à soupçonner que la teigne a une action particulière sur le système osseux.

Extrait d'une Notice sur la plique polonaise, par M. Roussille de Chamseru, médecin de la grande-armée, à Posen.

Première observation.

Un manouvrier, d'environ 30 ans, cachait, sous un bonnet épais et profond, une forêt de cheveux châtains, collés par une sueur grasse, pleins de vermine, et formant une vingtaine de mèches, ou fouets flottans autour du cou et des oreilles. A cet état des cheveux, M. *Chamseru* reconnut la plique, malgré que jusques-là il n'eût encore étudié cette maladie que dans les livres, et sur un dessin communiqué par M. *Alibert*, notre confrère. Chaque fouet ou mèche était formé d'un mélange

inextricable de cheveux, qui prenait naissance à l'extrémité inférieure du cheveu, et montait graduellement jusqu'à sa racine, sans se confondre, en formant une tresse irrégulière offrant la texture d'un feutre, de sorte qu'il serait plus exact de dire que le point où se remarque sur la chevelure le mélange apparent que l'on nomme *plique*, est le lieu où s'est arrêtée la maladie, que de le regarder comme le commencement de cette affection.

Deuxième observation.

Un sexagénaire à cheveux blancs s'est présenté à l'auteur de cette notice, avec une plique qu'il appelle *à plaques*. Chaque face offrait la réunion de plusieurs mêches, formant des plaques d'un tissu feutré, mobiles, ne tenant plus à la tête que par quelques cheveux qui s'implantaient sur le sommet, de sorte qu'on soulevait facilement chaque plaque, les autres cheveux qui auraient pu les retenir étant rompus.

Troisième observation.

Un homme de 40 ans, de chevelure blonde, assez fournie, était partiellement atteint d'un commencement de plique, d'espace en espace. Ce commencement consistait en l'entrelace-

ment de l'extrémité des cheveux, dans une médiocre longueur.

Quatrième observation.

Un Polonais d'environ 50 ans, à-peu-près chauve, infirmier dans les salles de l'hôpital militaire, avait quelques cheveux autour de l'occiput, allant d'une oreille à l'autre, roulés en bourlet, avec quelques mêches intermédiaires dans la fossette du cou, faisant le crochet; le tout bien poissé de sueur et de crasse, et feutré comme dans les cas précédens. L'auteur désigne cette espèce sous le nom de *plique à bourlet.*

Cinquième observation.

Un paysan âgé de 25 ans, était attaqué d'une plique commençante. M. *Chamseru* porta les doigts dans sa chevelure, et sentit qu'elle commençait à s'entortiller. La disposition des fouets était déja sensible, et ils étaient, comme dans les autres cas, imprégnés de sueur, de crasse, et remplis de poux.

Sixième observation.

Plique chevelue. Un paysan âgé de 50 à 60 ans, avait une plique des mieux caractérisée. Tous les cheveux étaient d'une égale longueur, et également bien fournis sur tous les

points de la tête; ils étaient, du toupet à la nuque, transformés en mêches, jusqu'à un pouce et demi de la racine, et au nombre de plus de deux cents : de sorte, dit M. *Chamseru*, que si cet homme était isolé sur le plateau d'une machine électrique, sa tête présenterait l'idée d'un hérisson.

Tels sont les faits que l'auteur a eu occasion d'observer lui-même; voici ceux qu'il a recueillis soit des habitans, soit des gens de l'art.

Jamais les cheveux ne rendent de sang, lorsqu'on les coupe, comme quelques auteurs le rapportent; les gens du pays ne lui en ont jamais fait mention. Les cheveux, au contraire, lui ont toujours paru exténués, flétris, rapetissés suivant leur diamètre, et *absolument-morts*, en même temps qu'ils sont ramassés, tortillés et raccourcis. Au-dessous et au-dessus de la plique, les cheveux sont dans l'état naturel. Le cuir chevelu ne présente ni rougeur, ni éruption quelconque.

Il n'a jamais observé et n'a jamais entendu dire que les cheveux devinssent d'une longueur démesurée, et qu'on les eût vus se métamorphoser en poils de hérisson, en soies, en épines de porc-épic, etc.

On a assuré à M. *Chamseru* que des personnes aisées contractaient la plique; mais c'est parmi le peuple qu'elle se montre le plus

fréquemment; plusieurs causes paraissent la produire : le sol, les vêtemens, la mal-propreté et la misère sont les principales.

Le climat de la Pologne est généralement froid : des hivers longs et rigoureux; des plaines immenses exposées aux débordemens faute de secours hydrauliques, dans un pays sans canaux; des habitations mal-saines entourées d'émanations fangeuses; une nourriture peu substancielle, composée de farineux grossiers, ou d'herbages insipides; le défaut de vin, des eaux peu potables, etc., sont des causes qui peuvent favoriser la formation de la plique.

Les paysans Polonais sont sales à l'excès. Ils sont accoutumés à laisser traîner de longs cheveux plats, bien étranglés sur la nuque, par de gros bonnets de laine qu'ils portent même dans les chaleurs, et qui recèlent force vermine. Ils ne savent point se peigner, et se grattent sans cesse. Par-dessus leurs habits de draps ou de toiles, ils mettent une large capotte de peau de mouton, qui ramasse les insectes provenant de leurs cheveux. La malpropreté n'est pas seulement particulière aux paysans; M. *Chamseru* assure qu'elle règne parmi les riches comme dans les cabanes.

La servitude dans laquelle vivent les paysans Polonais, et la misère qui en est la suite, peuvent rendre raison de l'insouciance qu'ils

tent à cette maladie. La plupart gardent la plique, sans avoir rien fait pour la prévenir, et sans se mettre en peine de ses suites. Ils craignent même de s'en délivrer, assurant que la tonte de la plique est suivie d'accidens graves, d'où est né le préjugé de ne point s'occuper de cette maladie, et de l'abandonner à elle-même.

Cependant M. *Chamseru* a connaissance d'un homme qui avait une plique peu ancienne, et qui fit couper ses cheveux, sans aucun accident, et sans que la plique revînt; aussi son opinion est-elle qu'on doit user de ce moyen en prenant les précautions convenables. Les Polonais même admettent qu'il y a une époque où une plique, même ancienne, peut être coupée sans danger. C'est, disent-ils, quand elle est mûre; c'est-à-dire, pour eux, lorsque les cheveux sont fortement imprégnés de sueur grasse et de crasse. Mais, comme l'observe M. *Chamseru*, cette prétendue maturité est arbitraire et purement chimérique.

Plusieurs maladies peuvent compliquer la plique : la plus fréquente est l'inflammation chronique des paupières. Différentes cachexies, des maladies chroniques, sont congénères de cette affection, sur-tout plusieurs maladies de la peau, telle que la gale, la teigne, les dartres, etc.

Les moyens que M. *Chamseru* conseille

contre la plique, et qu'il espère mettre en usage dans le pays, sont les suivans : Changer la coëffure, couper la plique, tenir les cheveux assez courts pour qu'ils ne puissent plus se pliquer, et la tête propre. On emploiera la même méthode dans les cas où la plique serait aux aisselles ou aux poils du menton et du pénil, où on dit qu'elle se montre quelquefois.

1807. — N.° VII.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

11 *juin*.

Société de l'Ecole.

M. THYLLAIE fils donne une seconde lecture du rapport qu'il a fait précédemment, sur un instrument proposé par M. *Benezech*, D.-M., pour retirer le stylet de Méjean des fosses nasales dans l'opération de la fistule. Ses conclusions sont adoptées, et l'instrument déposé dans les cabinets de l'Ecole. On trouvera un extrait de ce rapport dans ce Bulletin.

M. *Bayle* fait un rapport sur les observations adressées de Bourges, par M. *Lebas*, D.-M., relatives à une épidémie de fièvres aiguës survenues parmi les prisonniers Russes.

M. *Chaussier* communique une lettre de M. *Goupil*, de Nemours, qui informe la

Société de plusieurs accidens arrivés à des personnes de cette ville, après avoir mangé de la chair de barbeau, pris avec la coque du levant, et dont on avait soigneusement enlevé les œufs. M. *Richard* est chargé de faire un rapport sur ce fait.

M. *Dartigaux* lit une observation sur une tumeur squirrheuse qui s'était développée dans l'orbite d'un enfant de sept ans, sur lequel on avait fait plusieurs tentatives infructueuses de traitement.

On donne lecture d'un mémoire de M. *Guillon*, D.-M. à Montereau, sur l'usage de l'infusion vineuse du kina.

On communique une notice adressée à l'Ecole, avec une pièce d'anatomie pathologique, par M. *Jallon*, médecin à Orléans, sous le titre d'*Observation sur une maladie du cœur, compliquée d'hydropisie du péricarde et du thorax.*

24 juin.

La Société a reçu de M. *Saunié*, médecin à Auxonne, un mémoire sous le titre d'*Observations sur un effet funeste de la répercussion d'une humeur dartreuse ;*

De M. *Kéraudren*, médecin en chef de la marine, trois pots d'une composition, dite *essence de sapin noir*, provenant de la prise

d'un vaisseau échoué sur la côte de Boulogne. MM. *Deyeux* et *Delaporte* sont nommés commissaires.

M. *Delaporte* fait un rapport sur un mémoire de M. *Ducastaing* fils, de Bordeaux, sur un mélœna.

M. *Raikem*, élève interne à l'hôpital Saint-Antoine, lit une observation sur un anévrisme de l'aorte qui s'est ouvert dans l'œsophage.

On lit une observation de M. *Dupuy*, médecin à Sainte-Foy, sur un prétendu ver rendu par une femme de Bergerac. M. *Duméril* est chargé d'en faire le rapport.

Sur la proposition d'un membre, la Société arrête qu'il sera procédé, dans la séance prochaine, à l'élection d'un associé en remplacement de M. *Richerand*, nommé professeur de l'Ecole.

En conséquence d'un arrêté de l'assemblée des Professeurs, en date du 18 juin 1807, une séance extraordinaire et publique a eu lieu le 23 du même mois, dans le grand amphithéâtre, pour l'installation de M. *Richerand*.

Le président de l'Ecole, (M. *Sue*), lui a adressé la parole en ces termes :

MONSIEUR,

La place que j'occupe me procure la faveur d'être l'interprète de mes collègues, pour vous exprimer la vive satisfaction qu'ils éprouvent en voyant un de leurs anciens élèves devenir l'associé et l'émule de leurs travaux.

Oui, Monsieur, l'Ecole de Médecine de Paris avait, depuis long temps, signalé vos premiers pas dans la carrière médicale; elle a bientôt distingué, parmi ceux qui parcouraient cette carrière avec le même zèle, avec les mêmes dispositions pour réussir, le jeune homme studieux et plein d'ardeur pour le travail, qui a su si bien mettre à profit les leçons de ses maîtres, qu'en peu de temps il a acquis des connaissances, qui ne sont ordinairement le fruit que de longues années.

Les fonctions que vous allez remplir, Monsieur, ne vous sont nullement étrangères; l'heureuse habitude que vous avez contractée de les exercer sur un théâtre plus circonscrit, vous facilitera beaucoup leur exercice sur un théâtre plus étendu. Les cours particuliers, auxquels vous avez consacré une partie du temps qu'exigeaient de vous les places que vous n'avez dues qu'à votre mérite, des ouvrages théoriques et pratiques sur différentes branches de la médecine, que vous avez publiés, et auxquels le public a fait un accueil justement mérité, ont prouvé de reste que, pour enseigner publiquement, il ne vous manquait que le titre de Professeur.

Vous venez de l'obtenir, ce titre : il est la récompense de vos nombreux travaux dans l'art de guérir : le vœu presqu'unanime, par lequel l'Ecole vous a désigné pour remplir la place de Professeur de pathologie externe, vœu que notre auguste Empereur a bien voulu confirmer par un décret du ....., doit d'autant plus vous flatter, Monsieur, que vous aviez pour émules et

pour concurrens des confrères dont les droits étaient, comme les vôtres, fondés sur le savoir et sur de grands talens, que la sanction publique avait confirmés.

Mais pourquoi faut-il que votre nomination nous rappelle un douloureux souvenir ? Pourquoi, ce qui fait votre gloire et votre bonheur, excite-t-il parmi nous et dans cet auditoire même, des regrets sur une perte dont vous pouvez seul adoucir l'amertume ?

Vous avez connu, Monsieur, vous avez fréquenté le savant, l'estimable collègue que la mort nous a ravi, feu M. *Lassus*. Vous avez suivi ses excellentes leçons ; vous les avez sans doute méditées, depuis qu'il les a consignées dans son estimable ouvrage sur la pathologie externe, publié peu de temps avant sa mort. Quoique vous ayez utilement et savamment écrit sur la même matière, quoique vous l'ayiez traitée avec la même exactitude, la même précision qu'on remarque dans vos autres ouvrages, nous aimons à croire que votre modestie vous portera à chercher encore des renseignemens dans le fruit des veilles de *Lassus*. C'est le vrai moyen que les élèves, en suivant vos leçons, croient encore entendre celles de leur ancien maître.

Ce n'est pas ici le lieu de prononcer son éloge ; la tâche d'ailleurs serait pour moi trop difficile à remplir ; deux de nos collègues, M. *Pelletan*, au nom de l'Institut, M. *Thouret*, au nom de l'Ecole, ont déja, sur la tombe même de *Lassus*, rendu publics les témoignages de nos regrets et de notre douleur. Attendons que l'éloquent secrétaire du corps académique dont *Lassus* fut membre, paie à sa mémoire, avec toute la dignité qu'elle mérite, le tribut d'éloge qui lui est si parfaitement dû : quant à nous, bornons-nous, en ce moment, à féliciter nos élèves sur une promotion dont ils retireront tout le fruit ; et dans ce jour, consacré à une installation que l'exemple de plusieurs Sociétés et autorités supérieures

Chacun de vous, Messieurs, a pu mieux que moi apprécier toutes ces qualités, parce qu'il était à portée d'en jouir davantage. Vous pourriez donc me reprocher de les affaiblir, en les retraçant. Cette crainte seule m'engage à mettre fin à ce discours, pour terminer par quelques idées générales relatives à la science que je suis appelé à professer.

M. *Richerand* est entré ensuite en matière, en déterminant l'objet et les limites de la pathologie externe; après quoi la séance a été levée.

EXTRAIT du Rapport de M. THYLLAIE fils, sur un nouvel instrument destiné à saisir et tirer hors des fosses nasales le stylet de Méjean, proposé par M. BENEZECH.

UNE des principales difficultés de l'opération de la fistule lacrymale, exécutée à la manière de *Méjean*, est de tirer, par les fosses nasales, le stylet qu'on a introduit dans les voies lacrymales. Il ne suffit pas, effectivement, de trouver et saisir l'extrémité inférieur de la sonde, il faut encore la retenir assez fortement pour qu'elle n'échappe pas lorsqu'on veut l'amener en dehors. L'airigne mousse, le stylet cannelé et percé à une de ses extrémités, les palettes de *Cabanis*, sont les instrumens qu'on a employés successivement pour retirer le stylet de *Méjean* des fosses nasales; mais ces instrumens ont présenté des inconvéniens à tous les praticiens. M. *Benezech* propose d'y substituer celui dont voici la description :

Cet instrument est composé d'une tige d'acier ayant un décimètre de long; elle porte à une de ses extrémités deux anneaux destinés à recevoir le pouce et le doigt du milieu : dans le plan des anneaux, est un petit canal qui reçoit un petit ressort d'acier battu, un peu plus long que la tige : l'extrémité de ce res-

sort, correspondante aux anneaux, porte un petit bouton, tandis que l'autre est fixée sur sa tige par un petit écrou. Sa tige et le ressort passent à travers une canule, dont la longueur égale la moitié de la distance comprise entre les anneaux et l'écrou qui assujettit le ressort; en outre, cette canule glisse avec facilité le long de la tige. Pour employer cet instrument on pousse la canule jusqu'au bouton formé par l'écrou; ensuite plaçant dans les anneaux le pouce et le doigt medius de l'une ou de l'autre main, (suivant le côté sur lequel on opère), on introduit l'instrument dans les fosses nasales, en suivant la direction de leur plancher, et dirigeant la face externe du ressort sous le cornet inférieur. L'instrument étant assez profondément introduit, on remonte la canule jusqu'aux anneaux, et avec le pouce on appuie sur le bouton qui termine le ressort, ce qui lui fait former une anse dans laquelle on place la sonde; après quoi on repousse la canule, en même temps qu'on cesse de presser le ressort; il se rapproche alors de la tige, et retient la sonde aussi sûrement que pourrait le faire une pince. Retirant ensuite l'instrument avec des précautions convenables, on amène en même temps la sonde de *Méjean*, et le séton est passé.

M. *Thyllaie* a essayé de faire usage du stylet de *Méjean*, en suivant les préceptes de l'auteur. Dans les premiers essais, il a éprouvé

les difficultés inséparables d'un procédé auquel on n'est pas habitué; mais avec un peu de patience, il est parvenu à saisir et tirer au-dehors le stylet de *Méjean*.

L'instrument de M. *Benezech* est déposé dans les collections de l'Ecole.

1807. — N.° VIII.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

2 *juillet.*

Assemblée des Professeurs.

UNE lettre de S. Exc. le Ministre de l'Intérieur, dont l'objet est de transmettre à l'Ecole de Médecine de Paris, l'ampliation du décret Impérial, portant nomination de M. *Richerand*, à la place de Professeur, vacante par la mort de M. *Lassus*, a été lue dans cette assemblée à laquelle M. *Richerand* a pris séance.

Son Excellence a donné avis à l'Ecole, d'un prix fondé par S. M. l'Empereur et Roi, sur le croup. L'Ecole a arrêté que le programme de ce prix serait inséré en entier dans le prochain Bulletin.

INISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Concours ouvert sur la maladie connue sous le nom de Croup.

Le Ministre de l'Intérieur, en exécution de l'ordre donné par S. M. l'Empereur, le 4 juin dernier, au quartier-général de Finckenstein, d'ouvrir un concours sur la maladie connue sous le nom de *croup*, dont l'objet sera un prix de deux mille francs pour le meilleur ouvrage sur le traitement de cette maladie; et vu le rapport de l'Ecole de Médecine de Paris, en date du 16 du courant, arrête :

ART. I.er Il est ouvert un concours sur le sujet suivant : « *Déterminer, d'après les monumens-pratiques* » *de l'art, et d'après des observations exactes, les ca-* » *ractères de la maladie connue sous le nom de* croup, » *et la nature des altérations qui la constituent; les* » *circonstances extérieures et intérieures qui en déter-* » *minent le développement; ses affinités avec d'autres* » *maladies; en établir, d'après une expérience cons-* » *tante et comparée, le traitement le plus efficace;* » *indiquer les moyens d'en arrêter les progrès et d'en* » *prévenir l'invasion.* »

II. Tous les médecins nationaux et étrangers sont appelés au concours proposé pour le traitement curatif et préservatif du *croup*.

III. Les mémoires seront rédigés en latin ou en français et écrits lisiblement, ils porteront en tête pour marque distinctive, une devise qui sera répétée dans un

billet cacheté, contenant, en outre, le nom et l'adresse des auteurs. Ce billet sera joint au mémoire.

IV. Les médecins qui auront déja publié quelqu'ouvrage sur cette maladie, pourront le reproduire au concours, en lui donnant les formes indiquées, et en l'adaptant à la solution des questions proposées.

V. Les auteurs s'attacheront à n'établir leur opinion que sur des faits de pratique, et sur des observations ou des expériences positives, dont toute théorie ne doit être que la conséquence nécessaire. Ils rempliront, autant que possible, la série de questions détaillées à la suite de ce programme, comme étant les plus propres à développer tous les genres de recherches qui peuvent concourir à la solution complète de la question principale.

VI. Tous les mémoires destinés au concours, devront être adressés au Ministre de l'Intérieur. Pour donner lieu à un renouvellement suffisant des circonstances qui peuvent favoriser les expériences et les observations, le concours ne sera fermé qu'au premier janvier 1809. Ce terme passé, les mémoires qui parviendraient ne seront point admis au concours.

VII. Une commission spéciale sera chargée de faire un rapport au Ministre, sur les ouvrages admis au concours. Cette commission sera composée de douze membres, dont quatre seront pris dans la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut, quatre parmi les professeurs de l'Ecole de Médecine de Paris, qui ne feront point partie de l'Institut, et les quatre autres dans le corps des médecins de Paris.

VIII. Il sera décerné un prix de douze mille francs au médecin auteur du meilleur mémoire sur la nature du croup, et sur les moyens de prévenir cette maladie, ou d'assurer le succès de son traitement.

IX. L'Ecole de Médecine de Paris présentera inces-

samment au Ministre, un recueil de tous les faits et observations relatifs au *croup*, contenus soit dans les ouvrages nationaux et étrangers qu'elle possède, soit dans les mémoires non-publiés, dont la Société Royale de Médecine était dépositaire. Ce recueil sera rendu public, afin de jeter de nouvelles lumières sur la nature du *croup*, et de guider les concurrens dans leurs travaux.

Arrêté à Paris, le 21 juillet 1807.

Le Ministre de l'Intérieur,

Signé CHAMPAGNY.

Questions particulières, servant de développement au programme proposé sur la maladie connue sous le nom de croup, angina stridula, angina polyposa, angina membranosa.

Commencer par une description exacte et caractéristique de tous les temps de la maladie désignée par cette dénomination, ensuite satisfaire aux questions suivantes :

I.re *Origine et fréquence de la maladie.*

Dans les descriptions de maladies qui nous ont été transmises par les anciens et par les auteurs antérieurs au siècle dernier, en est-il qui présentent les symptômes caractéristiques du croup ? Cette maladie est-elle devenue plus commune dans nos contrées, qu'elle ne l'était avant d'être mieux connue et mieux observée ? est-elle plus fréquente dans les pays du nord qu'elle ne l'est parmi nous ? y existait-elle aussi communément qu'à présent, avant le milieu du siècle dernier ? à quel point est-elle connue et répandue actuellement dans nos climats ?

II.e *Caractères propres et différentiels.*

Quelle différence y a-t-il entre cette affection et les catarrhes pulmonaires, ainsi que les différentes espèces d'angines ? les symptômes qui lui sont particuliers, tiennent-ils à une différence essentielle entre cette maladie et les autres ? est-il des âges qui en soient exempts, et quelles sont spécialement les époques de la vie auxquelles elle est le plus communément attachée ?

III.e *Causes occasionnelles déterminables.*

Est-il des circonstances connues et applicables qui concourent à la répandre plus généralement dans un pays que dans un autre ? avec quelles maladies régnantes concourt-elle plus communément ? est-elle épidémique ? peut-on la regarder comme contagieuse ? est-elle quelquefois consécutive d'une autre maladie, et spécialement d'une maladie éruptive ? y a-t-il quelque rapport entre la fréquence de cette maladie et les épidémies de rougeole, de scarlatine et de coqueluche ?

IV.e *Mortalité.*

Quelle est la mortalité relative de cette maladie ?

V.e *Etat des organes.*

Quelle est la nature de la concrétion muqueuse qui donne naissance à la fausse membrane qu'on observe après la mort, et qui forme les tuyaux que l'on rend quelquefois pendant la maladie ? à part les causes naturelles qui déterminent cette concrétion dans le croup, l'art a-t-il des moyens de produire un effet semblable dans les animaux vivans ? et quels sont les phénomènes qui se manifestent pendant les expériences qui y donnent lieu ? dans quel état se trouve, sous cette concré-

tion, la membrane muqueuse propre de la trachée et des bronches ? jusqu'où s'étend dans les bronches aériennes, l'altération propre à cette maladie ? peut-on distinguer l'altération qui la constitue, de celles qui sont, dans le poumon, l'effet de la maladie ou la conséquence de la mort ?

VI.e *Traitement.*

Quel traitement est le plus convenable dans cette maladie ? en est-il un qui lui soit propre ? en est-il auquel on ait pu attribuer, spécialement et évidemment, non-seulement le soulagement, mais la guérison, à part les circonstances favorables résultant des forces du malade, et du degré d'intensité de la maladie, qui peuvent quelquefois favoriser une guérison spontanée ?

VII.e *Préservation.*

Est-il des signes qui peuvent faire prévoir l'invasion future du croup ? Est-il des moyens de la prévenir et d'en préserver ?

16 juillet.

L'Assemblée a nommé commissaires examinateurs, pour le concours aux prix du Gouvernement,

MM. *Chaussier, Deyeux, Pinel, Richerand, Thillaye.*

M. *Pinson* a présenté plusieurs pièces en cire, qu'il a confectionnées pour les collections de l'Ecole.

1.° Deux pièces représentant une affection carcinomateuse de presque tous les organes

contenus dans l'abdomen. Donné par M. *Leroux*.

2.° Une maladie de la peau. Donné par M. *Dubois*.

3.° Une maladie organique de la vessie. Donné par M. *Dupuytren*.

4.° Une masse fibro-cellulaire développée à l'extrémité du clitoris. Donné par M. *Deschamps*.

5.° Une affection du péritoine, offrant des tubercules miliaires transparens, de couleur argentée. Donné par M. *Dupuytren*.

6.° Une hernie inguinale réduite, étranglée par une portion du péritoine, ayant causé la mort du malade. Envoyé de l'Hôtel-Dieu.

30 *juillet*.

M. *Deyeux* fait un rapport sur l'analyse des eaux minérales de Passy, dont l'Ecole a arrêté l'impression dans le volume des mémoires de la Société actuellement sous presse.

9 *juillet*.

Séance de la Société

La Société a reçu,

De M. *Joullietton*, médecin à Guéret, un mémoire sur la topographie du département de la Creuse;

De M. *Bellay*, médecin à Lyon, la suite de ses observations météorologiques;

De M. *Duret*, chirurgien de la marine à Brest, deux observations ;

La première, sur une opération faite avec succès dans un cas où l'intestin rectum ne s'ouvrait pas à l'anus ;

La seconde, sur une ouverture du rectum dans l'urètre ;

De M. *Deschamps*, chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité de Paris, une observation sur une maladie organique du clitoris.

La Société a nommé M. *Larrey*, chirurgien en chef de la garde Impériale, associé résidant ordinaire, à la place de M. *Richerand*, devenu membre de la Société en qualité de Professeur.

23 *juillet.*

Pièces manuscrites adressées à la Société :

Par M. *Fleury*, chirurgien en chef des hospices de Clermont-Ferrand, une observation sur un anévrisme passif des cavités droites du cœur. Il a joint à cette observation l'envoi de la pièce pathologique, et deux ongles humains d'une longueur extraordinaire ;

Par M. *Colombot*, médecin à Jussey, une observation sur une fièvre intermittente ataxique ;

Par M. *Ducastaing* fils, médecin à Bordeaux, un mémoire intitulé : *Réflexions sur la délivrance artificielle ;*

Par M. le Préfet du département de l'Aveyron, un rapport de M. *Poyenq*, sur un prétendu hermaphrodite.

Par M. *Desparanches*, D.-M.-P., un Précis sur les maladies qui ont régné à Blois parmi les pauvres, en 1806.

Extrait du Rapport de M. Duméril, sur plusieurs observations relatives à des corps rendus avec les selles; adressées à la Société par M. Dupuy, D.-M.-M., à Sainte-Foy, sur Dordogne.

Ces observations sont au nombre de trois. La première est relative à un corps organisé rendu avec les selles, par une femme de Bergerac, malade depuis deux mois. La nature de la maladie était tout-à-fait inconnue, lorsqu'à la suite d'une purgation violente, la malade rendit le corps organisé en question. M. *Dupuy* en a transmis le dessin à la Société; et ce corps organisé qu'on soupçonnait être un ver ou un insecte, a été reconnu par tous les membres de la Société pour une trachée-artère de poule, avec la glotte, la dentelure cartilagineuse qui la caractérise, l'os de la la langue, ses prolongemens coniques, le pharynx, et une partie de l'œsophage. Ce n'est pas la première fois, ajoute M. *Duméril*,

que des médecins instruits et des naturalistes même s'en sont laissés imposer sur la nature de pareilles parties organisées, rendues avec les selles ou par le vomissement ; il suffira de citer la magnifique planche gravée aux frais de sir *Joseph Banke*, et insérée sous le N.° XX, page 46 du *Delicia insubria* de *Scopoli*, qui représente le même organe décrit comme un ver intestin, sous le nom de *physcis intestinalis*.

La seconde observation, accompagnée, comme la précédente, d'une figure, présente l'exemple d'une autre méprise. Un homme qui avait une fièvre quarte, rebelle à tous les médicamens employés depuis dix-huit mois, en fut délivré après la sortie d'un corps pyriforme, que M. *Dupuy*, et les médecins du lieu, regardèrent comme « formé par la réunion de plusieurs glandes squirrheuses. » Ce corps est une poire véritable, très-reconnaissable à son pédoncule, à ses pepins, et à ses cinq loges.

La troisième observation mérite d'être rapportée en entier. M. *C.* ***, âgé de 12 ans, avait joui jusques-là d'une bonne santé. A cette époque, un amaigrissement sensible, une toux fréquente et sèche, des mouvemens fébriles le soir, des sueurs matutinales sur le cou et la poitrine, donnèrent des alarmes, et firent craindre la phthisie pulmonaire. On essaya plusieurs remèdes, mais la maladie prenant tous les jours un caractère plus grave, on lui

conseilla d'aller respirer l'air natal. Malgré le séjour dans son pays, les symptômes précédens allaient en augmentant ; on crut ce jeune homme perdu. M. *Dupuy*, appelé, n'en conçut pas une opinion plus favorable, et se borna à prescrire les adoucissans mucilagineux. Enfin, cet enfant paraissait toucher au terme de tous ses maux, lorsqu'il rendit en allant à la selle, un corps qu'on reconnut pour une coquille de noix, qu'il se ressouvint avoir avalé douze ou quinze mois auparavant en jouant avec ses camarades. Depuis cet instant, les symptômes perdirent tous les jours de leur gravité ; les accidens cessèrent peu-à-peu, le malade se remit en peu de temps, et récupéra, à l'aide des seuls analeptiques, une santé forte et vigoureuse que rien n'a troublé dans les dix ans qui se sont écoulés depuis que ce fait a eu lieu. Il est à remarquer que jamais le malade ne s'est plaint de douleurs de ventre, ni d'autres symptômes qui eussent pu faire soupçonner une lésion abdominale.

EXTRAIT d'un Rapport de MM. DEYEUX et DELAPORTE, sur un Mémoire de M. KÉRAUDREN, D.-M., relatif à la préparation d'une espèce de bière faite avec les tiges ou l'extrait de sapin noir.

M. *Kéraudren* a adressé à la Société de l'Ecole, trois pots d'extrait de sapin noir, dit *essence de Spruce*, provenant du navire anglais le *Wood-Bine*, échoué sur la côte de Boulogne. Cette substance avait été embarquée en quantité assez considérable pour en conclure que sa destination n'était pas sans importance. On a reconnu en effet qu'elle devait servir à préparer une sorte de bière médicamenteuse appelée *sapinette*, suivant un procédé qui est décrit dans une instruction trouvée aussi à bord du *Wood-Bine*.

Depuis long-temps on vante les propriétés de la *sapinette*, ou *bière à sapin*; on en fait un fréquent usage à Terre-Neuve et au Canada, pour guérir le scorbut, et pour entretenir en santé toutes les personnes qui composent un équipage. *Duhamel*, qui a beaucoup préconisé cette liqueur, indique le procédé à suivre pour sa préparation. Ce procédé paraît avoir été employé jusqu'au moment où *Thomas Wilson* a publié le sien, qui, quoique différent à quelques égards de celui de *Duhamel*,

n'en a pas moins une sorte d'analogie par le résultat, de manière qu'on est fondé à réclamer en faveur du savant Français, une invention dont *Wilson* voudrait s'attribuer le mérite.

En effet, *Duhamel* préparait cette boisson en faisant fermenter les tiges de sapin avec de la bière, ce qui constituait la *sapinette*. *Wilson*, au contraire, substitue aux tiges de sapin, l'extrait de ces tiges, ce qui produit un liquide dont les propriétés doivent être semblables à la précédente, en convenant toutefois que ces propriétés doivent être plus marquées dans la *sapinette* anglaise que dans celle de *Duhamel*. Le procédé de *Wilson* a en outre l'avantage de pouvoir fournir de la *bière sapinette* dans tous les pays, puisqu'on peut transporter l'extrait de sapin à des distances considérables, sans qu'il éprouve altération s'il est bien fait.

Mais l'extrait de sapin est-il la seule substance avec laquelle on puisse préparer une liqueur analogue en propriété à la sapinette? Telle est la question que M. *Kéraudren* examine dans son mémoire.

C'est particulièrement la crainte que le transport n'altère l'extrait de sapin, ce qui arriverait s'il n'était pas assez cuit, qui a conduit M. *Kéraudren* à cette recherche. En conséquence, il a substitué, 1.° de la teinture spiritueuse d'absynthe; 2.° de la teinture spiritueuse de hou-

bion ; 3.° des baies de genièvre à l'extrait de sapin. Il a mêlé les deux premières substances à de la bière, et il pense que le résultat de ce mélange fournira une liqueur qui le disputera en propriétés à la sapinette.

C'est sur-tout à la boisson préparée avec les baies de genièvre, que M. *Kéraudren* trouve le plus d'avantages, et c'est celle qu'il pense devoir remplacer plus efficacement la sapinette. La liqueur qui en résulte est agréable à boire, d'une saveur fraîche, et d'une bonne odeur. Ces avantages sont d'autant plus précieux, que le marin Français, habitué à boire du vin, s'accoutumerait difficilement à la sapinette préparée avec l'extrait de sapin noir, qui forme une liqueur d'un goût détestable, que les peuples septentrionaux peuvent seuls supporter. Cette espèce de bière se prépare avec la plus grande facilité. Il suffit de délayer de la mélasse avec de l'eau, et de laisser fermenter ce mélange ; on le jette ensuite sur des baies de genièvre concassées, et la bière est faite au bout de vingt-quatre heures. Elle se conserve pendant plusieurs semaines en bon état. Il serait donc commode de préparer cette bière sur les vaisseaux, dans les circonstances où on en jugerait l'usage nécessaire.

La Société a pensé que le meilleur moyen de juger de la bonté de la boisson proposée, serait d'en faire usage sur les vaisseaux.

Elle engage donc M. *Kéraudren*, qui, par

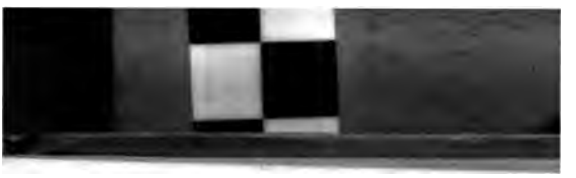

la place qu'il occupe auprès de Son Exc, le Ministre de la Marine, est à portée de faire faire l'essai des liqueurs qu'il propose, de se charger des expériences convenables, et de lui en communiquer le résultat (1).

(1) Depuis l'envoi de ce Mémoire à la Société, M. *Kéraudren* a eu occasion de faire goûter de sa *bière de genièvre* à plusieurs personnes de distinction, tant officiers de marine que voyageurs, qui tous ont jugé que son usage pouvait être très-avantageux dans les voyages de longs cours, et offrir une boisson salutaire aux marins.

NÉCROLOGIE.

LA Société de l'Ecole de Médecine de Paris, a perdu le 26 mai 1807, l'un de ses associés nationaux, dans la personne de M. *Chibourg*, docteur en médecine, ancien recteur de l'Université de Caen, professeur de clinique, médecin en chef des hospices de la même ville, membre d'un grand nombre de Sociétés savantes et littéraires, etc.

Une érudition profonde, un savoir vaste, un goût épuré, une imagination féconde, un jugement solide, une élocution gracieuse, une urbanité franche, un caractère égal et ferme, et sur-tout la bienfaisance la plus délicate, ne sont qu'une partie des qualités estimables qui feront long-temps regretter M. *Chibourg*, mort à Caen dans sa quatre-vingt-unième année, des suites d'une chûte qu'il avait faite sur la glace en se rendant à l'Hôtel-Dieu, où le conduisait encore, malgré son âge, l'amour de ses devoirs et son active philanthropie.

On a de M. *Chibourg*, une thèse intitulée : *An Choreae et Musica salubres?* Affirm. Entre plusieurs dissertations, une *sur les Différences essentielles entre la structure du fœtus et celle de l'adulte*, qui obtint en 1751 l'accessit au prix proposé par l'Académie de Rouen.

Plusieurs discours, entr'autres un sur cette question : *Par quel mécanisme les fortes affections de l'ame en suspendent-elles les fonctions?* Cités avec beaucoup d'éloges par *Haller*. (*Bibl. Anat.*)

Un autre, *sur le Commerce, et les moyens d'en favoriser les progrès*, etc., etc.

Vid. une Notice sur M. *Chibourg*, par M. *Thierry* fils, pharmacien, etc., etc. Caen, 1807. In-8.°

1807. — N.° IX.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

27 août.

Assemblée des Professeurs

L'Ecole de Médecine a reçu l'approbation de S. Exc. le Ministre de l'Intérieur, à la délibération qu'elle avait prise, pour que ceux de ses élèves qui auraient obtenu un prix dans chacune des trois classes dont l'Ecole-Pratique est composée, fussent admis gratuitement aux actes prescrits par la loi pour obtenir le doctorat.

M. le Conseiller-d'Etat Préfet de police de la ville de Paris, a invité l'Ecole à lui désigner des médecins pour seconder ceux de la commune d'Alfort, dans le traitement des maladies nombreuses qui y règnent.

L'Ecole a désigné MM. *Pariset, Petit.*

6 août.

Séance de la Société.

Son Exc. le Ministre de l'Intérieur a donné son approbation à l'élection de M. *Larrey*, associé-adjoint, en qualité d'associé résidant ordinaire, en remplacement de M. *Richerand*, qui l'est devenu comme professeur de l'Ecole de Médecine.

La Société a reçu de M. *Fabbroni*, de Florence, l'un de ses associés étrangers, un échantillon d'une espèce de quinquina, (*cinchona callissaya*,) qui n'est point usitée en Toscane;

De M. *Godelle*, médecin à Vervins, des observations sur le croup;

De M. *Roussille-Chamseru*, un second mémoire sur la plique polonaise;

De M. *Dariste* aîné, de la Martinique, le journal d'une observation relative à l'opération césarienne, pratiquée pour la seconde fois, avec succès, sur la dame *Hacquart*.

De M. *Lacquis*, D.-M.-M., un essai sur l'hygiène navale.

La Société a entendu la lecture du mémoire de M. *Chamseru*, tendant, comme le premier, à prouver que la plique n'est autre chose qu'une manière d'être, une espèce de feutrage des cheveux provenant du défaut de propreté, et de l'usage des bonnets fourrés que l'on porte en Pologne.

20 *août.*

M. *Belloc* père, correspondant de la Société à Agen, a adressé une observation sur une maladie particulière de la peau qui n'a pas encore été décrite. Cette observation est accompagnée d'un dessin colorié.

M. *Vogel*, de Rostock, en Mecklenbourg, correspondant de la Société, lui a adressé la traduction de son ouvrage, intitulé : *du Savoir-faire dans la pratique de la médecine.*

M. *Prieur*, chirurgien en chef de l'hôpital civil et militaire de Moulins, a donné aux collections de l'Ecole deux fémurs fracturés, dont la réduction et la consolidation ont été opérées par les soins de la seule nature. L'histoire de ce fait y a été jointe.

M. *Chansarel*, pharmacien à Bordeaux, a adressé une dissertation sur les diverses espèces de quinquina ;

M. *Savey*, médecin à Versailles, un modèle de brayer, propre à tenir réunis les os du bassin, dont la séparation a été opérée par la section de la symphyse du pubis, et à prévenir la claudication qui en résulte ;

M. *Colombot*, médecin à Jussey, département de la Haute-Saône, une concrétion ossiforme trouvée sous la base de la langue.

Extrait d'une observation de M. Fleury, chirurgien en chef de l'hôpital de Clermont-Ferrand, sur un anévrisme passif des cavités droites du cœur.

J. P..., natif de Milan, âgé de 27 ans, doué d'une bonne constitution, d'un tempérament lymphatico-sanguin, jouit d'une santé parfaite pendant les vingt premières années de sa vie. Militaire à l'âge de 18 ans, il supporta, pendant long-temps, les fatigues de la guerre, sans éprouver aucune maladie, si ce n'est la gale qu'il fit passer promptement en se frottant avec une forte décoction de tabac. L'éruption psorique étant disparue, il se crut radicalement guéri. Sept à huit mois après, il sentit des palpitations dans la région du cœur, et éprouva de la gêne dans la respiration. Ces accidens allant toujours en augmentant, il fut contraint de renoncer au métier des armes; et comme ses moyens ne lui permettaient pas de vivre sans rien faire, il prit le parti d'aller de ville en ville raccommoder la faïence. Le mauvais état de sa santé l'obligea souvent d'interrompre son travail, et d'entrer dans les hôpitaux. Plusieurs médecins lui ayant inutilement donné des soins, il acquit la triste conviction que sa maladie était incurable.

Elle durait depuis cinq ans lorsqu'il entra à l'Hôtel-Dieu de Clermont, et quoiqu'elle fût

parvenue à sa dernière période, elle n'avait produit que peu d'altération sur le physique du malade. Le corps avait peu perdu de son embonpoint. La teinte de la peau était celle d'un homme affecté de maladie de langueur ; les joues étaient pâles, les lèvres d'un rouge-brun ; les veines du cou, de la tête et du bras droit étaient gorgées de sang, et se dessinaient à l'extérieur. La partie antérieure du thorax faisait une saillie à droite. En plaçant la main sur cette éminence, on sentait un bruissement tumultueux qui s'étendait sur toute la partie antérieure de la poitrine, et qui augmentait lorsque le malade toussait, ou qu'il faisait le plus léger mouvement. La respiration était courte, entrecoupée, pénible, sur-tout lorsque le malade était couché, ce qui l'obligeait de rester assis ou incliné sur le côté droit. Lorsqu'il marchait, il éprouvait des étouffemens et des syncopes qui le forçaient de s'arrêter à chaque instant. Le son était très-obscur dans toute la poitrine, et nul dans la région du cœur. Le ventre était souple, l'appétit assez bon, le sommeil presque nul, le pouls mou, irrégulier, intermittent, plus sensible à gauche qu'à droite. A ces symptômes on ne peut méconnaître une maladie du cœur.

On saigna le malade plusieurs fois, et à chaque fois la respiration devenait momentanément plus libre. Cependant les jambes s'infiltrèrent, l'hydropisie du bas-ventre suivit de

près, le malade perdit la faculté de se mouvoir et celle de se coucher tant à droite qu'à gauche. Enfin deux mois après son entrée à l'hôpital, il mourut.

La chaleur se conserva très-long-temps dans le cadavre. Les lèvres et les extrémités du nez, qui étaient d'un rouge-brun pendant la vie, devinrent pâles après la mort.

Le bas-ventre contenait environ deux pintes de sérosité : l'estomac et les intestins étaient sains ; le foie présentait des granulations et des rugosités à l'extérieur ; son tissu était très-compact, la vésicule du fiel, très-épaisse, ne contenait qu'une petite quantité de bile noire : la veine-porte inférieure était gorgée de sang : les autres viscères de l'abdomen furent trouvés sains.

Le péricarde était tellement augmenté de capacité, qu'il cachait totalement le poumon droit, et une bonne partie du gauche. Il était épaissi, et renfermait trois pintes et demie de sérosité jaunâtre, visqueuse. On appercevait sur la face interne de cette membrane, des vaisseaux d'un calibre trois fois plus forts qu'ils ne le sont ordinairement.

Les cavités droites du cœur prodigieusement dilatées, formaient à elles seules la partie antérieure de ce viscère. L'oreillette et le ventricule gauche avaient conservé leurs dimensions naturelles. La dilatation des cavités droites avaient aminci les parois de ces cavités

à un tel point, que l'oreillette était convertie en une espèce de membrane mince et transparente, et que le ventricule avait tout au plus l'épaisseur qu'ont ordinairement les oreillettes. L'artère pulmonaire et les veines-caves ne participaient pas, ou fort peu, à la dilatation de l'oreillette et du ventricule droits.

Les cavités gauches du cœur ne participaient pas non plus de l'anévrisme des cavités droites. L'aorte était un peu petite et moins grosse que l'artère pulmonaire. La veine coronaire droite était légèrement dilatée à sa terminaison. Les nerfs cardiaques du même côté n'étaient pas plus gros que ceux du côté gauche.

Les poumons comprimés par l'anévrisme des cavités droites étaient petits, rétractés, mais sains; en y soufflant de l'air, on leur a fait reprendre leur volume ordinaire.

Les principales veines examinées n'ont présenté aucune entrave à la circulation sanguine générale.

Extrait d'une observation de M. Robert, médecin de l'hospice de Nevers, sur une fièvre hydrocéphalique, guérie par l'usage des frictions mercurielles, et du rapport de M. Jadelot, sur cette observation.

L'enfant qui fait le sujet de cette observation, est âgé de cinq ans et demi, d'un tempé-

rament lymphatique. Il avait eu en l'an 11, au printemps, une fièvre intermittente tierce qui lui avait laissé des obstructions aux viscères du bas-ventre. Dans l'hiver de l'année suivante il eut de légers accès de fièvre.

Au commencement de germinal an 12, il fut attaqué d'une fièvre continue, dont M. *Robert* commença à le traiter le 6, cinquième jour de la maladie. L'enfant eut ce jour-là un fort accès de fièvre, et passa une nuit très-agitée.

Le 6 (de la maladie), il éprouvait une céphalalgie qui occupait tout le côté gauche de la tête ; il y avait somnolence ; le malade portait fréquemment les mains aux narines, fit plusieurs efforts pour vomir, et vomit effectivement une petite quantité de glaires. Le pouls était extrêmement vîte, la langue blanchâtre et le ventre sensible au toucher. M. *Robert* se borna à prescrire une tisane d'orge avec le sirop de vinaigre et un lavement émollient. Il y eut une rémission des symptômes jusqu'à six heures du soir, où la fièvre redevint aussi forte que le matin. Dans la nuit, le sommeil fut interrompu par des cris.

Le septième, mêmes symptômes que la veille. Des selles verdâtres, d'une fétidité particulière ; vers le soir, des envies de vomir, et des soubresauts dans le bras, la cuisse et la jambe gauches, eurent lieu dans cette journée.

Le huitième, un grain d'émétique ne produisit qu'un léger vomissement de matières ver-

dâtres, mais il donna lieu à plusieurs déjections de la même couleur, et très-fétides. Le malade fut plus calme dans le jour, et le sommeil plus tranquille. A cinq heures, il y eut une exacerbation pareille à celle des jours précédens, avec réveil en sursaut, rêvasserie continuelle. Le malade se couchait de préférence sur le côté gauche; il manifestait une très-grande sensibilité à l'approche de la lumière. Les pupilles étaient extrêmement dilatées, et l'enfant tenait toujours une main sur le côtê gauche de la tête.

Le neuvième, l'état sôporeux continuait, les urines étaient pâles, il n'y avait point de selles. Vers midi, il se manifesta à la joue droite une rougeur circonscrite, large comme un écu de six francs, et qui disparut bientôt après; la tête se portait toujours à gauche, et le *decubitus* sur ce côté était constant. Les pupilles étaient toujours très-dilatées, mais l'enfant supportait mieux la lumière. On lui appliqua un vésicatoire à la nuque; la nuit fut plus calme que les précédentes.

Le dixième, le malade n'avait pas uriné dans la nuit; la région hypogastrique était très-tendue. Dans la journée il urina abondamment. On prescrivit une tisane vineuse et des pilules d'un grain de mercure doux à prendre de quatre heures en quatre heures. Les pupilles étaient toujours très-dilatées, le regard était fixe, la langue très-humectée; il y eut une selle verdâtre.

Le onzième, le pouls était plus accéléré; il y avait une moiteur légère, les urines étaient abondantes, mais il fallait solliciter l'enfant pour uriner. Le prurit de la narine gauche continuait. Une nouvelle plaque rouge qui s'étendait de la base de l'apophyse mastoïde gauche, jusqu'à la partie supérieure de la joue du même coté, se manifesta. Le soir, il y eut une exacerbation à-peu-près semblable à celle des jours précédens. Le pouls était plus faible, plus accéléré, et la peau plus brûlante.

Le douzième, des taches rouges parurent sur la joue droite. Les pupilles restèrent très-dilatées, les selles furent abondantes. Du reste, mêmes symptômes que la veille; seulement le pouls devint beaucoup plus accéléré, et il y eut du délire.

Le treizième, l'extrême sensibilité du canal intestinal fit suspendre l'usage du mercure doux. M. *Robert* ne doutant point alors de l'existence de la fièvre hydrocéphalique, se détermina, de concert avec M. *Arloing*, également médecin de l'hôpital de Nevers, à faire faire au malade une friction avec un demi-gros d'onguent mercuriel, et à lui appliquer un vésicatoire sur la tête.

Le quatorzième, même friction le matin et le soir avant le redoublement; il n'y eut aucune augmentation ni diminution marquée dans les symptômes; la nuit fut très-agitée, le sommeil interrompu par des cris, mais moins

souvent que les nuits précédentes. Les urines devinrent moins pâles, la peau s'humecta, et il y eut des selles avec un sédiment noirâtre.

Le quinzième, seizième et dix-septième, on s'apperçut d'un mieux évident. Les selles déposèrent le même sédiment. On donna quelques cuillerées d'un vin généreux.

Le dix-huitième, la surface de la tête était humectée, les pupilles moins dilatées. L'enfant soutenait mieux sa tête, et demandait des alimens; le pouls se rapprochait de l'état naturel. Dans la nuit, il y eut une moiteur abondante sur le côté gauche de la poitrine et de la face.

Le dix-neuvième, il suinta beaucoup de sérosité de la plaie du vésicatoire de la tête. Le petit malade était d'une impatience excessive, avait de l'appétit. Les gencives étaient dans l'état ordinaire.

Le vingtième, le mieux se soutenait. Il survint au dos et aux fesses une éruption boutonneuse. On cessa les frictions, on donna du vin généreux, et une tisane édulcorée avec le sirop de fleurs d'oranges.

Le vingt-unième, l'éruption augmenta, et gagna la face. Les gencives ont commencé à se gorger, la bouche s'est humectée beaucoup, sans donner pourtant des marques de salivation sensible. Les extrémités inférieures se gonflèrent légèrement.

Le vingt-deuxième, l'éruption diminua; le

pouls devint tout-à-fait naturel, les urines parurent sédimenteuses. Le sommeil fut bon, et l'enfant reprit sa gaîté accoutumée. Il devint nécessaire de modérer son appétit.

Le vingt-troisième, la convalescence était certaine. Il a éprouvé depuis quelques accès de fièvre tierce qui ont cédé aux amers simples.

M. le rapporteur, en résumant les différens phénomènes que présente cette observation, en a tiré les inductions suivantes :

1.° La céphalalgie, la somnolence, le délire, le sommeil interrompu par des cris, les tressaillemens, ne permettent pas de douter que l'enfant qui est le sujet de cette observation n'ait été atteint d'une maladie cérébrale.

2.° La dilatation des pupilles, la diminution de la sensibilité de la vessie, attestent qu'il y avait compression du cerveau, et les soubresauts dont les membres du côté gauche étaient seuls attaqués, sont aussi un indice que l'un des côtés du cerveau était plus affecté que l'autre. Il eût été à desirer que M. *Robert* eût indiqué si l'enfant entendait et voyait.

3.° L'absence des symptômes qui auraient pu caractériser une autre maladie du cerveau, et la présence de ceux qui signalent la fièvre hydrocéphalique, portent à conclure que cette maladie existait en effet.

4.° On remarque qu'il y a eu accroissement dans les accidens jusqu'au quatorzième jour de la maladie, et qu'à compter du quinzième ils

ont été en diminuant jusqu'au vingt-troisième jour que la convalescence a commencé ; que la maladie s'est terminée par des sueurs, par une affection inflammatoire de l'extérieur de la tête, par des urines fort colorées, par des selles spontanées, noirâtres, et par une éruption qui semble avoir été miliaire.

5.° Quant au traitement, M. *Robert* paraît avoir eu en vue d'entretenir les selles pendant tout le cours de la maladie ; et pour y parvenir, d'après le conseil de plusieurs auteurs, il a cru devoir donner la préférence au mercure doux. Il a fait appliquer un vésicatoire à la nuque, puis un autre sur la tête ; et de concert avec M. *Arloing*, il s'est déterminé à employer les frictions avec l'onguent mercuriel, et il est remarquable qu'il l'a porté jusqu'à la dose totale de près d'une once en sept jours, sans qu'il ait occasionné de salivation.

M. *Jadelot* pense que le succès que M. *Robert* a obtenu dans le traitement de cette affection hydrocéphalique, affection qui occasionne la mort d'un plus grand nombre d'enfans qu'on ne le pense généralement, rend son observation très-précieuse pour la Société, en même temps qu'elle annonce un médecin attentif, exact, et doué d'une grande perspicacité.

Mais, ajoute M. *Jadelot*, je ne sais si l'on peut regarder ce fait intéressant comme attestant d'une manière positive la propriété spécifique que M. *Robert* attribue, avec plusieurs

ment la douleur, qui s'était renouvelée bientôt avec une intensité encore plus grande.

Fatiguée par une affection douloureuse aussi longue et aussi cruelle, la malade, qui désirait ardemment sa guérison, se rendit à Rheims, où elle réclama les soins de M. *Museux*, qui, après s'être bien assuré de la nature de cette affection, pensa qu'il fallait cautériser le nerf, siége de la douleur, et en détruire la continuité avec le cautère actuel. Pour y parvenir, il fit arracher les dents de la mâchoire inférieure du côté droit, et dont les racines furent trouvées cariées. Il fit ensuite rougir le *meningo-philax*, et appliqua le bouton sur la peau qui correspond au trou mentonnier. L'escarre formée fut immédiatement fendue, et on introduisit un second bouton rougi à blanc entre les lambeaux de la plaie ; enfin, une troisième application cautérisa le périoste et le nerf maxillo-dentaire, ce dont M. *Museux* s'assura, en introduisant un stylet dans le trou mentonnier.

Immédiatement après la cautérisation du nerf, le serrement des mâchoires cessa ainsi que la douleur, qui cependant dans le cours du traitement se renouvella quelquefois, mais avec peu d'intensité ; la suppuration s'établit, l'escarre se détacha, la plaie fut parfaitement guérie le trente-cinquième jour, la douleur a cessé complètement, et la malade jouit depuis de la meilleure santé.

1807. — N.° X.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

5 novembre 1807.

Assemblées des Professeurs.

Son Exc. le Ministre de l'Intérieur a chargé le Juri médical, composé de trois membres de l'Ecole de Médecine, d'ouvrir ses séances pour la réception des officiers de santé et sage-femmes.

Le Juri a, en conséquence, procédé à leur examen dans les premiers jours de novembre.

11 novembre.

L'Ecole a été extraordinairement convoquée en séance publique, pour l'ouverture des Cours et la distribution des prix aux élèves de l'Ecole-Pratique.

En l'absence de M. le Conseiller-d'Etat directeur-général de l'Instruction publique, M. *Sue*, président de l'Ecole, a occupé le fauteuil, et

a fait le rapport des travaux de l'Ecole, dans un discours dont on trouvera l'extrait dans le prochain Bulletin.

La distribution des prix aux élèves des trois sections de l'Ecole-Pratique, a ensuite eu lieu dans l'ordre suivant :

PREMIÈRE SECTION.

Prix d'Anatomie.

M. *Pierre Calmart la Fayette*, âgé de 24 ans, né au Puy, département de la Haute-Loire.

Accessit,
MM. *Jadioux*,
Adrien.

Prix de Pathologie externe.

Partagé entre,
MM. *Calmart la Fayette*;
Et *Jadioux*, déja nommés.
Accessit,
M. *Baron.*

DEUXIÈME SECTION.

Prix d'Anatomie et de Physiologie.

M. *Louis Imbert*, âgé de 24 ans, né à Villecrose, département du Var.
Accessit,
MM. *Coussays*,
Hodot.

Prix de Chimie.

M. *Guillaume-Joseph-Célestin Closon*; âgé de 21 ans, né à Liège, département de l'Ourthe.
Accessit,
MM. *Hodot.*
Imbert.

TROISIÈME SECTION.

Prix d'Anatomie et de Physiologie.

Partagé entre,
MM. *Jean-Baptiste Marchain*, âgé de

23 ans et demi, né à Châtillon, département de l'Indre ;

Et M. *Louis-Auguste Serain*, âgé de 23 ans, né à Tours, département d'Indre et Loire.

Accessit,

M. *Cagnion*.

Prix de Chimie.

M. *Marchain*, déja nommé.

Accessit,

M. *Serain*, déja nommé.

Prix distribués aux Elèves Sage-femmes.

M.lle *Marie-Joseph Dubois*, née à Paris, département de la Seine ;

ont présenté à l'assemblée une suite de préparations anatomiques sur les dents, et des pièces pathologiques exécutées pour les collections de l'Ecole.

OBSERVATION sur une expectoration de concrétions pierreuses, chez un phthisique; communiquée par M. VALENTIN, et tirée de sa correspondance d'Amérique.

JOSEPH SHILDIGGER, tailleur de pierres, fut reçu à l'hôpital de New-Yorck, pour la phthisie pulmonaire. Les symptômes étaient une grande difficulté de respirer, toux violente, expulsion de matière pituiteuse et purulente, quelquefois mêlée de sang; émaciation considérable, et des sueurs nocturnes. Il crachait aussi fréquemment des petites pierres, dont on a recueilli plus de deux cents, et après chaque expectoration il se trouvait soulagé. On soupçonna d'abord que ces concrétions s'étaient formées par la poussière que cet homme avait pu inhaler par la respiration, en taillant des pierres destinées à la construction d'un bâtiment.

Ces calculs extraordinaires étaient de forme irrégulière, très-durs, de couleur grise, ou pâle-d'ardoise. Ils devenaient blancs et s'amollissaient par l'action des acides végétaux et

minéraux. La couleur grise parut provenir d'une matière glutineuse, que des solutions d'alcalis caustiques ou carbonnés séparaient, et convertissaient en un corps blanchâtre ressemblant à du savon. L'analyse exacte en a été faite par le *baron de Garendeffez*, qui a rendu compte de ses procédés à la Société médicale de New-Yorck. (*The medical Repository and review*, tome VI, page 258.) Il résulte de ses expériences, que ces calculs pulmonaires sont du vrai *phosphate de chaux*.

Shildigger vécut encore sept à huit mois, pendant lesquels il continua à expectorer, tantôt des matières muqueuses et purulentes plus ou moins mêlées de sang, tantôt des concrétions pierreuses. Mais tous les symptômes s'aggravèrent : il parut de l'enflure aux pieds. La difficulté de respirer augmenta à un tel point, qu'il fut obligé pendant environ trois semaines avant sa mort, de tenir son corps dans une posture droite jour et nuit.

A l'ouverture du cadavre, on trouva presque toute la substance des poumons convertie en concrétions pierreuses, mais les plus considérables et les plus dures étaient dans les glandes lymphatiques situées près de la bifurcation de la trachée-artère. Cet *infarctus* calculeux n'avait point par-tout la même fermeté ni la même couleur. En quelques endroits il était noirâtre; en d'autres, la nuance était du brun

au jaune. Le poumon droit était en partie adhérent à la plèvre costale. La matière concrète terreuse était amassée dans cet organe en si grande abondance, que le viscère semblait être converti en une pétrification.

Extrait des expériences de M. Goupil, D.-M. à Nemours, au sujet des accidens causés par le poisson pris avec la coque du levant.

Les dangereux effets de la coque du levant, (fruit du *menispermum cocculus*, L.), ont été peu connus jusqu'ici. Un accident arrivé à Nemours dans le courant de cette année, a mis M. *Goupil* à même de les observer, et lui a suggéré l'idée de faire à ce sujet des expériences utiles, tendantes à approfondir la nature de ce danger, et à connaître de quelle manière agit cette substance. Voici le fait qui a donné lieu à ces expériences.

Le 6 mai 1807, quatre personnes de la ville mangèrent des *barbeaux* achetés au marché: le poisson, qui paraissait très-frais, fut vidé soigneusement de ses intestins et des œufs, mis à cuire dans des vases de fayence et sur le gril, et mangé à souper. Une heure ou deux après, ces personnes éprouvèrent de vives

douleurs à l'épigastre, qui durèrent plusieurs heures, furent suivies de vomissement, soit des alimens, soit de matières bilieuses; des syncopes se manifestèrent; enfin, une diarrhée qui survint, mit fin aux accidens, et la santé se rétablit après vingt ou vingt-cinq heures d'indisposition.

La nature des symptômes qui s'étaient manifestés chez ces quatre personnes, ne permettait pas de douter que les barbeaux n'eussent agi chez elles à la manière des substances vénéneuses irritantes, puisque, d'après le rapport des malades, on ne pouvait accuser ni les œufs des poissons, ni les vases où on les avait fait cuire, des accidens produits. M. *Goupil* pensa alors que le poisson avait été pris avec la coque du levant, dont les braconniers de rivière font souvent usage dans ce pays où il se mange tous les ans une certaine quantité de poissons, tels que *gardons*, *meûniers*, *brêmes*, *vaudoises*, etc., pris avec cette substance, sans que M. *Goupil* ait appris qu'il en soit jamais résulté d'accidens, mais jamais il n'avait vu de barbeaux pris de cette manière. Il pensa donc que le barbeau pouvait plus particulièrement être nuisible lorsqu'il était empoisonné avec la coque du levant; et peut-être même que quelques accidens qu'on attribue quelquefois aux œufs de ce poisson, ne sont-ils dûs qu'au fruit du *menispermum cocculus*. M. *Goupil* écrivit ses doutes à M. le professeur *Chaussier*,

qui l'engagea à faire des expériences sur ce sujet; alors M. *Goupil* résolut, 1.° de connaître les effets de cette substance sur l'estomac de quelques quadrupèdes carnivores qui eût quelqu'analogie avec celui de l'homme; 2.° ceux de cette substance sur différentes espèces de poisson; 3.° ceux enfin que la chair de ces derniers ainsi empoisonnés produirait sur les quadrupèdes carnivores.

1.° De la coque du levant donnée à doses différentes à des chiens et à des chats, suivant leur âge et leur force, les a presque toujours fait vomir, et a toujours produit des évacuations alvines qui ont amené la fin de leur maladie après plusieurs heures d'indisposition. Quelques-uns ont éprouvé des convulsions.

2.° Cette substance donnée en poudre mêlée avec de la mie de pain, et formée en boulette, a été donnée à des poissons placés séparément dans des cuviers remplis d'eau de rivière, et à l'ombre. Après dix, vingt, vingt-cinq, trente, quarante minutes, suivant la dose de coque du levant, la force des poissons et l'espèce, ces animaux venaient tourner à la surface de l'eau, et expirer quelque temps après. Si on ne donne aux poissons que l'enveloppe ligneuse de la coque du levant, ils n'en meurent pas; ils vomissent seulement.

3.° Ces poissons empoisonnés furent donnés à manger à des chiens et à des chats. Lorsque

la dose de coque du levant employée à les tuer était un peu forte, comme 15, 20 ou 25 grains, les accidens que ces poissons produisaient étaient presque les mêmes que ceux exposés plus haut, lorsqu'on faisait avaler cette substance pure. Si la dose employée pour tuer les poissons était petite, alors les quadrupèdes dont nous venons de parler n'en étaient pas incommodés, ou du moins cela était à peine sensible.

De ces expériences, M. *Goupil* est porté à tirer les conclusions suivantes :

1.° Que la coque du levant est un poison non-seulement pour les poissons, mais aussi pour différens quadrupèdes carnivores, et très-probablement pour l'homme ;

2.° Que ce poison peut être rangé dans la classe des poisons végétaux irritans ;

3.° Que l'enveloppe ligneuse de la coque du levant n'a qu'une propriété émétique, même chez les poissons, et à telle dose qu'elle soit administrée ;

4.° Que c'est dans l'espèce d'amande renfermée dans cette enveloppe, que réside la partie vénéneuse ;

5.° Que la partie vénéneuse de cette substance n'est pas sensiblement altérée par les sucs digestifs, et l'action vitale des organes de la digestion ;

6.° Qu'elle passe, au contraire, dans le système absorbant avec toutes ses propriétés,

puisque la chair des poissons qui en ont mangé irrite l'estomac et les entrailles des animaux auxquels on le donne, à-peu-près comme la coque du levant elle-même ;

7.° Que tous les poissons qui en ont mangé ne meurent pas dans un temps égal. *Gardons*, *meûniers*, *brêmes*, *perches*, *tanches*, *barbeaux*, tel est à-peu-près l'ordre dans lequel ces poissons paraissent résister. Le *gardon* est tué le plus facilement, le *barbeau* est le dernier à mourir ;

8.° Que de toutes ces espèces de poisson, le barbeau est celui dont la chair produit le plus souvent des accidens chez les animaux qui la mangent, probablement par la raison que ce poisson mettant un temps plus long à mourir, le poison est plus long-temps soumis à l'action des sucs digestifs, et il s'en trouve une plus grande quantité d'absorbée ;

9.° Qu'enfin telle dose de ce poison que l'on ait fait avaler même au barbeau, ce poisson, lorsqu'il est pris et vidé aussitôt qu'il paraît sur la surface de l'eau, peut impunément être mangé, au moins par les chats et les chiens, et cela par la raison contraire à celle dont il est parlé à l'article précédent ; cependant il ne serait pas prudent que l'homme en fît usage.

L'auteur de ces expériences pense donc que l'usage alimentaire du poisson pris avec la coque du levant doit être défendu, puisqu'il

peut produire des accidens graves. Il pense également qu'il serait utile de remettre en vigueur les anciennes lois relatives à l'empoisonnement des rivières par la coque du levant, par la raison que nous venons de dire, et parce qu'elle détruit en outre une grande quantité de poisson. Peut-être, comme l'observe M. *Goupil*, serait-il plus avantageux d'empêcher la vente de cette substance, car l'usage qu'on en fait en médecine est peu considérable; et, dans ce cas, on pourrait même la remplacer facilement par d'autres substances végétales.

EXTRAIT d'une observation sur un anévrisme faux consécutif, guéri par la ligature; adressée à la Société par M. LECOUX, chirurgien au Mans.

ICARD, maréchal-vétérinaire à Ecoumay, près le Mans, âgé de 33 ans, d'une forte constitution, se blessa, le 27 messidor an 13, avec une aiguille qui sert à passer les setons aux chevaux. Cet instrument était dans la poche gauche de son habit, lorsque *Icard* voulant retenir son bâton qui lui échappait, fléchit brusquement le tronc sur le bassin, et poussa ainsi l'aiguille de haut en bas, laquelle pénétra dans l'épaisseur de la cuisse à cinq pouces au-

dessous de l'arcade crurale, à un et demi de profondeur. Il s'apperçut de suite que le sang remplissait ses bas et sa culotte. Un homme qui était avec lui le déshabilla, et voyant qu'un sang rouge, écumeux, jaillissait par bonds en formant un jet de la grosseur du petit doigt, il comprima les bords de la plaie avec les mains, jusqu'à ce qu'un chirurgien fût arrivé. Celui-ci reconnut une plaie d'environ six lignes, légèrement oblique de haut en bas, et de dehors en dedans, située à la partie antérieure et un peu interne de la cuisse, et par laquelle sortait par un jet du sang artériel, qui cessait en comprimant au-dessus de la plaie l'artère fémorale. A ces signes, M. *Germain*, chirurgien du lieu, ne put méconnaître une blessure de l'artère fémorale; il se contenta d'exercer une compression assez forte, au moyen de compresses et de quelques tours de bande, ce qui suffit pour arrêter le sang. Le malade fut transporté chez lui; il était très-faible et inquiet sur son sort. Le lendemain on fit de nouvelles recherches pour s'assurer positivement de la nature du mal, et le diagnostic de la veille ayant été confirmé, on ajouta à la compression locale une pelote au pli de l'aîne, pour intercepter le trajet du sang dans l'artère fémorale. On resserrait ce bandage lorsqu'il se relâchait.

Icard s'applaudissait chaque jour des heureux effets de ce bandage; et un mois après son accident, ne souffrant presque plus, il crut

pouvoir marcher sans danger, et reprendre peu-à-peu ses occupations. Il se leva effectivement, mais il ne tarda pas à se repentir de son indocilité, car à peine eut-il fait quelques pas, que son appareil se relâcha; la pelote quitta l'artère fémorale, le sang coula de nouveau par la plaie artérielle; et comme celle des tégumens était cicatrisée, il s'amassa au-dessous, et donna naissance à une tumeur sanguine très-douloureuse, dans laquelle on sentait des battemens. Dans cet état, ses chirurgiens désespérant de l'efficacité de la compression, que le malade supportait d'ailleurs impatiemment, lui proposèrent la ligature de l'artère fémorale. C'est dans cette circonstance que M. *Legoux* fut appelé en consultation, le

avec précaution. *Icard* ayant marché, sa tumeur augmenta, la cuisse acquit beaucoup de volume, devint douloureuse; enfin il se décida de nouveau pour l'opération, qui fut faite le 8 brumaire an 14, par M. *Legoux*, en présence de MM. *Liberge* et *Jelin*, médecin et chirurgien au Mans; et MM. *Germain* père et fils, chirurgiens à Ecoumay. La tumeur avait alors le volume de la tête d'un enfant, et occupait les deux tiers de la cuisse qui était fortement œdématiée. On n'y ressentait aucun battement, mais elle présentait une fluctuation aussi manifeste que si elle eût contenu du sang liquide; la peau qui la recouvrait était dans l'état naturel, seulement un peu violette au centre. Le malade était décoloré, et avait le pouls fréquent et serré.

L'opération fut faite à la manière ordinaire, et ne présenta rien de particulier. On retira sept livres de sang coagulé et de fibrine de l'intérieur de la tumeur. M. *Legoux* ne fit point de ligature inférieure, mais seulement deux supérieures. Le malade fut pansé et replacé dans son lit. Un quart-d'heure après on lui permit de fumer une pipe, grace qu'il demandait instamment. Une potion stimulante, des boissons délayantes et une diète sévère, furent ordonnées à *Icard*. La journée se passa assez bien, à quelques faiblesses près.

Le lendemain, sur les onze heures la fièvre s'alluma; le troisième, elle parut à la même

heure avec un peu de délire : on renouvella en partie l'appareil. Le quatrième, même accès de fièvre. Le cinquième, on leva l'appareil complètement. La suppuration était bien établie, et la plaie en bon état. Il ne se passa rien de nouveau jusqu'au neuvième jour, que la fièvre fut avec délire intense. Le lendemain tout était rentré dans l'ordre. Les ligatures tombèrent le douzième jour. Depuis cette époque, aucun phénomène particulier n'eut lieu. Le cinquante-sixième, la plaie était entièrement cicatrisée.

Cet homme a repris ses fonctions de maréchal, boite à peine, et fait jusqu'à dix lieues par jour sans inconvénient ; la cicatrice de sa plaie est profonde, et adhère au fémur.

1807. — N.° XI.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

12 *novembre.*

Séances de la Société.

M. *Deyeux* a été élu président de la Société.

Son Exc. le Ministre de l'Intérieur a donné son approbation à l'élection de M. *Louyer-Willermay*, en qualité d'associé résidant adjoint.

La Société a reçu,

De M. *Prochaska*, médecin à Vienne en Autriche, l'histoire de l'ouverture du corps de l'archiduc Joseph, chez lequel on a observé une communication des cavités droites et gauches du cœur, et qui avait offert pendant tout le cours de sa vie, les phénomènes de l'affection décrite sous le nom de *maladie bleue*;

De M. *Bellay*, médecin à Lyon, des observations noso-météoriques;

De M. *Haldat*, des observations sur le traitement de la surdité par le galvanisme.

De M. *Lasplagne*, un mémoire sur les maladies les plus fréquentes à Pau, et dans ses environs ;

De M. *Chamseru*, un troisième mémoire sur la plique de Pologne ;

De M. *Chansarel*, pharmacien à Bordeaux, une note sur les champignons verds réputés vénéneux, et sur les seps et oronges bons à manger ;

Du même, une note sur plusieurs contre-poisons.

De M. *Vidal*, deux observations ; l'une, sur une hydrophobie rabieuse ; l'autre, sur l'effet des frictions de scille contre l'anasarque ;

De M. *Balme*, médecin à Lyon, un mémoire sur le scorbut ;

De M. *Lefort*, médecin à Rennes, des questions médicinales extraites du paragraphe 348 de la *Nosographie philosophique*, et servant de sujet à une dissertation sur l'inflammation de la rate.

M. *Lafargue* a lu une observation sur une invagination intestinale, et a mis sous les yeux de la Société, 1.° une pièce pathologique présentant un anévrisme de l'aorte, dont l'ouverture s'est faite dans l'œsophage ; 2.° une tumeur carcinomateuse de l'estomac, qui a causé la mort d'un rapeur de tabac.

26 novembre.

M. *Bry*, officier de santé à Angers, a adressé à la Société des observations et réflexions sur la vaccine.

M. *Valentin*, de Marseille, 1.° une note sur l'efficacité de l'extrait de jusquiame et du sulfate de zinc, pour la guérison des fièvres intermittentes;

2.° Une observation de gastrotomie pratiquée pour extraire une cuiller d'argent avalée;

3.° Une observation sur un hydrocéphale guéri par l'éternuement.

M. *Goupil*, de Nemours, un précis d'expériences faites sur les animaux avec la coque du levant.

M. *Signolle*, un mémoire sur une maladie épidémique qui a régné à Monhey.

M. *Duchault*, officier de santé à Charost, des considérations chirurgicales.

La Société a entendu la lecture des pièces envoyées par M. *Valentin*, et d'un mémoire de M. *Itard*, médecin de l'établissement des sourds-muets, sur les moyens de rendre l'ouïe à quelques sourds-muets.

10 décembre.

La Société a reçu de M. *Scavini*, professeur de clinique externe à Turin, une observation sur une contusion sans plaie à la tempe droite;

avec commotion du cerveau et fracture par contre-coup de l'apophyse pierreuse du temporal gauche ;

De M. *Decoult*, médecin de l'armée de Saint-Domingue, un mémoire sur les causes qui ont produit la mortalité des troupes dans cette île, particulièrement sur la fièvre jaune, et sur les moyens d'y remédier ;

De M. *Despeaux*, une observation sur les moyens employés dans l'accouchement d'une femme, enceinte de deux jumeaux unis par la poitrine.

M. *Larrey* a communiqué deux observations ; l'une, sur un crâne traversé d'avant en arrière par une baguette de fusil, sans lésion immédiate du cerveau ; l'autre, sur un coup de pointe qui a pénétré dans le crâne par les fosses nasales.

Il a fait don aux collections de l'Ecole des deux têtes osseuses, sujet de ces observations.

24 décembre.

Son Exc. le Ministre de l'Intérieur a adressé à la Société une note sur un enfant monstrueux né à Rouen.

M. *Bellay*, médecin à Lyon, le troisième trimestre de ses observations noso-météoriques, et deux observations de fièvres ataxiques.

M. *Combaldieu*, un mémoire sur une paralysie momentanée des membres inférieurs.

On a fait lecture, 1.° du troisième mémoire de M. *Chamseru*, sur la plique de Pologne.

2.° De deux observations de M. *Vidal*, médecin à Périgueux; l'une, sur une hydrophobie rabieuse; l'autre, sur les effets d'une pommade de scille et de digitale pourprée, dans le cas d'anasarque.

Extrait du Discours prononcé, à la rentrée de l'Ecole de Médecine de Paris, le 9 novembre 1807, par M. le professeur SUE.

C'est la huitième époque du compte que l'Ecole rend tous les ans au public de ses travaux, de ceux de la Société de Médecine établie dans son sein, des objets particuliers dont elle a enrichi pendant l'année ses diverses collections; c'est aussi pour la huitième fois qu'elle proclame le triomphe de ses élèves.

M. *Sue* a fait précéder cet exposé par celui des récompenses militaires, des croix-d'honneur, accordées par S. M. l'Empereur à plusieurs médecins et chirurgiens de la Grande-Armée et des régimens. L'orateur a ensuite rendu un hommage public aux talens et aux vertus des membres tant de l'Ecole que de la Société, qu'elles ont eu le malheur de perdre dans le cours de cette année. Il s'est sur-

tout attaché à célébrer la mémoire du professeur *Lassus*, décédé le 25 mars dernier. Il l'a suivi dans sa carrière chirurgicale, a exposé tous les titres qui lui ont mérité les différentes places qu'il a occupées et remplies autant de talent que de zèle. M. *Sue* a fait voir comment, lorsque *Lassus* était premier chirurgien des princesses, tantes de Louis XVI, un de ces évènemens, qu'on peut regarder comme heureux ou malheureux, suivant la tournure qu'ils prennent, et suivant la manière dont on les envisage, lui procura l'occasion de se fixer à Paris, où il fut nommé, peu de temps après son arrivée, inspecteur des Écoles, et professeur des opérations au collège de chirurgie.

De retour d'un voyage qu'il fit en Italie, où il accompagna les princesses auxquelles il était attaché, et ayant perdu toutes ses places, il reprit le cours de ses études favorites; il satisfaisait son goût pour la littérature et les beaux-arts, qu'il avait cultivés dès sa jeunesse, lorsque les nouvelles Écoles de Médecine furent instituées. Son mérite reconnu et apprécié par M. *Fourcroy*, le promoteur et le rédacteur de l'organisation de ces Écoles, le fit nommer un des professeurs de l'Ecole de Paris, pour enseigner la médecine-légale et l'histoire de la médecine, place qu'il quitta pour remplir celle de professeur de pathologie externe, vacante par le décès de *Chopart*.

On sait avec quelle supériorité il s'est acquitté

de l'enseignement ; les élèves lui rendaient à cet égard la plus grande justice par l'assiduité avec laquelle ils suivaient ses leçons.

Lassus fut ensuite admis dans la classe de physique de l'Institut, et en devint peu de temps après le secrétaire. Les analyses exactes qu'il a données des ouvrages de ses collègues et des travaux de cette classe, ont prouvé qu'il avait une logique sûre, nette, précise et analogue aux sujets qu'il traitait. Une grande preuve de la confiance qu'eut l'Institut dans son érudition et dans sa grande littérature, c'est le choix qu'il fit de lui pour occuper la place de bibliothécaire. La dernière faveur qu'a obtenue *Lassus*, a été le titre de chirurgien-consultant de S. M. l'Empereur et Roi.

Le temps n'a pas permis à M. *Sue* d'entrer dans les détails des ouvrages de *Lassus*, qui ont eu tous un succès dû à leur mérite, et au style analogue, avec lequel ils sont écrits. C'est ce dont on se convaincra en jetant les yeux sur sa Dissertation sur la lymphe, qui a été couronnée par l'Académie de Lyon ; sur son Discours historique et critique relatif aux découvertes en anatomie faites par les anciens et les modernes, sur sa Médecine opératoire, sur sa Pathologie chirurgicale, etc., etc.

Le récit des qualités morales et des vertus, qui ont également fait distinguer *Lassus* dans l'ordre social, a fixé quelques momens l'attention des auditeurs.

Après avoir jeté quelques fleurs sur la tombe de *Barthez*, de *Broussonnet*, de *Fouquet*, de *Chibourg*, membres associés de la Société de Médecine de l'Ecole, M. *Sue* est passé au principal objet de son discours, au recit des travaux de l'Ecole, depuis novembre 1806, jusqu'en novembre 1807. Il a parlé d'abord des ouvrages particuliers des professeurs, et de ceux des membres de la Société. En voici le tableau en raccourci.

1.° Observation de monsieur *Sabatier*, sur les épanchemens de sang dans la cavité du péricarde, et sur une collection de pus dans cette même cavité, qui s'est fait jour par un abcès au-dessous de la clavicule gauche;

Remarques de M. *Desgenettes*, sur le médecin *Cocchi*, sur le médecin *Salmon*, sur *Barthez*; 7.° troisième volume de la Nosographie chirurgicale de M. *Richerand*, nommé à la place de professeur qu'occupait *Lassus*; et quatrième édition de sa Physiologie; 8.° Mémoires et Observations de M. *Tenon*, sur l'anatomie, la pathologie et la chirurgie; 9.° Traité de la saignée, par M. *Alphonse Leroy*; utilité de celle du pied, et danger de celle du bras; 10.° Mémoire de M. *Dupuytren*, relatif à l'influence que les nerfs du poumon exercent sur la respiration; 11.° Fascicules ou cahiers sur les maladies de la peau, par M. *Alibert*; 12.° quatrième édition de l'Instruction de M. *Huzard*, sur la manière de connaître et gouverner les vaches laitières, etc., etc.

Parmi les thèses, présentées et soutenues dans l'Ecole cette année, on en a distingué un grand nombre, dont M. *Sue* n'a pas fait mention, parce qu'il a craint de mettre en défaut son jugement.

On doit compter dans les améliorations relatives à l'enseignement, les collections de l'Ecole, qui ont un rapport direct avec la science, et que les acquisitions journalières enrichissent. Tels sont la bibliothèque, et les cabinets qui renferment les pièces d'anatomie, d'histoire naturelle, de pathologie, etc. La bibliothèque a acquis cette année plusieurs

ouvrages modernes, très-utiles, dont les auteurs eux-mêmes lui ont fait présent, ou qu'elle s'est procurés sur ses fonds. Les galeries des cabinets ont été le dépôt de plusieurs objets nouveaux, anatomiques et pathologiques, qui ont été donnés par les professeurs, ou qui sont le produit des travaux anatomiques de M. *Dupuytren*, des prosecteurs, de leurs aides, et de l'artiste modeleur de l'Ecole; en voici le tableau succinct.

Quinze nouvelles pièces en cire, modelées sur la nature même, avec le talent qu'on connaît à M. *Pinson*, ont pour objet des maladies organiques du cœur, des tumeurs carcinomateuses très-volumineuses, des concrétions polypeuses formées dans la veine-cave inférieure, et se prolongeant jusques dans la sous-clavière gauche, un cancer de l'estomac, le long de sa petite courbure, avec une production fongueuse et carcinomateuse d'un très-grand volume, et adhérente au foie; une maladie particulière de la peau du visage, etc. Toutes ces pièces ont été livrées en nature par les professeurs, par M. *Dupuytren*, et par des membres de la Société de Médecine.

MM. les prosecteurs et aides d'anatomie se sont occupés, sous la direction de leur chef, M. *Dupuytren*, de plusieurs séries de pièces anatomiques osseuses, relatives au mécanisme des articulations, et qui présentent tout ce que les surfaces articulaires ont d'important à con-

naître. D'autres pièces comprennent les différentes parties qui composent le larynx, vues sous toutes les faces, isolées et réunies, et prises sur des individus de tout âge et des deux sexes.

Il restait à l'Ecole, qui a en sa possession les belles préparations de *Duverney*, sur l'oreille interne, de s'en procurer de semblables sur les dents : les séries à ce sujet sont déja très-avancées ; plusieurs sont déposées dans les cabinets de l'Ecole, et comprennent toutes les variétés dont les dents sont susceptibles, leur organisation, et en même temps tous les degrés de la dentition.

Son Exc. le Ministre de l'Intérieur a adressé à l'Ecole, pour être déposée dans ses cabinets, une statue anatomique en bois, dont tous les muscles peuvent se séparer. Cette pièce a été exécutée à Florence, sous la direction du célèbre *Fontana*. Quoique restée imparfaite, elle donne cependant une idée exacte des moyens que l'on a employés pour son exécution.

Dans les concours qui ont eu lieu, M. *Baron* a obtenu une place à la clinique interne ; M. *Magendie*, celle d'aide d'anatomie ; et M. *Rullier*, celle de prosecteur. S. M. l'Empereur et Roi, dont l'œil vigilant s'étend sur tout ce qui a rapport au bien public, a ordonné un concours, et assigné un prix de douze mille francs au meilleur mémoire sur la maladie appelée *croup*. L'Ecole, invitée par le Ministre à s'occuper des moyens de remplir les vues de

S. M., et à communiquer son avis sur la rédaction du programme, a nommé une commission qui a fait un rapport, approuvé par l'école, et d'après lequel le programme a été imprimé et distribué, avec des questions particulières, rédigées par les commissaires, pour servir de développement au texte.

M. *Sue*, en traçant les progrès des hospices cliniques, a parlé des travaux de la Société Médicale d'Instruction, formée à la Clinique interne de l'hospice de la Charité, et dont une députation a été admise dans une des séances de l'Ecole où elle a rendu compte, par l'organe de M. *Leroux*, professeur de cette Clinique, du produit de ses travaux pendant le dernier semestre ; produit qui est appuyé d'un grand nombre de pièces écrites, et d'observations pratiques recueillies et publiées par les membres de cette Société.

Si on jette les yeux sur les opérations du laboratoire de chimie, dirigées par M. le professeur *Deyeux*, on le voit toute l'année en activité pour rendre plus complets les cours de chimie et de pharmacie. M. *Sue*, après avoir fait connaître l'origine et l'histoire du code pharmaceutique de l'ancienne Faculté de Médecine, qui a paru pour la première fois en 1637, a annoncé que l'Ecole en prépare une nouvelle édition, dont la rédaction est confiée à MM. *Chaussier* et *Deyeux*.

On sait tout ce qu'a fait l'Ecole pour établir

la vaccine sur une base inébranlable, et on connaît les soins, à ce sujet, de son Comité central. Cette année plusieurs médecins ont écrit en faveur de cette découverte. M. *Hallé* a lu, dans une des séances de l'Ecole, un mémoire sur les irrégularités, que la vaccine a presentées à Lucques en 1806; il a prouvé que ces irrégularités n'ont aucunement altéré le type préservatif de la vaccine, ce qu'ont démontré les contr'épreuves, par l'inoculation de la petite-vérole sur les individus qui avaient subi les vaccines irrégulières.

On avait cru jusqu'ici que les croûtes des boutons vaccins ne pouvaient reproduire la vraie vaccine: M. *Husson*, secrétaire du Comité central, a écrit à M. *Sue* que des expériences multipliées et authentiques ont prouvé au Comité que ces croûtes, réduites en poudre, et délayées avec précaution, reproduisent la vraie vaccine.

On peut dire, avec assurance, que le médecin qui succombe en traitant des maladies épidémiques, meurt au champ de l'honneur, comme le chirurgien d'armée que le plomb meurtrier atteint au moment même où, étanchant le sang d'un guerrier courageux, il lui sauve la vie. Pendant les vacances de l'an 1806, le Ministre a consulté l'Ecole sur des fièvres intermittentes qui régnaient à l'Ecole militaire de Fontainebleau. M. le professeur *Leclerc*, qui vient de mourir presque subite-

ment, à la suite d'une visite de malades dans l'hôpital S.-Antoine, dont il était le médecin en chef, s'est transporté à Fontainebleau, a examiné la nature de ces fièvres, et a fait un rapport qui a été envoyé au Ministre.

Une épidémie, dans les environs de la ville de Troyes, a aussi excité l'attention du Gouvernement. M. *Geoffroy*, membre de la Société, désigné par le Ministre pour donner des soins aux malades, a fait un rapport circonstancié, dont M. le Préfet du département a ordonné l'impression et la distribution aux officiers de santé des campagnes, aux curés, et aux propriétaires.

Le nombre des rapports faits et envoyés au Ministre, qui a consulté l'Ecole sur les eaux minérales, l'hygiène, la police et la salubrité publique, a été cette année très-considérable. Il suffira d'en citer ici quelques-uns. Presque tous ceux sur les eaux minérales ont été rédigés par M. *Deyeux*, ainsi que ceux sur les remèdes prétendus secrets. Pour se conformer à un arrêté des Consuls, du 3 floréal an 8, qui ordonne aux Préfets d'adresser tous les ans au Ministre de l'Intérieur, l'état de situation des eaux minérales de leur département, état dressé par les médecins-inspecteurs de ces eaux, M. le Préfet du département de la Haute-Garonne, M. *Reumon*, inspecteur des eaux thermales d'Aix-la-Chapelle, celui des eaux minérales de Barthe, M. le Préfet du département du

Cantal, pour les eaux minérales de Fontanes, ont envoyé au Ministre, qui les a renvoyés à l'Ecole, pour avoir son avis, des états très-circonstanciés et très-méthodiques qui ont mérité les éloges de l'Ecole, sur le rapport de M. *Deyeux*.

Une commission, formée dans le sein des deux Ecoles de Médecine et de Pharmacie, a été chargée, sur la demande du Ministre, de constater les vertus médicales de l'angustura, comparativement au quinquina. Des expériences variées ont été faites dans divers hôpitaux, et ont donné lieu à un rapport dont les conclusions ont été, que l'écorce de l'angustura est infiniment inférieure au quinquina, quant à ses propriétés toniques, anti-septiques, et sur-tout fébrifuges, et que nous possédons en France un très-grand nombre de médicamens indigènes, qui peuvent être même plus avantageux que l'angustura, pour être substitué au quinquina.

M. *Cuchet*, qui a formé à la pointe de l'île Notre-Dame, un établissement pour la clarification et l'épuration de l'eau de la Seine, a invité l'Ecole à le faire examiner par des commissaires pris dans son sein. MM. *Chaussier* et *Deyeux*, nommés commissaires, après avoir parcouru cet établissement dans tous ses détails, en ayant rendu un compte très-avantageux, l'Ecole lui a donné son approbation.

Le Ministre a demandé l'avis de l'Ecole sur

les deux questions suivantes : 1.° La chair des porcs ladres peut-elle nuire à la santé des personnes qui en mangent ? 2.° Importe-t-il à la salubrité publique d'en proscrire la vente ? M. *Chaussier*, chargé de la réponse à ces deux questions, a dit, dans son rapport adopté par l'Ecole, que, quoique quelques personnes puissent manger impunément du porc ladre, il n'en est pas moins vrai que cette chair est mal-saine, que son usage en aliment peut devenir très-nuisible, et qu'il importe à la salubrité publique de maintenir l'exécution des réglemens portés à ce sujet.

La brièveté du temps fixé pour la séance, n'a pas permis à M. *Sue* d'entrer dans un long détail sur les travaux de la Société de Médecine de l'Ecole. Il n'a pu qu'indiquer les principaux ; savoir : 1.° l'observation de M. *Deschamps*, sur un anévrisme de l'artère poplité, guéri spontanément en huit jours, et sur lequel on avait tenté inutilement pendant long-temps la compression, et qu'on était près d'opérer. Le même a fait un rapport sur une pièce d'os présentée comme preuve de la fente des os longs ; pièce qui, après avoir été sciée et examinée, a encore laissé des doutes sur l'existence de cette espèce de fracture. 2.° Une observation de M. *Leroux*, sur un anévrisme particulier de l'aorte. 3.° Un mémoire de M. *Laennec*, sur le *distornus intersectus*, nouveau genre de vers intestinaux. 4.° Une

rupture de l'œsophage à la suite d'un vomissement, par M. *Guersent;* observation dont on ne connaît jusques à présent que deux analogues. 4.° Trois mémoires de M. *Roussille-Chamseru*, sur la plique polonaise. 6.° Un rapport de MM. *Deyeux* et *Delaporte*, sur un mémoire de M. *Kéraudren*, médecin en chef de la marine à Brest, relatif à la préparation d'une espèce de bière, composée avec les tiges ou l'extrait de sapin noir, dit *essence de spruce*. 7.° Une observation de M. *Lemaître*, chirurgien à Aix, sur une opération césarienne pratiquée avec succès pour la seconde fois; sur une pareille opération pratiquée deux fois avec succès sur la même femme, à Saint-Pierre-de-la-Martinique, par M. *Dariste* l'aîné, chirurgien de la garde nationale de cette ville. Enfin, deux autres semblables opérations pratiquées deux fois, avec un égal succès, sur la même femme à Nantes, par M. *Bacqua*, qui a sauvé la mère et l'enfant.

M. *Sue* a terminé son discours par des conseils adressés aux élèves sur les devoirs qu'ils ont à remplir envers leurs maîtres et la Société; il a aussi rappelé aux élèves sage-femmes, les qualités morales qui leur sont nécessaires dans l'exercice de leurs fonctions.

EXTRAIT d'une observation de M. REGNIER, médecin à Bar-sur-Aube, sur un cholera-morbus ; *et du rapport de M. DELAPORTE, sur cette observation.*

UN négociant de Bar, âgé de cinquante-sept ans, d'une constitution grêle et nerveuse, d'un tempérament bilieux, sujet à la dyspepsie et à la diarrhée, et aussi à des douleurs rhumatismales qui se fixaient tantôt aux lombes, tantôt aux extrémités, avec enflure de l'un ou des deux pieds, n'éprouvait, depuis quelque temps, d'autre altération dans sa santé, qu'une diminution de son appétit ordinaire.

Le 22 février dernier, sur les huit heures du soir, au retour d'une campagne peu éloignée, où il avait été dîner avec sa famille, avait peu mangé, mais avait paru plus gai qu'à l'ordinaire, il fut pris tout-à-coup d'un vomissement considérable d'un liquide bilieux, sans aucun mélange d'alimens : après un instant de calme, le vomissement se renouvela, et continua toutes les demi-heures jusqu'à près de minuit : la matière rendue par le vomissement était d'un jaune-brun, avait une odeur aigre et une telle viscosité, dit l'auteur, qu'en la saisissant à sa sortie, on eût pu en faire une longue traînée sans la rompre. Il y eut en même temps quatre évacuations par les selles, semblables à du gaudron liquéfié. Pendant cette

tourmente, le pouls était fréquent et irrégulier, la peau froide, l'hypogastre était affaissé principalement à la région de la vessie, il ne coula pas une goutte d'urine, il n'y eut point de sueurs. A la suite du vomissement le malade éprouva encore quelques nausées, la prostration des forces devint extrême, le pouls s'éteignit; il tomba dans un assoupissement apoplectique, avec une respiration stertoreuse, et expira sur les trois heures du matin.

Frappé de la violence et de la rapidité des accidens qui avaient résisté au petit nombre de moyens qu'il avait été possible d'employer, M. *Regnier* se décida à faire l'ouverture du cadavre. A la première inspection, les viscères du bas-ventre ne présentèrent d'autre particularité que le renflement des vaisseaux coronaires pleins et comme injectés; les reins et les uretères étaient dans l'état naturel, mais la vessie était tellement affaissée sur elle-même, que ses deux feuillets intérieurs étaient appliqués l'un sur l'autre. L'estomac ouvert se trouva enduit d'une mucosité glaireuse d'un jaune brun; sa membrane muqueuse de la même couleur que les mucosités, dont elle était entièrement tapissée, était détachée de celles subjacentes, et s'enlevait par lambeaux si on la pinçait avec les doigts. Ce qui étonna le plus M. *Regnier,* fut de rencontrer, dans le fond de l'estomac, et ayant la largeur des deux mains, une once de matière friable, semblable à de la

craie ou du plâtre calciné. Il regrette, avec raison, de n'avoir point enlevé cette substance dont l'examen chimique pouvait seul en faire connaître la nature, et rendre raison des phénomènes qu'elle avait excités.

L'auteur de cette observation, qui connaissait particulièrement le malade, pense que le poison n'est nullement la cause de cette affection; il se demande si cette matière crétacée existait dans l'estomac avant l'explosion de la maladie, ou bien si elle ne serait pas due au transport subit des matériaux de l'urine sur l'estomac ? M. *Regnier* penche pour cette dernière opinion, sans oser l'affirmer. M. le rapporteur a gardé la même réserve; il a rapproché de l'observation de M. *Regnier*, deux

808. — N.° V.

ULLETIN

DE MÉDECINE DE PARIS,

SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

5 mai.

Assemblée des Professeurs.

DELOCQUE est nommé président de

onseiller-d'Etat, Préfet de la Seine,
à l'Ecole la liste des médecins, chi-
sage-femmes etc., ayant droit d'exer-
le département de la Seine.

Pinçon, artiste modeleur attaché à
, lui présente les pièces pathologiques
es :

Deux modèles d'un état particulier des
des uretères, de la vessie et de l'*S* du
dans un fœtus ; la pièce a été donnée
Chaussier.

Une perforation de l'œsophage près de

l'estomac, communiquant à un kyste; offerte par M. *Hallé*.

3.° Un kyste sanguin développé dans le scrotum, et simulant un sarcocèle; donné par MM. *Dupuytren* et *Rullier*.

4.° Un carcinôme de la dure-mère prenant naissance vers la base du crâne, et comprimant le *mésocéphale*; présenté par M. *Rullier*.

5.° Carcinome du poumon, des parois de l'oreillette droite du cœur, et de l'origine de l'artère pulmonaire; par le même.

6.° Un goître moulé en plâtre sur nature, le même goître après l'opération; ces deux pièces données par M. *Dupuytren*.

18 *mai*.

M. le conseiller-d'Etat, Préfet de la Seine, transmet au Professeur de l'Ecole, Président du jury médical du département de la Seine, la liste des personnes qui, se destinant aux professions d'officiers de santé et de sage-femmes, doivent se présenter, cette année, aux examens du jury.

M. le directeur fait part à l'assemblée de la perte immense que viennent de faire la médecine et l'Ecole, dans la personne du sénateur *Cabanis*, l'un des professeurs de cet établissement. Il annonce que six professeurs désignés

par le Conseil d'administration, ont assisté à ses obsèques. L'Assemblée charge le secrétaire de rédiger une notice pour être insérée au présent Bulletin, en attendant l'éloge plus détaillé dû à la mémoire de cet illustre confrère.

12 *mai.*

Séances de la Société.

Le président annonce la perte que vient de faire la Société par la mort de M. le sénateur *Cabanis*. Une députation est nommée pour assister à ses funérailles.

La Société a reçu,

Une lettre de *don Francisco Guasch*, de Barcelonne, accompagnée d'un ouvrage intitulé : *Memoria sobre la epidemia de calenturas gastricas y verminosas de Villarrodona en el Verano de* 1805, 1 *vol. in*-8.° ;

De M. *Valentin*, deux notices; la première contenant une observation sur le crâne d'un hydrocéphale, avec des remarques à ce sujet ; la seconde, une table comparative des proportions du cerveau de l'homme avec celui des autres animaux ;

De M. *Desparanches*, médecin à Blois, un mémoire sous le titre de *Précis historique sur une épidémie qui a régné à Montlivault, arrondissement de Blois, dans les mois de décembre* 1807, *janvier et février* 1808.

De M. *Guitard*, médecin à Bordeaux, une observation sur une extase religieuse compliquée de *carus*.

De M. *Grault*, chirurgien à Verrières, près Paris, canton de Palaiseau, une observation sur le charbon à la face.

M. *Laennec* lit un rapport sur des tableaux relatifs à la constitution médicale observée à Lyon, pendant l'année 1807, par M. *Bellay*, D.-M. de cette ville.

M. *Royer-Collard* donne lecture d'un mémoire sur l'hospice des aliénés de Charenton. Cette lecture sera continuée dans une prochaine séance.

M. *Itard*, médecin de l'institution des sourds-muets, présente à la Société six sourds-muets auxquels il est parvenu à donner la faculté d'entendre et de parler. La Société a vu avec une grande satisfaction les divers exercices auxquels ces élèves ont été soumis en sa présence. On trouvera un extrait de deux mémoires de M. *Itard*, sur ce sujet, dans ce Bulletin.

27 mai.

La Société de Médecine de Bordeaux adresse le programme d'un prix qu'elle propose, relativement à la substitution des médicamens indigènes aux exotiques.

M. *Ponderous*, médecin à Toulouse, adresse une observation sur une fièvre intermittente pernicieuse guérie sans quinquina.

M. *Leroux* fait lecture d'une observation recueillie à la clinique interne de l'Ecole, sur un anévrisme de la crosse de l'aorte, avec épanchement de sang et de fibrine dans la cavité du péricarde. La pièce fraîche sera modelée et déposée dans les cabinets de l'Ecole.

Le même membre communique une observation de M. *Lavernet*, chirurgien à Seurre, département de la Côte-d'Or, relative à un calcul biliaire rendu par les selles. Le calcul sera déposé dans les collections de l'Ecole.

M. *Royer-Collard* continue la lecture de son mémoire sur l'hospice de Charenton.

NOTICE sur M. le sénateur CABANIS, professeur à l'Ecole, et membre de la Société de Médecine établie dans son sein.

Le 6 mai 1808, est mort à Rueil, près Meulan, M. *Pierre-Jean-Georges Cabanis*, sénateur, membre de l'Institut national, et professeur de l'Ecole de Médecine de Paris. Le 14 du même mois son corps a été transféré à l'église Sainte-Geneviève, pour y être inhumé. Une cérémonie funèbre, célébrée dans l'église paroissiale d'Auteuil, a précédé cette translation. Des députations nombreuses du Sénat conservateur, de l'Institut national et de l'Ecole de Médecine de Paris, ont assisté à cette cérémonie touchante. M. le sénateur *Garat*, ami de M. *Cabanis*, a prononcé dans cette occasion un discours dans lequel il a rappelé ses principaux titres aux regrets de ses contemporains, et aux souvenirs de la postérité. Tout entier au sentiment d'une telle perte, l'orateur a su le faire partager à ses auditeurs. « O mon ami! s'est-il écrié avec l'accent pathétique de la douleur la plus vraie, « ô mon ami! je viens te parler pour la » dernière fois; je viens déposer sur ton monu» ment funèbre le tribut de nos regrets : mais » comment remplirai-je cette pénible tâche? » comment pourrai-je trouver quelques paroles

» lorsque ces images de la mort glacent ma » pensée ; lorsque la douleur étouffe ma voix ; » lorsque les mouvemens de mon ame me por- » teraient à me précipiter sur ton cercueil, et » à y demeurer attaché dans le silence et le » recueillement de la consternation ! »

On sent bien que dans une situation aussi déchirante, M. *Garat* s'est borné à jeter un coup-d'œil rapide sur les ouvrages de M. *Cabanis*. Il les a néanmoins tous indiqués, en les appréciant avec cette profondeur de pensée, cet éclat et cette justesse d'expression qui rendent si remarquable tout ce qui sort de sa plume.

Les premiers regards de M. *Cabanis* se portèrent sur *Homère*, dont il laisse une traduction en vers presqu'achevée. Si jamais elle est publiée, peut-être la langue anglaise cessera-t-elle d'être la seule dans laquelle les idées du premier des poëtes aient été dignement exprimées, et *Pope* sera-t-il égalé. A ces essais de sa première jeunesse, succédèrent ses études en médecine..... Ses ouvrages relatifs à cette science sont aussi nombreux qu'importans ; nous nous bornerons à les énumérer suivant leur ordre chronologique.

1789. *Observations sur les hôpitaux*, in-8.° M. *Cabanis* en fut alors nommé administrateur. Cet écrit renferme plusieurs vues nouvelles, depuis lors heureusement réalisées.

1791. *Journal de la maladie et de la mort de Mirabeau l'aîné.* M. *Cabanis* avait été son médecin et son ami.

En 1797, (an 5), il publia son ouvrage *du Degré de certitude de la médecine.* Cet écrit porte par-tout l'empreinte du talent supérieur de M. *Cabanis;* c'est, en son genre, un morceau achevé : il l'a dédié à ses collègues les professeurs de l'Ecole de Médecine de Paris.

Ces ouvrages, réunis en un seul volume, ont été publiés pour la seconde fois en 1803.

L'ouvrage important des *Rapports du physique et du moral de l'homme,* parut pour la première fois en 1802. Divers mémoires lus par l'auteur à l'Institut national, en avaient déja fait connaître les fondemens. Il sera toujours regardé comme un de ses plus beaux titres de gloire. Peu d'hommes eussent été capables de rassembler une aussi grande quantité de faits, d'en faire un choix meilleur, de les classer avec plus de méthode, d'en déduire des vérités générales, des *principes* qui n'en sont que des conséquences immédiates et rigoureuses; d'y joindre un plus grand nombre de découvertes et de vues à-la-fois neuves et utiles; de s'exprimer avec une dignité mieux assortie à l'importance du sujet; de faire un plus sage emploi des lumières que fournissent les sciences

idéologiques, physiologiques et physiques; enfin, de séparer avec plus de discernement les choses conjecturales, des connaissances réelles et positives. Dans cet ouvrage, comme dans celui sur le Degré de certitude de la médecine, l'auteur a heureusement réalisé ce souhait d'*Hippocrate* : « Faire entrer la philosophie » dans la médecine, et la médecine dans la » philosophie. »

Son ouvrage fut accueilli par des applaudissemens universels. Une seconde édition (1) en a paru en 1805.

Dans le cours de l'année précédente, M. *Cabanis* avait publié sous le nom de *Coup-d'œil sur les révolutions et sur la réforme de la médecine*, une sorte d'abrégé philosophique de l'histoire de cette science, divisée par époques. Il avait dessein de consacrer le reste de ses jours à achever ce grand tableau dont il ne donne ici qu'une esquisse; il voulait peindre la médecine dans son origine, la suivre dans ses progrès; faire marcher de front son histoire et celle des autres sciences, afin de mieux voir quels services elle en avait reçus, et quelles

(1) Elle est composée, comme la première, de deux volumes in-8.°, et se trouve, ainsi que tous les ouvrages de M. *Cabanis*, chez *Caille* et *Ravier*, libraires, rue Pavée-Saint-André.

lumières elle leur avait prêtées. Une santé languissante ne lui a pas permis d'exécuter ce plan vaste et lumineux dans lequel il eût laissé loin derrière lui les *Freind* et les *Leclerc* qu'il égalait pour l'érudition et la connaissance des langues anciennes, et auxquels il était incontestablement supérieur comme écrivain, et sur-tout comme philosophe.

Au mois d'avril 1807, M. *Cabanis* éprouva une première atteinte d'apoplexie; les secours de l'art réussirent à dissiper les premiers accidens; deux secondes attaques se répétèrent dans le cours de l'automne; au printemps de cette année, de nouveaux symptômes firent craindre une rechûte; enfin aux premiers beaux jours, le 6 mai, un dernier coup d'apoplexie foudroyante a terminé en peu d'heures des jours si précieux à la médecine, à la philosophie et à l'amitié. L'ouverture du cadavre a présenté le ventricule gauche du cœur d'un volume et d'une force triples au moins du volume et de la force ordinaires. Les parois de cette cavité musculaire avaient plus d'un pouce d'épaisseur, en sorte qu'au premier coup-d'œil il y avait disproportion évidente entre la puissance de cet agent central d'impulsion, et le reste de la machine. Les ventricules du cerveau contenaient environ huit onces de sang coagulé. L'irruption avait été si violente, que la cloison du *septum lucidum* était rompue,

et que les éminences saillantes à l'intérieur des cavités, comme les couches optiques et les corps striés, étaient désorganisées dans leur substance.

M. *Cabanis* était d'une taille assez élevée, mais d'une structure grêle et délicate. Il avait uni son sort à celui de mademoiselle de *Grouchy*, bien digne d'un tel époux, qui sent toute l'étendue de sa perte, et n'en peut être consolée.

M. *Cabanis* comptait parmi les professeurs de l'Ecole de Médecine de Paris, autant d'amis que d'admirateurs. MM. *Boyer*, *Thouret* et *Richerand*, ont plus particulièrement joui de la faveur de son intimité; ils l'ont mieux connu, leurs regrets en sont plus vifs et plus amers. L'Ecole de Médecine a arrêté que cette courte notice serait insérée dans son Bulletin, en attendant l'éloge académique dû à la mémoire de l'un de ses membres les plus illustres.

EXTRAIT de deux Mémoires présentés à la Société par M. ITARD, médecin de l'hospice des Sourds-Muets; le premier ayant pour titre : Mémoire sur les moyens de rendre l'ouïe aux sourds-muets. *Le second :* Mémoire sur les moyens de rendre la parole aux sourds-muets.

LE premier de ces mémoires a été lu à la Société le 26 novembre 1807.

Attaché depuis huit ans à l'établissement des sourds-muets, l'auteur de ce mémoire a eu l'occasion d'étudier la surdité sur un grand nombre de sujets; dans les premières années il nourrissait l'espoir de trouver quelques méthodes de guérison parmi les moyens tirés de la thérapeutique; il employa successivement le séton, les vésicatoires sur la tête, le moxa, l'électricité, le galvanisme, etc. sans aucun succès; la perforation du tympan, moyen extrêmement loué à cette époque par les chirurgiens anglais, allemands et par plusieurs français, fut également essayée; cinq opérations pratiquées ne réussirent aucunement, malgré que plusieurs le furent dans les circonstances les plus favorables pour obtenir une réussite complète.

N'ayant rien à espérer des moyens curatifs

connus, M. *Itard* résolut d'essayer une sorte de traitement physiologique, dont il conçut la première idée à une séance de M. l'abbé *Sicard*. Un physicien y avait apporté des instrumens dont il tirait des sons si aigus, qu'un grand nombre de sourds-muets paroissait les entendre. En répétant l'expérience on vit que ceux qui n'entendaient d'abord que faiblement le son émis, l'entendaient mieux ensuite, si on continuait de tirer les mêmes sons de l'instrument, qu'on pouvait même leur rendre sensible un son qu'ils n'entendaient pas d'abord, et qu'ils parvenaient à le percevoir en le répétant un certain temps. M. *Itard* pensa que chez ces individus le sens de l'ouïe était comme paralysé et que le son servait alors de stimulus à l'oreille. Dans cette idée, il commença dès-lors à éduquer pour ainsi dire l'oreille de ces sourds-muets par la perception de différens sons; il leur fit entendre successivement le timbre d'une pendule, le bruit d'une cloche, d'un tambour, d'une flûte, dont il augmentait, diminuait, variait le ton, suivant les circonstances et le degré d'audition du sujet.

Après être parvenu à augmenter la sensibilité de l'oreille dans quelques individus, et les avoir rendus propres à percevoir certains sons, M. *Itard* chercha à leur faire entendre les sons vocaux, ce qui était le but de ses différentes expériences; il y parvint assez facilement, mais

ce qui présenta les plus grandes difficultés, fut de leur faire distinguer ces sons. Il commença par faire entendre les voyelles, dont les élèves répétèrent plus facilement le son non articulé, que celui des consonnes, qui demanda plus de peine et de soin pour être perçu. Ce ne fut qu'après un travail infatigable et après avoir diversifié de mille manières les soins et les expériences, que M. *Itard* réussit à développer dans l'oreille des sourds-muets la faculté de percevoir les consonnes. Après être parvenu à faire distinguer le son des voyelles et des consonnes, il restait à les assembler, et à mettre ainsi les élèves à même de proférer des paroles; c'est ce qui constitue le sujet du second mémoire.

Il ne faut pas croire que M. *Itard* soit venu à bout de faire entendre les sons à tous les sourds-muets; il y en a un bon nombre de totalement sourds; il y en a d'autres dont l'ouïe est susceptible d'un commencement d'audition, mais pas à un degré assez grand pour être en état de rendre distinctement les sons perçus. Enfin, parmi ceux qui entendent suffisamment après une éducation appropriée de l'oreille, il n'y a guères que ceux qui joignent à cette faculté des dispositions favorables, de la facilité et l'éducation qui leur est particulière, ce qui va environ à un tiers des sourds-muets. M. *Itard*, pour pouvoir donner plus de soins à ses élèves, en a choisi trois parmi

ces derniers, pour essayer sa méthode, sur lesquels elle a complètement réussi. Il observe, avec raison, que des personnes qui pourraient donner plus de temps que lui à ces enfans, tels que seraient un père ou une mère de famille, parviendraient en moins de temps à les mettre en état d'entendre.

Le second mémoire est rédigé dans le même esprit que le premier, où l'auteur s'était appliqué à faire percevoir aux sourds-muets les sons de la voix humaine dans le cas où une débilité congéniale de l'oreille ne leur avait pas permis de percevoir ces sons.

L'auteur pense que les sourds-muets qui ont conservé ou recouvré par une excitation soutenue, un certain degré d'audition, peuvent être ramenés à l'état d'enfans parlans; et que, dans ce cas, l'exercice de la parole n'est pas comme dans l'enfance, le résultat immédiat et inévitable des fonctions de l'oreille.

Après avoir appris au sourd-muet à entendre, il faut lui apprendre à s'écouter lui-même. Il est à noter qu'il parlera d'autant plus facilement, qu'il se servira moins des signes manuels, langage ordinaire des sourds-muets.

Pour arriver à ces résultats généraux et obtenir des succès remarquables, M. *Itard* a cherché à exercer, à *éduquer* les organes de la

parole, par l'entremise de l'ouïe : s'écartant ainsi de la méthode adoptée par *Amand, Wallis,* l'abbé *de l'Épée*, qui est bien plus prompte, et qui consiste à faire parler les sourds-muets, en appliquant la vue à cet apprentissage, et en les portant à observer et à imiter ce qu'il y a de visible dans le mécanisme de la parole. Il est aussi curieux qu'instructif de voir la marche que M. *Itard* a suivie dans ses essais exécutés au milieu d'une foule d'obstacles et de difficultés de tout genre, qu'il a surmontés au moins en grande partie. Une des plus grandes oppositions qu'il a rencontrées venait de ce que les sourds-muets qu'il avait conduits à entendre des sons extérieurs, ne pouvaient entendre leur propre voix, ni par conséquent exercer et développer les organes de la parole en faisant usage de l'organe de l'ouïe. M. *Itard* s'assura de cette disposition si défavorable à ses expériences, par des phénomènes qu'il décrit dans son mémoire avec beaucoup de détail. Il chercha vainement à donner plus de volume à la voix de ses élèves, et à exercer leurs poumons à des mouvemens nécessaires pour la nouvelle fonction, qu'il voulait ajouter à leur existence. Il porta ensuite ses observations et ses soins du côté du larynx. La netteté des sons qu'il est parvenu à en obtenir, était sans cesse obscurcie par une espèce de bouillonnement qu'occasionnait une grande quantité de

matière muqueuse, dont la secrétion était augmentée par l'exercice nouveau et forcé d'un organe laissé jusqu'alors dans l'inaction. En continuant cet exercice, et en faisant fumer chaque matin, à ses élèves, des feuilles de trèfle d'eau, M. *Itard* corrigea en partie ce défaut. En même temps, pour favoriser la liaison des organes de la parole et de l'ouïe, il fit usage d'un moyen mécanique qu'il décrit de la manière suivante :

Je fis construire, dit-il, en fer-blanc un gros cornet dont la grosse extrémité, s'adaptant au pourtour des lèvres, recevait tous les sons qui s'en échappaient, tandis que la petite extrémité introduite dans le conduit auditif, les y transmettait en totalité. Mais afin que, plus frappé de ces sons plus intenses et mieux conduits, le sourd-muet pût les comparer avec les miens, je fis pour ceux-ci ce que j'avais fait pour les autres. Un cornet droit de la même longueur que le cornet courbe, conduisait en totalité mes propres paroles, de mes lèvres à l'oreille qui devait les comparer. Aidé de ces moyens, M. *Itard* est parvenu à faire successivement prononcer les sons inarticulés simples, les sons inarticulés composés, les sons articulés simples, à l'exception de ceux que l'auteur appelle sons doux et qui contribuent en effet à la douceur du langage. Il s'est ensuite occupé des sons articulés composés. Là commence la

partie de ses expériences où il a rencontré de nouvelles et de grandes difficultés et fait des observations qui intéressent également le moraliste et le physiologiste. Les sons articulés doux, tels que *j'ai*, *du*, *vu*, etc. n'ont pu être appris par les élèves de M. *Itard*, sans le secours de la vue et du toucher; c'est-à-dire sans l'emploi de la méthode de *Wallis* et de l'abbé *de l'Epée*, dont M. *Itard* avait pu se passer jusqu'à cette époque de la pénible éducation dont il s'était chargé. Arrivé par ces nouveaux moyens et par ses travaux précédens à faire connaître à ses élèves tous les élémens de la parole, il lui restait à les amener au point de devenir des êtres parlans; ce qui présentait encore de grandes difficultés, dont M. *Itard* a cherché à triompher par des exercices fréquens sur toutes les combinaisons possibles et sur les combinaisons les plus difficiles des divers sons. Il est persuadé qu'il aurait pu surmonter entièrement ces nouveaux obstacles qu'il décrit, si disposant de toute la localité de l'établissement où il a fait ses essais, il avait pu isoler les élèves et les forcer à se priver de toute espéce de signes manuels, à peu-près comme on le pratique pour les enfans auxquels on veut faire apprendre une langue étrangère, en ne les faisant communiquer qu'avec les personnes qui parlent cette langue. Une seule expérience que M. *Itard* a faite sur un sourd-muet entièrement

à sa disposition, lui a donné les résultats les plus satisfaisans, quoique ce sourd-muet fût dans une position très-défavorable relativement à l'organe de l'ouïe, auquel il ne restait qu'un degré extrêmement faible d'audition.

1808. — N.° II.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

11 *février.*

Assemblée des Professeurs

L'École a reçu, 1.° du Conseil-général d'administration des hospices, des exemplaires du procès-verbal de la distribution des prix, faite par Son Exc. le Ministre de l'Intérieur, aux élèves sage-femmes de la Maternité, le 29 décembre 1807, à la suite des examens qu'elles y ont subis, en présence des professeurs de l'Ecole.

2.° De M. le Conseiller-d'état Préfet de Police, des exemplaires de la liste des pharmaciens établis dans le ressort de la Préfecture, pour l'année 1808.

25 *février.*

Son Exc. le Ministre de l'Intérieur annonce qu'il vient d'ordonner l'impression, à l'imprimerie Impériale, du Recueil de tous les faits

et observations relatifs au croup, que l'Ecole a rédigé, conformément à l'article 9 de l'arrêté du 21 juillet dernier.

4 février.

Séances de la Société.

Sur la proposition de M. *Deyeux*, président, la Société arrête de consigner dans le procès-verbal de la séance, ses regrets de la perte de M. *Leclerc*. Les discours prononcés sur sa tombe par deux de ses membres, ont été imprimés dans le Bulletin précédent.

M. *Duméril* est nommé pour remplir provisoirement la place de secrétaire, vacante par le décès de M. *Leclerc*.

La Société a reçu,

De M. *Worbe*, docteur en médecine, à

2.° Sur un ouvrage de M. *Vogel*, ayant pour titre : *Courte introduction à l'étude de la médecine ;*

3.° Sur un ouvrage du même, ayant pour titre : *De l'art d'examiner un malade ;*

4.° Sur un ouvrage du même, intitulé : *Manuel de Médecine-Pratique ;*

5.° Sur un ouvrage du même, relatif *aux bains de mer ;*

6.° Compte rendu des journaux Allemands reçus par la Société.

M. *Friedlander* remet à la Société des dessins d'hydatides qui doivent accompagner un mémoire de M. *Himly*, destiné à paraître dans les actes de Gottingue.

M. *Moreau* communique un rapport sur l'ouvrage anglais de M. *Cox*, relatif à l'aliénation mentale.

M. *Chaussier* continue la lecture de son mémoire sur les perforations de l'estomac.

16 février.

La Société vient de faire une nouvelle perte dans la personne de M. *Schwilgué*, membre-adjoint, mort le 7 de février. Elle a assisté à ses obsèques, et M. *Roux* a prononcé sur sa tombe un discours que la Société a arrêté d'insérer dans le présent Bulletin.

M. *Lafargue*, interne à l'Hôtel-Dieu, a remis sur le bureau trois pièces d'anatomie patholo-

logique; les deux premières, sont des anévrismes de la crosse de l'aorte, et la troisième, un cancer de l'utérus.

M. *Boyer-Guilhaume*, adresse à la Société un mémoire sur la topographie médicale de la ville de Nontron, (Haute-Vienne.)

M. *Petitot* donne lecture de l'histoire de la maladie à laquelle a succombé M. *Schwilgué*.

M. *Duméril* lit un rapport sur l'ouvrage de M. *Salva*, intitulé : *Discurso sobre la*, etc. (*Voyez* le Bulletin de janvier.) Le rapport est adopté.

M. *Legallois*, D.-M.-P., lit un mémoire sous le titre de : *Fragment de mémoire sur le temps durant lequel les jeunes animaux peuvent être, sans danger, privés de la respiration, soit à l'époque de l'accouchement, lorsqu'ils n'ont pas encore respiré, soit à différens âges après la naissance.*

M. *Léveillé* présente une observation sur une rétro-version de la matrice, dont la lecture aura lieu dans une prochaine séance.

M. *Girard*, professeur à l'Ecole vétérinaire d'Alfort, et correspondant de la Société, lit une observation sur un foie de vache pesant 48 kylogrammes, rempli d'hydatides.

MM. *Hallé* et *Moreau* font lecture d'un rapport sur un mémoire de M. *Itard*, relatif aux tentatives qu'il a faites pour rendre l'ouïe aux sourds-muets de naissance. Le rapport et les conclusions sont adoptés.

La Société nomme membres-correspondans étrangers, MM. *Civita*, chirurgien à Naples, et *Kewenter*, chirurgien, membre du Collège de Médecine à Stockholm.

Discours prononcé aux obsèques de M. Schwilgué, le 10 février 1808, par M. Philib. Jos. Roux, membre de la Société de l'École de Médecine.

MESSIEURS,

NOUS sommes encore dans l'étonnement qu'a fait naître la perte imprévue d'un des Professeurs les plus distingués de l'Ecole de Médecine; la réflexion a permis à peine d'apprécier toute l'étendue de cette perte; et déja un devoir sacré nous ramène en ces lieux de deuil et de tristesse près des restes inanimés d'un jeune collègue non moins estimable, que la mort vient de nous ravir inopinément à l'aurore d'un brillant avenir. En effet, quoique moins avancé dans la carrière que celui sur la tombe duquel nos larmes coulent encore, M. *Schwilgué*, l'un des hommes les plus recommandables dans l'enseignement particulier, et membre de la Société de l'Ecole de Médecine, s'était déja acquis beaucoup de titres à l'estime générale. Il avait à peine atteint son sixième lustre, et nous avons de lui plusieurs ouvrages importans où règnent à-la-fois l'ordre, la précision, le bon goût, et l'esprit de recherches et d'observation qu'on doit apporter maintenant dans l'étude de la médecine. Je ne dirai pas avec le langage de la flatterie et de l'exagération; ce fût un de ces génies dont la nature paraît avare, et qu'elle n'enfante qu'à de longs intervalles : l'amitié qui nous unissait m'interdit tout éloge outré; un coup-

d'œil rapide jeté sur la carrière qu'il avait déja parcourue, suffira pour justifier nos regrets.

Schwilgué, (*Charles-Joseph-Antoine*), naquit à Schelestat, département du Bas-Rhin. Peu favorisé de la fortune, et moins chéri de ses parens qu'il n'aurait dû l'être, il dût, sans doute comme beaucoup d'autres, à ces circonstances, le goût, l'activité qu'il mit au travail, et les succès qu'il a obtenus; peut-être aussi son caractère un peu sombre, inquiet, presque mélancolique, qui ne lui permit jamais d'entrevoir un avenir heureux. Il fit ses premières études en médecine à Strasbourg, ville dont l'Ecole spéciale a vu naître dans son sein beaucoup de sujets distingués. Mais attiré, soit par un secret pressentiment de la carrière qu'il devait parcourir, soit par le seul desir d'acquérir une instruction plus solide et plus étendue, il vint à Paris en l'an 6, époque à laquelle deux hommes sur-tout attiraient la foule des élèves; l'un, pour la clinique interne; l'autre, pour l'anatomie et la physiologie. Ce dernier (1) est celui dont un triste devoir m'obligeait aussi il y a cinq ans

prit successivement des cours, d'abord sur la matière médicale, et ensuite sur la pathologie interne : il s'y fit bientôt distinguer non-seulement par une élocution facile, mais plus encore par la précision, la clarté si nécessaires à ceux qui se livrent à l'enseignement; et c'est à ces qualités qu'il dût d'être presque le seul qui, dans l'enseignement particulier, professât avec succès ces deux parties essentielles de la médecine.

Le premier travail qu'il publia, fut un mémoire sur le pus, qui, communiqué à la Société de l'Ecole de Médecine, décida sa nomination de membre-adjoint à cette Société.

Il fit paraître ensuite son Traité de matière médicale, ouvrage bien supérieur à ceux qui ont paru sur le même sujet dans le cours du siècle dernier, et dont je laisse à fixer le mérite à côté de quelques autres publiés dans ces dernières années.

Peu de temps après il donna sous le titre de Manuel Médical, une sorte d'abrégé de l'ouvrage précédent, suivi d'un tableau méthodique et concis de toutes les maladies qui composent le domaine de la médecine interne.

Enfin, un dernier ouvrage qu'il venait de terminer, était un travail étendu sur cette même affection qui avait fait le sujet de sa Dissertation inaugurale, et dont nous venons d'annoncer que la rédaction lui avait été confiée. Il y a quelques mois qu'au milieu même de ses conquêtes glorieuses, l'Empereur décida qu'il fût proposé pour sujet d'un prix de la valeur de 12,000 fr., la description de cette maladie presque particulière aux enfans, encore peu connue, si souvent funeste, et désignée par les médecins sous le nom de *croup*, ou d'*angine membraneuse*. L'Ecole de Médecine avait été chargée de rédiger le programme qui a été publié sur cette question; mais en remplissant les ordres qui lui avaient été donnés à cet égard, elle pensa qu'elle devait elle-même présenter

un recueil de tous les faits et observations relatifs à cette maladie, contenus dans les ouvrages nationaux et étrangers, afin de jeter de nouvelles lumières sur la nature du croup, et de guider les concurrens dans leurs travaux. L'Ecole, dans cette vue, arrêta de faire faire des extraits de tous les auteurs qui lui étaient connus. *M. Schwilgué* prit une part active à ces recherches, et ce fut lui qui fut chargé, sous la direction de la commission de l'Ecole, de mettre en ordre ces nombreux matériaux. Il s'acquitta de ce travail avec une grande supériorité de talent. Malheureusement notre collègue ne devait pas recueillir les témoignages de satisfaction publique que lui eût sans doute attirés ce travail. Il savait seulement que son nom avait été prononcé à l'Empereur; mais au moment où il fut atteint de la maladie qui nous l'a ravi, il ignorait encore la décision prise par l'Ecole, pour que dans le discours que la commission doit mettre à la tête de l'ouvrage, elle mentionnât honorablement celui qui y avait autant contribué.

Voilà, Messieurs, sous le seul rapport de la science qu'il cultivait, à quels titres notre collègue a mérité les derniers devoirs que nous lui rendons. Il n'avait pas encore essuyé les traits de l'envie; sa douceur et sa modestie l'en eussent sans doute toujours garanti. D'ailleurs, il eût trouvé contre eux une égide assurée dans l'estime qu'avaient pour lui tous les hommes appréciateurs du vrai mérite. Voulez-vous, par un trait qui honore également celui à qui il appartient, et celui qui en est l'objet, juger jusqu'à quel point était portée cette estime de la part même de ceux à qui *Schwilgué* croyait que son nom était à peine connu? Un homme dont l'âge commande le respect, et à qui il avait à peine parlé quelquefois; un homme chez qui le talent et la réputation feraient excuser moins d'abandon et de franchise, lui disait, il n'y a pas long-temps, en lui faisant entrevoir la perspective d'une place honorable : « Vous êtes mon successeur-né; et moins familier

» que vous avec le sujet à l'enseignement duquel je suis » appelé, je desire m'aider de vos conseils; je veux être » votre disciple. »

Il dut rougir en entendant ces paroles, car il portait jusqu'à l'excès la modestie franche, toujours compagne du vrai mérite. Son caractère un peu sombre, quoique doux, fortifié par l'application au travail, l'avait détourné de contracter beaucoup de liaisons. Il n'avait même que peu d'amis en qui il crut devoir mettre toute sa confiance : mais aussi son attachement pour eux était sans bornes. Je l'ai vu auprès de quelques-uns interrompre toutes ses occupations, sacrifier son repos, exposer sa santé, pour les soustraire à la mort qui les menaçait.

Tel fut, Messieurs, le collègue dont la perte doit exciter long-temps nos regrets. On ne peut penser, sans une sorte d'effroi, au caractère insidieux et à la marche rapide de la maladie à laquelle il a succombé. Mon cœur se refuse à vous en faire connaître les détails; qu'il me suffise de dire qu'ayant présenté seulement dans les derniers jours, les apparences d'une fièvre ataxique, elle s'est terminée d'une manière soudaine, et sans presque aucune gradation. C'est dimanche, huitième jour, à six heures du matin, que *Schwilgué* a été enlevé à la science, dont il devait faire un des ornemens; à ses amis, qui le chérissaient; et à ses élèves, de plusieurs desquels il a reçu, dans sa maladie, des témoignages bien sincères d'attachement et de reconnaissance.

Notice sur une tumeur adipocireuse observée à l'Hôtel-Dieu, par M. LAFARGUE.

A l'ouverture du cadavre du nommé *Lachaye*, mort à l'Hôtel-Dieu, d'une fièvre adynamique, on trouva sur la verge une tumeur qui avait la forme et la grosseur d'un petit œuf de poule.

Dissection de la tumeur.

La peau ayant été incisée, on vit un kyste formé dans le tissu cellulaire qui se trouve entre les membranes cutanée et muqueuse du prépuce. Il avait ses surfaces externes et internes recouvertes d'une matière gris-blanchâtre, formée par la réunion de petites granulations apposées les unes à côté des autres : cette couche avait une ligne d'épaisseur. La matière contenue dans le kyste fut enlevée avec la plus grande facilité. Elle était aussi recouverte d'une couche blanche et grasse, ayant l'odeur de l'humeur qui lubréfie la surface du gland. Au-dessous de cette couche, qui avait une demi-ligne d'épaisseur, se trouvait une matière jaune formant la totalité de la tumeur ; elle était assez friable pour être rompue au moindre effort exercé sur elle. Son intérieur était jaune, et il offrait une infinité de petites lames brillantes.

Analyse chimique de la tumeur, faite par M. THÉNARD.

Résultats. — Cent parties de ce kyste par la dessication, se sont réduites à quarante. Ces quarante parties, traitées par l'alkool à plusieurs reprises, s'y sont en partie dissoutes ; l'alkool en se refroidissant a déposé une matière blanche, grasse, se fondant aisément, et semblable en tout à celle qui se forme dans les matières animales lorsqu'on les plonge dans l'eau.

Le résidu de la dissolution alkoolique était de nature albumineuse, et pesait 16 parties ; la partie dissoute en pesait environ 24.

Le kyste peut donc être regardé comme composé sur cent parties de

Eau	60
Adipocire	24
Albumine concrète, ou matière analogue.	16

Nota. Cette adipocire ne crystallise pas comme celle qui forme les calculs biliaires de l'homme. Elle se dépose en flocons comme celle des matières animales pourries, lorsqu'on la dissout dans l'alkool bouillant.

Cependant elle est sous la forme de lames très-brillantes, comme dans le kyste.

OBSERVATION sur une paralysie produite par une lésion accidentelle de la moëlle épinière, par M. COMBALDIEU, chirurgien à Gurgauvillar, département de la Haute-Garonne.

ANTOINE MAJOUREL, âgé de quarante-cinq ans, brasseur, d'une constitution très-forte, d'une haute taille, d'un tempérament sanguin, d'un caractère vif et inquiet, étant occupé le premier mars 1806, à entasser des planches sur une meule haute de 12 à 13 mètres, (environ 36 pieds), tomba à la renverse sur un terrain inégal. On accourt, on le relève; il avait perdu connaissance, et les extrémités abdominales étaient paralysées. On le transporte chez lui, on lui fait prendre une infusion de vulnéraires, qui est aussitôt rejetée par le vomissement.

Une heure et demie après l'accident, M. *Combaldieu* arrive auprès du malade, et le trouve dans l'état suivant: les fonctions intellectuelles étaient altérées, le pouls petit et concentré; les extrémités inférieures avaient perdu entièrement la faculté de se mouvoir, et leur insensibilité était telle, que le pincement et l'arrachement des poils ne paraissaient produire aucune douleur. Le premier soin de M. *Combaldieu* fut d'examiner toutes les parties de la surface du corps, afin de s'assurer s'il n'y avait

point de fracture ou de luxation. Il n'en trouva aucune, et il remarqua seulement deux contusions, l'une à la partie postérieure du bras droit, l'autre à la région dorsale, à la hauteur des dixième et douzième vertèbres du dos : une échymose assez large naissait de cette dernière contusion, et se dirigeant principalement sur le côté droit, s'étendait jusqu'à la partie postérieure du bord supérieur du bassin. M. *Combaldieu* appliqua sur les parties contuses des topiques vulnéraires ; il pratiqua à différentes heures de la journée, cinq saignées copieuses. Examinant vers le soir la région hypogastrique, il la trouva distendue. Il introduisit aussitôt dans la vessie une sonde de gomme élastique qui procura la sortie d'environ une pinte et demie d'urine. Le malade fut mis à l'usage d'une décoction de chien-dent, avec addition de quelques gouttes d'acide sulfurique. Pendant la nuit, qui fut très-calme, le pouls présenta à-peu-près les mêmes caractères que dans l'état de santé. Il n'y eut point de selles.

Le deuxième jour, le pouls était un peu plus élevé que la veille, la langue couverte d'une matière muqueuse, et il y avait quelques nausées. On donna l'émétique en lavage, qui produisit quelques vomissemens de matières bilioso-muqueuses. Des frictions furent faites avec la teinture de cantharides, mais sans aucun effet marqué.

Pendant les cinq premiers jours de la mala-

tentrionale a été le théâtre. M. *Jefferson* a redoublé de soins pour faire adopter la vaccination chez les nations des frontières, et cette méthode s'y pratique de plus en plus à leur grande satisfaction. On espère qu'insensiblement ce bienfait parviendra jusqu'aux tribus plus éloignées dans l'intérieur, et qui ont peu ou point de communications avec les blancs.

Le même docteur *Waterhouse* ayant reçu du docteur *Decarro*, de Vienne, du fluide vaccin sur une lancette d'ivoire, la réussite en a été complète après *treize mois de la date de l'envoi*. C'est le seul exemple, dit-il, d'une aussi longue conservation de ce virus.

1808. — N.° III.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

2 *mars.* (*Assemblée extraordinaire.*)

Assemblée des Professeurs

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de Son Exc. le Ministre de l'Intérieur, qui instruit l'Ecole de l'approbation qu'il donne à la délibération par laquelle M. le Professeur *Sue* est proposé pour passer, par voie de mutation, à la chaire de médecine-légale.

Son Excellence annonce, en outre, qu'elle juge à propos de laisser vacante la chaire de bibliographie, et invite l'Ecole à s'occuper du choix d'un bibliothécaire. En conséquence de cette détermination, l'Ecole a procédé à cette nomination. Son choix s'est fixé sur M. *Moreau*, qui remplissait précédemment la place de sous-bibliothécaire.

24 *mars.*

L'Ecole a arrêté que les cours du semestre d'été commenceront le premier avril prochain; ils seront ainsi divisés :

Cours d'Hygiène et Physique médicale.

Professeurs, MM. *Hallé* et *Desgenettes.*

Cours de Botanique et de Matière médicale.

Professeurs, MM. *Richard* et *de Jussieu.*

Cours de Pathologie interne.

Professeurs, MM. *Pinel* et *Bourdier.*

Cours de Pathologie externe.

Professeurs, MM. *Percy* et *Richerand.*

Cours d'Accouchemens.

Professeurs, MM. *Alphonse Leroy* et *Baudelocque.*

Cours de Pharmacie.

Professeur, M. *Deyeux.*

Cours de Médecine-Légale.

Professeur, M. *Sue.*

Cours d'Accouchemens pour les élèves Sages-femmes.

Professeur, M. *Baudelocque.*

(*Ce cours commencera le premier juin.*)

3 *mars.*

M. *Kluyskens* annonce qu'il va publier une traduction complète de la *Zoonomie* de *Darwin ;* il en adresse une analyse imprimée à la Société.

M. le docteur *Simmons*, médecin du roi d'Angleterre, remercie la Société de l'avoir nommé l'un de ses associés étrangers.

M. *Gendron*, correspondant de la Société à Vendôme, adresse un mémoire sous le titre d'*Essai sur la constitution médicale, et les maladies qui ont régné dans le Vendomois, pendant les deux derniers trimestres de l'an* 1806, *et les deux premiers de* 1807.

M. *Bellay*, médecin à Lyon, adresse le quatrième et dernier tableau météorologico-médical de l'an 1807.

M. *Bucquet*, de Laval, correspondant de la Société, lui adresse l'histoire médicale de l'an 1807, rédigée en tableaux, dont la forme a été changée d'après les observations de MM. les commissaires nommés pour faire le rapport sur ceux des années précédentes.

M. *Laennec* fait un rapport verbal sur des planches gravées de M. *Himly*, qui représentent des cysticerques trouvés dans les muscle

M. un rapport sur des obser-

vations relatives à l'épidémie catarrhale qui a régné à Bayonne en 1806, par M. *Poumier*, D.-M.

M. *Legallois* continue la lecture du mémoire qu'il avait commencé dans la séance précédente, sur la respiration du fœtus.

On donne lecture d'une observation sur une rétro-version de matrice réduite avec succès, par M. *Léveillé*, D.-M.

On présente, au nom de M. *Rey*, D.-M.-P. à Châtillon-sur-Chalaronne, la description d'un fœtus monstrueux.

17 *mars*.

quantité prodigieuse d'hydatides. On en trouvera l'extrait dans ce Bulletin.

M. *Leroux* fait lecture d'une observation sur une perforation de l'estomac, avec adhérence à la rate. La pièce pathologique préparée pour les collections de l'Ecole, était jointe à cette observation.

M. *Chaussier* montre également un estomac perforé avec adhérence à la rate.

M. *Hallé* offre une pièce modelée en cire représentant un cas de perforation de l'œsophage, s'ouvrant par plusieurs trous dans un kyste extérieur. M. *Hallé* donnera les détails de ce fait dans la séance suivante.

M. *Duval* lit une notice relative aux recherches qu'il a faites sur la carie des dents. Il présente, pour les collections de l'Ecole, une suite de dents préparées qui représentent les progrès successifs de cette maladie.

M. *Savary*, D.-M., commence la lecture d'un mémoire sous le titre d'*Expériences sur la théorie de l'action des irritans sur la peau de l'homme pendant la vie et après la mort.*

31 *mars.*

M. le professeur *Corvisart*, premier médecin de S. M., adresse à la Société un exemplaire de sa traduction du Traité d'*Avenbrugger*, avec une lettre d'envoi.

M. *Bucquet* fait part à la Société d'un rapport dont il est l'auteur, sur la mortalité observée dans le département de la Mayenne, et des tableaux qui ont servi de base à ce travail.

M. *Roux* rend un compte verbal d'une opération qu'il a faite récemment, et dans laquelle il a pratiqué la *resection* de l'extrémité supérieure de l'humérus.

M. *Savary* continue la lecture de son mémoire sur l'action des irritans considérée dans l'homme vivant et sur le cadavre.

M. *Hallé* lit une observation sur une perforation de l'œsophage, dont la pièce pathologique a été présentée dans la séance précédente.

M. *Legallois* continue la lecture de son mémoire sur la respiration du fœtus.

EXTRAIT du rapport de M. HUZARD, sur une observation de M. GIRARD, professeur à l'Ecole vétérinaire d'Alfort, relative à un foie de vache d'un volume considérable, et rempli d'hydatides.

UNE vieille vache, de petite taille et très-maigre, achetée chez un fermier des environs de Brie, fut menée à l'Ecole d'Alfort en décembre 1807, pour être disséquée : elle paraissait avoir quelques-uns des signes pathognomoniques de la maladie connue dans les vaches sous le nom de *pommelière*, (phthisie tuberculeuse), et on la destinait à quelques expériences ; mais au bout de vingt jours, ne pouvant plus se lever et manger, on la tua.

A l'ouverture, qui en fut faite de suite, on trouva à la base des lobes du poumon, quelques tubercules contenant des hydatides, mais en petite quantité, et ils n'avaient pu donner lieu aux symptômes qui avaient fait prendre le change sur la maladie de cette vache.

Il y avait aussi quelques adhérences contre-nature des estomacs, à plusieurs points du diaphragme.

Le foie occupait à lui seul le tiers de la cavité abdominale ; il se présentait couvert de tubercules de différentes grosseurs, blancs en plus grande partie, laissant voir la couleur natu-

relle et très-foncée du viscère dans les légers intervalles qui les séparaient.

Ces tubercules, très-durs et criant sous le scalpel à l'ouverture, présentaient plusieurs membranes dans l'intérieur desquelles on trouvait une quantité innombrable d'hydatides, dont la grosseur variait depuis celle d'une noisette jusqu'à celle d'une bouteille d'un litre. Quelques-unes de ces hydatides étaient alongées et ovoïdes; le plus grand nombre était sphérique; une d'elles contenait une multitude de petites hydatides semblables à des perles ordinaires; elles nageaient dans la liqueur de l'intérieur. M. *Girard* a conservé une partie de ces hydatides.

Le foie pèse ordinairement cinq à six kyl-

quens dans les vieilles vaches; ils avaient seulement acquis une plus grande capacité. La bile a paru, à M. *Girard*, moins colorée, moins amère et moins visqueuse qu'à l'ordinaire.

Déja M. *Girard*, et quelques autres vétérinaires, avaient eu occasion de rencontrer des hydatides dans le foie, mais jamais en aussi grande quantité; et sous ce rapport cette observation mérite l'attention des praticiens; sous celui de l'histoire des vers, elle peut être ajoutée à celle du poumon de porc, qui est conservé dans le cabinet de l'Ecole de Médecine; et à toutes les autres destinées à faire un jour connaître les hydatides, dont l'histoire est encore très-incomplète.

DESCRIPTION d'un fœtus monstrueux envoyé à la Société par J. F. S. WORBE, docteur en médecine, médecin de l'hôpital de Roanne.

CE fœtus, du sexe féminin, est né aux environs de Saint-Just-en-Chevalet, département de la Loire, le 12 avril 1802. L'accouchement eut lieu par les seuls efforts de la nature. Des deux têtes qu'on y observa, la droite est sortie la première; tandis que la gauche, fortement renversée, a causé la luxation de son cou. Le reste du corps sortit ensuite avec facilité. Le cœur battit pendant trente minutes après la naissance.

La mère de cet enfant en avait déja eu plusieurs autres, et tous étaient monstrueux. Comme elle les cachait avec soin, on n'a pu découvrir que celui dont M. *Worbe* fait hommage à la Société. L'ouverture, qui a été faite sur les lieux, des cavités splanchniques, a montré les viscères dans l'état suivant :

Un cœur unique placé sur la colonne vertébrale droite, la base de cet organe un peu tournée à gauche. L'aorte ascendante fournissait les carotides de la tête droite; celles de la tête gauche prenaient naissance à la partie supérieure et un peu inclinée de la crosse de l'aorte descendante.

Deux trachées-artères se rendaient aux poumons. Un petit lobe du poumon gauche était renfermé dans un repli du médiastin ; et ce lobe, au moyen d'un prolongement qui perçait son enveloppe, adhérait au reste du poumon.

Le thymus était double, de la grosseur ordinaire ; il y avait un seul pancréas, mais très-volumineux ; deux œsophages aboutissaient chacun à un ventricule distinct, et ces deux estomacs se réunissaient pour ne former qu'un pylore commun, adhérent à un seul canal intestinal. Il y avait un foie unique et très-considérable. Le lobe de *Spigel* était logé dans l'hypochondre gauche, et séparé de la masse du viscère par une scissure très-profonde qui donnait à ce lobe l'apparence d'un second foie, quoiqu'il n'eût pourtant ni ligament, ni appareil vasculaire particulier. On observait encore deux reins très-gros. La vessie et la matrice étaient plus développées qu'on ne l'observe ordinairement.

Le squelette de ce fœtus monstrueux a trois décimètres cinq centimètres de hauteur ; il est remarquable en ce qu'il offre, 1.° deux têtes bien conformées et séparées l'une de l'autre ;

2.° Deux rachis adossés dans la région lombaire, et unis entre eux dans la région dorsale, par des os intermédiaires ;

3.° Un développement extraordinaire de la poitrine ;

[illegible] une conformation particulière des viscères intérieurs.

Les deux têtes sont d'un volume à-peu-près égal. La cavité correspondant à chacune d'elle est un peu agrandie, le développement paraît en avoir été gêné par la pression qu'elles ont exercée l'une contre l'autre. Les os de ces têtes paraissent avoir entre eux une certaine similitude. L'occipital de la tête droite a entièrement la même conformation que l'occipital de la tête gauche. Si l'on prend au hasard les têtes de quelques fœtus, et qu'on les compare avec celles dont il est question, la ressemblance de ces dernières paraîtra encore plus frappante. Cette observation aurait peut-être fort peu d'intérêt, si l'on ne se rappelait que les deux têtes environnées de leurs parties molles, présentaient aussi entre elles la plus parfaite ressemblance.

Cependant la face de la tête droite est un peu plus développée que celle de la tête gauche; les cavités orbitaires sont plus évasées, et le développement du germe des dents est plus avancé. Le crâne lui-même est un peu plus volumineux dans cette tête que dans l'autre. C'est probablement [illegible] dispositions du système circulatoire, q[illegible]loit avoir [illegible]buer cette prédominence d[illegible] l'autre.

Les [illegible]onnes vertéb[illegible]les [illegible] la poi[illegible]ix à l'apoph[illegible] l'occipi[illegible]nt chacun

mètres de hauteur ; elles sont légèrement tournées l'une vers l'autre par leur face pré-spinale, et sont réunies inférieurement par la dernière vertèbre des lombes et les deux premières pièces du sacrum, ensuite elles se séparent vers la fin de cet os, de manière que les coccix sont entièrement distincts.

Au-dessus de la dernière vertèbre lombaire les rachis s'écartent l'un de l'autre ; et la distance qu'ils laissent entre eux est d'autant plus considérable, qu'ils deviennent plus supérieurs.

Ils se réunissent dans la région dorsale par le moyen de douze lames osseuses qui ressemblent assez à celles qui se trouvent à la partie postérieure du corps des vertèbres, et dont l'ensemble offre, au premier aspect, quelqu'analogie avec la région spinale du rachis.

Cependant lorsque l'on considère,

1.° Que les côtes ont dû exister primitivement à la partie interne des rachis, et chercher à se développer dans ce sens, comme elles l'ont fait au côté externe ;

2.° Que le nombre de ces lames insolites est le même que celui des côtes ;

3.° Que ces lames osseuses s'articulent avec des facettes creusées sur les parties latérales du corps des vertèbres dorsales, on acquiert alors la certitude que ces os intermédiaires ne sont autre chose que des côtes dont la ren-

Les côtes ont aussi pl
l'état ordinaire.

Les extrémités thorac
quables que par la long
qui tient sans doute à
versal de la poitrine.

Les membres abdomi
culier que la conform
culation tibio-tarsienne
en-dedans qui en est le

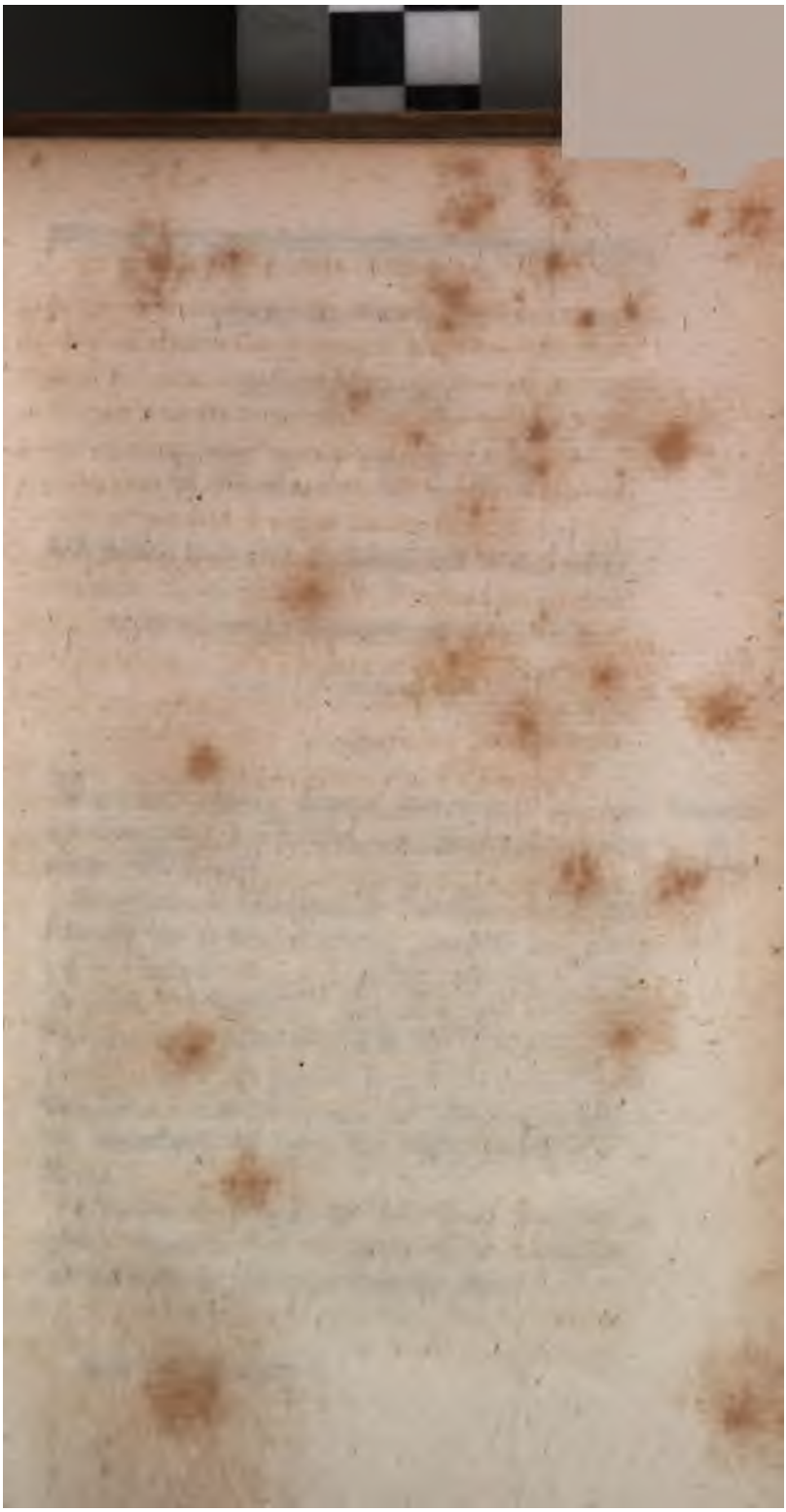

1808. — N.° IV.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

7 avril.

Assemblées des Professeurs.

Mesdemoiselles *David* annoncent le don qu'elles font à l'Ecole, du portrait de leur aïeul, M. *Lecat*.

Son Exc. le Ministre de l'Intérieur prévient l'Ecole du renouvellement général des jurys pour l'année 1809; il invite l'Ecole à désigner les Professeurs, pris dans son sein, qui devront être présentés à S. M. l'Empereur, pour remplir les places de présidens des jurys des deux arrondissemens de l'Ecole, et celles de membres du jury du département de la Seine.

L'Ecole a désigné M. *Sue* pour remplir la place vacante par le décès de M. *Leclerc*, au jury de la présente annnée 1808.

21 *avril.*

La Commission administrative de l'hôpital d'Etampes, invite l'Ecole à ouvrir un concours pour nommer à la place de médecin de cet hospice, devenue vacante par le décès de M. *Engaz*. L'Ecole desirant répondre à la confiance de MM. les administrateurs, a désigné cinq de ses membres pour présider ce concours.

14 *avril.*

Séances de la Société.

M. *Vallée*, officier de santé à la Ferté-sous-Jouarre, adresse à la Société la tête d'un enfant né avec un bec-de-lièvre complet.

M. *Guiétant*, docteur en médecine à Lons-le-Saunier, envoie deux tableaux météorologiques et nosologiques pour le premier semestre de 1807.

M. *Itard*, D.-M., fait lecture d'un mémoire sur le moyen de rendre la parole aux sourds-muets.

M. *Legallois* continue la lecture de son mémoire sur la respiration du fœtus.

28 *avril.*

La Société a reçu,

De M. *Ehrmann*, médecin à Spire, un exem-

plaire du mémoire qu'il a publié sur la topographie médicale de cette ville ;

De M. *Wurzer*, professeur à Bonn, un exemplaire de son Traité de matière médicale ;

De M. *Bastier*, médecin à Piombino, de nouveaux tableaux de topographie médicale ;

De M. *Lestourgie*, médecin et maire d'Argenton, une observation relative à un cas d'imperforation du vagin chez une fille adulte. Lecture a été faite de cette observation dans le courant de la séance.

M. *Friedlander* communique à la Société une notice sur les travaux de M. *Himly*, professeur à Gottingue. La Société a arrêté de renvoyer cette note à une commission qui présentera son rapport dans une des prochaines séances.

M. *Duméril* lit un rapport sur le mémoire de M. *Duval*, relatif à la carie des dents.

M. *Duval* communique une note sur des osselets trouvés dans la cavité dentaire de quelques molaires, et présente six cas pathologiques de ce genre pour être déposés dans les cabinets de l'Ecole.

M. *Savary* termine la lecture de son mémoire sur les irritans appliqués sur la peau de l'homme vivant, et sur celle du cadavre.

On lit une observation sur le traitement d'une surdité par le galvanisme, communiqué par M. *Haldat*, secrétaire de l'Académie de Nancy.

NOTICE sur la fièvre jaune.

LES Etats-Unis d'Amérique ont été exempts de la *fièvre jaune* pendant l'année 1807, excepté les villes de Charleston, dans la Caroline méridionale, et de Savannah, dans la Georgie. Cette maladie n'a sévi que sur les étrangers, mais à Savannah elle a frappé plusieurs Ecossais et Irlandais résidans depuis cinq ou six années. Les autres Etats du milieu de la Nouvelle-Angleterre n'ont pas éprouvé de chaleurs fortes. L'atmosphère a été constamment fraîche jusqu'à la fin d'août. Pendant six semaines il n'y a eu que cinq ou six jours, dans le nord, où il n'est pas tombé de pluie dans les mois de juin et de juillet.

New-Yorck et Philadelphie ont éprouvé beaucoup moins de mortalité que dans les années précédentes. Une seule épidémie a régné dans presque toute l'Union. C'est *l'influenza* qui n'a cessé que dans le mois de septembre. Cette affection catarrhale n'a fait de victimes que parmi ceux qui avaient déja la poitrine malade. Un très-grand nombre de personnes en ont été atteintes. On estime qu'il y en a eu plus de 3,000 à Charleston, dont la population est de 24 à 25,000 ames.

La fièvre maligne jaune a pareillement régné à la Havane, île de Cuba, principalement parmi les Anglo-Américains; il n'y avait pas

dans le port un seul navire de cette nation à bord duquel elle ne se fût manifestée dans les mois de juillet et août 1807. On n'a pas appris qu'elle ait régné dans quelques autres parties des Antilles.

Appareil métallique propre à augmenter la secrétion des membranes muqueuses buccales, nasales et pulmonaires.

M. *Phœbus*, d'Albany, état de la Nouvelle-Yorck, a imaginé un appareil de trois plaques de métal qu'il place dans la bouche pour augmenter la secrétion pulmonaire, celle du mucus de la gorge, et celle de la salive : il les applique contre les maux de gorge et de poitrine, dans *l'influenza*, dans certains maux de tête, même contre le mal de dents et les affections rhumatismales des régions supérieures. Il ne présente ce moyen que comme accessoire aux autres; il dit qu'en peu de temps on peut faire couler de la bouche une once de mucus.

Son procédé consiste d'abord à humecter la langue, les gencives et les lèvres avec du sel ammoniac; ensuite à placer une plaque semi-lunaire sur les gencives et les dents supérieures; puis une large plaque entre la langue et les dents supérieures, et une troisième entre les dents inférieures et la langue, de manière que cet organe se trouve entre les deux plaques larges. On rap-

d'où naissaient les cheveux, et les cheveux qu'il avait coupés en présence de témoins.

M. le docteur *Valentin*, qui a communiqué cette observation à la Société, se rappelle avoir vu à Nancy une tumeur informe à-peu-près du volume d'un œuf de dinde, que feu *Laflize* père, chirurgien habile, avait extraite du ventre d'une jeune fille, à l'occasion d'un dépôt sur le côté qui avait nécessité l'ouverture de cette cavité. L'opération eut un plein succès. La tumeur, qu'il a conservée dans de l'esprit-de-vin, était couverte d'une enveloppe cutanée pourvue de longs cheveux, et portait plusieurs dents irrégulièrement placées, parmi lesquelles il y avait de grosses molaires. Feu *Laflize* fils a soutenu à ce sujet une thèse à la Faculté de Nancy, sous la présidence du professeur *Jadelot*. (*Ces trois notices sont extraites de la correspondance médicale que le docteur* VALENTIN, *de Marseille, entretient avec l'Amérique.*)

1808. — N.° I.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

28 *janvier.*

Assemblée des Professeurs.

Son Exc. le Ministre de l'Intérieur a communiqué à l'Ecole, une circulaire adressée à MM. les Préfets, pour la convocation des jurys de 1808.

7 *janvier.*

Séances de la Société.

Son Exc. le Ministre de l'Intérieur a adressé à la Société un mémoire de M. *Magistel*, sur une maladie cutanée d'une espèce particulière, envoyé par M. le Préfet de la Charente-Inférieure,

La Société a reçu,

1.° Une lettre de M. *Chansarel*, pharmacien à Bordeaux, relative à ses recherches sur les contre-poisons;

2.° Une note de M. *Chamseru*, médecin de la Grande-Armée, qui demande le rapport de la Société sur ses recherches relatives à la plique ;

3.° De MM. les professeurs à l'Ecole de Médecine, Chirurgie et Pharmacie d'Angers, le programme des cours établis à l'hospice civil et militaire d'Angers.

MM. *Pinel* et *Laennec* ont fait un rapport sur un manuscrit de M. *Wauters*, médecin à Gand, intitulé : *Commentarius theoretico-practicus de dysenteriâ*, etc.

M. *Thyllaie* a présenté un instrument destiné à redresser les dents déviées, proposé par M. *Reboul*.

M. *Chaussier* a lu un premier mémoire, et en a annoncé des subséquens, sur les perforations accidentelles de l'estomac.

Sur la proposition de son comité d'administration, la Société a ajouté plusieurs correspondans français et étrangers, à ceux déjà nommés. La liste en sera donnée dans un des prochains Bulletins.

21 janvier.

La Société a reçu,

De M. *Salva*, son correspondant à Barcelone, un mémoire intitulé : *Discurso sobre la necesidà de reformar los nombres de los morbos ;*

De M. *Chansarel*, pharmacien à Bordeaux, la suite de ses expériences sur les poisons ;

De MM. *Bastier* et *Verasio*, docteurs en médecine à Piombino, une suite de tableaux des maladies traitées à l'hôpital et dans la ville, communiquée par M. *Hallé*.

De M. *Goupil*, D.-M. à Nemours, un mémoire sur les moyens de rendre les petits hôpitaux aussi utiles qu'on peut le desirer.

M. *Lafargue*, ex-interne à l'Hôtel-Dieu, a présenté à la Société, pour être déposées dans les collections de l'Ecole, trois pièces pathologiques offrant, 1.° une dilatation du ventricule gauche du cœur ;

2.° Une rate cartilagineuse à sa surface ;

3.° Un cancer au pylore.

M. *Kewenter*, docteur en médecine et en chirurgie, chirurgien-major des grenadiers du corps du roi de Suède, etc. a lu une observation sur une blénorrhagie, suivie de gonocèle et d'accès arthritiques aux pieds.

M. *Hallé* a fait un rapport sur un mémoire de M. *Lefort*, médecin de l'Ecole de Paris, résidant à Rennes, sur le *splenitis*. Le rapporteur a proposé de réserver le mémoire pour être employé dans l'un des premiers volumes de la société.

M. *Laennec* a fait un rapport sur une observation de M. *Co[illegible]ldieu*, chirurgien à Gurganville, dépar[illegible] la Haute-Garonne, relatif à une par[illegible] trémités inférieu-

res par lésion de la moëlle épinière, suivie de guérison.

M. *Louyer-Villermai* en a lu un sur une observation de fièvre maligne, par M. *Housset*, médecin à Auxerre.

M. *Lafargue* a lu une notice sur une tumeur remplie d'une matière analogue à l'adipocire observée sur la verge d'un malade mort à l'Hôtel-Dieu, et analysée par M. *Thénard*.

L'Ecole et la Société ont fait le 23 de ce mois une perte aussi grande que douloureuse et inattendue, dans la personne de M. *Leclerc*, professeur de médecine légale et secrétaire de la Société, mort presque subitement à la suite d'une indisposition provenant de l'absorption d'un virus contagieux dont il fut atteint à l'hôpital Saint-Antoine, en donnant ses soins à un malade attaqué de fièvre ataxique. L'infection eut lieu au moyen d'une écorchure légère qu'il s'était précédemment faite au doigt.

L'Ecole et la Société, suivies d'un nombreux concours d'élèves, ont assisté en corps à ses obsèques, qui ont eu lieu le 26, et deux de ses membres, M. *Leroux*, au nom de l'Ecole, et M. *Lepreux* en celui de la Société, ont prononcé les discours suivans :

DISCOURS prononcé sur la tombe de M. LECLERC, Professeur à l'Ecole de Médecine, le mardi 26 janvier 1808, par son collègue J. J. LEROUX.

MESSIEURS,

CE lieu terrible où règne la mort, cette tombe qui reçoit notre ami, cette cérémonie lugubre, tout ce qui nous environne doit rappeler l'homme à la pensée du néant qui le menace. Un devoir sacré nous rassemble; nous venons faire les derniers adieux à notre confrère, M. *Claude-Barthelemi-Jean Leclerc* (1).

Ici le langage du cœur doit seul se faire entendre, et c'est le cœur qui va réfléchir ce qu'a dicté la vérité. Ici, sur le cercueil même, l'éloquence n'a point le temps de préparer les phrases, souvent mensongères, dont elle compose les éloges funèbres.... Des éloges!.... Eh! Messieurs, dire simplement ce qu'a été M. *Leclerc*, ce qu'il a fait, le peindre au naturel, ce sera faire son éloge.

(1) Docteur-régent de la Faculté de Médecine de Paris, Professeur de médecine-légale à l'Ecole de Médecine de Paris, médecin de l'infirmerie et de la maison Impériales, médecin en chef de l'hospice de Saint-Antoine [illegible] de la Société de l'Ecole de Médecine, et [illegible] autres Sociétés Savantes.

M. *Leclerc*, né en octobre 1762, était fils d'un docteur-régent de la Faculté de Médecine de Paris ; il reçut une éducation solide : il se disposait à suivre le barreau, et sans doute il eût brillé dans cette carrière comme dans celle de la médecine ; mais bientôt le goût et la réflexion le décidèrent à embrasser la profession que son père avait honorée. En 1784, il fut reçu Bachelier à la Faculté de Médecine de Paris ; il fit son cours de licence de la manière la plus remarquable, et obtint le titre de docteur-régent en 1786.

M. *Antoine Petit* venait de fonder, dans la Faculté, une chaire d'anatomie et une de chirurgie. Il avait désigné le fils de son intime ami pour occuper la première de ces chaires, et le titre de Professeur d'anatomie fut décerné, à l'unanimité, au jeune *Leclerc*. M. *Petit*, en recommandant à la bienveillance de la Faculté un confrère qui déja s'était distingué, avait fait une note favorable pour M. *Corvisart*, qui fut nommé, à une très-grande majorité, professeur de chirurgie ; comme si M. *Petit* eût prévu l'amitié qui devait régner entre ces deux médecins, dont l'un est aujourd'hui l'objet de nos regrets, dont l'autre a des traits si frappans de ressemblance avec cet illustre Professeur.

Dans les temps désastreux de la révolution, M. *Leclerc* fut médec[illegible] l'armée du Nor[illegible] ensuite médecin en [illegible] hôpital Mili[illegible] de Saint-Cyr. Des [illegible] xcessives [illegible]

l'exercice de cette honorable place, au moment où la fièvre maligne des hôpitaux faisait des ravages parmi les soldats, ayant épuisé ses forces, qui n'étaient point en proportion avec son courage; il fut atteint de cette affreuse maladie : et ce fut son ami M. *Corvisart* qui l'arracha à l'infection, lorsque déja la mort planait sur sa tête, le ramena à Paris, et ferma sous ses pas les portes du tombeau.

Quand, sur les ruines de l'ancienne Faculté de Médecine et du Collège de Chirurgie, on éleva l'Ecole de Médecine, M. *Leclerc* fut nommé adjoint au Professeur de clinique interne. Il semble que ce soit le sort de M. *Corvisart* d'introduire ses amis dans le sanctuaire intime de la Médecine. Mais l'intérêt de l'instruction, peut-être un goût plus décidé, ramenèrent M. *Leclerc* vers son étude favorite; il permuta sa chaire contre celle d'adjoint au Professeur d'anatomie; enfin il devint Professeur de médecine-légale. Depuis long-temps cette partie de la médecine lui était familière; il avait autrefois succédé à son père dans la place de médecin au Châtelet. Qu'on ne voie point ici de l'inconstance; le desir d'être plus utile, les sollicitations de ses confrères, le déterminèrent seuls à ces changemens.

Persuadé que les connaissances les plus brillantes, les plus étendues, ne doivent être qu'un moyen de parvenir à la pratique de la médecine, il accepta la place de médecin en chef de

l'hospice de Saint-Antoine, ensuite celle de médecin de l'infirmerie Impériale; bientôt après il eut l'honneur d'être attaché au service de S. M. l'Impératrice; et quoiqu'il n'eût point le titre de son médecin, il en fit les fonctions auprès de sa personne, lorsque la santé de S. M. exigeait qu'un médecin de confiance l'accompagnât dans ses voyages. Il fut aussi chargé d'accompagner aux eaux LL. MM. le Roi et la Reine de Hollande.

Si nous considérons notre confrère comme Professeur, nous le voyons briller dans ses leçons par la profondeur de ses pensées et la solidité des principes qu'il établissait, par la pureté du langage, par l'éloquence qu'il savait employer à propos, et sur-tout par une logique, une méthode remarquables. Tout annonçait en lui qu'il possédait les plus vastes connaissances, qu'il les avait classées dans un ordre admirable; il les rendait avec cette clarté, cette précision qui dénotent toujours un homme non-seulement très-instruit, mais bien instruit. Il fixait l'attention de ses élèves, auxquels il savait inspirer de l'intérêt pour des objets dégoûtans; il répandait des graces sur les sujets les plus arides; il mettait du goût, de la justesse dans tout ce qu'il disait. On était charmé de l'entendre; on saisissait avec avidité tout ce qu'il enseignait; on s'applaudissait de le comprendre, et le plaisir accompagnait toujours l'instr

Traitées par lui, l'anatomie, la pl

n'étaient point des sciences isolées, mais il avait su les lier d'une manière intime à la pratique de la médecine ; il mettait dans ses explications une bonne-foi remarquable ; il prévenait, dans ses élèves, les erreurs de l'imagination ; il réprimait en eux l'esprit de système ; il voulait que tout fût démontré ou par l'expérience, ou, au moins, par un raisonnement très-rigoureux. Les élèves ne savaient ce qu'ils devaient le plus admirer en M. *Leclerc*, ou du savant, ou du Professeur qui les initiait à la science.

Dans les examens, fonction très-délicate et souvent difficile à remplir, nul ne posait mieux les questions, n'était plus clair, plus précis ; nul ne possédait mieux l'art de reconnaître, à travers la timidité d'un candidat, s'il avait de l'instruction ; nul ne lui donnait plus occasion de se distinguer, s'il pouvait faire valoir ses connaissances par sa facilité à les énoncer.

Mais M. *Leclerc* ne s'était point borné aux leçons qu'il faisait avec tant de gloire, et pour lesquelles il avait fallu des études immenses, de profondes réflexions ; il voulait ajouter aux connaissances que nous avons sur la médecine-légale. Depuis long-temps, guidé par l'anatomie et la physiologie, il faisait, avec M. *Dupuytren*, des recherches et des expériences propres à atteindre le but qu'il s'était proposé, et bientôt la médecine allait jouir de ce travail intéressant.

M. *Leclerc* avait recueilli à l'hospice de

place à la
eut occasion de do
nombre de malades
ticiens du premier o
s'accroissait chaque
prix de ses talens.

Qui de nous ? qui
qui remplissaient l'am
pas couvert d'applau
cours qu'il prononça
nous n'en a pas gravé
sa mémoire, ne l'a
Quelle preuve M. *Le*
par ce seul discours,
oratoire !

Que de soins il pro
l'Ecole de Médecine ! Je
à ce que mon respectable
vient de dire sur le mérit
sidéré comme secrétaire

Je sens, Messieurs, co
tableau que je

der le talent de M. *Leclerc*, pour parler dignement de lui.

Il est temps de suivre notre confrère dans quelques-uns des détails de sa vie privée. M. *Leclerc* avait contracté une union qui fut décidée par l'amour et par l'estime. Un fils, déjà officier dans les armées Françaises (1), et une fille, sont les fruits de ce mariage heureux.

M. *Leclerc* s'était fait distinguer de bonne heure par un esprit juste qu'il avait orné de tout ce que la bonne littérature ancienne et moderne peut ajouter aux dons de la nature. Il était réfléchi, modéré, toujours maître de lui, quoique n'étant pas à l'abri d'impétuosité dans le premier mouvement. Son abord était réservé; mais cependant propre à inspirer la confiance. Ses propos étaient mesurés; il donnait, en toute occasion, des preuves d'une grande sagacité et d'un jugement exquis. Il ne s'écartait jamais d'une extrême délicatesse dans les procédés; son commerce était sûr, ses promesses certaines, ses engagemens sacrés; il rendait service avec discernement, et il était heureux quand il avait contribué au bonheur des autres: M. *Leclerc* avait une philosophie profonde autant qu'aimable et douce, une parfaite connaissance du cœur humain, une grande expérience du monde; il était un excellent observateur, et l'on devait être glorieux d'obtenir

(1) Au septième régiment des Chasseurs à cheval.

son estime. Il avait une modestie vraie, celle d'un homme dont la raison est élevée, dont l'ame est fière; d'un homme qui sent sa force, et M. *Leclerc* avait une tête très-forte; on pourrait dire trop forte pour sa constitution délicate et sa faible santé. Il avait de l'ambition; cette ambition noble qui ne peut se satisfaire qu'en faisant des actions estimables, qui nous porte à nous distinguer en parcourant une carrière honorable; mais sans empressement, sans renverser, sans froisser ceux qui se rencontrent sur notre chemin.

Partagé entre les devoirs pénibles de la pratique et ceux de Professeur; entre l'étude des sciences, si importantes en médecine, la culture des arts et la littérature; M. *Leclerc*, doué d'une gaîté franche, d'un goût pour les plaisirs délicats, se délassait dans des sociétés aimables et choisies dont il faisait les délices, je dirais presque l'ornement. Il jouissait, dans une honnête aisance due à ses travaux, du premier des biens: celui de la paix intérieure, auprès d'une épouse aimable et d'une fille dont les qualités naissantes répondaient à son excellente éducation. Son cœur, ouvert aux impressions tendres, éprouvant le besoin d'aimer et d'être aimé, s'épanchait au sein de l'amitié dont il connaissait tout le prix. Vous, ses vrais amis, *Corvisart*, *Lepreux*, *Adet*, je vous en atteste; avez-vous cessé de trouver, dans votre liaison si intime avec M. *Leclerc*,

ces rapports de goûts, de caractère, d'opinions; cette franchise, cet abandon, ces doux épanchemens, cette complaisance, ces égards qui font le charme de la vie?

Vaine espérance de félicité! Il n'y a pas huit jours que l'honnête homme se réjouissait de voir en lui prospérer le mérite; eh bien! M. *Leclerc*, riche de toutes les connaissances qui constituent le savant médecin et le praticien recommandable; appelé, par les services qu'il avait rendus, aux places les plus importantes, à de justes récompenses; honoré de la confiance de ses Souverains; recherché des grands, envers lesquels il a constamment mené une conduite remplie de dignité; fort de l'estime et de l'amitié de ses confrères; entouré du respect et de l'attachement de ses élèves; chéri de ses malades, qui devenaient ses amis; adoré de sa famille, dont il faisait le bonheur; jouissant d'une grande considération due à ses qualités éminentes; signalé, par les travaux qu'il avait entrepris, pour occuper une place distinguée parmi les savans; comblé des bénédictions du pauvre, auquel il donnait des soins assidus.... Tout lui souriait; la réputation, les honneurs, la fortune, allaient se disputer à qui lui accorderait le plus de faveurs; l'avenir le plus heureux paraissait lui être promis.... La mort l'a marqué de son doigt redoutable; elle le frappe.... Le coup est horrible; l'homme du monde en est épouvanté; le médecin en reste dans la stu-

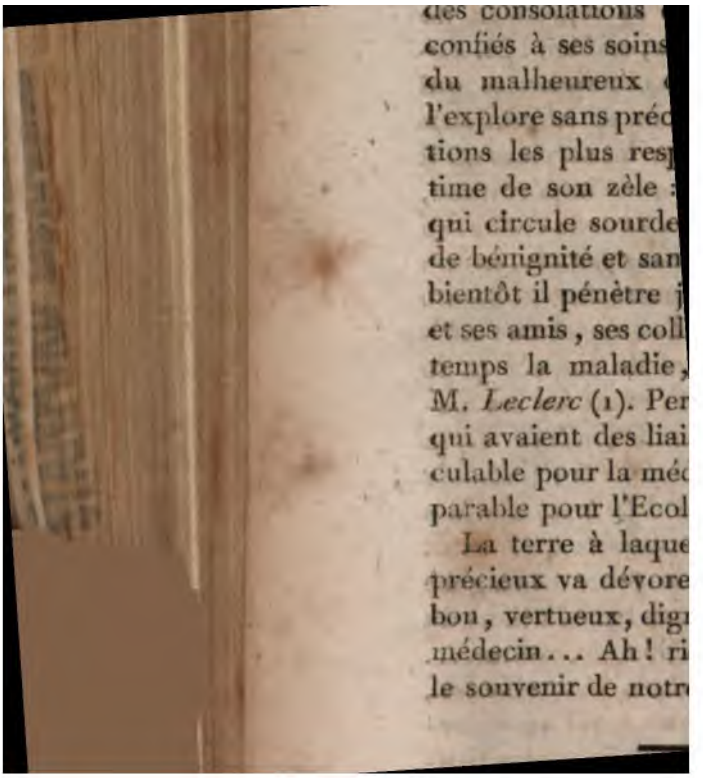

des consolations
confiés à ses soins
du malheureux
l'explore sans préc
tions les plus resp
time de son zèle :
qui circule sourde
de bénignité et san
bientôt il pénètre j
et ses amis, ses coll
temps la maladie,
M. *Leclerc* (1). Per
qui avaient des liai
culable pour la méd
parable pour l'Ecol

La terre à laque
précieux va dévore
bon, vertueux, digr
médecin... Ah! ri
le souvenir de notr

la putréfaction. La petite plaie du doigt ne paraissait avoir été le siège d'aucun travail; la main et l'avant-bras étaient sains, mais il existait à la partie interne du bras, un engorgement séreux et sanguin très-considérable. Au centre de cet engorgement existaient plusieurs glandes lymphatiques de couleur brune, ainsi que plusieurs petits foyers contenant chacun seulement quelques gouttes de pus blanc : l'engorgement du bras s'étendait jusques sous l'aponévrose; il ne dépassait point l'aisselle. Toute la membrane interne du système de la circulation à sang noir, était d'une couleur violette, quoiqu'elle n'offrit aucune trace de décomposition. Le cœur était excessivement mou, et le sang se séparait promptement en une matière colorante, violacée, et une sérosité pâle. L'intestin grêle contenait environ six ou huit onces de sang, qui, dans le duodénum, avait l'apparence de la sanie, et qui, dans le jéjunum et l'iléon, était concret, et appliqué à la paroi de l'intestin, à l'instar d'une fausse-membrane. D'ailleurs, il n'existait, dans ces parties, aucune trace d'inflammation. Tous les autres organes étaient dans l'état ordinaire.

On a cru voir, dans cette ouverture, les effets d'une atteinte profonde et rapide portée subitement au principe de la vie. Cette conséquence semble fortifiée par les accidens auxquels une écorchure faite, pendant cette même ouverture, a donné lieu chez une des personnes qui l'ont pratiquée.

Discours prononcé, le 26 janvier, sur la tombe de M. LECLERC, Professeur des Ecoles de Médecine, médecin de la Maison et de l'Infirmerie Impériales, médecin ordinaire de S. M. l'Impératrice, médecin de l'hôpital St.-Antoine; par M. LEPREUX, membre de la Légion-d'honneur, premier médecin de l'Hôtel-Dieu, et médecin-consultant de Sa Majesté l'Empereur et Roi; de la Société de l'Ecole de Médecine, de l'Académie Joséphine de Vienne, de l'Académie de Naples, etc., etc.

MESSIEURS,

QUELLE perte pour la médecine, disons ce qu'il faut dire, quelle perte pour l'humanité entière!

Quand un homme né avec les plus grandes dispositions à toutes les sciences, parce qu'il aura reçu de la nature une facilité de conception unique et une justesse d'esprit infiniment rare, se trouve, par le bonheur de sa naissance, jeté pour ainsi dire dans le champ de la médecine; quand il reçoit au premier moment où son intelligence se développe, les premières instructions d'un père médecin, homme d'un vrai mérite et l'inséparable ami d'un homme dont le nom vivra to
les fastes de la médecine et d

ainsi que dans la mémoire de ses élèves, j'ai tout dit d'*Antoine Petit;* quand un homme aura joint les grands moyens que lui a donnés la nature, aux moyens si puissans de l'instruction donnée par les grands maîtres, il sera, messieurs, ce qu'a été M. *Leclerc*, un médecin étonnant par la profondeur de ses connaissances dans toutes les parties de la médecine. Ajoutons encore une chose, c'est qu'avec une précision et une justesse admirable dans les idées, avec une facilité d'élocution aussi intéressante qu'aimable, qui rendaient tant de services aux élèves qui venaient l'entendre, quand il faisait une leçon ou une démonstration, M. *Leclerc* laissait toujours ses auditeurs encore plus étonnés de sa modestie que d'un mérite dont ils n'avaient pas pu apprécier toute l'étendue. M. *Leclerc* avait la bonne foi du grand talent qui s'oublie en parlant, parce que rien ne lui coûte; il ne songeait qu'à faire profiter les élèves.

Les dispositions de M. *Leclerc* pour l'enseignement s'étaient montrées de si bonne heure, qu'*Antoine Petit*, dans une fondation de deux chaires de professeurs d'anatomie et de chirurgie, faite par lui dans l'ancienne faculté de médecine de Paris, avait, en délivrant les fonds nécessaires pour l'établissement, stipulé que les deux places de professeurs, une seule fois nommées par lui, appartiendraient à MM. *Corvisart et Leclerc;* par-là *Antoine Petit* com-

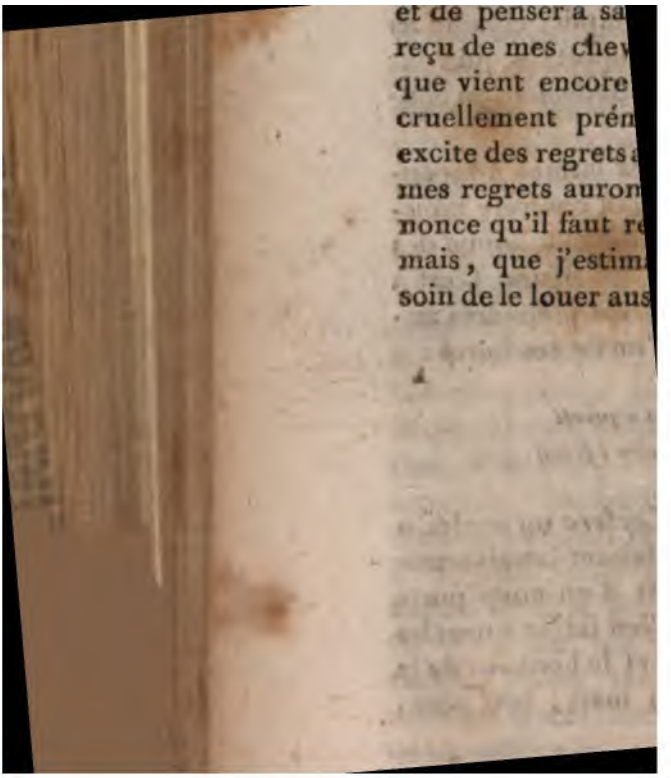
et de penser à sa
reçu de mes chev
que vient encore
cruellement prén
excite des regrets
mes regrets auron
nonce qu'il faut re
mais, que j'estim
soin de le louer aus

1808. — N.° VI.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

2 juin.

Assemblée des Professeurs.

M. *Chaussier* prévient l'Ecole de son départ pour aller présider les jurys des deux arrondissemens de l'Ecole.

(*Séance extraordinaire*, 13 *juin.*)

L'Ecole s'est assemblée extraordinairement pour entendre la lecture d'une lettre de Son Excellence le Ministre de l'Intérieur, qui l'invite à rechercher les moyens de suppléer au quinquina par des substances indigènes. L'Ecole a désigné plusieurs de ses membres pour s'occuper des expériences nécessaires, et lui communiquer leurs résultats.

remis plusieurs e
vera dans ce Bull
qui a été fait par
le sein de l'Ecole

MM. *Beauché*
aide d'anatomie,
pièces qu'ils ont
la première comp
sèches du corps ;
tions avec leurs li

Séances de la Société.

M. *Nysten*, me
lui fait hommage
cherches sur les n
entreprises par o
Ministre de l'Intéri

M. *Corvisart*, pre
l'Empereur, transm
de M. *Villars*, profe
de Strasbourg, rem

médecin anglais à Silhet, contenant la description d'une espèce de lèpre appelée par les Indiens *juzaum*, ou *burrah-azar*. (*Voyez* cette lettre à la fin du Bulletin.)

M. *Barankriewiez*, médecin de Vilna, lit un mémoire sur l'incertitude des signes de saburre gastrique.

M. *Rullier*, prosecteur à l'Ecole de Médecine, fait part à la Société d'une observation sur une tumeur carcinomateuse de la dure-mère. La pièce pathologique et la représentation qui en a été faite en cire par M. *Pinson*, ont été déposées dans les collections de l'Ecole.

23 *juin*.

M. *Pelissot*, de Gand, adresse à la Société un mémoire sur la nécessité du repos dans les affections des articulations des membres inférieurs.

M. *Dupuytren* fait un rapport sur le travail relatif aux nerfs, de M. *Villars*, qui a été communiqué à la Société par M. *Corvisart*.

M. *Payen*, D.-M., fait lecture d'un mémoire sur l'usage de l'huile de Dippel, dans les maladies de la peau et dans quelques maladies convulsives. (*Voyez*-en l'extrait dans ce Bulletin.)

M. *Loiseleur-Deslongchamps*, D.-M., communique à la Société des observations sur la [illegible]tion de quelques purgatifs indigènes [illegible]es. (*Idem.*)

vrages nationaux e
soit dans les mém
Société Royale de M
Ce travail avait po
recherches des hom
appelés de toutes p
proposé au nom de S
le traitement de cette
remplir les vues du G
le *Recueil* que nous

La commission no
les ordres du Ministr
gramme du concours
destinée à en donner
composée de MM. *C*
Leroy, *Baudelocqu*
Pour accélérer ses re
s'était adjoint MM.
Laennec, *Pariset* e
soins un grand nomb

plan que les questions servant de développement au programme, qui forment le Recueil qui vient d'être publié.

Sous les différens titres du Recueil, on trouve tout ce que les auteurs ont écrit sur le croup, avec une indication exacte des ouvrages. Les médecins qui y sont cités sont au nombre de soixante-sept, à commencer depuis *Baillou*, qui écrivait sur cette maladie en 1576, jusqu'aux Traités sur le croup aigu qui ont été publiés cette année. Le Recueil est terminé par une table chronologique des auteurs. L'ouvrage a 140 pages d'impression, et a été imprimé par ordre du Ministre, à l'imprimerie Impériale.

En publiant son travail, la commission s'est empressée de rendre justice au zèle et au mérite des collaborateurs qu'elle s'était associés. Elle a sur-tout donné de vifs et d'honorables regrets à la mémoire de M. *Schwilgué*, ravi par une mort prématurée aux sciences et à la médecine qu'il eût illustrées, et qui avait été particulièrement chargé de la réunion des matériaux destinés à former le Recueil.

La commission a également cité M. *Moreau*, bibliothécaire de l'Ecole, qui a bien voulu mettre le complément au travail de M. *Schwilgué*, en rattachant au texte les citations que ce dernier avait laissées éparses dans ses notes, et en dressant la table chronologique des auteurs.

ment des maladies, soi
tions exotiques; et pour
sont le plus généralemei
vent employés, le senne
cacuanha, l'opium et le
étrangers à la France. N
pauvre en végétaux? dit
ou ces végétaux sont-i
propriété, pour que no
ler chercher dans d'a
mèdes plus efficaces? B
traire, l'auteur de ce mé
ses vues vers nos plan
heureux résultats qu'il a
usage, lui ont prouvé q
attendre. Ce sujet est c
dans les circonstances où
dans un moment où, pa
rivés dans ses relations
sommes, sinon tout-à-f

per des purgatifs ; il propose l'introduction, dans la pratique, de deux nouvelles substances de cette classe : les feuilles de la globulaire turbith et de l'anagyris, et l'emploi plus fréquent des feuilles de pêcher.

1.° La globulaire turbith, (*globularia alypum*, Lin.), petit arbrisseau qui croît dans les départemens méridionaux, est tout-à-fait bannie de nos matières médicales, sans doute parce que les auteurs du seizième siècle l'ont appelée *herba terribilis*, *frutex terribilis*, et l'ont accusée de causer des coliques atroces, et d'agir avec une violence dangereuse. Les observations de M. *Deslongchamps* lui ont appris au contraire que ses feuilles en décoction, à la dose de trois à six gros, étaient un purgatif très-doux. Douze malades chez lesquels il les a employées de cette manière, ont été on ne peut pas plus satisfaits de la manière dont ils ont été purgés ; aucun d'eux ne s'est plaint d'avoir éprouvé le moindre mal-aise, ou d'avoir eu des nausées après avoir avalé sa médecine ; excepté un ou deux, ils n'eurent aucunes coliques, et elles furent à peine sensibles chez ceux qui en éprouvèrent. Quant au goût de la décoction, il n'est pas désagréable, il est seulement un peu amer ; sa couleur est légèrement verdâtre, bien loin de cette teinte brune ou plutôt noirâtre du senné, et sur-tout de cette odeur nauséabonde qui soulève le cœur non-seulement des malades, mais même de ceux

qui font les préparations de cette dernière drogue.

2.° La matière médicale de *Peyrilhe* est la seule, parmi les ouvrages modernes, dans laquelle on trouve quelque chose sur l'*anagyris*, vulgairement bois puant, (*anagyris fœtida*, Lin.); encore cet auteur se contente-t-il de dire que ses feuilles et ses semences sont émétiques et purgatives. Il résulte des observations de M. *Deslongchamps*, que la décoction des feuilles a bien la propriété purgative; mais les doses assez fortes qu'il a administrées, (3 à 5 gros), n'ayant pas même excité de nausées, elles ne doivent en aucune manière être regardées comme émétiques. De ces expériences sur les feuilles de la globulaire turbith et de l'anagyris, il conclut qu'elles pourraient très-bien remplacer le senné et ses follicules sur lesquels elles ont, outre l'avantage d'être infiniment moins désagréables à prendre, celui de pouvoir être tirées de notre territoire.

3.° Les feuilles de pêcher, (*amygdalus persica*, Lin.), sont connues depuis long-temps comme purgatives; cependant on en fait peu d'usage; les fleurs plus rares et plus difficiles à récolter, sont employées de préférence pour le syrop auquel elles donnent leur nom. Cette préférence est sans motif [illegible] M. *Deslongchamps*, [illegible] propose [illegible] placer la manne, [illegible] feu[illegible] reconnu agir de la [illegible] ière [illegible]

que cette substance exotique, et qui est au moins moitié plus économique. Voici quelle en est la préparation : on met dans une chaudière remplie d'eau aux trois-quarts, autant de feuilles de pêcher qu'elle en peut contenir ; on les fait bouillir pendant une demi-heure, ou environ, après quoi on les retire en les exprimant, et on les jette pour en prendre une égale quantité de nouvelles qu'on traite comme les premières. Enfin une troisième et dernière dose est mise dans la chaudière ; après qu'elle y a resté le temps convenable, on passe l'eau saturée par ces trois décoctions successives, on y ajoute suffisante quantité de miel, et on fait cuire en consistance de syrop. C'est de cette manière qu'on prépare ce syrop depuis plus d'un siècle dans la pharmacie du bureau de Bienfaisance de la paroisse Saint-Paul, dont M. *Deslongchamps* est le médecin.

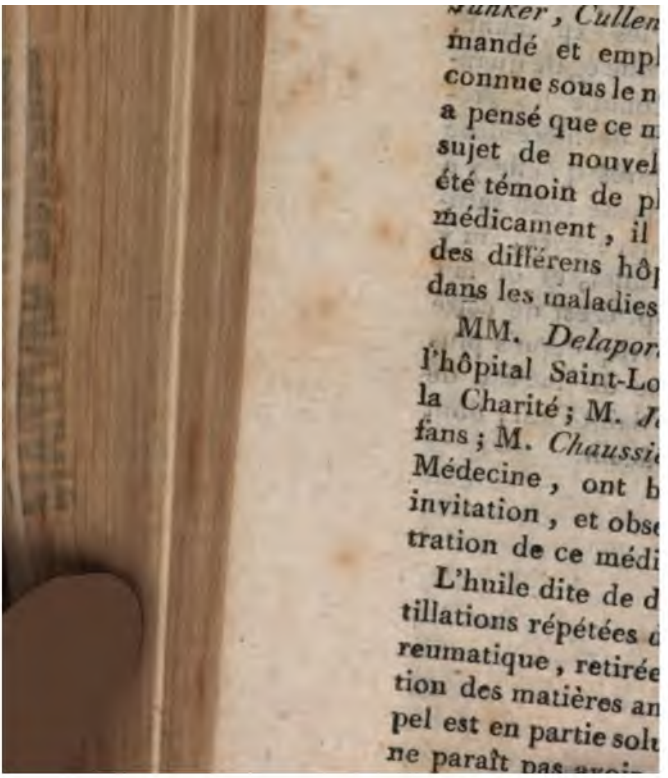
Junker, Cullen
mandé et empl
connue sous le n
a pensé que ce n
sujet de nouvel
été témoin de pl
médicament, il
des différens hôp
dans les maladies
MM. Delapor
l'hôpital Saint-Lo
la Charité; M. J.
fans; M. Chaussi
Médecine, ont b
invitation, et obse
tration de ce médi
L'huile dite de d
tillations répétées d
reumatique, retirée
tion des matières an
pel est en partie solu
ne paraît pas avoir

la dose d'une demi-once, jusqu'à une once et demie et deux onces.

On a aussi administré l'huile de dippel à la dose de dix, vingt, trente gouttes, dans une émulsion.

On a appliqué cette huile pure, ou mélangée avec l'huile d'olive, sur les dartres et les boutons de la teigne.

Les cas dans lesquels on a employé ce médicament sont, 1.° la teigne, dont on a trois observations de guérison constatées par MM. *Delaporte* et *Chaussier*. Un des enfans malades a eu une fièvre qui paraît avoir été occasionnée par le médicament, et qui a cessé en effet lorsqu'on en a interrompu l'usage. Une femme teigneuse, sur la tête de laquelle on avait appliqué l'huile caustique, a eu un violent mal de tête. Elle a depuis usé de ce même médicament mêlé avec de la graisse, et n'en a pas été incommodée; elle paraît même guérie. La même femme ayant pris intérieurement une demi-once de dissolution de savonule ammoniacal, a eu une salivation qui a duré quinze jours, malgré les purgatifs qu'on a prescrits; 2.° on a aussi employé cette huile pour les dartres scrofuleuses; elles se sont cicatrisées peu-à-peu par l'application de l'huile mêlée à l'axonge.

Une des femmes qui avait aussi usé de la dissolution prise intérieurement, a eu une salivation qui a duré vingt jours, sans qu'on ait

pu l'arrêter plutôt par les moyens ordinaires. Elle en avait pris environ deux onces en trois jours ; cette femme est sortie de l'hôpital jugée bien guérie par MM. *Delaporte* et *Alibert*. Il en a été de même d'une autre femme qui avait une dartre phlycténoïde sur la joue et sur le dos ; elle n'a éprouvé aucun accident.

Un enfant de neuf ans ayant pris quelques cuillerées de la dissolution, a eu des vomissemens qui se sont appaisés spontanément.

On a employé ce médicament avec succès dans trois cas d'épilepsie ; l'un est celui d'une femme de soixante-quinze ans, sujette depuis la cessation du flux menstruel à des accès qui lui viennent tous les mois, et sont annoncés par une légère hémorrhagie nasale. On lui a fait prendre dix, quinze et vingt gouttes d'huile de dippel dans une potion de menthe poivrée, avec du miel ; elle n'a point eu d'accès dès le moment qu'elle a eu fait usage de ce médicament.

Un autre fait remarquable est la guérison d'un jeune enfant de cinq ans, opérée par M. *Le Preux*, médecin de l'Hôtel-Dieu. Il a fait prendre le médicament avec la valérianne en poudre, en forme de bol, trois fois par jour. On faisait des frictions sur [illegible] vertébrale, avec cette même huile [illegible] l'eau-de-vie [illegible] ée. On en donn[illegible] lavement. [illegible] a été parfaitem[illegible] les accès so[illegible] devenus moins [illegible]

et n'ont plus reparu. Cette cure est bien confirmée; M. *Le Preux* a vu ce jeune homme jusqu'à l'âge de dix-huit, jouissant d'une santé parfaite.

Une femme de vingt-six ans, épileptique depuis l'âge de dix-huit, a eu le bonheur d'arrêter subitement ses accès, en prenant une once d'une solution de savonule ammoniacal au moment même où elle est avertie de leur approche, par un sentiment de chaleur qui monte depuis les pieds jusqu'à l'estomac. Aussitôt qu'elle a avalé sa potion, les membres qui étaient disposés à éprouver des mouvemens convulsifs et à se roidir, restent souples; elle conserve sa connaissance, et est en état de marcher.

M. *Bayle* qui a fait administrer cette même dissolution à une épileptique, dans les salles de la Charité, n'a pas eu le même succès.

On n'a pas été plus heureux à l'hospice des Incurables.

Le cas où M. *Jadelot*, médecin de l'hôpital des Enfans, a eu le plus d'avantages, c'est dans les ophthalmies scrofuleuses; il fait appliquer de la dissolution sur les paupières.

Enfin on a appliqué ce même médicament dans des rhumatismes goutteux aigus, et il a eu un succès marqué. MM. *Delaporte*, *Chaus-* *r* et *Alibert* ont vu les malades. Une sem- vient tout récemment de s'opé-

rer dans les salles de l'hôpital Saint-Louis, les soins de MM. *Delaporte* et *Alibert*, et i les yeux d'un grand nombre d'élèves en m cine.

En faisant un résumé des effets qui ont lieu dans l'administration de l'huile de dipp on voit :

Qu'elle a occasionné dans quelques cas l gorgement des glandes du cou et des aî qu'elle a produit des sueurs abondantes, diarrhées, des vomissemens, quelquefois m des salivations.

Dans la guérison de la teigne elle ex constamment une bonne suppuration qui r place la secrétion gommeuse de cet exanthê

Chez quelques sujets elle a occasionné fièvre momentanée.

Ce médicament peut, selon l'auteur du moire, être regardé comme un excitant plus énergiques. Il pense que ceux qui saur l'administrer avec discernement, en obti dront des effets satisfaisans; mais qu'il p occasionner des effets funestes s'il est ployé imprudemment.

LETTRE d'ED. COOKE, médecin Anglais à Silhet, sur le traitement opposé par lui à l'espèce de lèpre nommée par les Indiens Juzaum *ou* Burrah-Azar.

Silhet, le 4 janvier 1805.

A FRANÇOIS BALFOUR, président de la Société de Médecine à Madras.

MONSIEUR,

« IL existe dans la partie de l'Inde où je réside, et dans ses environs, un grand nombre de malheureux naturels que l'horrible maladie désignée par eux sous le nom de *burrah-azar*, ou *juzaum*, et décrite dans le deuxième volume des Recherches asiatiques, page 156, a réduits à l'état le plus déplorable. Ils s'offrent chaque jour à mes yeux couverts et dévorés d'ulcères, exhalant une odeur pestilentielle, mutilés, en un mot, et défigurés au point de ressembler à de véritables cadavres. Emu d'un pareil spectacle, et jugeant d'ailleurs cette occasion favorable pour essayer les effets de l'acide nitrique sur une maladie aussi affreuse, je me suis déterminé à en faire l'expérience, après m'être convaincu, par l'étude de ce remède et quelques essais particuliers, qu'il ne pouvait résul-

ter que du bien de son usage graduel dirigé avec ménagement.

» Je fis choix de six malades désespérés, couverts d'ulcères invétérés, maigres et défaits, privés des doigts des pieds et des mains, et réduits à la plus profonde détresse. Je représentai au magistrat les besoins de ces infortunés, et j'obtins de son humanité une subsistance pour eux pendant tout le temps nécessaire à leur traitement. Je commençai par leur faire prendre deux fois par jour dix gouttes d'acide nitrique dans six onces d'eau, et j'augmentai après deux ou trois jours chaque dose de quatre gouttes, en prenant d'ailleurs tous les ménagemens convenables pour l'état des entrailles de mes malades. Je n'en ai jamais porté la quantité au-delà de soixante gouttes, prises en deux fois chaque jour, et n'en ai même administré cette quantité que pendant quelques jours. Ayant ensuite diminué la dose dans la même proportion jusqu'à la guérison entière de quatre de mes malades, j'eus la satisfaction bien vive, après quelques jours de traitement, de reconnaître une amélioration sensible dans l'état des plaies dont ils étaient couverts. Huit jours après le commencement de mes soins, les ulcères de quatre d'entre eux avaient pris l'aspect le plus satisfaisant, commençaient à se guérir d'une manière remarquable, et les exhalaisons pestilentielles en diminuaient peu-à-peu.

» L'état de mes deux autres malades quoique fort amélioré aussi, ne me donnait pourtant pas des apparences aussi grandes que celui des quatre premiers, et les progrès vers la guérison devinrent moins sensibles après huit ou dix jours de traitement. Je conjecturai que ces deux derniers pouvaient avoir dans le sang quelque virus vénérien acquis à une époque déja éloignée; et m'en étant soigneusement informé, je parvins à me convaincre entièrement que tous deux avaient précédemment été très-dangereusement atteints de cette maladie. Il me fallut donc combattre à-la-fois ces deux cruels ennemis, et recourant aux *pilules hydrag. ph. Lond. gr.*, deux fois par jour, j'en obtins en moins d'une semaine de si heureux effets, que dès-lors mes deux malades marchèrent à grands pas vers leur guérison. J'augmentai pendant quelques jours, et puis diminuai graduellement les doses d'acide nitrique que je leur fis avaler comme je l'avais fait pour les quatre autres, et au bout d'un peu plus de dix semaines ils furent radicalement guéris. Un fait qui paraîtra incroyable, et qui n'en est pas moins de la plus exacte vérité, c'est que j'ai reçu maintesfois, depuis cette époque, les reproches les plus amers de la part de ces malheureux Indiens, pour les avoir privés, disaient-ils, des moyens de subsistance que leur maladie leur faisait précédemment obtenir de la pitié publique.

NOTICE sur des osselets trouvés dans la cavité dentaire de quelques molaires; par M. *J. R. DUVAL, dentiste.*

M. *DUVAL*, en examinant un grand nombre de dents, a rencontré six molaires dans la cavité desquelles il a observé de petits osselets, au nombre d'un, quelquefois plusieurs, dans chaque, fixés aux parois de la cavité, ou soutenus par la membrane dentaire. Ces osselets ont, à l'extérieur, suivant M. *Duval*, le grain de stalactites. Ils se forment de préférence dans les dents affectées de carie, dans celles qui sont usées, ou dans celles dont le périoste de l'alvéole a été malade. Ces six dents offertes à la Société par M. *Duval*, ont été déposées dans les cabinets de l'Ecole.

1808. — N.° VII.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

7 juillet.

Séances de la Société.

LA Société a reçu,

De M. *Bellay*, médecin à Lyon, correspondant de la Société, des tableaux météorologiques pour le premier trimestre de l'année 1808;

De MM. *Aurian*, chirurgien; et *Bry*, médecin, l'analyse des eaux minérales de Joannet, commune de Martigné-Briault, département de Maine-et-Loire.

M. *Thyllaie* fils fait un rapport sur une observation communiquée à la Société, par M. *Haldat*, relative à un traitement de la surdité par le galvanisme. (On en trouvera un extrait dans ce Bulletin.)

M. *Bayle* fait un rapport verbal sur le Manuel d'autopsie cadavérique médico-légal du docteur *Rose*, traduit par M. *Marc*.

M. *Legallois* continue la lecture de son mémoire sur la viabilité du fœtus.

21 juillet.

M. le Préfet du département du Pas-de-Calais adresse à la Société copie d'un rapport médical qui lui a été fait par M. *Cahagnet*, médecin de Montreuil-sur-Mer, sur une épidémie de fièvres pernicieuses qui ont régné dans l'arrondissement de Montreuil.

M. *Colombot*, D.-M. à Jussey, envoie quelques observations sur les effets de l'arsenic qu'il a employé avec succès dans le traitement de différentes fièvres intermittentes.

M. *Louis Phelys*, chirurgien à Sarlat, transmet une observation relative à une imperforation de l'anus, qu'il a opérée avec succès.

M. *Saunié*, D.-M., adresse à la Société un précis historique des maladies qui ont régné à Auxonne dans le troisième trimestre de 1807.

M. *Bellay*, D.-M. à Lyon, correspondant de la Société, envoie des observations météorologiques médicales pour le deuxième trimestre de l'année 1808.

M. *Hébréard*, chirurgien en second de l'hospice de Bicêtre, présente deux concrétions osseuses trouvées à la place de la glande thyroïde du côté droit, avec quelques détails sur l'état des parties.

M. *Raikem*, élève interne à l'hôpital Saint-Antoine, commence la lecture d'un mémoire intitulé : *Observations sur la pneumonie, ou inflammation du poumon.*

M. *Rullier* commence également la lecture d'un mémoire sur l'extirpation du goître.

EXTRAIT d'un rapport de M. DUPUYTREN, sur un mémoire de M. VILLARS, professeur à l'Ecole de Médecine de Strasbourg, relatif à l'organisation des nerfs.

CES recherches ont été faites, en grande partie, avec le microscope, instrument auquel M. *Villars* a fait plusieurs corrections, et dans l'usage duquel il a acquis une grande habitude par des observations antérieures sur les mousses, les conferves, les animalcules infusoires, le sang, la fibre musculaire, etc.

Le résultat de ces recherches est, suivant M. *Villars*,

1.° Que les nerfs ont trois membranes ou enveloppes; l'une, cellulaire; l'autre, plus mobile, plus fine, et, en quelque façon, arachnoïde; une troisième enfin composée de *cordons de nerfs*, de tissu cellulaire, et de vaisseaux sanguins entrelacés.

2.° Que les plus petites divisions des nerfs sensibles à la vue, sont des *cordons de nerfs* composés d'une multitude de *fibrilles*, dont la ténuité égale celle des fils du cocon, ou celle des fils de la toile d'araignée, et qu'il évalue à $\frac{1}{800}$, ou même à $\frac{1}{1000}$ de ligne de diamètre seulement.

3.° Que ces fibrilles nerveuses sont des corps

solides qu'une macération prolongée réduit en globules placés sur une série simple, et dont le diamètre est à-peu-près de $\frac{1}{1000}$, de ligne de diamètre.

4.° Que ces fibrilles pénètrent nos organes par une de leurs extrémités, et qu'elles se plongent par l'autre à une assez grande profondeur dans la substance du cerveau, du cervelet, et de la moëlle épinière.

5.° Que cette structure fibrillaire et cette composition moléculaire se retrouvent jusques dans la substance cérébrale, où cependant elle est peu apparente dans le tissu cortical.

Les moyens par lesquels M. *Villars* est arrivé à ces résultats, consistent principalement, pour la substance cérébrale, dans le lavage à l'eau claire de tranches du cerveau, du cervelet, et de la moëlle épinière. Ce lavage doit être aidé par un pinceau très-fin avec lequel on débarrasse les soies fibrillaires de la moëlle qui les enveloppe.

La préparation des nerfs exige une macération d'un, et même de deux mois, dans l'eau fraîche renouvelée tous les jours : au bout de ce temps on sépare, avec des pinces de cuivre à extrémités mousses, les cordons nerveux, les fibrilles nerveuses, et on achève l'opération avec le pinceau comme pour la moëlle.

Toutes ces préparations étant terminées, et

des organes indépendans du cerveau, quant à leur formation et à leur nutrition, mais ils seraient liés avec lui d'action seulement; ils seraient composés dans toute leur longueur de fibres excessivement déliées et solides, environnées d'une pulpe destinée à les nourrir; ramifiées dans nos organes, d'une part; et plongées, de l'autre, dans le cerveau, le cervelet, et dans la moëlle épinière.

EXTRAIT d'un rapport de M. THYLLAIE fils, sur une observation de M. HALDAT, D.-M. à Nancy, relative à une surdité combattue par le galvanisme.

LE sujet de cette observation est un militaire attaqué d'une surdité à laquelle le galvanisme paraît avoir en partie remédié.

M. *Dufriche*, lieutenant dans la 57.me demi-brigade, étant en garnison à Nancy, fut présenté à M. *Haldat*, et le consulta sur une surdité pour laquelle il avait été successivement traité par plusieurs médecins Français et étrangers, exerçant dans les divers pays qu'il avait parcourus. Militaire depuis le commencement de la révolution, M. *Dufriche* avait parfois et depuis long-temps observé une diminution notable dans la sensibilité de l'organe de l'ouïe; mais ce ne fut qu'après avoir été exposé aux violentes explosions de l'artillerie, que la surdité se manifesta, et qu'il devint inhabile à percevoir distinctement des paroles prononcées à voix ordinaire. Dans les années suivantes, la surdité continua de faire des progrès, et à l'époque où le malade réclama les soins de M. *Haldat*, il était absolument sourd de l'oreille gauche; mais aidé d'un cornet acoustique, il entendait encore de l'oreille droite, pourvu qu'on lui parlât de

près et à haute voix; et les variations dans l'état de sa santé, ainsi que les vicissitudes atmosphériques, influaient d'une manière remarquable sur la sensibilité de cette oreille.

Durant son séjour en Allemagne, M. *Dufriche* avait entendu parler des cures opérées par le galvanisme; il desira tenter ce moyen de guérison, ce à quoi consentit M. *Haldat*, qui ne se servit d'abord que d'une pile composée de huit paires de disques, (zinc et cuivre), ayant quinze lignes de diamètre; le cercle galvanique fut terminé par des fils métalliques dont une extrémité communiquait avec les pôles de la pile, et dont l'autre, garnie de coton, trempé dans une solution de muriate de soude, était introduite dans le canal auditif de l'une et de l'autre oreille. Chaque application durait une demi-heure lorsque le malade pouvait la supporter.

Il éprouva d'abord une sensation, qu'il déclara ne pouvoir comparer à aucune de celles qu'il eût jamais ressenties, mais dans les jours suivans elle s'affaiblit assez pour permettre d'augmenter le nombre des étages de la pile: il vit alors des éclairs, entendit un bruit confus, et après huit jours de traitement il crut remarquer que son cornet acoustique lui rendait de plus grands services: le nombre des couples fut porté à seize et dix-

huit, pendant les quinze jours qui suivirent. Le malade crut entendre des sons analogues à ceux du basson et du cor, interrompus par de longs sifflemens qu'il comparait à celui des fusées volantes. Il éprouva aussi parfois des vertiges et une migraine que la promenade dissipait promptement ; dès-lors il commença à entendre sans cornet, succès qui le détermina à laisser porter le nombre des paires de disques à vingt-cinq et vingt-sept, mais il fut impossible d'en ajouter davantage : les douleurs devinrent alors insupportables ; de fortes migraines et de fréquens étourdissemens forcèrent à suspendre le traitement après quarante jours d'applications rarement interrompues. A cette époque l'état du malade était fort satisfaisant, puisque de l'oreille droite et sans cornet, il entendait distinctement tout ce qu'on lui disait à voix modérée; et l'oreille gauche, aidée du cornet acoustique, lui rendait à-peu-près le même service. Il est à remarquer qu'immédiatement après les commotions galvaniques, l'ouïe était considérablement affaiblie, et ce n'était que dans la soirée que l'ordre se rétablissait.

L'emploi du galvanisme, continué pendant quarante autres jours, ne produisit pas d'amélioration sensible, et le malade satisfait de ce qu'il avait obtenu, renonça, de l'aveu même de son médecin, à un traite

douloureux qu'incertain, et six mois après M. *Haldat* le retrouva dans le même état dans lequel il l'avait laissé.

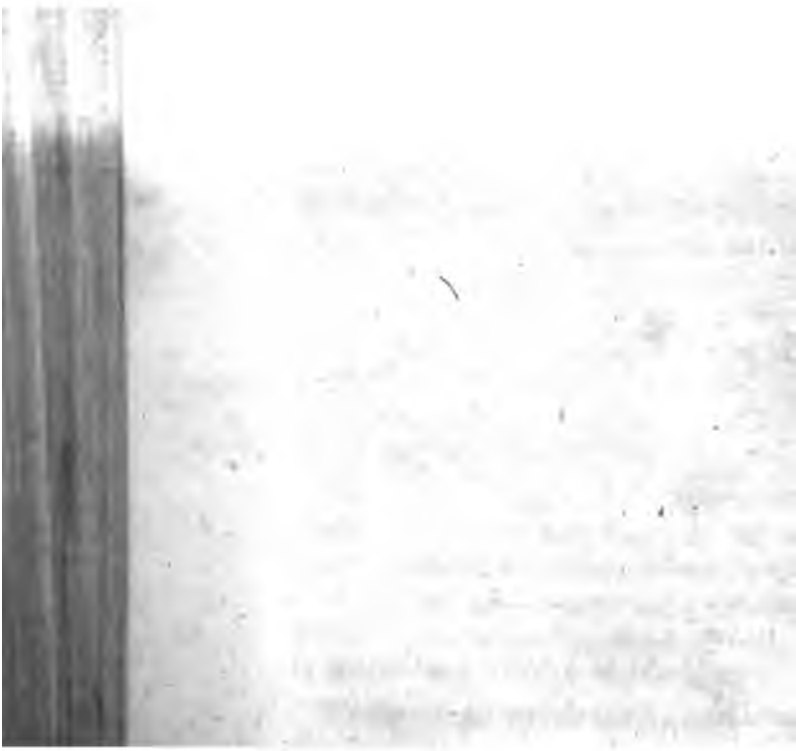

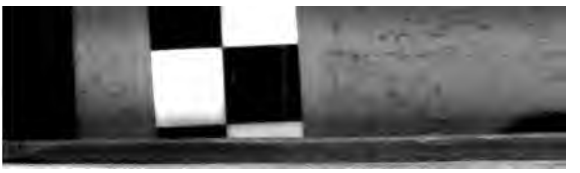

1808. — N.° VIII.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

11 *août.*

Assemblées des Professeurs.

Une commission composée de cinq professeurs a été chargée, par l'Ecole, du concours pour les prix accordés par le Gouvernement aux élèves de l'Ecole; ceux dont les noms suivent ont été désignés par elle, et les prix leur ont été distribués dans la salle des séances publiques de l'Institut, par son Exc. le Ministre de l'Intérieur, le 23 d'août.

Prix d'Anatomie et de Physiologie.

Partagé entre,

M. *Louis Imbert*, âgé de 25 ans, natif de Ville-Croze, département du Var.

M. *L. V*
natif de To
Accessit, I

Pr

M. *Guill*
âgé de 23 a
l'Ourthe.
Accessit, I

Pri

M. *Louis I*
Accessit, M

L'Ecole a t
en vacance le

4 *août.*

Séances de la Société.

M. *Bellay*, médecin, correspondant de la Société à Lyon, lui adresse les observations météorologico-médicales pour le deuxième trimestre de 1808.

M. *Royer-Collard* fait un rapport sur une observation adressée à la Société, par M. *Saunié*, docteur-médecin à Auxonne.

M. *Legallois* termine la lecture de son mémoire sur la viabilité du fœtus chez les animaux. MM. *Hallé*, *Duméril*, *Baudelocque*, *Dupuytren* et *Nysten*, sont chargés de faire un rapport sur ce mémoire, et de répéter les expériences principales tentées par l'auteur.

M. *Duval*, chirurgien-dentiste, lit un mémoire sur la carie des dents.

18 *août.*

La Société a reçu,

De M. *Scavini*, professeur de clinique à l'Ecole de Médecine de Turin, une lettre par laquelle il lui annonce l'envoi de la collection complète des Thèses précédemment soutenues dans cette Ecole ;

De M. *Jouilleton*, correspondant de la So-

ciété à Guéret, un mémoire sous le titre : *d'Histoire sommaire de la constitution médicale observée dans le département de la Creuse, en l'an 13, les cent premiers jours de l'an 14, et les années 1806 et 1807 ;*

De M. *Pignot*, médecin à Issoudun, une lettre (adressée à M. *Chaussier*), donnant connaissance d'un cas d'accouchement dans lequel un second enfant est né vivant deux mois après un premier. (*Voyez* un extrait de cette lettre dans ce Bulletin.)

De M. *Bret*, D.-M. à Arles, une observation sur une inversion de la paupière inférieure.

M. *Legallois*, D.-M., fait lecture d'une observation sur sept invaginations des intestins grêles à la suite d'une colique qui a causé la mort, avec les symptômes de l'épilepsie et de l'apoplexie réunis.

M. *Hallé* lit une observation sur une perforation ulcéreuse du diaphragme. (Elle est insérée en entier dans ce Bulletin.)

M. *Bayle* lit un mémoire ayant pour titre : *Œdème de la glotte, ou angine laryngée œdémateuse*. Ce mémoire sera imprimé parmi ceux de la Société.

M. *Haller* termine la lecture de son mé-

moire sur les observations chirurgicales relatives au goître.

La Société arrête d'entrer en vacances au premier septembre ; elle reprendra ses travaux le jeudi 10 novembre prochain.

OBSERVATION sur une perforation ulcéreuse du diaphragme; par M. HALLÉ.

UNE jeune enfant, âgée de trois ans, était attaquée de petits mouvemens de fièvre, de toux qui revenait par quintes, et cet état de langueur avait des intervalles dans lesquels l'enfant paraissait se rétablir, mais ne jouissait jamais d'une santé complète. Elle n'avait jamais eu ce teint qui annonce une santé franche, ni les couleurs de l'enfance. Son caractère était singulier et réservé, son intelligence précoce; elle avait offert, dans ses premières années, une singularité remarquable; c'est avec une conception très-prompte, de n'avoir voulu parler que quand elle a su prononcer parfaitement. Jusques-là elle faisait tout entendre, et répondait à tout par des gestes très-expressifs. Cette singularité paraissait se lier à un amour-propre rare à cet âge.

Plusieurs boutons, et la disposition à suppurer qui suivait les moindres égratignures, déterminèrent à établir un vésicatoire, et ces petits accidens disparurent.

Enfin la fièvre devint journalière, redoublait irrégulièrement le soir, et avait des intermissions également irrégulières. L'enfant se plaignait spécialement d'un picottement qu'elle rapportait à la région du cœur, mais ses plaintes à ce

égard n'étaient point continuelles. La couleur de son teint, ses yeux battus, sa langueur et des démangeaisons au nez, firent croire à quelques personnes qu'elle avait des vers ; l'état du ventre ne s'accordait pas avec cette supposition. Il était plat, et on le touchait dans tous les sens sans exciter de douleur, sans rencontrer d'engorgement, sans pouvoir observer la moindre tuméfaction. Peut-être était-il plus sensible quand on approchait du cartilage xyphoïde et de l'hypochondre gauche; mais ce phénomène ne fut jamais assez remarquable pour fixer l'attention d'une manière spéciale.

Les symptômes les plus apparens qui accompagnaient cette fièvre, se rapportaient à l'estomac et aux intestins. L'enfant rendait souvent des glaires longues et comme moulées, par la contraction intestinale. Le traitement se rapportait à ces apparences. Les variations qu'éprouvait la maladie, n'avaient rien de durable. Enfin ces symptômes s'évanouirent en partie, pour faire place à ceux d'une affection cérébrale, c'est-à-dire d'une fièvre avec symptômes de congestion au cerveau, croissant de manière à faire présumer l'existence d'un hydrocéphale interne. Ces symptômes étaient un état soporeux dont on ne tirait cet enfant qu'avec peine; la dilatation des pupilles, le regard fixe quand elle ouvrait les yeux, et des gestes qui indiquaient que la tête était le siége d'un état

2.° Les viscères de la poitrine étaient parfaitement sains, ainsi que ceux du bas-ventre; aucune trace d'inflammation dans l'estomac et les intestins ; mais le diaphragme, dans la partie qui correspond à la rate et au côté gauche de la poitrine, était percé d'un trou plus large qu'un écu de six livres. Les bords de cette perforation étaient évidemment corrodés dans toute la circonférence, dénudés du péritoine du côté abdominal bien au-delà de la corrosion; une sanie, de couleur de lie-de-vin, dont on pouvait bien évaluer la quantité à six ou huit onces, flottait dans le côté gauche de l'abdomen, et dans la cavité thorachique gauche, et passait librement de l'un à l'autre. La rate, cependant, le poumon gauche à sa base, et le cœur, tous trois voisins de cette perforation, ne portaient aucune trace d'altération qui y correspondît.

La douleur de picottement, ou peut-être d'élancement, que l'enfant avait indiquée dans la région du cœur, dès le commencement de sa maladie, est le seul symptôme qui corresponde directement à la lésion du diaphragme, que rien d'ailleurs ne m'avait fait soupçonner; tandis que les signes de l'affection cérébrale que je regardais comme une maladie consécutive et métastatique de l'affection primitive, que je rapportais aux intestins, étaient dans un rapport bien évident avec l'état du cerveau

après la mort. Il est cependant difficile, d'après la grandeur de l'ouverture du diaphragme, l'état d'érosion de ses bords, la dénudation de la tunique péritonéale dans une étendue d'au moins un centimètre et demi au-delà des franges de cette érosion, et la quantité de sanie épanchée, de ne pas rapporter l'origine de ce désordre à un abcès dont la formation, et peut-être même l'épanchement auquel il a donné lieu, se rapportent à une époque de la maladie assez éloignée de sa terminaison.

EXTRAIT d'une lettre adressée à M. CHAUSSIER, par M. PIGNOT, D.-M. à Issoudun, relative à un cas d'accouchement dans lequel un second enfant est né deux mois après le premier.

JEANNE POIRIER, âgée de vingt-deux ans, jouissant d'une très-bonne santé et d'une forte constitution, accoucha, le 13 mai dernier, d'un garçon assez bien constitué, qu'elle a élevé sans le pouvoir allaiter, jusqu'au 17 juillet, qu'elle est accouchée d'un second enfant mâle, bien portant, et paraissant très-viable, qu'elle nourrit. Ce dernier enfant, dont elle ne se croyait pas enceinte, est venu avec les symptômes ordinaires de l'accouchement naturel; la mère a été délivrée trois heures après l'accouchement, sans être très-malade. Le placenta, au rapport de la sage-femme, lui a paru bien formé; elle a seulement observé qu'il y avait un corps étranger attaché au placenta, qu'elle n'a pas assez examiné pour en rendre compte.

Cette femme, lors du premier enfant, croyait n'être point encore à terme, et l'accouchement eut lieu *à sec*; le cordon était séparé, flétri, ayant quatre ou cinq pouces de longueur. *Jeanne Poirier* avait eu, dix-

huit mois auparavant ; un enfant né presque à terme, par suite d'une chûte violente, et qui ne vécut que quatorze jours.

Nota. L'Ecole et la Société étant en vacances, il n'y aura pas de Bulletin avant le mois de décembre prochain.

1808. — N.° IX.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

Séance extraordinaire du 18 octobre.

L'Ecole s'est assemblée extraordinairement pour entendre la lecture d'une lettre de S. Exc. le Grand-Maître de l'Université Impériale par laquelle il l'invite à lui transmettre la déclaration voulue par l'article 13, titre 5 du décret Impérial du 17 septembre 1808. *Assemblée des Professeurs.*

L'Ecole a désigné les commissaires pour le concours relatif à la distribution des prix de la deuxième et de la troisième classe de l'Ecole-Pratique.

3 novembre.

Son Exc. le Ministre de l'Intérieur annonce l'acquisition qu'il a faite pour les collections de l'Ecole, du cabinet de feu M. *Castet*, chirur-

gien à Bercy; ce cabinet est sur-tout remarquable par des pièces de corrosion bien préparées, par des injections et une belle série de squelettes de fœtus, et de divers animaux.

M. *Faucon* fait présent à l'Ecole d'une belle cristallisation d'alun, tirée de sa fabrique du faubourg Saint-Antoine.

Une série d'os hyoïdes de quadrupèdes, d'oiseaux, etc., a été préparée par M. *Beauchêne*, prosecteur de l'Ecole, et déposée dans les cabinets.

Un concours a été ouvert, et des commissaires désignés pour l'admission à la troisième classe de l'Ecole-Pratique.

17 *novembre.*

Son Exc. M. le Grand-Maître de l'Université accuse la réception de la déclaration des professeurs de l'Ecole, ordonnée par le décret Impérial.

Les commissaires chargés du concours pour l'admission à la troisième classe de l'Ecole-Pratique, font leur rapport sur l'admission des élèves.

L'Ecole, conformément à la loi qui ordonne le renouvellement des membres des jurys de medecine, tous les cinq ans, a procédé à la formation de la liste double à présenter à Sa Majesté, pour la nomination des commissaires qui doivent presider les jurys des deux

arrondissemens de l'Ecole, et de ceux qui composeront le jury médical du département de la Seine.

Séance publique du 24 novembre.

Cette séance, qui a lieu chaque année pour la rentrée de l'Ecole et l'ouverture des cours, a été honorée de la présence de Son Excellence le Ministre de l'Intérieur, de celle de MM. les Maire et Adjoints de la Municipalité du onzième arrondissement de la ville de Paris, des membres de la Société de l'Ecole de Médecine, d'un grand nombre de savans, et d'un concours nombreux de médecins et d'élèves.

M. le professeur *Richerand*, secrétaire, a ouvert la séance par la lecture d'un discours dont on trouvera l'extrait à la fin du Bulletin.

Elle a été terminée par la proclamation des prix distribués aux élèves de l'Ecole-Pratique, dans l'ordre suivant :

PREMIÈRE CLASSE.

Les élèves de cette classe sont les mêmes qui ont reçu les prix du Gouvernement, et qui ont été couronnés à l'Institut dans la séance publique du 23 août. (*Voyez* le Bulletin N.° 8, septembre 1808).

DEUXIÈME CLASSE.

Prix d'Anatomie et Chimie médicale.

M. *Testaud Marchain* (*Jean-Baptiste-Philippe*), âgé de 24 ans et demi, né à Châtillon-sur-Indre, département de l'Indre.

Accessit, M. *Serain.*

Prix de Pathologie interne et externe.

M. *Serain* (*Augustin-Louis*), âgé de 25 ans, né à Tours, département d'Indre-et-Loire.

Accessit, MM. *Lefebvre* (*François*), et *Bourrousse Laffore.*

TROISIÈME CLASSE.

Prix d'Anatomie et de Physiologie.

M. *Desavinières* (*François-Simon*), âgé de 21 ans, né à Lyon, département du Rhône.

Accessit, MM. *Faure-Reymond* et *Prat-Bernon.*

Prix d'Histoire Naturelle médicale, Chimie et Physique.

Prix partagé entre,

M. *Bunel* (*Jean-Baptiste-Henri*), âgé de 25 ans, né à Montreuil-Largillé, département de l'Eure.

Et M. *Prat-Bernon* (*Claude-François*), âgé

de 17 ans, né à Bussey, département de la Haute-Saône.

Accessit, MM. *Desavinières*, déja nommé, et *Lugol*.

MM. les professeurs-examinateurs du concours ont regretté de ne pouvoir mettre au rang des concurrens M. *Pignier*, qui n'a pu paraître à la seconde séance, mais qui avait donné d'ailleurs des preuves d'une grande capacité.

10 *novembre*.

Séances de la Société.

La Société a reçu,

De M. *Renard*, médecin à Mayence, une lettre portant envoi d'une observation imprimée sur un ramollissement remarquable des os d'une femme, avec dessin;

De M. *Bret*, D.-M. à Arles, une observation sur un renversement des paupières;

De M. *Robert*, médecin à Brignolles, un mémoire sur la vertu purgative du *globularia alypum*.

De M. *Saucerotte*, chirurgien à Lunéville, e sternum, une clavicule et une côte de l'individu qui fait le sujet de l'observation de la page 407 de ses Mélanges de chirurgie;

De M. le docteur *Vordonni*, de Trieste, le sommaire d'un travail formant le corollaire de son Système de clinique;

De M. *Balme*, médecin à Lyon, un *index* qui doit être ajouté au mémoire qu'il a adressé à la Société, sous le titre de *Tentamen de contagio*, etc.

De M. *Jourdan*, une lettre annonçant l'envoi d'un exemplaire de l'ouvrage sur la plique, qu'il vient de traduire de l'allemand;

De M. *Corvisart*, une lettre qui transmet un exemplaire d'un ouvrage sur le croup, par le docteur *Hopff*, et envoyé par l'auteur à Sa Majesté l'Empereur;

De M. *Petit*, de Lyon, l'annonce de l'envoi prochain d'un livre de sa composition, sur l'anévrisme;

De M. *Fodéré*, de Marseille, un travail sur l'apoplexie.

M. *Chaussier* présente à la Société un bassin d'enfant dont la symphyse du pubis ne s'est pas réunie, et chez lequel la vessie faisait hernie par l'écartement des os pubiens, et était renversée en dehors. Ce cas s'est présenté plusieurs fois à M. *Chaussier*, et toujours avec les mêmes circonstances.

On donne lecture d'un rapport de M. *Friedlander*, sur divers ouvrages allemands adressés à la Société, et que le rapporteur fait connaître avec quelques détails.

M. *Goupil*, de Nemours, envoie à M. *Chaussier* des observations sur la vipère de Fontai-
, dont ce dernier fait part à la Société.
me Professeur remet à l'assemblée, au

nom de M. *Bry*, d'Angers, un mémoire sous le titre d'*Observations sur l'emploi de l'oxide blanc d'arsenic dans les fièvres intermittentes.*

M. *Roux*, associé-adjoint de la Société, présente un homme sur lequel il a pratiqué l'opération de l'anévrisme de l'artère poplitée, et qui a été guéri en soixante-deux jours.

M. *Chèze*, officier de santé à Châlons-sur-Saône, offre plusieurs mémoires sous les titres suivans :

1.° *Sur les fièvres de Saint-Domingue ;*

2.° *Sur le tétanos des îles, et les moyens de le guérir ;*

3.° *Sur le rhumatisme essentiel ;*

4.° *Sur les maladies de Châlons-sur-Saône.*

On présente au nom de M. *Latour*, d'Orléans, un ouvrage manuscrit sous le titre de *Nosographie synoptique.*

24 novembre.

M. *J. H. Kopp*, D.-M. à Hanau, écrit à la Société pour la prier d'accepter un exemplaire de ses Annales de Médecine-Légale, en allemand.

M. *Ponderous*, médecin à Toulouse, communique une observation sur la vertu sédative de l'opium.

M. *Valentin*, correspondant de la Société à

Marseille, envoie un mémoire sous le titre de *Supplément aux recherches et observations sur la lèpre de Vitrolles*, et communique quelques détails sur l'apparition de la fièvre jaune à la Martinique, au mois de janvier dernier.

M. *Robin*, officier de santé à Bercy, ancien chirurgien du Grand-Frédéric, fait présenter à la Société un mémoire sur la Plique, en réponse aux écrits de M. *Roussille-Chamseru*, sur la même maladie.

M. *Laennec* fait successivement trois rapports; le premier au nom de M. *Hallé* et au sien, sur les maladies qui ont régné dans le Vendomois, par M. *Gendron*, médecin-inspecteur des épidémies; le second, sur l'emploi des gouttes arsenicales dans les fièvres intermittentes pernicieuses, proposé par M. *Colombo*, D.-M. à Jussey; le troisième, sur les tableaux synoptiques de nosographie, par M. *Latour*, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu d'Orléans.

EXTRAIT du Discours prononcé par M. RICHERAND, à la séance publique de l'Ecole de Médecine, le 24 novembre 1808.

L'ORATEUR commence son discours par l'éloge historique des deux professeurs que l'Ecole a perdus dans le cours de l'année, MM. *Leclerc* et *Cabanis*. (Voyez *les notices qui ont été publiées sur eux dans les N.° I et V des Bulletins de l'Ecole, pour les mois de janvier et juin 1808.*)

Il passe ensuite à l'énumération des ouvrages publiés par les professeurs de l'Ecole pendant le cours de l'année. M. le professeur *Corvisart* a publié une traduction nouvelle d'*Avenbrugger*, avec des commentaires très-étendus, sous le titre de *Nouvelle Méthode pour reconnaître les maladies internes de la poitrine, par la percussion de cette cavité.*

M. *Pinel* a poursuivi le cours de ses recherches sur la manie, et communiqué le résultat d'observations propres à déterminer les probabilités de la guérison des aliénés. Ce travail, auquel sont joints des tableaux, doit faire partie de l'ouvrage sur les *Aliénations mentales*, que M. *Pinel* se propose de mettre au jour incessamment.

M. *Chaussier* a publié un tableau synoptique intitulé : *Secours à donner aux enfans qui naissent sans offrir de signes de vie*,

description et le dessin d'un nouvel instrument propre à introduire l'air dans les poumons ; ainsi qu'un Traité sur l'anatomie du cerveau, sous le titre de *Recherches sur l'encéphale*, deux ouvrages.

... deuxième édition fort augmentée de son Traité des bandages et appareils.

... donne en latin des Éléments de chirurgie.

... une analyse du fruit, ... dans ses cours.

... deuxième édition ... chirurgicale qui va paraître ...

... de la Société de l'Ecole, ... livraisons de son ... de la peau, et donné ... de ses *Nouveaux Éléments de matière médicale*.

... de la Société, a ... *Recherches sur les ma...* résultat de ses observations faites par ordre du ... méridionaux.

... de la Société à ... mémoire sur les signes ...

... correspondant, un *Essai* ... des oiseaux qui se ... département des Deux-

Les collections anatomiques et pathologiques de l'Ecole ont été augmentées dans le courant de l'année, d'un grand nombre de pièces importantes, dont le détail a été donné dans les Bulletins, publiés chaque mois par l'Ecole et la Société.

Parmi les Thèses soutenues dans le courant de l'année, pour l'admission au doctorat, plusieurs ont paru remarquables, les unes par le choix heureux du sujet, les autres par la parfaite exposition de la matière.

Les travaux de l'Ecole ne sont pas bornés à l'enseignement et au progrès de la science médicale; les rapports habituels qu'elle entretient avec le Gouvernement, sont une partie également importante et non moins honorable de la tâche qui lui est imposée. Consultée chaque jour sur divers objets de salubrité publique, elle entretient avec Son Exc. le Ministre de l'Intérieur, M. le Conseiller-d'Etat Préfet de Police, et d'autres autorités soit judiciaires, soit administratives, la correspondance la plus active.

La surveillance des eaux minérales en forme une des parties les plus intéressantes. L'Ecole a été consultée sur le tarif des eaux thermales de Saint-Laurent et de Vals; sur les qualités de celles de Martigné, département de Maine et Loire; sur les effets des eaux d'Aix-la-Chapelle, département de la Roër; et sur les vertus de celles d'Aix, département des Bouches-du-

Rhône. Deux nouvelles sources découvertes à Vouès, ainsi que les eaux d'Audignac, département de l'Arriège, ont été le sujet de divers rapports par M. le professeur *Deyeux*.

L'Ecole a été consultée cette année par le Gouvernement sur un grand nombre d'objets concernant l'hygiène publique. De ce nombre sont des avis demandés sur une épidémie dans le département de l'Oise, maladie attribuée à la carbonisation de la tourbe qu'on y exploite; sur la manière d'empêcher la contagion siphilitique entre les nourrices et les enfans atteints de ce mal; sur les qualités de la chair des porcs sauvages; sur la lèpre, qui existe encore à Vimoutiers et dans divers autres lieux des côtes de la Méditerranée; sur les meilleurs procédés à employer pour rappeler les noyés à la vie; sur les moyens les plus propres à conserver la santé des soldats en campagne; sur les avantages qu'il y aurait à substituer, dans le service des hôpitaux, le lait de chèvre à celui de vache, et à remplacer le sucre par le sirop de raisin.

Des recherches suivies ont été entreprises sur les vertus d'un grand nombre de substances indigènes fébrifuges, proposées à la place du quinquina, dont la rareté devient chaque jour plus grande. D'une nombreuse suite d'observations recueillies dans les principaux hôpitaux de Paris, et sur-tout à celui de la Clinique interne de l'Ecole et à l'Hôtel-Dieu, il résulte que les fébrifuges indigènes, tels que l'e-

corce de marronnier, de saule, de frêne et de cerisier, les feuilles de houx, les fleurs de camomille, et la petite centaurée réduites en poudre, etc., réussissent à dissiper les fièvres tierces simples et autres intermittentes légères, mais sont insuffisans dans les fièvres d'un mauvais caractère, comme les ataxiques pernicieuses; que la plupart des intermittentes guérissent d'elles-mêmes, ou par l'effet d'une foule de remèdes autres que le quinquina, trop prodigué; qu'ainsi la consommation de cette écorce précieuse doit être prodigieusement diminuée et restreinte aux cas où seule elle peut conjurer une mort certaine; qu'il est presque inutile d'en user pour la confection des tisanes amères et des liqueurs dont la chirurgie se sert comme d'anti-septiques, et des décoctions végétales employées dans les cas de gangrène, d'ulcères atoniques, et autres maladies avec relâchement extrême des solides.

Les commissaires nommés par l'Ecole pour suivre ce genre de recherches se sont assurés que dans le mélange du kina avec les poudres végétales indigènes, il fallait, pour obtenir l'effet desiré, augmenter tellement les doses, que le kina paraissait plutôt affaibli qu'aidé par ces sortes de mélanges.

L'examen des remèdes secrets a forcé à l'analyse d'une foule de compositions presque toujours hétérogènes et ridicules. Celles-ci, décorées d'un nom pompeux, ne renferment que

les substances les plus vulgaires et les plus usitées : celles-là rassemblent des élémens qui, dans leur action réciproque, doivent perdre necessairement leurs vertus. Dans d'autres, l'ignorance prodigue sans crainte les poisons les plus redoutables ; plusieurs ne sont susceptibles que d'effets dangereux. Dans tous ces pièges tendus chaque jour à l'humanité trop crédule, l'Ecole a constamment concouru à démasquer le charlatanisme, en secondant avec zèle l'autorité vigilante.

Nulle part le procédé salutaire de la vaccine n'a trouvé de plus ardens propagateurs. La société centrale établie en France pour l'extinction de la petite-vérole s'est plû à lui rendre cet hommage, lorsque, sous la presidence de Son Exc. le Ministre de l'intérieur, elle est venue tenir dans le sein de l'Ecole sa séance annuelle et publique.

Enfin, sur la demande du Gouvernement, une commission nommée dans le sein de l'Ecole a rédigé, sous le titre de *Recueil d'Observations sur le croup*, le programme du prix proposé sur cette maladie. Ce recueil précieux, publié pour servir à l'histoire du croup, est en grande partie l'ouvrage de M. *Schwilgué*, membre adjoint de la Société de l'Ecole de Médecine, dont la perte récente nous a causé à-la-fois tant de surprise et tant de regrets.

MM. *Chaussier* et *Deveux* ont terminé la [illegible]tion du *Code des Médicamens*, ouvrage

que les progrès des sciences chimiques rendaient si nécessaire, et que les praticiens réclament avec tant d'instance.

Les séances de la Société de l'Ecole de Médecine de Paris ont été consacrées à la lecture d'une foule de mémoires et d'observations plus ou moins utiles à l'avancement de la science. M. le professeur *Chaussier* nous a communiqué une suite de ses recherches relatives aux érosions ulcéreuses de l'estomac. M. *Leroux* nous a fait part de divers faits analogues. Tous deux ont offert les pièces pathologiques représentant la maladie dont ils ont donné la description. M. *Hallé* a communiqué l'histoire d'une érosion ulcéreuse du diaphragme, et l'observation non moins curieuse d'une perforation de l'œsophage.

M. *Royer Collard* a lu une topographie très-détaillée de la maison des aliénés de Charenton.

M. *Itard*, médecin des Sourds et Muets, nous a exposé les procédés qu'il a inventés et mis en usage pour développer l'organe de l'ouïe chez ceux pour qui ce sens n'est point complètement oblitéré.

M. *Legallois* nous a fait part d'une suite d'expériences sur la viabilité des fœtus.

M. *Savary* a fait lecture d'un mémoire intitulé : *Expériences sur la théorie de l'action des irritans appliqués à la peau de l'homme pendant la vie et après la mort.*

MM. *Boyer* et *Percy* nous ont rapporté de Pologne de plus justes idées sur la nature de la plique polonaise.

M. *Dubois* nous a fait connaître divers cas singuliers de maladies pour lesquelles il a exécuté plusieurs opérations chirurgicales.

M. *Bayle* a décrit une nouvelle espèce d'angine laryngée, qu'il appelle *aqueuse*. Son travail sera inséré dans le premier volume des Mémoires de la Société de l'Ecole qui va paraître incessamment.

La société a entretenu avec les associations médicales répandues en divers contrées une correspondance suivie sur les objets dont elle s'occupe.

M. *Valentin*, associé résidant à Marseille, en communiquant sa correspondance avec les Médecins des Etats-Unis d'Amérique, a mis à même de connaître l'état et de suivre les progrès de l'art dans cette partie du monde. M. *Friedlander* ne nous a pas été moins utile par les nombreuses relations qu'il entretient avec l'Allemagne et tout le nord.

Nota. L'Ecole va publier incessamment les discours des séances publiques des années 1804, 1805, 1806 et 1807, comme elle a fait pour celui de la présente année 1808.

1808. — N.° X.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

1.er *décembre.*

Assemblées des Professeurs

M. LE PROFESSEUR *Corvisart* est nommé président de l'Ecole.

Le Comité de la Société philanthropique invite l'Ecole à présenter à la Société une liste de sujets pour remplir les places vacantes de médecins et de chirurgiens ordinaires et adjoints près les dispensaires.

15 *décembre.*

Son Exc. le Ministre de l'Intérieur fait présent à l'Ecole d'un exemplaire de l'ouvrage sur l'anatomie de *Caldani*, imprimé avec figures.

L'Ecole adresse à M. le Conseiller-d'Etat Préfet de Police, une instruction sur les champignons.

8 *décembre.*

M. le professeur *Fourcroy* est élu président de la Société.

M. le docteur *Verdoni*, de Trieste, annonce l'envoi prochain de calculs salivaires, pulmonaires, biliaires, renaux et vésicaux, ainsi que le plan d'une nouvelle méthode d'observer en médecine.

M. *Léopold de la Fontaine*, chirurgien en chef de l'armée Polonaise, adresse de Varsovie des réflexions sur les mémoires de M. *Roussille-Chamseru*, relatifs à la plique. Lecture a été faite de cet écrit.

On communique au nom de M. *Lullier*, D.-M., une observation relative à une guérison d'une danse de Saint-Guy, par des frictions d'opium et d'éther.

M. *Friedlander* fait un rapport sur l'ouvrage posthume de *Lentin*, intitulé : *Additions aux connaissances de médecine-pratique.*

M. *Raikem* continue la lecture de son mémoire sur la pneumonie.

12 *décembre.*

M. *Bouvenot* présente au nom de M. *Petiet*, D.-M., un mémoire sur une épidémie de fièvre gastro-adynamique observée à Crésancey, ar-

rondissement de Gray, département de la Haute-Saône, en février et mars 1807.

On communique à la Société une lettre de M. *Valentin*, associé de la Société à Marseille, qui donne des détails sur la propagation de la vaccine à la Guadeloupe, et qui annonce l'emploi que l'on fait à Toulon du *teucrium marum*, comme succedané du quinquina.

On continue la lecture de la notice présentée à la Société par M. *Friedlander*, sur divers ouvrages allemands qu'il avait été chargé d'examiner.

M. *Raikem* termine la lecture de son mémoire sur la pneumonie.

MM. *Chaussier* et *Roux* font un rapport sur le mémoire de M. *Savary*, ayant pour titre: *Théorie de l'action des irritans appliqués à la peau pendant la vie et après la mort.* Ce rapport et les conclusions sont adoptés.

L'Ecole a cru devoir faire connaître la réception faite à M. *Closon*, l'un de ses élèves qui a remporté le prix de Clinique interne, par la ville de Liège, sa patrie.

De Liège, premier décembre.

M. *Célestin Closon*, natif de Liège, chef-lieu du département de l'Ourthe, ayant été couronné cette année à l'Institut pour avoir remporté le premier prix de médecine-clinique de l'Ecole de Médecine de Paris, était attendu avec impatience dans sa ville natale. Ses concitoyens avaient tout disposé pour lui faire une réception solemnelle; le bruit des boëtes, le son des cloches, les feux de joie annoncèrent son retour. A l'instant même, les principaux habitans du quartier d'Outre-Meuse, où demeure sa digne mère, ayant à leur tête ceux des fonctionnaires publics qui sont de ce quartier, se tranportèrent chez lui pour lui présenter une couronne, une médaille d'or frappée à l'occasion de son triomphe, et pour le complimenter. Le soir de nouveaux feux de joie s'allumèrent et tout le quartier d'Outre-Meuse fut illuminé. La maison de la mère du jeune vainqueur fut ornée de lauriers, de guirlandes, et illuminées avec élégance par les soins de ses voisins. Les jours suivans se passèrent en réjouissance, bals et réunions en son honneur. La Société des Sciences physiques et médicales, et celle d'Emulation tinrent des

séances publiques, dans lesquelles elles lui offrirent, avec un juste tribut d'hommages, des brevets d'associé honoraire. De son côté, le Conseil municipal, interprète des sentimens de toute la ville, a exprimé le vœu qu'un don lui fût offert de la caisse de la commune, à titre d'encouragement.

C'est ainsi que les cités s'honorent, en donnant ces récompenses éclatantes à ceux de leurs enfans qui se distinguent par leur bonne conduite, leur application et leurs progrès; elles excitent puissamment l'émulation de tous, et se montrent dignes d'avoir vu naître, dans leur sein, des hommes qui s'illustrent par leurs lumières et par leurs travaux. (*Extrait du Moniteur, du* 11 *décembre* 1807.)

Addition aux Recherches sur la lèpre de Vitrolles; par M. L. Valentin, D.-M. à Marseille.

M. *Valentin*, associé national de la Société, lui a adressé le 5 février 1807, un mémoire sur l'existence de la lèpre dans la commune de *Vitrolles*, département des Bouches-du-Rhône, dont il a été inséré un extrait dans le Bulletin numéro IV, pour le mois d'avril 1807. La Société a jugé ses recherches dignes d'être insérées en entier dans le premier volume de ses mémoires.

M. *Valentin* envoie aujourd'hui un supplément à son travail, qui sera également imprimé à la suite de ses recherches et dont nous allons donner un apperçu. Deux nouveaux lépreux ont été découverts par lui dans le village de *Vitrolles*; il a connaissance d'un autre qui se cache, ce qui porte à sept le nombre des lépreux de cette petite commune. Il y a également des lépreux à *Pigna*, qui ont été observés par M. *Foderé*, d'autres à *Castel-franco*, deux communes placées sur la *Nervia*, département des Alpes-Maritimes. Peut-être en existe-t-il encore dans d'autres communes des bords de la Méditerranée où cette maladie, qui a inondé l'Europe après les croisades, paraît s'être réfugiée; il est à présumer que le nombre en diminue tous les jours, puisqu'aux *Martigues* où elle existait aussi, on n'en voit plus depuis quelques années.

M. *Valentin* rapporte trois nouvelles observations de lèpre. La première est celle d'un canonier garde-côtes, âgé de 29 ans, qui présente des taches brunes et inégales sur diverses parties du corps, et qui a en même-temps la peau rugueuse. Il a été traité pendant 9 mois à l'hôpital des Martigues par M. *Foderé*, qui lui a adminstré, d'après le conseil de M. *Valentin*, l'arséniate de potasse à petites doses. Ce dernier a revu le malade le 6 mai 1808, et il lui a paru parfaitement guéri.

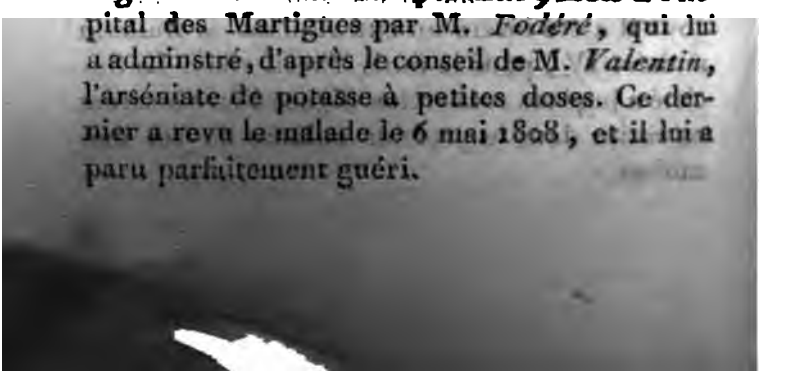

La deuxième est celle d'une jeune fille de 14 ans, des environs de Marseille, dont la peau est toute couverte, *sans en excepter une seule partie*, d'une enveloppe épaisse, d'un blanc sale, qui lui donne l'aspect le plus extraordinaire et le plus hideux. Cette espèce de membrane contre-nature se détachait par plaques de trois ou quatre pouces de longueur et d'une ligne et demie d'épaisseur; dessous, la peau était lisse, rouge, douce au toucher et sans humidité. La chûte complète s'est opérée dans l'espace d'environ trois mois. Les ongles tombèrent aussi. Cette malade avait déja eu trois éruptions semblables; la première à 2 ans, la deuxième entre 4 et 5, et la troisième à 8 ans. Celle dont nous avons donné le détail, avait commencé à 12 ans passés. Dans toutes ces éruptions que M. *Valentin* regarde comme lépreuses, la desquammation a eu lieu spontanément; la dernière, qui s'est faite à l'hôpital de Marseille, a été aidée par des bains et des onctions huileuses.

La troisième est celle d'une demoiselle de 15 ans, native de l'île de la Trinité, mais dont les père et mère sont Provençaux, qui porte sur le visage, les bras, et sur les deux jambes une quantité innombrable de tubercules très-durs, qui paraissent pour la plupart implantés dans la peau. Le volume de ces tubercules égale la grosseur d'un pois, quelques-uns celui d'une noisette. Sur les jambes.

ils sont aplatis, quelques-uns y sont confluens. Dans le nombre il y en a qui ont suppuré. Cette jeune fille a trois frères qui sont en bonne santé. Toute la famille revenant de l'île de la Trinité en 1804, contracta la gale dans la traversée; elle en fut traitée à Marseille et bien guérie, à l'exception de la malade dont nous parlons, laquelle on frotta avec l'eau de *Mettenberg*, à cause de quelques rugosités qu'on sentait sur sa peau. C'est en 1806 que l'on commença à voir paraître quelques pustules dures ou tuberculeuses. Successivement elles augmentèrent et se montrèrent dans diverses régions du corps. Le visage se déforma, les traits grossirent. Au printemps de 1807, on commença un traitement dirigé par M. le docteur *Roucher*, de Montpellier, qui fut continué ensuite à Marseille par M. *Valentin*, sans amélioration dans l'état de la malade. Ce traitement consiste dans l'emploi de frictions mercurielles, de pillules savonneuses, d'extrait de douce-amère, de résine de Gayac, de calomelas avec la tisane de Feltz, des sucs d'herbes, de l'extrait de cigüe, d'oxide d'antimoine orangé, et dans l'application d'un cautère et d'un vésicatoire.

FRAGMENT d'une lettre de M. VALENTIN, relative à l'apparition de la fièvre jaune à la Martinique, écrite de Marseille le 28 octobre 1808.

« LA fièvre jaune s'est montrée tout-à-coup dans le mois de janvier dernier à la Martinique. On m'écrit en date du 21 août, que cela a paru d'autant plus extraordinaire que la saison était la plus froide ; que le matin, le thermomètre de *Réaumur* descendait à 18°, 17° et même jusqu'à 16 ; que son ascension n'a point excédé 22° à 23 pendant tout janvier et une partie de février et que souvent elle a été moins considérable.

» C'est au fort de France, siège du gouvernement de l'Ile de la Martinique, que cette déviation dans l'époque de l'apparition de la maladie, dite fièvre jaune, s'est manifestée parmi les recrues arrivées de France le mois précédent. Aucun des militaires qui les composaient, n'avait encore atteint sa vingtième année ; aucun d'eux n'avait encore servi et n'était fait à se trouver loin de sa patrie et des siens. Enfin, la plupart appartenaient aux départemens de la ci-devant Belgique ; conséquemment, ils étaient par leurs mœurs et par leur constitution, le plus loin possible des habitudes coloniales et de celles de la zone torride.

» Les symptômes n'ont pas été identiquement

RAPPORT de MM. HALLÉ et LAENNEC, sur un mémoire intitulé : Observations sur les effets de l'arsenic dans le traitement de différentes fièvres intermittentes ; *par M. P. Cl. COLOMBOT, D.-M. à Jussey.*

LA rareté du quinquina et la répugnance presque invincible qu'ont un grand nombre de malades pour ce médicament, a porté l'auteur de ces observations à essayer d'y suppléer par quelqu'une des préparations arsenicales que l'on a proposées depuis quelques années. *Il* paraît qu'il a assez constamment donné la préférence à la solution arsenicale du D. *Fowler* (1). Quarante malades attaqués de fièvres intermittentes auxquels il a administré ce remède, ont tous guéri en fort peu de temps. L'auteur rapporte huit de ces observations. Cinq d'entre elles sont sur-tout remarquables à raison des

(1) Cette solution se prépare de la manière suivante :

℞ Oxide d'arsenic	} aa	gr. lxjv
Carbonate de potasse	}	
Eau distillée		ʒ vij

Faites bouillir au bain de sable et dans un vase de verre, jusqu'à ce que la solution soit parfaite. Lorsque la liqueur sera refroidie, ajoutez une once d'esprit de lavande, et assez d'eau distillée pour que la totalité du mélange soit d'une livre.

circonstances qui semblaient rendre l'usage de l'arsenic peu sûr ou même dangereux.

Première observation. — *Claude Bossu*, âgé de 30 ans, était attaqué depuis neuf mois de fièvre tierce. Il fut guéri au bout de six jours de traitement par l'arsenic. Quatre jours après, il éprouve une rechûte occasionnée par un chagrin très-vif; la fièvre qui avait pris le type double tierce, cessa au bout de trois jours du même traitement.

Deuxième observation. — *F. Dubourg*, conscrit de 1808, éprouvait depuis huit mois une fièvre double tierce, accompagnée d'enrouement, de toux, avec crachats épais et puriformes. Le malade maigrissait beaucoup; il avait craché du sang et tout semblait annoncer une phthisie commençante. L'ipécacuanha administré une seule fois, deux larges vésicatoires appliqués aux bras, des boissons béchiques et un régime convenable, dissipèrent les symptômes de l'affection de poitrine. M. *Colombot* administra ensuite l'arsenic qui fit cesser la fièvre au bout de huit jours.

Troisième observation. — La femme de *Louis Jamin*, de *Jussey*, était tourmentée depuis un an par une fièvre quarte accompagnée d'empâtement dans les viscères abdominaux. La fièvre qui avait résisté à divers remèdes fébrifuges et purgatifs, céda au bout de six jours au traitement

La convalescence de
d'une grande faibles

Cinquième observ
mé *Millot*, avait é
1807, une fièvre per
l'avait guéri par le q
il éprouva des frisso
vis d'une fièvre m
abondantes. Le lend
sans fièvre. Ses pa
lui donner un vomi
et par bas.

Le 17 juin, troi
parut un nouvel a
une heure; au bou
manifestèrent, le m
mouvement, les yeu
fermés, la respirati

accéléré. M. *Colombot* prescrivit l'éther sulfurique étendu dans de l'eau sucrée. Le malade recouvra la parole vers 11 heures du soir; pendant la nuit, l'immobilité des membres se dissipa peu-à-peu.

Le lendemain, la fièvre et tous les symptômes qui l'accompagnaient avaient entièrement cessé. Le malade déclara que dans l'accès de la veille, il n'avait pas perdu connaissance, et il rapporta même les conversations que l'on avait tenues auprès de lui. M. *Colombot* prescrivit cinquante gouttes arsenicales de *Fowler* à prendre dans les 24 heures, dans cinq onces d'eau de fontaine, divisées en cinq doses.

Le 16 juin la fièvre reparut, elle fut accompagnée d'une très-grande faiblesse; mais la parole et les mouvemens restèrent libres et l'accès fut beaucoup moins long que celui de l'avant-veille. Le malade ne prit que du bouillon et de la tisane amère.

Le lendemain M. *Colombot* réitéra la prescription de la solution arsenicale; il en fit encore prendre quatre doses semblables les jours suivans. La fièvre ne reparut plus.

Les deux dernières observations que nous venons de rapporter offrent d'autant plus d'intérêt qu'elles peuvent faire concevoir l'espé-

Stanford University Libraries
3 6105 014 796 184

DATE DUE			

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004